This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

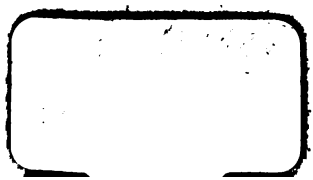

KBD

~~620.F.16~~
(Montmort)
KBD

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

DES VOYAGES.

TOME XXXIV.

On souscrit dans les Départemens chez les Libraires ci-après :

LYON.	A. Baron, libraire, rue de Clermont, n° 5.
ROUEN.	François, libraire, Grand'Rue, n° 33.
CAEN.	Manoury, libraire.
MARSEILLE. . . .	Camoin, libraire.
MONTPELLIER. .	Patras, libraire.
NANCY.	Georges Grimblot, libraire.
AGEN.	Bertrand, libraire.
LUNÉVILLE. . . .	Creusat, libraire, Grand'Rue, n° 23.
BÉZIERS.	Pageot, libraire.
TOULOUSE. . . .	Dagallier, libraire, rue de la Pomme.
ORLÉANS.	Garnier, libraire.
CHARTRES. . . .	Garnier fils, imprimeur-libraire.
DIJON.	Gaulard, libraire.
ABBEVILLE. . . .	Gavois-Grare, libraire.
AVIGNON.	Fructus, libraire.
SÉDAN.	Aug. Pierrot, libraire, Grand'Rue, n° 18.
NARBONNE. . . .	Delsol, libraire.
STRASBOURG. . .	Lagier, libraire, rue Mercière, n° 10.
LILLE.	Bronner-Bauwens, imprimeur-libraire.
TOULON.	Monge et Villamus, libraires, rue de la Miséricorde, n° 6.
CLERMONT-Fd. .	A. Veysset, libraire, rue de la Treille, n° 14.
BESANÇON. . . .	Bintot, libraire.
GRENOBLE. . . .	Prud'homme, libraire.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET C°, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, 8.

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

DES VOYAGES

EFFECTUÉS PAR MER OU PAR TERRE

DANS LES DIVERSES PARTIES DU MONDE,

DEPUIS

LES PREMIÈRES DÉCOUVERTES

JUSQU'A NOS JOURS;

CONTENANT LA DESCRIPTION DES MOEURS, COUTUMES, GOUVERNEMENS, CULTES, SCIENCES ET ARTS, INDUSTRIE ET COMMERCE, PRODUCTIONS NATURELLES ET AUTRES.

Revus ou Traduits

PAR M. ALBERT-MONTÉMONT,

AUTEUR DU VOYAGE DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE, DES LETTRES SUR L'ASTRONOMIE, DU VOYAGE AUX ALPES, ETC., ETC.

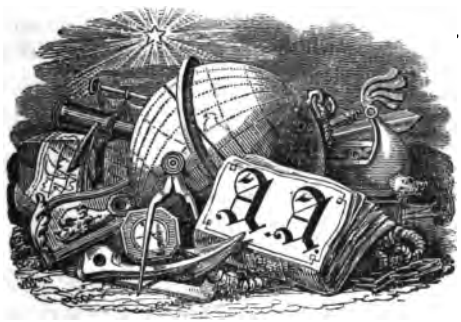

PARIS.

ARMAND-AUBRÉE, ÉDITEUR,

RUE TARANNE, N° 14.

M DCCC XXXV.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

VOYAGES EN ASIE.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

FINLAYSON.

VOYAGE DU BENGALE A SIAM ET A LA COCHINCHINE.

(1821-1822.)

VOYAGE DE CALCUTTA A L'ILE DU PRINCE DE GALLES. — Groupe des îles Andaman. Préparis. Narcondam. Iles Seyer. Silence remarquable et absence d'oiseaux. Structure granitique. Côte de Siam. Détroit de Papra. Ile du Prince de Galles ou Poulo-Pinang. Colons chinois. Aspect de la campagne. Zoologie. Climat de l'hiver. Distribution des plantes. Sol. Productions. Quéda.

Le 21 novembre 1821, nous nous embarquâmes sur le *John Adam,* presque en face de Fort-William, nom que les Anglais donnent à un quartier de Calcutta, et avec le courant qui est d'une extrême rapidité, nous descendîmes l'Hougly, principal bras du Gange, jusqu'à son embouchure. La distance n'est pas moindre de trente-six lieues. Chemin faisant, nous n'eûmes qu'une fois l'occasion d'aller à terre, et ce fut un peu au-dessus de l'île Sauger. En cet endroit, la rive du fleuve dépassait d'une éléva-

tion de huit ou dix pieds le point qu'atteignaient les eaux lors de la marée montante; le sol était un terreau très profond, noir et léger, que recouvraient de basses, mais épaisses broussailles. Nous vîmes des traces nombreuses de daims, et des empreintes de pas laissées par un tigre, dont il nous sembla que la taille avait dû être énorme.

Dans la soirée, nous approchâmes d'un bâtiment qui, mouillé en pleine mer, car dès lors nous n'aperçûmes plus la côte, était destiné à recevoir les pilotes, et là le nôtre nous quitta. Le matin suivant, nous mîmes à la voile avec un vent favorable, qui même soufflait avec tant de force que les flots étaient assez orageux pour rendre malades des personnes si peu accoutumées, comme la plupart d'entre nous, à ce terrible élément. De cette manière nous parvînmes à hauteur du cap Négrais. Dans ces parages, mais bien avant de pouvoir distinguer l'île elle-même, notre navire fut visité par plusieurs oiseaux; et telle était leur lassitude, comme il arrive souvent en pareil cas, qu'ils se laissèrent aisément prendre.

Le 3 décembre, à la pointe du jour, l'île de Préparis, la plus septentrionale du groupe des Andaman, et la première terre que nous vissions depuis que le pilote nous avait quittés, apparut à l'horizon. Nous gouvernâmes vers elle dans l'intention d'y débarquer et d'en examiner la structure; mais par

malheur le vent augmenta, et comme la côte d'où il soufflait était seule navigable pour nous avec sûreté, il fut jugé trop périlleux de tenter le débarquement.

De la distance dont nous vîmes ce groupe d'îles; nous eûmes beaucoup de peine à nous former une idée exacte de leur structure. Les deux petites, qu'on appelle *la Vache* et *le Veau*, nous semblèrent d'abord être de formation basaltique, puis ne consister qu'en de simples bancs de corail. Sans doute, cette dernière supposition, si on songe à leur élévation au-dessus de la mer, qui n'est peut-être pas moindre de deux cents pieds, ne paraît guère probable; mais il ne faut pas la rejeter avec trop de dédain, surtout si c'est avec quelque fondement qu'on a observé que le grand bassin qui compose cet océan a beaucoup perdu de sa hauteur originaire. Il est possible que les îles en question soient formées et de basalte et de corail; il est présumable que l'une ou l'autre de ces matières constitue leur masse, et celle-ci plutôt que celle-là. L'île principale, dont la surface présente de légères ondulations de terrain, s'élève insensiblement à une moyenne hauteur, et est couverte de bois épais d'où paraissent s'élancer des arbres grands et larges.

Nous eûmes d'autant plus à regretter de n'avoir pu débarquer sur ces îles, qu'elles sont les premières de la grande chaîne qui compose l'Archipel.

Le lendemain, au lever du soleil, nous distinguâmes l'île de Narcondam qui nous parut avoir plusieurs milles de diamètre, et dont la forme était tout-à-fait celle d'un cône volcanique, qui dépassait de deux mille cinq cents pieds le niveau de la mer. Nous en étions à une trop grande distance pour concevoir le désir d'y aborder; cette île, cependant, par sa hauteur, par son existence solitaire en pleine mer, par sa singulière et belle forme, mérite l'attention des navigateurs.

Nous cherchâmes vers cette époque de notre voyage à construire un instrument au moyen duquel nous pussions constater la température de la mer à une profondeur considérable; mais, vu l'imperfection de nos matériaux, nous ne réussîmes qu'à peine. Dans la seule expérience qu'il nous fut possible de faire, la température à deux cent quarante pieds était de deux degrés et demi moindre qu'à la surface.

Nous remarquâmes que les variations de la colonne barométrique étaient fort régulières; c'était toujours vers sept heures du matin qu'elle montait le plus haut, et vers quatre heures du soir qu'elle descendait le plus bas.

Le temps se maintenait agréable, et le vent modéré, mais ferme, car la mousson du nord-est avait alors pris son cours habituel. Plusieurs des naturels que nous avions à bord avaient été malades; l'un

d'entre eux, un cipaie, avait eu même une violente attaque de choléra-morbus, mais tous étaient assez bien revenus en santé.

Lorsque nous eûmes dépassé l'île Narcondam, nous dirigeâmes notre course vers le continent, et nous ne tardâmes guère à l'apercevoir. Tandis que nous approchions de la côte occidentale de cette péninsule, nous ne pûmes nous empêcher d'être surpris de voir des îles nombreuses, variant toutes de position, d'étendue, de forme et de hauteur; ce spectacle, en effet, ne ressemble aucunement à ce qu'on voit du côté opposé de la baie, où à peine en est-il une seule qui s'élève de quelques pieds au-dessus de l'eau, tandis que dans cette partie, jonchées qu'elles sont sur un si grand espace, elles semblent former un boulevart, une ligne de protection pour le continent.

La haute et raide chaîne de montagnes qui parcourt le centre des îles, avec ses flancs tout hérissés de rocs sourcilleux, ne nous étonna pas moins, et, même à distance, nous donna une preuve manifeste de leur structure primitive. Plus hautes encore, les chaînes du continent n'avaient l'air ni moins raide ni moins intéressant. Leur direction générale, aussi bien sur le continent que d'une île à l'autre, est presque nord et presque sud; seulement elle incline un peu vers l'ouest et vers l'est. La végétation semble y être par-

tout abondante, principalement sous la forme de forêts.

Le 7 décembre nous passâmes assez près des îles Seyer, qui sont situées par 8 degrés 43 minutes de latitude nord, et par 97 degrés 48 minutes de longitude est, pour y pouvoir faire une descente. Ces îles se voient du continent, quoiqu'elles en soient éloignées d'environ vingt-huit milles. La principale paraît avoir un mille de long sur peut-être un de large. Ce fut celle où naturellement l'envie nous vint de débarquer. Lorsque nous en approchâmes dans la chaloupe, nous fûmes surpris du silence général qui semblait y régner. Nous trouvâmes cette circonstance d'autant plus singulière que l'île était entièrement couverte de bois épais qui, pensions-nous, devaient offrir une nourriture copieuse et un abri certain à de nombreux oiseaux de terre, tandis que sa côte rocailleuse aurait pareillement pu être favorable à l'existence de ceux de mer. Mais, non; pas un oiseau ne voltigeait au-dessus de la plage; ni les formes variées d'une végétation surabondante, ni l'asile sûr que présentaient ses paisibles ombrages, ne semblaient suffire pour attirer même un petit nombre de créatures animées dans ce lieu assurément magnifique, où l'on eût volontiers dit qu'elles pouvaient être heureuses. Par hasard, serait-ce que la proximité de l'homme est nécessaire pour donner à la nature brute et vierge encore un aspect, une

impulsion, qui soient favorables à la vie des diverses formes de la création vivante?.... Sur cette île déserte, il semblait que les grands arbres agitassent vainement leurs cimes, que les arbrisseaux plus humbles et les herbes fleurissent inaperçus, que leurs parfums fussent inappréciés. Le palmier d'abord, le palmier toujours si utile, puis le savoureux plantain, le jasmin odoriférant, l'élégant bambou, le nutritif yam, y étaient produits de plein gré par le sol; du moins tous ces végétaux avaient-ils une magnifique apparence, car sans doute ils ne possédaient pas à un haut degré les qualités précieuses que l'homme leur a conférées dans l'état domestique, à force de soins et d'industrie.

Lorsque nous approchâmes de la côte, nous fûmes à même de remarquer la direction élevée et presque perpendiculaire de la masse rocailleuse, qu'un examen plus attentif nous montra être composée de granit à gros grains, et de couleur le plus souvent rougeâtre ou grise, mais quelquefois aussi rouge de chair. Une bande bien définie, large et fort blanche, qui se prolongeait autour de toute l'île à quelques pieds au-dessus de la mer, paraissait indiquer l'endroit qu'atteignait la marée haute. Cette ligne blanche provenait d'une incrustation de coquilles marines. L'aspect des rocs était en général très uniforme. Comme nous l'avons déjà observé, ils étaient entièrement granitiques. L'inclinaison de

la couche allait du nord-est au sud-ouest. Quoique le caractère de ce granit fût tout-à-fait patent et manifeste, il paraissait cependant fort difficile d'émettre un avis touchant sa stratification. En de certaines parties, on pouvait voir de larges masses parfaitement homogènes, et épaisses de cinquante à soixante pieds, sans fentes, sans déchirure, sans aucune division, sans rien qui indiquât le moins du monde qu'elles fussent stratifiées, hormis seulement que çà et là courait à la surface une suture, une veine étroite de quartz ou de granit à plus beaux grains. Mais le plus communément l'aspect que présentait ce granit était celui d'une stratification assez uniforme, dont les couches différaient d'épaisseur, et coupaient à angle aigu la direction de la chaîne des montagnes. Ces couches étaient irrégulièrement sous-divisées sur beaucoup de points, de sorte que le tout semblait avoir une stratification double ou former des trapèzes irréguliers. Les rocs présentaient d'ailleurs une multitude de pointes et d'aiguilles.

Bien que la côte vers laquelle nous dirigeâmes notre chaloupe fût opposée au vent, nous y rencontrâmes, lorsque nous voulûmes aborder, un violent ressac et une forte houle qui nous en repoussèrent long-temps. Nous finîmes, toutefois, par descendre à terre sans qu'il nous arrivât malheur. Sur le rivage nous vîmes une innombrable variété de co-

raux, de crabes et de coquillages; mais nous n'aperçûmes qu'un seul oiseau aquatique, lequel se promenait de roc en roc, y cherchant sa nourriture dans les mares qui abondaient en petits poissons. Sans nous arrêter à examiner en détail la multitude d'objets différens que nous offrait le bord de la mer, tels que crustacés, végétaux, etc., nous tournâmes nos pas vers la forêt. Bientôt, et c'était la meilleure preuve que nous fussions sous les tropiques, nous reconnûmes que nous avions atteint la région la plus favorable à la croissance des palmiers, ces arbres si intéressans, si utiles, si singuliers. Nous en voyions déjà trois espèces différentes, sans parler du grand nombre de plantes qui avaient de l'affinité avec cette famille. A mesure que nous pénétrâmes dans l'intérieur de l'île, la route que nous suivîmes devint plus raide et plus raboteuse; sur le versant des collines, des morceaux détachés de granit cédaient aisément à la pression du pied, et la forêt était d'ailleurs si touffue, qu'on avait beaucoup de peine à s'y frayer un passage. Après que nous y eûmes marché quelque temps, soudain nous entendîmes un ramage confus et bruyant qui n'avait rien d'harmonieux, et nous aperçûmes enfin un grand arbre tout couvert d'immenses chauves-souris. Ce furent presque les seuls êtres vivans qui s'offrirent à nos regards dans le cours de notre promenade. Néces-

sairement, en nous promenant à travers les bois, nous nous fatiguâmes beaucoup, d'autant plus que la chaleur était excessive. Au bout de quelques heures nous fûmes accablés de lassitude, et nous regagnâmes notre chaloupe, hautement satisfaits du résultat de notre excursion. Pour nous livrer à un examen consciencieux de la botanique de cette petite île seule, il ne nous aurait pas fallu moins d'une semaine, tant était merveilleux le nombre des plantes renfermées dans si peu d'espace! Malheureusement, celles que nous avions recueillies, et que nous emportions avec nous, s'effeuillèrent, se brisèrent, à cause de la difficulté que nous éprouvâmes à remonter dans notre embarcation, et nous devinrent ainsi presque inutiles.

De retour à bord, nous apprîmes que le capitaine avait, pendant notre absence, visité une autre île du groupe. Celle-là était moins grande que la nôtre, mais il n'en avait pas été moins enchanté. De fait, il est impossible que la reclusion sur un vaisseau ne rende pas agréable l'approche de la terre; on ressent toujours de la joie, après être resté quelque temps en mer, à remettre le pied sur le rivage. Notre capitaine avait débarqué sur une berge sablonneuse; il avait vu des rochers de pareille structure que nous, mais des végétaux tout-à-fait différens, circonstance qui doit s'expliquer peut-être par la raison qu'il avait abordé

d'un côté inverse au nôtre et plus exposé au vent. Sous les tropiques, rien n'est plus remarquable que l'effet des moussons, même dans un espace très étroit et très circonscrit, surtout lorsque, comme dans cet exemple, il y a pour ainsi dire un boulevart naturel qui divise le pays en deux parties, et différencie l'aspect de chaque moitié.

Nous continuâmes pendant la nuit de faire voile avec un bon vent le long de la côte de Siam. Dans la matinée, un Siamois et un Malai vinrent dans un canot nous vendre du poisson. Le rivage était toujours escarpé, même rocailleux en beaucoup d'endroits, et l'eau extrêmement profonde. Les chaînes des montagnes, ainsi que les vallées et les ravins intermédiaires, se prolongent dans le même sens que la péninsule. La végétation semblait y être partout d'une richesse extraordinaire. A quelques milles au nord du détroit de Papra, une espèce de plateau qui a plusieurs milles d'étendue sépare les montagnes de la côte. Nous y débarquâmes encore près d'une pointe de rochers qui s'avancent dans la mer du milieu d'une vaste grève de sable.

Sur cette partie du continent, de même que sur l'île Seyer où nous étions descendus, c'était principalement de granit que se composaient les hautes montagnes et les simples éminences rocailleuses. Leur structure était semblable ; seulement les couches inclinaient davantage de l'ouest à l'est, et

dans la couleur, le gris dominait alors plus que le rouge. Les palmiers y poussaient aussi naturellement. Nous pénétrâmes l'espace d'un demi-mille dans une forêt épaisse, serrée, sans aucune trace de culture contiguë. Parmi les différens arbres qui fixèrent notre attention, nous en remarquâmes surtout une espèce, grande, mince, qui s'élevait à une hauteur de quarante pieds et plus, et qui avait beaucoup de l'air du pin. Ces arbres bordaient la côte de la mer, plantés en rangées successives à des distances presque égales, et presque aussi régulièrement, par le soin pourtant du hasard, que s'ils l'eussent été par la main des hommes. Ils étaient tous pleins de vigueur et formaient un épais rideau de verdure qui abritait de la brise marine tous les autres végétaux. Nous n'aperçûmes dans cette forêt qu'un seul oiseau, qui appartenait à la famille du hoche-queue; mais les traces d'éléphans sauvages n'y étaient pas rares, et je remarquai sur le sable des empreintes récentes de tigre. Quelques naturels qui de loin nous virent débarquer ne cessèrent de rôder dans notre voisinage, mais ne voulurent pas approcher de manière que nous leur parlassions.

Lorsque nous retournâmes au vaisseau, une forte brise s'éleva, et nous fûmes bientôt emportés au-delà du détroit de Papra et de l'île de Junkseylon ou Salong. Mais le vent ne tarda guère à souffler

avec tant d'impétuosité, qu'il nous fallut naviguer à quelque distance des îles. Le 9 et le 10, nous distinguâmes de temps en temps les raides montagnes de cette côte. Ces montagnes étaient encore distribuées en chaînes encore plus hautes que celles qui jusqu'alors avaient été vues par nous. Apparurent ensuite, à une énorme distance, les hauteurs de Quéda, puis celles de Poulo-Pinang, et nous approchâmes lentement de cette île, enchantés de la magnificence du spectacle que ses ondulations de terrain présentaient. Toutefois, l'approche par un étroit canal très profond en est assez difficile; car les courans y ont beaucoup de force dans presque toute la longueur. La lune qui se leva étincelante nous permit de continuer notre route la nuit, sans pilote.

Le 11, de grand matin, nous jetâmes l'ancre dans le havre de l'île du Prince de Galles, à trois cents verges du rivage. Nous y trouvâmes un nombre considérable de navires construits dans différens styles et appartenant à des nations différentes. Ainsi il y en avait d'Anglais, d'Américains, de Chinois, de Siamois et d'Arabes. Dès notre arrivée nous reçûmes du gouverneur l'invitation polie de demeurer chez lui tant que nous serions mouillés devant l'île. Nous débarquâmes dans le courant de la journée, et nous rendant à sa maison de plaisance qui était située à une lieue de la ville, nous

y fûmes accueillis de la façon la plus hospitalière par lui-même et par sa famille. La population de Poulo-Pinang se compose principalement d'étrangers de presque toutes les parties de l'Orient. Parmi la foule des badauds réunis sur la berge pour assister à notre débarquement, dominaient les musulmans de la côte du Malabar, appelés *Chuliahs*, et qui là, comme dans leur pays natal, se faisaient aisément reconnaître à leur mine où l'on voyait autant de paresse que de curiosité. Ils ne semblaient occupés qu'à examiner attentivement des pieds à la tête les étrangers qui arrivent; occupation qui leur rapporte sans doute quelque profit d'une manière ou d'une autre. Si sots qu'ils parussent ainsi à la première vue, du moins y avait-il dans leur mine curieuse quelque chose de plus naturel aux habitudes de l'homme que dans le visage froid et apathique des indigènes du Bengale. Mais il ne nous fut pas nécessaire d'aller bien loin pour qu'un spectacle plus intéressant et plus animé s'offrît à nos yeux. L'industrie, une industrie active, utile, courageuse et indépendante avait comme trouvé dans cette île un sol fécondant, une heureuse protection. Vous n'y voyiez pas la moindre trace de l'air indolent propre aux Asiatiques. Chaque bras travaillait pour produire quelque objet nécessaire, et la physionomie de chaque passant était affairée à un point inimaginable. Les gens que nous rencon-

trions, outre l'air particulier aux indigènes d'Asie, avaient encore perdu cette faiblesse de constitution qui les distingue; et on reconnaissait à la vigueur, l'élégante symétrie de leurs membres, qu'ils étaient d'une race différente, d'une race plus énergique. Effectivement ces gens avaient reçu le jour en Chine. Les Chinois, à cause de leurs habitudes laborieuses et régulières, sont de tous les peuples du monde celui dont les établissemens coloniaux prospèrent le mieux. Par exemple, ils ont importé dans cette île tous les arts mécaniques, et avec un tel succès, que leurs produits peuvent rivaliser avec ceux d'Europe, tandis qu'on chercherait vainement rien de semblable dans toutes les autres parties de l'Inde. Ce fut donc chose qui nous surprit agréablement, tant nous étions dans les contrées indiennes accoutumés au contraire, que de voir une population nombreuse, robuste, bien portante, travailler avec un degré d'énergie et d'adresse qui donnait à son caractère physique un cachet particulier, et la plaçait sous un point de vue tout-à-fait favorable, pour peu que l'on comparât ses mœurs à celles des nations qui les environnent. La manière dont ils se servaient des outils, non-seulement ne ressemblait en rien à celle vraiment puérile dont les Indiens les manient, mais encore rappelait la merveilleuse dextérité des Européens, tandis que leur extérieur annonçait une tribu florissante et riche. Toutes les principales

boutiques, tous les emplois importans et lucratifs et presque tout le commerce de l'île, étaient entre leurs mains. Sous le patronage du gouvernement britannique, ils acquièrent bientôt de grandes richesses. Ce gouvernement protége toujours leurs biens et leurs personnes, et ne néglige rien pour les attirer sur son territoire; car en retour il profite de leur industrie et des vastes spéculations commerciales auxquelles ils se livrent d'ordinaire.

La ville, cette première fois que nous la visitâmes, nous parut être d'une étendue considérable, très propre, très jolie, très belle même, et peuplée à tel point que la population de l'île qui s'élève, dit-on, à trente mille âmes s'y trouve presque tout entière renfermée. La généralité des maisons est construite dans un style bizarre, mais élégant et léger. Celles des plus riches habitans, de même que celles des plus pauvres, ne sont pour ainsi dire bâties qu'en bois et en feuilles de palmier. Elles sont élevées de quatre à six pieds ou plus du sol sur des piliers, et une échelle conduit aux appartemens. La toiture, bien qu'elle soit entièrement faite de feuilles et de petites branches, est moins sujette à brûler qu'on ne pourrait le croire d'après le genre des matériaux. La flamme, il est vrai, y excite une combustion rapide; mais on assure qu'elle résiste à de simples étincelles. Une fois cependant qu'elle a pris feu, il devient impossible de maîtriser l'incendie.

Les huttes sont alignées sur des rues droites et convenablement larges; les maisons, chacune situées dans un enclos différent, ont assez d'uniformité et sont bien entretenues, bien éclairées. Les quartiers qu'habitent les indigènes du Malabar n'ont rien qui les distingue sous le rapport de l'élégance et de la propreté. Profitant de la douceur du climat, ils ne s'inquiètent que d'être à l'abri des élémens et de la curiosité publique : une laide et malpropre habitation leur procure ce double avantage. Ils ne songent jamais à la décorer, et c'est à peine même s'ils s'embarrassent de la rendre commode. A leur différence, le Chinois vise à ce que sa demeure soit propre, élégante même, après avoir satisfait aux points plus importans de la commodité et de l'utilité. Aussi le voit-on rarement se promener dans les rues par fainéantise. Des besoins plus nombreux, des occupations plus énergiques, un régime de vie plus délicat, exigent de sa part une activité plus continue, et plutôt que de manquer de rien il aime mieux ne jamais prendre de repos. Un Indien ne passe ordinairement pas devant un Européen de quelque rang sans lui tirer une révérence, et en général elle est fort humble. Le Chinois au contraire dédaigne cet acte d'humilité. Est-ce orgueil national et noble fierté d'âme, ou bien l'envie de s'en faire accroire lorsqu'une telle arrogance ne serait pas autorisée dans son pays natal? On ne saurait le dire.

Quoi qu'il en soit, cette dernière coutume est à mon avis beaucoup plus séante. Le but des Chinois, en se bannissant ainsi volontairement de leur patrie, est sans doute d'acquérir une existence plus heureuse, et d'amasser assez d'argent pour s'en retourner vivre chez eux. Ils ne paraissent pas cependant économiser avec une vile parcimonie; bien plutôt ils passent pour être dépensiers, pour employer principalement leur argent à tenir bonne table, bien que suivant nos idées européennes leurs mets les plus délicats puissent nous sembler des plus grossiers. Toute la meilleure viande, tout le meilleur poisson; mais plus particulièrement le porc et les canards, nourriture favorite des graves disciples de Confucius, sont dans cette île consommés par les Chinois. On prétend, néanmoins, qu'ils se contentent quelquefois de morceaux plus simples, et que la race canine, par exemple, a de temps en temps à souffrir de leurs appétits carnivores. Le bon état dans lequel on voit d'ordinaire leurs chiens a sans doute contribué à répandre l'opinion qu'ils les mangeaient, car le manque de nourriture ne peut être allégué comme excuse de cette coutume, si elle a besoin d'être excusée.

En nous rendant à la maison de campagne du gouverneur, nous fûmes émerveillés de l'énorme profusion de végétaux qui, de toutes parts, s'offraient à nos yeux. Comme on doit s'y attendre,

nous vîmes les espèces les plus communes de la famille des palmiers pousser en grand nombre et avec une rare vigueur. Une multitude de convolvules et de plantes parasites bordaient les haies, et grimpaient jusqu'aux dernières branches des arbres. Les basses terres étaient couvertes d'herbacées, et toute l'île ressemblait à un beau et pittoresque jardin. Dans les haies, dans les terres incultes, dans les marécages, et dans les plaines, qui forment une assez large ceinture entre les montagnes et la côte de la mer, le botaniste trouve une riche et très intéressante moisson. Les forêts, les vallées, les ravines et les montagnes du voisinage sont encore plus intéressantes. A chaque pas il découvrira des plantes nouvelles, et cette île, comparativement si petite, lui offrira une variété de végétation bien propre à l'enchanter et à le surprendre. Rien ne peut surpasser le luxe, la force, la diversité des produits végétaux de cette île. Puis, les hautes montagnes, les immenses précipices, les larges vallées y abondent plus que partout ailleurs. Mais se souciant peu de la commodité des hommes, s'inquiétant peu de leurs convenances, la nature y a pour ainsi dire placé ses riches dons hors de la portée de leurs mains qui les eussent perfectionnés. Malgré tout le luxe qu'elle a dépensé si follement, à peine peuvent-ils se procurer une chétive subsistance, à peine le faire servir à leurs besoins ou à

leurs plaisirs; et les gens qui prétendent que ce monde fut créé pour l'homme seul, trouveraient, sans doute, lieu d'en douter parmi de telles scènes. La question *cui bono?* se présenterait sans cesse à leur esprit; ils découvriraient bientôt que les créatures animées qui habitent au milieu de cette abondance se réduisent à un très petit nombre, et qu'elles sont de l'ordre le plus bas, telles que des oiseaux, des lézards, des reptiles, des insectes, et quelques quadrupèdes de proie. Le poète peut s'écrier que de pareils lieux sont le séjour de la paix, du bonheur, de la félicité humaine; mais le philosophe préfèrera les contrées d'un aspect moins flatteur, où il verra les facultés intellectuelles de l'homme plus développées par l'état social.

Nous fûmes bientôt libres d'employer chacun notre temps selon nos goûts particuliers. Les forêts et les montagnes dont nous étions environnés offraient d'interminables jouissances à ceux d'entre nous qui s'occupaient d'histoire naturelle; aussi attirèrent-elles presque exclusivement mon attention. Je pus chaque jour ajouter quelque chose à mes recueils : en effet, telle est la salubrité du climat, qu'il ne semble pas qu'on encoure le moindre péril lorsqu'on reste en plein exposé au soleil le plus ardent, fût-on d'ailleurs las, fatigué, épuisé; or, on doit nécessairement l'être quand on pénètre à quelque distance dans les bois, ou qu'on gravit les

flancs raides et rocailleux des montagnes. Comparée à la botanique, la zoologie nous présentait un champ peu vaste; nous pûmes cependant commencer une collection en ce genre. L'animal le plus singulier que nous rencontrâmes dans l'île fut, sans contredit, le *galeopithecus variegatus*, petite bête du genre de l'hermine, couverte de la plus douce fourrure, et remarquable par une bizarre expansion de sa peau, laquelle se prolonge depuis la tête le long du cou jusqu'aux pates de devant qui sont à paume, depuis là jusqu'à celles de derrière qui le sont également, et de ces pates jusqu'à l'extrémité de la queue. Au moyen de cette membrane, il peut pour une courte distance se soutenir en l'air. Pendant la nuit, il est actif et remuant, mais pendant la journée, lourd, paresseux, dormeur, et n'aime pas qu'on le trouble. Il a deux mamelles sur la poitrine. Celles de sa femelle sont très saillantes. Sa voix est dure, aigre, criarde et désagréable. Il se nourrit de fruits, et pourrait, je crois, s'apprivoiser aisément. Nous attrapâmes aussi un chat sauvage qui est, dit-on, fort commun dans les bois, et qui pour la taille ne diffère du chat domestique que par la tête qu'il a plus allongée. Farouche à l'excès, il prend la fuite devant tout ce qui l'approche. Il a la robe noire, tachée de gris, la poitrine blanchâtre, et la queue très longue. Enfin, on nous apporta une jolie espèce d'écureuil. Sa tête est grosse et ronde, son

corps et sa queue gris-foncé, et son ventre ainsi que le bout de cette queue très bruns. Le nombre des oiseaux que nous vîmes n'est pas considérable. Les principaux sont la chauve-souris, le pélican, l'alcyon, le vautour pêcheur, le corbeau, la mouette et la colombe.

Décrire ou même énumérer simplement les nombreuses productions végétales que renferme l'île de Poulo-Pinang, ne peut entrer dans le plan d'un journal tel que celui-ci; je me bornerai donc à dire que j'en recueillis une énorme quantité. Et cependant, plusieurs circonstances parurent se réunir pour empêcher ma collection d'être aussi étendue, aussi complète que je l'aurais désiré. D'abord le travail mécanique, tant pour rassembler les matériaux que pour les conserver, fut nécessairement très grand; ajoutez à cela qu'il me fut presque personnel, car je ne trouvais pas souvent parmi la classe ouvrière des gens qui voulussent me prêter secours. Ensuite la saison d'alors n'était pas la plus favorable pour s'occuper de botanique. La distance à laquelle pendant l'hiver le soleil se tient du globe, n'est pas insensible même sous les tropiques. Dans ces îles plus particulièrement, cette distance se fait sentir par des vicissitudes inaccoutumées dans l'atmosphère, non-seulement sous le rapport de la température, mais aussi en ce qui concerne l'état des vents et leur capacité pour retenir ou déposer

les vapeurs, par une plus fréquente manifestation de phénomènes électriques, et par de remarquables changemens dans l'aspect des nuages. Les pluies à cette époque sont abondantes. Vers le soir, les nuages s'accumulent par épaisses masses, les vents soufflent d'ordinaire avec une orageuse fureur, et la face du jour s'obscurcit. L'effet de ces diverses circonstances sur le règne végétal se laisse facilement apercevoir; et pourtant il est rare que vers ce temps de l'année le thermomètre descende près de l'équateur au-dessous de 70 degrés de Fahrenheit. Mais cet abaissement même de la colonne mercurielle annonce un froid qui, dans ces climats brûlans, est beaucoup plus sensible au corps humain que ne saurait l'imaginer un habitant d'une région froide. L'effet, sans doute, en est d'autant plus puissant qu'il y a toujours dans l'air une telle humidité que l'air est souvent saturé. L'hiver exerce donc une espèce d'influence sur tous les végétaux; le plus grand nombre des plantes cesse de fleurir; la plupart des arbres laissent tomber la majeure partie de leurs feuilles, et ont un air de nudité qui en d'autres saisons ne leur est pas ordinaire. Cette influence se fait encore sentir davantage sur la végétation à des hauteurs différentes au-dessus de la mer. Rien de plus facile dans les montagnes que de la remarquer sur les arbres. Dans leurs plus hautes régions, on ne rencontre que quelques plantes qui soient fleu-

ries, et celles-là appartiennent presque toutes à la famille des herbacées. Dans les plaines, néanmoins, et dans les vallons qui se trouvent abrités, le fait est moins visible. En outre, pour un grand nombre de plantes qui poussent dans de telles places, l'hiver est l'époque particulière et naturelle de la floraison, et il y en a aussi beaucoup qui portent tout le cours de l'année des fleurs et des fruits.

L'altération des chaînes de montagnes n'est pas assez grande dans l'île du Prince de Galles pour produire une différence bien marquée dans la distribution géographique de ses productions végétales. Le point de terre le plus élevé est celui sur lequel flotte l'étendard de la Grande-Bretagne; et, par mesurement barométrique, il donne une hauteur de deux mille deux cent vingt-trois pieds au-dessus de la maison du gouverneur, qui est elle-même à vingt-cinq au-dessus de la mer, de sorte que la plus grande élévation se trouve être de deux mille deux cent quarante-huit pieds. Dans cet espace cependant le botaniste expérimenté remarquera une notable différence dans la manière dont les végétaux sont distribués. Il reconnaîtra, par exemple, dans les basses terres qui s'étendent du rivage de la mer à la base des montagnes, et à quelque distance sur leurs flancs, la région favorite des palmiers.

L'observateur le plus superficiel peut s'être aperçu

que parmi les plantes des tropiques il y en a beaucoup qui ne sont guère moins influencées dans leur distribution géographique par la longitude que par la latitude du pays où elles poussent; et si nous divisons le globe en hémisphères, nous trouverons que les plantes d'un hémisphère oriental ne diffèrent donc pas, pour ainsi dire, moins de celles d'un hémisphère occidental que celles de l'hémisphère du nord ne diffèrent de celui du sud. Nous pouvons ainsi observer une perpétuelle tendance de la nature à confiner les végétaux dans un lieu particulier, à les isoler, et à en multiplier le nombre; et quoique, à la ressemblance de l'homme, quelques-uns puissent exister dans beaucoup de climats divers, ceux-là néanmoins doivent être considérés comme des exceptions à la grande règle générale. Sous les tropiques cette classification limitée des plantes est plus notoire que sous les autres zones; elle est surtout remarquable pour les palmiers, pour les scitaminées et pour les épices, pour les aromates les plus précieux. La chaleur seule n'est pas suffisante pour les produire, sans quoi nous les rencontrerions plus communément à travers toute la zone torride, tandis que de fait ils sont les uns et les autres confinés respectivement à de très étroites limites. Sous les tropiques, depuis l'équateur jusqu'au vingtième degré environ de latitude septentrionale, et au niveau de l'Océan, ou

seulement un peu plus élevée, nous distinguons une ceinture dans laquelle sont contenus presque tous les palmiers que nous connaissons. Ils constituent dans cet espace la principale des productions végétales. Quant à la manière dont ils sont distribués, nous voyons différens points auxquels chaque espèce est particulièrement limitée, sans qu'il y ait pourtant d'altération apparente dans la température.

Nous pouvons observer au sujet du cacaotier, qu'il pousse avec la plus grande vigueur et en perfection dans les îles Maldives et Laccadives[1], sur les côtes méridionales et occidentales de Ceylan, sur celles de Malabar et de Coromandel, et à l'ouest aussi loin que Bombay. A Poulo-Pinang ce palmier est évidemment moins productif; aussi ne l'y cultive-t-on que sur une échelle moins étendue, mais il est remplacé par plusieurs autres espèces. La particularité du sol ne paraît pas cependant être la seule cause qui fait que certains arbres de cette famille se trouvent à tel ou tel endroit, et que certains autres en soient exclus. Le sol de l'île du Prince de Galles, de même que celui de la côte opposée, convient sans doute à la production de toute la tribu, car il est de différens genres et possède différentes qualités : par exemple, il sera ici sablonneux, dur et pauvre; là compacte, argileux et cou-

[1] Laquedives.

leur de fer; plus loin, spongieux et mou, formant de vastes marais; ailleurs, épais, noir, riche, et contenant une énorme quantité de matière végétale.

Je l'ai déjà dit, dans Poulo-Pinang les chaînes des montagnes ne sont que d'une moyenne hauteur; par conséquent, il ne faut pas s'attendre à ce que ces montagnes y occasionent de très grandes et très frappantes différences dans la distribution des végétaux. Les arbres y prospèrent avec toute la vigueur possible de végétation jusqu'à deux ou trois mille pieds du sommet des pics les plus hauts, et parmi des forêts on en voit beaucoup qui atteignent une élévation peu commune. A mille pieds environ au-dessus de la mer, on trouve une innombrable quantité d'herbacées, petites, mais élégantes, qui ne se rencontrent point en lieux plus bas et à même hauteur; on remarque aussi plusieurs espèces de fougères. Là cessent de pousser les herbes gigantesques de la plaine; mais les plantes parasites, celles qui grimpent, celles qui rampent, deviennent beaucoup plus nombreuses. A quelques cents pieds du faîte des montagnes, on voit une fougère qui ressemble absolument à un arbuste et à une espèce d'if. Sur la cime des deux pics les plus élevés, sa végétation, en ce qui concerne les arbres, est évidemment rabougrie; ce ne sont plus que des buissons, et pourtant toutes les productions des

plaines y viennent merveilleusement avec le secours de la culture. Du haut de ces monts la vue doit assurément être fort belle; mais je n'en puis guère parler, car l'état de l'atmosphère, à l'époque de notre visite, ne nous permit malheureusement pas de l'admirer.

Les produits agricoles de cette île ne sont pas considérables; et quoiqu'on se donne à présent beaùcoup de mal pour défricher les montagnes et y introduire la culture du café, des épices, etc., le succès de l'expérience est encore enveloppé dans le nuage ténébreux de l'avenir. Le travail et la dépense que coûte le défrichement de ces raides montagnes revêtues de bois si épais et si vigoureux doivent être énormes; et là, où la végétation des arbres se développe avec tant de force, il sera toujours très difficile d'empêcher la terre de promptement redevenir couverte de forêts. Il est à craindre aussi que les flancs inclinés des montagnes granitiques, modifiés qu'ils seront par le soin que l'homme leur accordera, ne restent pas long-temps favorables au cru des plantes qui ne peuvent pousser que dans un sol particulier. Il est bien connu en effet que les plus précieuses productions du règne végétal demandent le sol le plus riche, et, de la part du cultivateur, la sollicitude la plus vive, la plus continue. C'est qu'elles sont pour ainsi dire devenues l'œuvre de sa propre main, et que s'il cesse

de les soigner, elles ne peuvent pour la plupart continuer à exister dans leur état de perfection. Abandonnées à elles-mêmes, elles reprennent bientôt l'air maigre et chétif qu'elles avaient dans l'origine, au point qu'on ne saurait leur reconnaître d'identité avec leurs pareilles que l'agriculture a su améliorer. Certaines plantes, même entre autres les céréales, dégénèrent tellement que nous tâcherions en vain de remonter jusqu'à leur origine. De là résulte que, par dédain ou par oubli de cette vérité incontestable, nous sommes toujours enclins à regarder comme excellent le sol qui alimente la merveilleuse quantité de végétation que nous offrent toutes ces îles.

Énumérer les plantes, soit utiles, soit curieuses, que Poulo-Pinang produit volontairement ou à force de travail, serait une tâche trop longue. Le poivre est l'article principal. On le cultive principalement dans les parties méridionales de l'île, sur les pentes des montagnes basses, et sur l'étroit plateau qui s'étend de leur base au rivage de la mer. La culture en est presque entièrement aux mains des Chinois qui la dirigent avec un degré d'art et d'intelligence inconnu dans toutes les autres parties de l'Orient. Les poivriers sont soutenus par d'autres arbustes plus forts qu'on plante exprès en même temps. Vient ensuite, dans l'ordre de l'importance des produits agricoles, la muscade. La culture en est, au total,

couronnée d'une grande réussite. Les arbres qui la produisent sont énormes, vigoureux, et rapportent beaucoup de fruits; cependant il a fallu plus de vingt années pour qu'ils donnassent des arrhes de succès, et il est prouvé qu'aucune exportation de cette marchandise n'a encore eu lieu. Le nombre des arbres, à l'époque de notre visite, était évalué à cent cinquante mille, dont il n'y avait qu'un tiers en état de porter des fruits, car les premiers ne se recueillent jamais qu'au bout de sept ans. Dès lors le produit de chaque arbre moyen s'élève annuellement à un millier de noix; et, pendant notre résidence dans l'île, ce nombre se vendait sur la place du marché au prix de 5 dollars espagnols. Le girofle se cultive aussi avec avantage. Quelques girofliers que j'ai vus au bas des montagnes et sur la lisière de la forêt où ils étaient plantés à l'ombre d'autres arbres, me parurent pleins de vigueur. On estime que chaque cafier peut rapporter par an quatre livres de fèves. La saison était trop avancée pour que nous mangeassions des mangous dans toute leur bonté; tels quels cependant, ceux que nous pûmes encore nous procurer étaient assez bons pour que ce fruit nous semblât mériter les éloges qui lui ont été si souvent donnés par les voyageurs. Parmi les autres végétaux que les naturels emploient le plus communément dans leur économie domestique, on remarque plusieurs plantes,

dont une espèce d'ortie dont la tige ou les feuilles leur servent à confectionner des cordages et à couvrir leurs chaumières; des roseaux de divers genres qui reçoivent dans l'île une multitude de destinations utiles, et s'exportent en Chine; trois sortes d'ananas, des pins qui prospèrent à merveille et qui donnent de si grosses pommes, qu'on nous en montra qui pesaient de cinq à six livres, et qui cependant se vendaient presque pour rien sur les marchés; enfin le plantain, qui pareillement est abondant et peu cher.

Le 25 nous allâmes visiter Qualla-Muda. C'est, comme on sait, un port situé presque en face de Poulo-Pinang, sur la côte opposée de Queda. Sur ce point le continent, à la distance de sept ou huit milles de la mer, est bas, plat et marécageux, presque entièrement couvert de broussailles impénétrables qui offrent des repaires sûrs à des tigres, des léopards, des rhinocéros, et quelquefois des éléphans, car les vastes marécages de la contrée ne leur sont pas très favorables. Le sol consiste en une argile compacte et bleuâtre; le long du rivage, il est çà et là disposé en couches purement alumineuses, et de couleur rouge; dans d'autres parties, c'est un terreau noir, mou, spongieux, et qui paraît avoir beaucoup d'analogie avec la mousse à tourbe. Aux endroits où ce sol existe, la surface est toujours marécageuse, la mousse est liée par de dures fibres

végétales; l'eau environnante prend une couleur noire, le goût en est amer et particulier, l'odeur forte et nauséabonde. L'aspect de ces lieux est tout-à-fait singulier, et je n'en ai pas vu dans l'Inde qui ressemblassent davantage à des tourbières. Sans doute la tourbe est en train de s'y former. Pendant notre excursion nous rencontrâmes plusieurs beaux champs de riz. La terre était si molle que nous enfoncions à chaque pas jusqu'aux genoux. Nous n'étions pas encore très éloignés du bord de la mer, lorsque nous trouvâmes un taureau qui venait d'être tué par un tigre d'une taille énorme, selon toutes les probabilités; car l'empreinte de sa pate était deux fois large comme une main d'homme. Le taureau, superbe animal, grand et gras, était mort à la suite d'une blessure au cou par laquelle les vertèbres semblaient avoir été disloquées ou rompues, tandis que les veines superficielles avaient été dessinées par les griffes du vainqueur. Une petite partie seulement du croupion avait été mangée. La nuit suivante, le tigre revint et entraîna la carcasse à cent verges environ de distance.

Sur cette côte, les plantes diffèrent entièrement de celles de Poulo-Pinang; elles offrent aussi beaucoup moins de varietés : mais nous y remarquâmes un grand nombre de faisans et une multitude de volailles d'espèces différentes dont la plus grande partie s'exporte dans l'île du Prince de Galles. Le

léopard noir, et une sorte de chèvre sauvage, sans *doute* de la famille des antilopes, se trouvent aussi dans la contrée. Les ressources des montagnes et des parties intérieures sont presque entièrement inconnues, quoique peut-être il n'existe pas au monde de meilleur champ pour le naturaliste que celui que cette péninsule présente dans toute cette étendue.

VOYAGE DE POULO-PINANG A L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE MENAM. — Départ de l'île du Prince de Galles. Aspect lumineux de la mer. *Ile* Poulo-Dinding. Malacca; air de solitude; esclaves. Ile de Petit-Carimon; archipel malais; phénomènes de végétation. Singapore; sa situation sans pareille comme marché entre les mers indiennes et chinoises; sérénité de l'atmosphère, et absence de tout danger sur les mers; salubrité du climat qui contraste avec celui de l'Inde supérieure, si fatal aux Européens, ses effets sur la nature tant végétale qu'animale; plantes rampantes; race malaie; mangroves, leur utilité; caractère des Chinois; leurs vaisseaux; Malais de la mer ou Orang-Lauts; *description* du nouvel établissement de Singapore; conduite des Chinois, et courageuse résistance du capitaine Richardson. *Iles* Natunas. Poulo-Ubi; graines découvertes dans le plantain sauvage; observations botaniques. Groupes d'îles. Ku-Kok. Arrivée à Paknam sur la rivière Menam.

Le 1^er^ janvier 1822, nous visitâmes le mont Palmer sur la côte méridionale de Poulo-Pinang. La vue, dans la gorge par laquelle on y arrive, est belle, la plus belle de l'île, et chemin faisant, on rencontre une innombrable variété de plantes. Une route, praticable pour les chevaux, a été construite à travers la gorge, et un large bassin établi sur cette

même côte afin que les navires puissent faire de l'eau sans avoir besoin d'entrer dans le havre.

Le 4 nous retournâmes à bord du *John Adam*, emportant avec nous deux caisses de jeunes muscadiers que nous comptions offrir en cadeau au roi de Siam.

Le 5, remettant à la voile, nous naviguâmes par le passage au sud de l'île; mais pendant plusieurs des jours qui suivirent, nous fûmes presque arrêtés par un calme plat en vue de la terre. La grande chaîne de montagnes du continent nous apparaissait encore haute, et beaucoup de pics avaient une élevation considérable.

Rien n'est plus singulier dans ces mers que leur aspect brillant la nuit; l'Océan a véritablement l'air d'un immense lac de feu liquide, de soufre fondu ou de phosphore. Dans un grand nombre de baies, comme celle, par exemple, qui forme le havre de l'île du Prince de Galles, les corps qui jettent cette bizarre lumière existent en si vaste quantité qu'une chaloupe, à distance même de trois ou quatre milles, peut être facilement aperçue, grâce à la lueur étincelante et absolument semblable à celle d'une torche, qui s'échappe des flots agités par la proue et par les rames. Nous avons durant le jour vu la mer de couleur verdâtre et d'aspect gluant, de sorte qu'on aurait dit sa surface couverte de ces végétaux qui couvrent ordinairement les marais. Nous avons

puisé tout un grand vase de cette eau ainsi colorée de vert, et, la conservant jusqu'au soir, nous avons reconnu que sa couleur verte du jour et son aspect phosphorescent de la nuit étaient occasionés par la même substance.

Les causes de cette apparence lumineuse qu'offre souvent la mer varient sans doute en différentes parties de l'Océan. Nous savons que les poissons de mer, lorsqu'ils sont morts, lancent hors de l'eau une pareille lumière, et des expériences ont montré que si, quand ils ont cessé de vivre, on les replonge dans leur élément, ils ne tardent pas à la lancer encore : c'est leur frai, dit-on, qui la produit, et la putréfaction est regardée comme une cause fort ordinaire de ce phénomène. Dans le cas dont il est ici question, il semblait indubitablement provenir d'innombrables petits corps grenus et gélatineux, de la grosseur environ d'une tête d'épingle. Lorsqu'on les prenait sur la main ils remuaient avec une extrême agilité l'espace d'une ou deux secondes, puis cessaient d'être lumineux et demeuraient immobiles.

Le 9, dans la soirée, nous débarquâmes sur l'île de Poulo-Dinding. C'est une belle île de granit, comme celles que nous avons jusqu'à présent vues, que des bois épais et presque impénétrables couvrent depuis les bords de la mer jusque sur sa partie la plus haute. Elle peut avoir deux ou trois

cents pieds d'élévation. Ses végétaux sont vigoureux et variés. Son sol, compacte, noir, et en apparence très fertile, est maintenu en place par la densité des forêts, et mélangé d'une proportion extraordinairement grande de terreau végétal. Deux genres de palmiers poussent avec vigueur dans les ravins, et dans les endroits humides une sorte de lis rouge à feuilles longues de trois pieds occupe des espaces considérables. Les montagnes sont trop rapides pour présenter une perspective de culture qui serait favorable même à des plantes telles que le cafier. Les arbres ont beaucoup moins de hauteur que ceux de l'île du Prince de Galles. Ce n'est pas cependant faute d'irrigation. Nous vîmes en effet plusieurs petits ruisseaux; mais, de même que sur la côte de Quéda, leur onde empruntait une couleur saumâtre au sol particulier à travers lequel elle coulait. Elle ressemble à l'eau dont se remplissent les fosses d'où on a retiré de la tourbe; le goût en est amer et désagréable.

Au nord d'une vieille forteresse ruinée, jadis occupée par les Hollandais et à un demi-mille environ de distance, nous trouvâmes un épidendrum d'une taille gigantesque, le plus élégant peut-être de la nombreuse tribu à laquelle il appartient. Dans tout le monde végétal, rien ne saurait surpasser en beauté l'aspect de cette magnifique plante qui se tenait droite contre le tronc d'un vieux arbre, entourée

de ses feuilles pendantes qui ressemblaient plutôt au feuillage d'un palmier qu'à celui d'une herbacée. Seule, la pointe fleurie dépassait une longueur de six pieds, soutenait environ cent fleurs, et était alors en pleine floraison. Les fleurs exhalaient une délicieuse, mais douce odeur; elles avaient à peu près deux pouces et demi de large, et plus de quatre de long, y compris la queue.

Ce fut seulement sur la côte de la mer que nous eûmes occasion d'examiner les matériaux qui constituent la masse de cette île, car toutes les autres parties sont recouvertes de sol. Nous n'y vîmes que du granit. Le granit, cependant, est de différente structure que celui de Poulo-Pinang et que les autres variétés qui s'étaient déjà présentées à nos yeux. Sur beaucoup de points, c'est presque du pur feldspath superbement cristallisé et excessivement dur. En d'autres endroits, nous observâmes d'étroites veines de gneiss qui traversaient le corps du granit, et ailleurs il en était mélangé de nombreuses petites parties qui lui donnaient l'air de porphyre.

Dans ce voisinage, la grande chaîne de montagnes du continent diminue peu à peu de hauteur, et souvent il se trouve y avoir une énorme distance entre ses sommets, qui deviennent alors plus arrondis en même temps que moins élevés, tandis que sa direction tourne davantage vers le sud-est, et qu'elle laisse ainsi un immense plateau entre sa

base et la mer. Ce plateau, cependant, est encore un peu plus élevé que la mer elle-même; et sur plusieurs points, et particulièrement sur sa frontière océanique, comme à Parcelar et à Rachado, on y rencontre des éminences solitaires, isolées, de forme conique, à cime ronde, mais de hauteur peu considérable. La contrée est d'ailleurs couverte de bois jusqu'au bord de l'eau.

Le 14 nous jetâmes l'ancre dans le port de Malacca, qui est, comme chacun sait, une ville forte, capitale d'un royaume de même nom, et où les Hollandais ont un comptoir.

Lorsque nous examinâmes les petites montagnes des environs, nous reconnûmes qu'elles consistaient, ainsi que le fond du sol généralement, en une argile compacte et ferrugineuse dont les naturels se servent d'ordinaire pour bâtir. Dans sa localité géologique, cette argile est molle, et se coupe aisément en pains oblongs, comme de grosses briques, qui deviennent très dures lorsqu'on les expose à l'air. Le vieux fort, maintenant ruiné, l'église portugaise, et les autres édifices de la ville, sont bâtis en cette matière. Elle est fort pesante et paraît contenir une grande quantité de fer. Cette substance est commune dans l'île de Ceylan où elle se trouve presque à la base des montagnes dans le voisinage de rocs granitiques, et sur la côte de Malabar, on l'y emploie à bâtir et à faire des routes, et on l'y

connaît sous le nom de *kabouc*. Nous n'aperçûmes près de Malacca aucune autre trace de minéral.

Autour de cette ville, la contrée est généralement basse; car, sous ce rapport, les petites montagnes à minerai de fer dont j'ai parlé ne sont point assez hautes pour faire exception à l'aspect général. Quand on a pénétré d'un mille dans l'intérieur des terres, elle devient marécageuse, et est toute couverte de bois. Le sol est une argile profonde et serrée qui paraît très favorable à la culture du riz. L'eau non plus ne semble pas manquer; pourtant, malgré ces avantages, la place n'en cultive que pour sa propre consommation. Les Hollandais, qui ne tarissent pas d'éloges sur la fertilité du pays, attribuent cette circonstance au caractère naturellement indolent des Malais, qui presque tous sont cultivateurs du sol sur les côtes de cette péninsule. La cause vient *plutôt* sans doute du manque d'encouragement toujours dû, toujours nécessaire à l'agriculture; du mauvais aménagement des terres, du taux élevé auquel les propriétaires les afferment, et en partie, peut-être, de l'existence de l'esclavage parmi les Hollandais. Car, partout où subsiste encore la servitude, c'en est assez pour empêcher l'industrie humaine de rien produire qui soit parfait, lors même que toutes les autres circonstances concourent à favoriser son développement. Il y a des produits végétaux de moindre valeur, mais qui, pour être ob-

tenus, demandent peu de travail ou de soin, comme les fruits, dont la place abonde. Le mangou, par exemple, y vient dans la perfection; c'est un délicieux aliment dont les Orientaux s'enorgueillissent à juste titre. Le plantain, le durien, le champada, le jack, et d'autres fruits forment la principale nourriture tant des naturels que des Hollandais, qu'on peut regarder comme aussi accoutumés au climat que les habitans indigènes, et qui ont pris non-seulement leurs goûts, mais encore jusqu'à un certain point leurs manières. Mais, si succulents et si abondans qu'ils soient, les fruits, lorsqu'ils constituent la nourriture d'un peuple, ne doivent lui fournir tout au plus qu'une misérable subsistance, inférieure même à celle qu'il tirerait des plus mauvaises céréales. Si les habitans trouvent moyen de vivre et de bien vivre, ils en sont encore plus redevables à la quantité d'excellens poissons dont leurs côtes sont approvisionnées, qu'au produit de leurs arbres à fruits.

Lorsque nous entrâmes dans cette ville, nous fûmes singulièrement frappés du contraste qu'elle présentait, sous le rapport de l'importance commerciale, avec le bel et intéressant établissement que les Anglais ont fondé sur l'île du Prince de Galles. D'une part, cinq ou six navires au plus sont parsemés au travers d'une immense baie; de l'autre, des centaines de bâtimens de tout genre, de toute

forme, de toute nation, indice certain de prospérité maritime, sont, pour ainsi dire, entassés ensemble.

A Malacca un tiers au moins des maisons était fermé et semblait être abandonné. Çà et là un habitant solitaire se promenant sur son balcon, ou nonchalamment appuyé contre sa porte et fumant, ne servait qu'à rendre la scène plus morne, plus triste, plus mélancolique. Les Chinois eux-mêmes, dont au reste le nombre diminue chaque jour, paraissaient avoir oublié leurs habitudes laborieuses, et offraient le discordant spectacle d'une fainéantise contraire à leurs goûts. Dans l'île de Poulo-Pinang, au contraire, tout était activité, tumulte, zèle. La population des deux places ne peut supporter de comparaison. Néanmoins, Malacca possède divers avantages sur l'établissement britannique. Son étendue territoriale n'est pas limitée par la mer. Le climat est doux, égal, salubre et agréable. De nombreuses tribus de Malais entourent la colonie hollandaise dans toutes les directions ; et on peut supposer qu'en les traitant d'une manière convenable, il y aurait moyen de les amener peu à peu à entreprendre des spéculations commerciales, et à augmenter leurs produits agricoles, au mutuel avantage des deux parties. Les Hollandais, cependant, on a lieu de le craindre, n'ont pas su imprimer aux autorités indigènes l'amour de leur système de gouvernement. Un degré

de soupçon et de méfiance n'est que trop manifeste dans toutes les relations qu'ils ont ensemble.

Nous ne reconnûmes guère parmi ces colons le genre de vie et les mœurs hollandaises. A Malacca, en effet, comme au Cap, presque toutes les familles bourgeoises reçoivent chez elles des pensionnaires. Nous y demeurâmes donc pendant notre courte résidence dans une maison qui tenait à la fois d'une auberge et d'un hôtel particulier; mais nous ne vîmes presque rien de cette merveilleuse propreté qu'on dit être coutumière des Hollandais. La salle où l'on dîne, celle où l'on se tient, sont passablement propres, passablement rangées; mais les chambres où l'on couche sont laides, petites, sales et mal aérées. Les habitans paraissent en général fort pauvres. Leur genre de vie est humble de toutes les manières; leurs alimens, sauf le poisson qui est excellent, sont tous grossiers ou communs. Les denrées quelconques se paient des prix exorbitans. Une volaille vaut un écu, et le reste en proportion.

Chaque famille possède un grand nombre d'esclaves, qui la plupart sont employés à des travaux domestiques. Celle qui nous accueillit dans son sein en avait plus de trente d'âge et de sexe différens. Leur condition ne nous parut pas en somme être fort dure. On pourrait toutefois s'imaginer le contraire, à voir les guenilles qui presque toujours leur

servent de vêtemens, et d'autres indications semblables de leur état vil et abject. Quelques esclaves, cependant, qui remplissent les fonctions de serviteurs, sont décemment et même richement habillés. Leurs propriétaires, en pareil cas, mettent de l'orgueil à les vêtir même d'une manière coûteuse, avec des galons d'or, des étoffes de soie, etc. Il leur arrive souvent de dépenser ainsi une portion considérable de leurs revenus, et les esclaves eux-mêmes consacrent, dit-on, une partie de leurs petits gains, s'ils se trouvent pouvoir en faire, à l'achat de ces ornemens.

Pendant notre courte résidence à cette place nous enrichîmes notre collection d'histoire naturelle d'un nombre considérable d'oiseaux. Ce furent principalement des habitans malais qui nous les vendirent.

Poursuivant notre route, nous abordâmes sur le Petit-Carimon, et nous acquîmes encore sur cette île la preuve que la structure de la contrée avait subi un notable changement. Les îles deviennent dans ce voisinage extrêmement nombreuses, et forment peut-être l'archipel le plus beau, comme le plus étendu du monde. De ces innombrables îles, plusieurs, et par exemple celle que j'ai tout à l'heure nommée, sont d'une nature montagneuse, mais diffèrent de celles des contrées primitives en ce qu'elles sont plutôt de moyenne hauteur, arrondies

vers leurs cimes, et pour la plupart inclinées en pente douce vers leur base.

Ces nombreuses îles varient autant de forme que d'étendue et d'élévation. Quelques-unes sont de simples masses de roc nu qui n'apparaissent qu'à peine au-dessus de l'eau; d'autres, qui s'étendent de plusieurs milles en large et en long, forment souvent des baies sûres et des échancrures profondes. Celles-ci sont plates sur toute leur surface; celles-là au contraire ne présentent que des masses montagneuses; mais de toutes on peut dire que, dans tous les endroits où il y existe du sol, si peu abondant, si pauvre qu'il soit, et quelquefois même là où l'on n'en aperçoit pas la moindre trace, elles ne se montrent pas, comme on pourrait croire, couverte d'une végétation chétive, mesquine et rabougrie, mais qu'elles sont entièrement plantées de forêts magnifiques, forêts où les arbres ne paraissent guère moins anciens que le sol raboteux sur lequel ils s'élèvent. Le spectacle qu'offrent en général ces îles est sous de tels rapports également beau, intéressant et curieux. La singulière forme que prennent la plupart des arbres n'est pas le trait le moins remarquable des divers phénomènes que déploie la création végétale. Je veux, dans ce cas, plus particulièrement parler de la bizarre et très évidente disposition que les racines et la partie inférieure du tronc des plus gros arbres ont à for-

mer en dehors des espèces d'énormes arcs-boutans. Ces étais pittoresques sont le plus souvent au nombre de trois ou quatre. Il est manifeste qu'ils servent à supporter la masse pesante du tronc, des branches et des feuilles, et qu'ils compensent de la sorte le manque de profondeur du sol dans lequel les racines ne peuvent pénétrer qu'à quelques pouces; car avant même qu'elles soient arrêtées par la surface du roc, elles sont ainsi forcées de s'étendre horizontalement. Un arbre de ce genre, quand quelque ouragan le déracine, offre un surprenant spectacle, et c'est alors que l'économie de la vie végétale est surtout digne d'attention, d'autant plus que cette économie a tenté, comme on peut le voir, mille efforts pour vaincre les difficultés qui s'opposaient à son développement. Chaque crevasse, chaque fente de la base rocailleuse a été envahie par la racine, tandis qu'elle a jeté sur la terre un mince mais solide filet qui se prolonge souvent à une distance égale à la noble hauteur de l'arbre lui-même. Les minces et nombreuses tiges qui environnent l'arbre, ou, comme on peut les appeler à juste titre ses murs de soutien, tiennent plus de la nature de la racine que de celle du tronc, quoiqu'elles soient entièrement hors de terre. Elles sont généralement revêtues d'une peau douce, lisse, peu épaisse, verte en dessus, dans laquelle abondent les jus végétaux de l'arbre, et ont une extrême dureté. Elles

breuses îles qui forment la partie orientale de l'archipel. Par sa position elle est destinée à devenir le centre du commerce qui se fait dans les mers chinoises et dans les contrées voisines, telles que les royaumes de Cochinchine, de Siam, etc., aussi bien que de celui de la péninsule malaie et des provinces occidentales de l'Inde. On y trouve en toute saison de l'année un mouillage sûr et commode, tandis que par sa situation insulaire, et comme entourée de toutes parts par d'innombrables îles, elle est également exempte des tiphons destructeurs, si communs dans l'Océan chinois, et des tempêtes presque aussi furieuses qui se rencontrent sur les îles indiennes. Pendant tout le cours de l'année, sans qu'il faille en excepter ni un mois ni une semaine, l'atmosphère y est sereine et paisible à un degré peut-être inconnu dans aucune autre partie de notre globe. La tranquille surface des flots est à peine ridée par le vent. Il semble pour ainsi dire qu'on côtoie les bords d'un lac. Les ouragans ne s'y font en quelque sorte sentir que par contre-coup. Les commotions que la tempête excite dans les mers de la Chine se propagent à cette distance, où on les voit donner aux courans une direction particulière, un accroissement de vitesse, et même occasioner de fortes houles. Un pareil phénomène, mais moins remarquable, se manifeste souvent dans la baie de Bengale. Subordonnées aux impulsions

contraires qui leur viennent de ces mers si vastes, les marées parmi les îles ne peuvent conserver aucune régularité. Il arrive parfois qu'elles marchent plusieurs jours de suite dans une direction, et le résultat en est que dans les baies et le long des côtes, elles élèvent l'eau à une hauteur considérable. Dans les nombreux et étroits canaux qui divisent les plus petites îles, ces marées courent avec une rapidité très grande, comparable à celle de l'eau qui se précipite à travers une écluse. L'influence régulière et périodique des moussons est presque, pour ne pas dire tout-à-fait, nulle dans ces îles; les vents y participent plutôt à la nature de ce qu'on appelle *brises de mer* et *brises de terre*. De là provient cette uniformité de température qui règne dans l'atmosphère depuis le commencement jusqu'à la fin de l'année. De là provient aussi la chute plus fréquente d'averses, et l'absence d'une saison pluvieuse qui soit particulière, continue et périodique. Peu de jours s'écoulent sans qu'il pleuve; ces pluies, loin d'être incommodes en rien, ont au contraire le double avantage de réduire la température et de vivifier sans cesse la végétation. Sans cette influence continuelle de l'humidité, ces régions offriraient certainement un beaucoup moins délicieux aspect, et le climat en serait beaucoup moins favorable à la santé des habitans. C'est ainsi que, dans les contrées de l'équateur, la chaleur est heureuse-

ment mise en harmonie avec la constitution de l'homme.

Elle se trouve être infiniment moins pernicieuse à son système qu'elle ne l'est à quelque distance sous les tropiques, surtout dans les climats secs et arides. Par exemple, les vents secs et chauds de l'Inde supérieure, à plus de 10 degrés d'étendue au-delà du tropique, exercent sur les êtres organisés, et plus particulièrement sur le corps humain, une influence puissante et destructive. Ses effets sont trop bien connus pour avoir besoin d'être décrits. La vie inanimée n'est pas simplement suspendue; elle est menacée d'une destruction complète, et conserve à peine un faible rayon d'existence future. Les êtres animés se réfugient sous les plus épais ombrages, et là même n'existent que pantelans. L'indigène lui-même, malgré son tempérament relâché et sa constitution qu'acclimate la nature, n'est point à l'abri de l'influence fatale. Avec quelle violence ne doit-elle donc pas sévir contre des tempéramens si susceptibles d'excitation que ceux des habitans du nord de l'Europe? La mortalité qui règne parmi les troupes européennes n'en donne qu'une preuve trop manifeste. Le physiologiste qui n'a point été témoin de l'effet d'une haute température sur le système de l'homme, ne pourra aisément croire qu'elle soit capable d'éteindre la vie, souvent au bout d'une heure après que l'inflam-

mation s'est déclarée. Elle n'agit pas d'une manière moins rapide qu'effrayante pour le spectateur; car, en pareil cas, l'esprit du malade participe tellement à l'excitation du corps qu'il en résulte un délire complet. Sous les tropiques, ces effets si violens sont plus rares.

Les côtes sablonneuses de l'Océan, qui offrent une surface tout-à-fait favorable au développement de la chaleur par réfraction, se trouveront souvent être pendant le jour d'une haute et intolérable température. Pendant la nuit, néanmoins, la température devient même agréable. Sa modération est d'ailleurs prouvée par sa bienveillante action sur la nature végétale, qui prend en ces lieux un degré de développement inconnu peut-être dans aucune autre partie du globe. Nous y voyons les arbres envahir aussi le domaine de la mer, car leurs racines et leurs branches sont couvertes de coquilles marines, telles que des huîtres, etc. Les rocs nus, les troncs des arbres les plus lisses, les plus chétives portions de sol, y sont revêtus d'une variété infinie de plantes. Sous le rapport de la convenance des végétaux, nous connaissons mille endroits au monde qui, pour les produire, seraient aussi favorables et même le seraient davantage; il n'y a que la circonstance d'une modification particulière de la température qui paraîtrait manquer. Nous sommes souvent très embarrassés pour découvrir de quelle manière ces

végétaux parviennent à se nourrir au milieu de tant d'obstacles, qui en apparence les empêchent de subsister. Eh bien! il semble que leur suc, leur moiture soient pour la plupart d'entre eux l'unique source d'alimentation; ce sont leurs organes qui séparent les élémens de l'eau et les assimilent. La quantité de suc simple, ou mieux, d'eau pure à ce qu'il paraît, que certaines plantes tirent de la terre, est extraordinairement grande. On en a un merveilleux exemple dans l'organisation de quelques plantes grimpantes, chez lesquelles la moiture est souvent menée à une distance de quarante, de cinquante, et même de cent verges, avant qu'elle atteigne les feuilles, ou le fruit, ou peut-être les organes assimilateurs du végétal. J'ai vu une plante de cette espèce, qui avait été accidentellement coupée, verser sans discontinuer une telle quantité d'eau pure, limpide et sans goût, qu'un verre à boire en fut rempli au bout d'une demi-heure. La tige et l'écorce de cette plante étaient tout-à-fait vertes; il n'y avait nul vestige de feuilles, et il paraissait que l'eau se rendait dans son état naturel jusqu'aux extrémités des branches pour y être assimilée. D'autres plantes sont ainsi organisées que la moiture même, du moins en visible quantité, ne semble pas leur être indispensable. Celles-là se voient sur des rocs nus où l'œil ne saurait leur découvrir aucune source de nourriture. Sans doute

elles se nourrissent d'air, ou peut-être décomposent l'air atmosphérique et en assimilent les élémens.

Cet effet d'une température uniforme, quoique haute, n'est pas confiné aux diverses formes de la vie végétale; les ordres inférieurs de l'existence animale n'attestent pas moins fortement sa puissance: la terre, l'air, l'Océan, tout engendre la vie. Des myriades d'insectes se succèdent les unes aux autres dans leurs travaux qui commencent ou finissent à chaque période nouvelle de la nuit et du jour. Celles-ci s'occupent à faire disparaître en la dévorant la matière animale qui est morte; celles-là pâturent sur les animaux vivans; tandis qu'à la grande majorité le monde végétal fournit une inépuisable source de nourriture. Dans le vaste Océan, nous voyons l'économie de la nature dirigée vers un but semblable, pour peu que nous réfléchissions aux habitudes des innombrables coraux, des innombrables madrépores, et des innombrables mollusques. Là aussi, comme en d'autres départemens de la nature, nous retrouvons le rapport ou plutôt la dépendance qui existe entre des animaux d'une organisation plus parfaite et ceux qui sont en général de la structure la plus simple: les opérations de ces derniers tendent à extraire de matières inorganiques des substances capables de nourrir les nombreuses tribus de la première classe. C'est sous ce point de vue qu'un banc de corail présente peut-

être un des plus intéressans spectacles du monde. A peine savons-nous ce qu'il faut admirer le plus, l'extrême beauté et l'infinie variété de leurs formes, la singularité et la simplicité de leur structure, ou la grandeur d'un résultat produit par des moyens en apparence si chétifs. L'analogie entre eux et les plantes est surtout remarquable, et nous ne pouvons omettre la circonstance qu'ils sont destinés à accomplir des opérations analogues.

Notre résidence à Singapore nous fit faire connaissance avec plusieurs très curieuses productions de ce genre. Entre autres, une singulière espèce d'alcyonum peut être mentionnée. On lui donne dans l'île le nom bizarre de *gobelet de Neptune*. Il a en effet la forme d'un gobelet, et sa substance est intermédiaire entre celle d'une éponge et celle d'un madrépore. Frais, sa couleur est d'un jaune brillant, mais quand il sèche il brunit. Le corps de la coupe, le pied qui la supporte, etc., sont très bien formés. Ils varient d'une hauteur de deux à cinq pieds, et la coupe en a souvent trois de diamètre.

Nous obtînmes aussi une très singulière espèce de raie bouclée, ou *asteria*, qui pesait de sept à huit livres. Son dos formait un pentagone régulier, dont la surface était hérissée de nombreuses pointes rondes. Les trous de ce que j'appellerai le ventre sont au nombre de cinq, étroits, provenant du centre, et munis, comme dans d'autres animaux

de cette sorte, d'une double rangée de *palpeurs* gélatineux, courts, blanchâtres. Les dents ne sont pas très visibles, mais placées à l'extrémité angulaire de chaque membrane. Sa coquille a la consistance d'un très fort cuir. Sa structure intérieure est formée par une innombrable série de fils noués. Ce poisson était regardé dans l'île comme extrêmement rare, et les Malais n'ont pas de nom pour le désigner.

Parmi les plus rares animaux de la classe des mammifères qu'on trouve à Singapore, nous pouvons ranger l'*halicora-dugong*, simplement appelé *dugong* par les Malais. Les descriptions de ce bizarre animal, données par d'anciens naturalistes, quoique inexactes et imparfaites, prouvent suffisamment qu'il est depuis long-temps connu; aussi n'avons-nous pas la prétention de l'inscrire comme nouveau sur nos catalogues. On le rencontre sur diverses îles de l'Archipel, on l'a vu à Malacca, et plusieurs fois on l'a pris à Singapore. Il est, dit-on, fort inoffensif, atteint une longueur de dix ou douze pieds, et se nourrit de plantes marines. Sa chair n'est pas moins estimée pour la saveur et la délicatesse, que le meilleur bœuf. Sa peau est remarquablement épaisse et dure; les bandes qu'on en peut faire sécher ne se reconnaissent pas d'avec les courroies, qui d'ordinaire se confectionnent en cuir d'hippopotame.

La structure de l'estomac correspond sous tous

les rapports, dit-on, à celui des animaux ruminans. Dans quelques crânes que nous vîmes, il y a aux deux mâchoires des défenses et des incisives, mais dans d'autres il n'y avait ni incisives ni défenses, ou seulement des défenses. Ces défenses ne dépassent qu'à peine la mâchoire, et sans doute jamais la lèvre. L'absence de dents pour quelques-uns pouvait venir de vieillesse. Une seule ouverture pour la respiration est placée vers le haut de la tête. La forme de ce canal est cylindrique. Vu dans le squelette, on est porté à croire qu'il fait l'office d'une narine. Dans l'animal vivant, néanmoins, il peut être recouvert de peau. Les lèvres sont, dit-on, d'une épaisseur remarquable, et garnies çà et là de grosses soies. A la différence du walrus arctique, cet animal paraît se complaire dans la solitude. On s'en empare quelquefois par surprise près des îles solitaires de l'Archipel.

Nous remarquâmes aussi l'écureuil volant. Il a presque la même taille que le *galeopithecus variegatus*, qui n'est pas moins commun dans l'île. Sa couleur est brun-clair. On le voit vers le soir voler d'arbre en arbre, s'élançant du haut de l'un, et en général s'accrochant au milieu d'un autre qui est souvent à une distance considérable. Dans un vol il ne fait que déplier la membrane qui s'étend entre ses jambes, et se maintient gracieusement en l'air. Lorsqu'il s'est perché sur un arbre, si on peut se

servir d'une telle expression, il en gagne promptement le sommet par une suite de sauts.

Les productions du monde végétal ne sont guère moins nombreuses à Singapore que dans l'île si belle et si pittoresque de Poulo-Pinang. Nos herborisations dans les bois voisins du havre nous fournirent un assez grand nombre de plantes, soit rares, soit nouvelles. Au total, cependant, il y a une manifeste et notoire différence entre les végétaux des deux endroits; mais il faut établir cette importante distinction, que la différence se rapporte la plupart du temps aux individus, et non aux familles, ni même aux genres. Ainsi, pour telles et telles plantes, la variété est égale, sinon plus grande à Singapore que sous la latitude de l'autre île ci-dessus nommée; mais les espèces sont presque toutes différentes. Parmi les champignons, les algues, les hépatiques et les mousses, les individus sont singulièrement rares. Le terreau qui dans les immenses forêts provient de la pourriture du bois, est bien favorable à la production des champignons; cependant ils ne sont pas nombreux, ce qui toutefois ne nous empêcha pas d'en remarquer quelques genres bizarres.

Dans l'ordre des plantes marines, il y a ici une espèce fort remarquable qui pousse ordinairement par places isolées sur les bancs de corail. Elle est élégante, longue d'un pied et demi, et de couleur

blanchâtre. Une de ses propriétés les plus manifestes est de piquer comme l'ortie; la sensation de douleur qu'on éprouve est plus vive même, et plus pénétrante, plus instantanée; mais un peu moins durable. A peine la main y touche-t-elle, qu'aussitôt elle est blessée. Cette plante ne tarde pas à perdre cette puissance, après qu'on l'a retirée de l'eau. De petits sacs ridés et grenelés, remplis d'un fluide transparent, semblent être les organes au moyen desquels elle produit cet effet. Dès qu'on pose le doigt dessus, ils déchargent le fluide qu'ils contiennent. La rareté comparative des cryptogames est amplement compensée par le nombre, la variété, la beauté et l'utilité de l'ordre plus intéressant des plantes phœnogameuses. Parmi les premières, l'abondance de quelques individus est considérable, tandis que, en ce qui concerne les secondes, nous sommes moins frappés de la multitude que de la grande variété des individus. C'est une remarque encore plus applicable à la zoologie de cette région qu'à la botanique.

Au rang des produits végétaux de cette île qui intéressent l'économie domestique et le commerce, ou qui sont à d'autres titres les plus dignes d'attention, il faut mettre le *gambir*. Des feuilles de cette plante se tire en grande quantité une matière précieuse, qu'on appelle *terre japonaise* ou *catechu*. Le procédé est à la fois simple et peu coûteux. Les

feuilles se récoltent trois ou quatre fois l'an; on les jette dans un vaste chaudron dont le fond est de fer, et la partie supérieure d'écorce; puis on les fait bouillir cinq ou six heures, jusqu'à ce qu'on en ait obtenu une forte décoction. On les retire alors, et on les laisse s'égoutter sur le vase qu'on maintient encore en ébullition pendant un pareil nombre d'heures, jusqu'à ce que la décoction se soit épaissie. Lors ensuite qu'on lui permet de refroidir, le catechu tombe. On retire l'eau qui a monté à la surface, et il reste une substance douce au toucher, savonneuse, que l'on façonne en gros pains. Ces tourteaux sont plus tard subdivisés avec un couteau en petits cubes d'un pouce carré environ, ou en morceaux encore moindres, qu'on étend sur des claies pour sécher. Le catechu a l'air mieux grené, plus uniforme, que celui de Bengale. Il est peut-être aussi moins pur. Ce prix sur la place est de quatre dollars par pécule de cent trente-trois livres et demie anglaises. On l'exporte à Java et dans les autres îles orientales, où l'usage principal auquel on l'emploie est de le mâcher avec la feuille de bétel. Celle de gambir, quand on la mâche, donne un goût qui d'abord emporte la bouche, mais qui est bientôt suivi d'une saveur douce, agréable et aromatique.

Nous avons déjà observé que la plus riche végétation, lorsque c'est simplement de son plein gré

qu'elle se développe, ne prouve pas d'une manière certaine que le sol qui la produit doive être également favorable à la production des végétaux que l'homme a l'habitude de cultiver. Celui de Singapore, cependant, semblerait tout-à-fait propice à l'agriculture, si on y cultivait, par exemple, les divers produits qu'on rencontre sous les tropiques. La race malaie, accoutumée à mener une vie errante et à ne se fixer nulle part, ne s'est encore que fort peu livrée à des entreprises agricoles. Sous ces rapports, les indigènes dont je parle sont absolument dans la même situation que les tribus nomades de l'Asie septentrionale, ou que les bandits plus sauvages des déserts de l'Arabie. Les résultats de leurs tentatives ne peuvent donc nullement nous mettre à même de concevoir une idée exacte de la capacité du sol. L'adresse et les diverses ressources des Européens n'ont pas été jusqu'à présent dirigées vers ce but. L'industrie même des Chinois, cette industrie dont ils donnent tant de preuves, n'a point encore eu le temps de produire d'importans effets. Néanmoins, les expériences que ces derniers ont faites pour la culture du poivre, et pour la fabrication de la terre japonaise, ont déjà permis d'entrevoir ce qu'on peut attendre d'opérations agricoles tentées sur une plus grande échelle. A en juger par l'aspect naturel du pays, il est présumable que toute l'île serait susceptible d'un haut

degré de culture. Sa surface présente de légères ondulations, qui çà et là s'élèvent en de petites montagnes que terminent des mamelons ou des cimes arrondies. La température est favorable; l'irrigation est abondante, et le sol des parties intérieures se compose de sable et de grasse argile, auxquels est mélangée une forte partie de matière végétale qui lui donne une couleur très noire. Il y a dans l'île une tendance générale à la formation de nombreux marais, qui cependant n'est nulle part assez forte pour former des lacs. Les ruisseaux, les criques ne manquent pas non plus dans diverses parties. Les premiers sont du plus grand prix, sous le point de vue commercial, par les facilités aussi bien que par les sûretés qu'ils présentent pour le transport et pour le débarquement des marchandises. Ils ne sont d'ailleurs remarquables ni par leur largeur, ni par leur profondeur, ni par la longueur de leur cours. Leur eau est presque toujours d'une couleur noirâtre, d'un goût désagréable, et d'une odeur particulière, propriétés qu'ils paraissent emprunter à la nature particulière aussi de la surface du sol sur lequel ils coulent, et qui en beaucoup d'endroits ressemble à celle d'une tourbière, comme il a été déjà observé; mais l'eau qu'on tire des puits qui pénètrent à travers la base sablonneuse n'est pas aussi mauvaise.

C'est aux points où l'eau douce des rivières et

des ruisseaux se mêle à celle de la mer que nous voyons principalement abonder les mangroves. L'économie de ces végétaux a un caractère qui leur est si exclusivement propre, qu'ils réclament de tout observateur une grande attention. L'espèce la plus commune sur le bord des courans, dans ces climats, est la *rhizophora-gymnorhiza*, grand et bel arbre qui atteint quelquefois à une hauteur de quarante pieds, et qui est chargé d'une profusion de feuilles larges, oblongues, charnues, disposées en touffes aux extrémités des branches. La singulière forme du fruit est trop bien connue pour qu'il soit besoin de la décrire. Les descriptions des botanistes n'en sont pourtant qu'inexactes.

La tige de cet arbre, quoique couverte d'un épiderme extrêmement mince, semble remplir les fonctions ordinaires des feuilles. Elle est souvent submergée à une élévation de douze pieds et plus, et dans ces occasions elle s'acquitte sans doute de fonctions diverses. De nombreuses racines descendent des branches, et de cette manière un seul arbre est souvent conduit pour ainsi dire sur des étais, à travers une grande étendue de terrain qui se trouve ainsi barrée et inaccessible aux animaux.

Une autre espèce, la *rhizophora-mangle*, est plus indépendante de la présence de l'eau douce. Souvent elle se développe latéralement le long du rivage de la mer, ou pousse tout-à-fait dans l'eau

marine. D'autres espèces ont de semblables habitudes.

L'ombrage de ces végétaux est le séjour favori d'innombrables tribus d'insectes, surtout de mosquites. Aussi, par cette raison, ne présente-t-il à l'homme qu'un abri inhospitalier. On a parlé avec beaucoup d'emphase de l'apparente insalubrité des marais de ce genre ; et on a prétendu que sur beaucoup de points ils sont la principale, sinon l'unique cause de la plus fatale des maladies qui règnent sous les tropiques, la fièvre intermittente. Le savant Humboldt, dans son *Essai sur la Nouvelle-Espagne,* déclame longuement contre l'influence pernicieuse que produisent dans l'air, aux endroits où ils poussent, la rhizophora-mangle, le pothos, l'arum, et les autres végétaux qui prospèrent dans un sol marécageux chargé de particules salines. C'est cette influence, dit-il, qui engendre la fièvre jaune. Sans élever de doute sur l'insalubrité des positions marécageuses en général, il y a suivant moi tout lieu de croire que nous ignorons encore les véritables causes de ce terrible fléau. En effet, l'établissement de Singapore possède à un éminent degré toutes les circonstances qui passent pour être les plus propres à l'occasioner, et pourtant il y a été inconnu jusqu'à ce jour. Une situation sur le bord de la mer; un climat des tropiques; une température continuellement élevée; une évaporation rapide et

excessive; une longue suite de marais dont l'eau est salée dans les uns et douce dans les autres, exposée à un brûlant soleil; l'impulsion végétative portée à un degré d'activité qui peut-être n'a son pareil dans aucune autre partie du globe; la suspension de la végétation herbacée, de temps en temps occasionée par le prolongement de la chaleur qu'accompagne la sécheresse; la profusion de la matière végétale, par exemple des feuilles, du bois mort, des fruits tombés, etc., mêlée à la matière animale, et formant des foyers de putréfaction à toutes les périodes; telles sont les causes les plus manifestes auxquelles la naissance de cette maladie est ordinairement attribuée. Chacune de ces causes existe à Singapore plus violente que partout ailleurs, et cependant le fléau ne s'y est jamais déclaré.

Une grande utilité des mangroves est d'empêcher l'empiétement de la mer sur la terre. Même, ils n'arrêtent pas seulement la tendance de cet élément, mais produisent l'effet contraire, comme les côtes de Singapore en offrent la preuve manifeste. On peut donc aisément imaginer combien injudicieux est l'usage de détruire des barrières de ce genre. Dans beaucoup de parties, ces végétaux s'étendent de plusieurs milles sur la contrée, jusqu'à ce que le sol sur lequel ils poussent se soit suffisamment élevé au-dessus de l'eau; puis peu à peu ils cèdent

leur place à des arbres d'autre espèce, et de cette façon, des terres favorables à la culture du riz se trouvent produites. Il en existe d'immenses espaces dans le voisinage de l'établissement que les Anglais ont fondé dans l'île. De petites levées empêcheraient que l'eau de la mer ne passât par-dessus les bords des criques et retiendraient sur le sol l'eau douce favorable aux rizières. Jusqu'aujourd'hui néanmoins le poivrier et le gambir, qui exigent un sol sec et découvert, sont presque les seuls végétaux qui sont cultivés; mais la symétrie, le soin, le talent qu'on remarque dans les plantations de ce genre en font un très intéressant spectacle, et attestent les grands progrès de la nation chinoise dans la science agricole. Les Chinois peuvent être regardés comme les seuls cultivateurs de l'île. Ce sont les Malais qui presque toujours abattent les forêts; viennent en suite les enfans de la Chine débarrasser le sol de l'abatis que les premiers ont laissé sur place. Ils choisissent les meilleurs bois pour les employer aux divers usages domestiques, convertissent ceux de qualité inférieure en charbon, en pieux, en palissades, et enrichissent la terre des cendres du reste. Je n'ai pas ouï dire qu'ils donnassent jamais en pareille circonstance leurs soins à la fabrication de l'alkali végétal ou potasse; mais, comme je l'ai déjà dit, leurs plantations de poivre et de gambir sont propres, bien ordonnées, bien tenues, mer-

veilleusement florissantes. Leurs demeures, au contraire, ne sont ni solides ni durables, et ne peuvent, sous aucun rapport, être comparées à celles même des Malais. Elles sont bâties de bambous, de petites branches de nattes, et couvertes avec des feuilles de pandanus cousues ensemble. Elles sont toujours entourées d'un jardin qui renferme quelques buissons à fleurs, des racines bonnes à manger, et des légumes. Plusieurs variétés de plantains et d'amomons, plusieurs espèces d'arum, et quelquefois un petit champ de mansoc, sont ce qu'on y aperçoit le plus souvent. Il y a un air manifeste de pauvreté dans l'habitation du Chinois, et la négligence de son costume va la plupart du temps jusqu'à la malpropreté. C'est à peine s'il y a un tabouret ou un banc pour s'asseoir. Son mobilier est toujours peu considérable, toujours du genre le plus simple et des matériaux les moins chers. C'est uniquement dans ses opérations culinaires que nous le voyons propre et soigné; c'est par-là vraiment que le Chinois brille plus que tous les autres Asiatiques. Insoucieux de la toilette, insensible aux avantages d'un logement commode, il paraît comprendre à leur juste valeur et même, nous le pouvons dire, s'exagérer les plaisirs de la bonne chère. A ce but, à cette fin, tend toute son industrie, tout son labeur. Pour juger de l'aisance et du bonheur d'un planteur chinois, il faut que le voyageur le

voie à table. Combien ne se tromperait-on pas si on allait inférer de l'aspect misérable de la hutte d'un cultivateur un égal degré de misère dans toutes les autres commodités de la vie ! Le paysan, dont telle est l'indifférence lorsqu'il s'agit d'être commodément logé, ne se nourrira que des alimens les plus coûteux, quoique ce ne soit pas toujours des plus délicats. Dans l'île, le porc, les canards, les oies, les meilleures sortes de poissons, enfin tous les mets les plus rares, sont achetés par les Chinois, peu leur importe le prix. La proportion de nourriture animale absorbée par eux est incomparablement plus grande que celle qui est consommée par aucune autre classe de laboureurs sur la surface du globe. Ils paraissent en effet priser moins la qualité de cette nourriture que la quantité ou l'abondance des sucs nutritifs qu'elle renferme. Le seul point de considération est : si la masse alimentaire est bien nourrissante, si, comme dit Cobbett, elle peut étendre beaucoup de graisse sur leurs os.

De là, la chair des chiens, des rats, des singes, des alligators et d'autres reptiles fournit à son tour aux Chinois de savoureux ragoûts. Les poissons de mer gélatineux, tels que l'holothuria, la sépia, etc., et les nids d'oiseaux, sont par eux rangés au nombre des plats les plus délicats, et ordinairement réservés au palais épicurien des plus riches gastronomes. L'idée d'abomination attachée à la viande de chien

par les diverses tribus de l'Archipel est cause qu'il y a une espèce de déshonneur pour quiconque en mange, même parmi les émigrés de Chine; aussi ne confessent-ils pas toujours leur penchant à se nourrir de cet animal domestique mais impur.

Le trait le plus frappant dans le caractère du Chinois qui s'exile de son pays natal est l'industrie: il n'est pas d'éloge que sous ce rapport il ne mérite. Il poursuit avec une inconcevable persévérance, avec la vraie régularité d'une mécanique, le but qu'il croit que son intérêt personnel et immédiat lui commande d'atteindre, et pour y parvenir, il se montre ingénieux et infatigable, il déploie une adresse d'esprit et une activité de corps qui laissent bien loin derrière lui tous les autres Asiatiques. Il travaille avec un bras de fer, et est capable de travailler long-temps avec un même degré d'énergie. Il ne se contente pas d'endurer autant de peine, autant de fatigue seulement, qu'il y est obligé pour satisfaire à ses besoins. Non, la prodigalité, le luxe, le plaisir, réclament aussi leur part dans le produit de ses travaux.

On peut ensuite ranger dans le catalogue de ses vertus la sobriété (car en général il est sobre) la bonne foi, l'amour de l'ordre, la conduite, l'obéissance aux lois du pays où il réside, et, assure-t-on, un ferme et inaltérable sentiment de l'importance des obligations que la tendresse paternelle impose:

A cette liste nous pouvons ajouter un vif attachement pour sa patrie; et le mérite, genre de mérite en vérité bien rare, non-seulement d'avoir une admiration aveugle pour tous les usages de leurs pères, mais encore de s'y soumettre les yeux fermés.

Mais, malgré cet extérieur séduisant, si nous examinons les Chinois par-delà l'épiderme, nous reconnaîtrons qu'ils n'ont guère de droit réel à occuper un haut rang moral parmi les nations. Les devoirs si sublimes, si doux, si touchans de la religion, ils ne s'en soucient pas, ou plutôt ils les ignorent. A la place, une basse, une absurde, une indigne superstition, née de la peur seule, règne en usurpatrice parmi la multitude, tandis que les savans affectent un théisme froid et presque inintelligible. Dans tout ce qui concerne les plus aimables sentimens de notre nature, et qui tend à unir la grande famille de la race humaine, ils sont encore plus défectueux. Une dégoûtante et coupable apathie, un égoïsme sans borne et sans frein, une complète indifférence pour les besoins, la pénurie et le dénûment de leurs semblables, telles semblent être dans la vie commune les règles d'action des Chinois. Ils ne comprennent pas qu'on fasse le bien pour le plaisir de le faire. C'est avec une insouciance qui touche de près à la dérision que non-seulement ils parleront des malheurs ou des souffrances d'autrui, mais encore qu'ils en seront les

témoins. Ils débattront le taux de la récompense avec le malheureux qui se noie, avant de lui tendre une main secourable. Ils causeront des plus grands fléaux auxquels la race humaine est sujette, la famine, la peste, la guerre, comme de catastrophes presque souhaitables, par cette considération que ceux des humains qui ont le bonheur de survivre profitent nécessairement de la mort des autres. Leur amour du travail n'est que le résultat de la vive sensation de jouissance qu'ils éprouvent à satisfaire les appétits les plus crapuleux et les passions les plus bestiales; car dès qu'ils peuvent les contenter sans se donner de peine, les Chinois retombent eux-mêmes dans la molle indolence propre aux Asiatiques.

On doit avouer pourtant que les Chinois, sous un point de vue politique du moins, sont de beaucoup la plus utile classe d'hommes qu'on trouve dans les mers indiennes et dans l'archipel indien. Leur robuste constitution, leurs laborieuses habitudes, et leur paisible conduite, les mettent hors de toute rivalité. Ils fournissent les meilleurs ouvriers, les plus courageux laboureurs, les plus hardis négocians. Leurs spéculations commerciales sont souvent fort étendues, souvent de la plus aventureuse nature; et nous pouvons observer en passant qu'ils sont souvent passionnés à l'excès pour les jeux de hasard, tels que les cartes, les dés, les

combats de coqs. L'ivrognerie est un vice dont ils ne se rendent que rarement coupables. A leur repas ils se permettent l'usage des liqueurs spiritueuses, qu'ils boivent sans les compter, mais ils savent toujours s'arrêter à temps pour conserver leur raison.

Sous le rapport de la capacité intellectuelle, ils paraissent inférieurs à beaucoup d'autres tribus asiatiques. Ce qui les distingue principalement, c'est une espèce de régularité mécanique dans tout ce qu'ils font, et on la retrouve chez eux jusque dans les opérations de l'esprit.

Malgré les lois prohibitives du céleste empire, il semble ne pas y avoir d'autre limite au nombre des émigrations que la difficulté qu'éprouvent les individus à se procurer la somme qui leur est nécessaire pour passer chez les nations voisines; difficulté que lève plus ou moins, suivant l'époque, le plus ou moins grand besoin qu'ont celles-ci d'artisans. Il faut d'ailleurs se souvenir que ces émigrations ne doivent être regardées que comme temporaires, car presque tous les Chinois comptent bien après un certain temps retourner dans leurs provinces respectives. Ni leurs épouses, ni quelques femmes que ce soient n'ont la permission de les accompagner en pays étrangers, circonstance principale d'où vient peut-être que les Chinois n'ont jamais formé ni colonies ni établissemens,

car, pour en fonder, leur position est aussi agréable que possible. Supérieurs en civilisation, en industrie et en force physique aux nations qui les environnent, ils ne cherchent ni à conquérir, ni à dominer leurs voisins plus faibles. Ils se contentent de pouvoir se livrer à leurs occupations particulières, et le produit, toujours beau d'ailleurs, de leur travail, les satisfait toujours. Cependant, dans beaucoup des établissemens commerciaux de l'Archipel, ils constituent la majorité de la population, tandis que dans la plupart des états malais, leur nombre, proportionnément à celui des indigènes, est comme trois à un ou même davantage. Il en est particulièrement ainsi dans les districts minéralogiques de Bornéo, comme à Sambas, à Pontiana, et surtout dans la contrée environnante, où plus de trente mille Chinois sont occupés, dit-on, à chercher de la poussière d'or. Leurs maîtres n'y sont guère meilleurs que des sauvages; il n'en existe pas de plus cruels ni de plus despotes. Toute espèce de lois douces et justes est inconnue à des peuples qui vivent encore dans ce barbare état de société; on ne peut donc arguer ni de la douceur ni de la justice des lois, pour expliquer la longanimité des Chinois.

Cet exemple de soumission générale à des gens qui leur sont si complétement inférieurs, est tellement l'opposé de la conduite ordinaire de l'homme en pareille circonstance, qu'il peut nous être per-

mis de douter si nous devons, dans le caractère des Chinois, la mettre au rang des vertus comme courage, ou à celui des vices comme lâcheté, et s'il faut y voir une preuve de leur amour de la paix et de leur horreur de l'agression, ou plutôt d'une pusillanimité sans pareille et d'un manque absolu d'ardeur militaire. Une chose certaine, c'est que les Malais les méprisent trop pour les croire capables de se révolter contre leur joug. Les émigrans chinois viennent presque tous des provinces de Canton et de Fokier, mais principalement de la dernière.

C'est aussi celle-là qui en général fournit des marins à la Chine. Avec leurs jonques, ils font un commerce considérable dans les mers chinoises et dans l'Archipel, depuis Manille jusqu'à Poulo-Pinang, car telles sont les limites de leurs excursions maritimes à l'est et à l'ouest. On ne saurait concevoir rien de plus grossier, de plus lourd ni de plus incommode que les navires appelés *jonques* sur lesquels ils voyagent, à moins toutefois que nous ne voulions y comparer leur ignorance complète relativement à la science de la navigation. Une jonque chinoise ne donne pas une mauvaise idée de ce qu'on peut supposer qu'était l'arche. Elle ressemble plutôt à une oblongue et lourde maison de bois qu'à un navire. En tout ce qui concerne la marine, les Chinois n'ont tiré que peu ou plutôt pas d'avantage de leurs relations avec les Européens. Les

immuables lois du céleste empire défendent tout changement. Ces lois, néanmoins, si ce n'était l'apathie ou la stupidité des Chinois, n'eussent jamais pu arrêter toute amélioration pendant tant de siècles; mais aujourd'hui, quelle qu'en soit la cause, tous les navires bâtis par eux dans les domaines de puissances étrangères, comme en Siam, en Cambodje, etc., aussi bien que dans leur propre contrée, sont invariablement de la même forme. La race malaise, au contraire, adopte avec empressement toute innovation avantageuse. Nous pouvons reconnaître une supériorité manifeste dans l'architecture navale des Buggis par exemple; supériorité qui augmente chaque jour à proportion qu'ils se mettent plus en contact avec les peuples d'Europe.

Les jonques qui mouillèrent à Singapore pendant que nous y étions nous-mêmes mouillés, étaient de Canton, de Cochinchine et des îles à l'est. Les plus grandes portaient de deux à trois cents tonneaux. Elles n'avaient à bord ni cartes, ni livres d'aucune espèce, ni aucun document écrit qui leur indiquât la route à suivre. Toutefois, elles étaient munies d'une grossière boussole, montée sur un châssis de bois et divisée en vingt-quatre pointes, mais sur laquelle ils ne paraissaient pas beaucoup se fier, et qui sans doute était leur unique instrument de marine. Leur mode de procéder est de partir avec les moussons favorables. Après avoir atteint certaine

distance sans perdre de vue la terre, ils se mettent en devoir de traverser la mer de Chine, calculant qu'ils arriveront, comme en général ils y arrivent, au rivage opposé dans l'espace de dix à douze jours. Ils ne font qu'un voyage chaque année, d'un bord de cette mer à l'autre. Quand ils en sont revenus, ils entreprennent aussi quelquefois une courte expédition le long des côtes, mais ensuite on tire la jonque sur le sable, on la couvre de paille, et on la laisse reposer jusqu'à la saison suivante. Le propriétaire du bâtiment le monte presque toujours, mais souvent ce n'est pas lui-même qui le dirige; un autre individu est, moyennant salaire, chargé de ce soin. L'équipage a un intérêt dans la cargaison.

Les vivres dont ils approvisionnent leurs jonques consistent en porcs, en volailles, en riz, et en une énorme quantité de légumes verts marinés dans de grands vases. Cet aliment rappelle tout-à-fait la choucroute des nations septentrionales de l'Europe, et sans doute n'en diffère presque pas. Le thé est leur breuvage favori; ils en prennent à toutes les heures du jour, mais par petite quantité à la fois. Leurs tasses ne contiennent guère plus de cinq ou six gorgées.

A la poupe, dans un petit réduit, on trouve toujours une sorte de temple, orné de morceaux de feuilles d'or ou de papier peint, et contenant trois ou quatre petites images de porcelaine ou de bois,

habillées d'une façon singulière et grotesque. Elles sont regardées comme des espèces de divinités tutélaires, et chaque jour on leur porte des offrandes de viande, de riz, etc. Leurs attributs, autant que nous pûmes en comprendre la nature, semblaient être analogues à ceux des divinités grecques qui dirigeaient les vents et les pluies.

De semblables temples se voient dans toutes les maisons des Chinois.

Inférieurs à ceux-ci pour la connaissance de tous les arts de la vie civilisée, aussi bien que pour l'industrie, la taille, la force et l'esprit en général; mais leurs supérieurs sous le rapport du courage et de l'audace guerrière, et surtout en ce qu'ils possèdent un esprit ardent et une imagination exaltée : tels sont les Malais, race dont l'origine, encore enveloppée de ténèbres, semble ne pas remonter à une date très ancienne. Les plus favorisées de leurs tribus n'ont jusqu'à présent fait que peu de progrès de civilisation, tandis que le plus grand nombre d'entre elles semble aimer d'un amour enthousiaste et fanatique le genre de vie sans gêne des sauvages. Les Malais forment presque toute la population maritime de l'Archipel et du continent voisin, et dans les divers établissemens où on les y rencontre, ils se présentent aux voyageurs sous des aspects très différens. Ils sont, de leur nature, moins portés aux entreprises commer-

ciales que les Chinois, ou les Chaliahs, ou les autres indigènes de l'Inde. Aussi sont-ils aisément battus par eux, et à plate couture, aux stations que fréquentent les Européens. Ils se complaisent à passer leur vie en mer, et leur principale occupation est celle de la pêche.

Hardis et entreprenans dans leurs excursions maritimes, ils regardent presque avec mépris les arts paisibles de la vie civilisée. Mous, paresseux et nonchalans dans leurs momens de repos, ils déploient à l'heure du danger et dans leurs entre prises le plus audacieux courage, la plus rare intrépidité. Ils ne peuvent ni jouir des biens de la vie, ni en supporter les maux, avec le calme et la modération d'autres hommes. Fiers, cruels et emportés dans l'action, leur loisir s'écoule dans un assoupissement, dans une indifférence, qui ressemblent beaucoup à l'apathie des brutes.

Leur réputation de perfidie, quoique fondée sur a vérité, paraît être fort exagérée. Ce vice, en effet, semble provenir plutôt de l'état de société dans lequel on les voit vivre, que d'aucune propension inhérente à toute la race malaie en général. Il faut avouer, cependant, que plusieurs de leurs coutumes sont choquantes pour l'humanité. Leurs lois, par exemple, touchant le droit de possession qu'ils acquièrent sur la propriété et sur les personnes qui tombent entre leurs mains en mer,

par naufrage ou autrement, montrent que la nature a été pour eux une marâtre qui ne leur a point laissé plus qu'aux autres asiatiques sucer le lait de la bonté humaine.

La condition des Malais de classe inférieure, dans ces contrées, est misérable autant que tout ce que nous pourrions croire possible avec un climat comme celui des tropiques. Presque toute leur vie s'écoule sur l'eau, dans une méchante petite barque où ils peuvent à peine s'étendre pour se reposer, et qui portent ordinairement un homme, sa femme, et un ou deux enfans. Leur subsistance ne dépend absolument que de leur succès à la pêche.

Ils ont toute l'incurie du lendemain qui caractérise la vie sauvage. Leurs filets sont si grossiers, si défectueux, qu'ils se trouvent souvent réduits au plus pressant besoin. Quand ils ont fait un repas, ils se couchent au soleil ou bien sous l'épais ombrage du mangrove, jusqu'à ce que la faim revienne les mettre en action. Ils ont à peine une guenille sur le corps pour s'abriter de la brûlante chaleur du milieu du jour, ou se garantir des froides rosées et des dangereuses exhalaisons de la nuit. Les femmes ne sont pas moins adroites que les hommes à conduire leurs canots. Leurs seuls ustensiles consistent en une ou deux écuelles où ils préparent leurs alimens, une cruche de terre, et une

natte en feuilles de pandanus qui leur sert à se défendre de la pluie.

C'est de cette pitoyable manière que dans les nombreuses baies, anses et criques qui entourent Singapore, vivent une incroyable multitude de familles qui n'ont jamais possédé une maison ni aucune espèce d'abri sur terre. Ils rôdent constamment d'un endroit dans un autre à la poursuite des poissons. Quand ils réussissent à en prendre plus qu'ils n'en ont immédiatement besoin, ils le vendent aux habitans qui résident dans des demeures stables, et reçoivent en retour du riz, du sagou, du bétel, de l'étoffe. Nous sommes frappés de l'analogie d'une vie semblable avec celle des tribus qui ne subsistent que du produit de leur chasse. Le Malai est tout aussi attaché à ses habitudes vagabondes, et l'exemple des indigènes qui se fixent autour de lui ne peut le décider à les abandonner. Ce genre de Malais est ordinairement désigné sous le nom d'*orang-lauts*, lequel signifie *gens qui vivent sur la mer*.

D'autres individus de la même race se sont avancés d'un pas au-delà de cet état grossier. Ils possèdent des maisons, et leur domicile est fixe. Ils portent des vêtemens, et cultivent de petits espaces de terre; toutefois leur habileté en agriculture s'est rarement étendue à la culture du riz ou des diverses céréales. Ils entourent leurs habitations d'une palis-

sade de bois, dont l'étendue leur permet de cultiver en assez grande quantité pour leur propre consommation des plantains, des yams, du bétel, et quelques autres plantes utiles.

Ils ne déploient que peu d'adresse dans les arts mécaniques, et comme ouvriers on ne les occupe presque exclusivement qu'à couper du bois dans les forêts et à défricher les terrains qu'on destine à la culture. Nous ne trouvâmes parmi eux ni charpentiers, ni maçons, ni tailleurs, ni serruriers.

Dans l'intérieur de Sumatra, nous assura-t-on, les Malais sont encore plus civilisés, ils forment tout-à-fait un peuple d'agriculteurs.

Combien l'homme est tenace à l'état sauvage! combien sont lents et imperceptibles les progrès par lesquels il en sort! Les Malais de la péninsule et du détroit de Malacca ne diffèrent aujourd'hui presque en rien de leurs grossiers ancêtres d'il y a plusieurs siècles, comme on peut le voir par les descriptions que nos anciens navigateurs nous en ont données.

Un certain nombre d'orang-lauts nous furent amenés pour que nous les examinassions. Ils vivaient dans une condition meilleure, et étaient en apparence plus civilisés que la plupart de ceux que nous avions vus dans les baies et dans les criques éloignées des habitations. Nous en choisîmes six que nous examinâmes dans tous les détails possibles.

Terme moyen, leur taille était de cinq pieds trois pouces, leur poids de cent cinquante deux livres, la circonférence de leur poitrine de deux pieds et dix pouces, celle de leur poing fermé de onze pouces, leur angle facial de 70 degrés et demi, et enfin leur température sous la langue de 100 degrés deux centièmes.

Les autres tribus de peuples qui fréquentent les établissemens commerciaux du détroit de Malacca, sont des Chuliahs, natifs des côtes de Malabar et de Coromandel, des Buggis, natifs de Célèbes, des Siamois, des Birmans, et quelques marchands arabes.

La situation du nouvel établissement britannique de Singapore peut être décrite en quelques mots. Une plaine longue d'environ deux milles, mais généralement peu large, s'étend au-dessus d'une haute berge sablonneuse, et est terminée à l'ouest par une vaste crique qui a cent verges de largeur, et qui s'enfonce de plusieurs milles dans les terres.

La surface du sol, sur la côte occidentale de cette crique, est toute rompue; ce ne sont que des monticules bas, arrondis du sommet, et formés de tuf, entre lesquels se trouvent de petits espaces de terrain uni. La partie chinoise de la population, et quelques Malais, occupent ce côté de l'établissement. Leur quartier est en quelque sorte l'atelier de l'industrie, et présente à toute heure une scène

animée. La crique est navigable pour des chaloupes de tout genre, et même pour de petits navires lors du reflux. Sur ses bords sont les magasins, les boutiques, les demeures des Européens et des autres principaux marchands. Telle en est la commodité, qu'ils peuvent à toute heure et en tout temps débarquer les marchandises à leurs portes respectives. Plusieurs routes, les unes parallèles, les autres de communication, s'étendent de cette ligne d'habitations à travers la plaine qui est principalement occupée par le cantonnement militaire vers l'est. Un petit courant d'eau divise cette plaine, qu'entoure un mur de terre (reste sans doute d'une ancienne fortification), d'une autre de plus grande étendue, mais où les bois n'ont encore été abattus qu'en partie. C'est principalement dans cette dernière que résident les Malais.

Derrière le cantonnement s'élève une montagne d'une hauteur considérable, sur laquelle il paraît qu'on projette d'ériger l'hôtel du gouverneur, si les Anglais conservent l'île.

Pendant notre résidence à Singapore, nous fîmes plusieurs excursions intéressantes vers différens points de la côte, et sur les îles voisines, afin de rechercher la structure géologique du groupe. Nos efforts furent couronnés du plus heureux succès.

Le 23 février nous retournâmes à bord du *John-Adam;* mais nous ne sortîmes du havre que le 25,

gouvernant vers la pointe extrême de la péninsule malaie. Le vent soufflait avec violence contre nous; mais la mer, comme d'habitude, n'était que peu agitée.

Le 26 nous atteignîmes l'entrée du détroit à la distance de quelques milles seulement de la côte. Nous avions un temps nuageux et assez humide; mais la température était excessivement agréable, et presque invariable pendant le jour et la nuit. Du moins sa variation ne dépassait pas 3 ou 4 degrés. Elle semblait, sous toute espèce de rapports, favorable au corps humain. Nous eûmes à remarquer encore l'inexplicable rareté des oiseaux de mer dans ces latitudes. Vers midi nous rencontrâmes la frégate de Sa Majesté *la Topaze,* capitaine Richardson, qui venait de Canton et allait à Manille. Le capitaine nous fit poliment prévenir qu'il recevrait volontiers ceux d'entre nous qui désireraient visiter son vaisseau. Je fus le seul qui acceptai l'invitation.

Pendant la durée de son séjour en Chine, les habitans de ce pays avaient, suivant l'usage, pris un ton d'insolence et de présomption trop manifeste, trop humiliant, pour qu'un officier de la marine britannique pût s'y soumettre. Aussi, représentations énergiques aux autorités compétentes de la part du capitaine Richardson; ce dont les Chinois furent très mécontens. Enfin un jour, sans provocation, sans motif, ils vinrent d'une manière tumul-

tueuse attaquer ses hommes, au moment où, désarmés, ils touchaient au rivage dans une chaloupe, les précipitèrent dans l'eau, et blessèrent le plus grand nombre d'entre eux. Le premier lieutenant, voyant du vaisseau ce qui se passait, fit aussitôt battre la générale, tira à mitraille sur les Chinois, et envoya des barques armées au secours des matelots qui avaient été jetés dans la mer. A leur approche, les Chinois s'empressèrent de se disperser. Le lieutenant avait cru qu'ils étaient hors de la portée du canon. Il paraît cependant que cinq personnes au moins avaient été tuées, et plusieurs blessées.

L'affaire ne parvint pas plus tôt à la connaissance des magistrats de la ville, qu'ils défendirent sur-le-champ tout commerce avec les Anglais, et demandèrent qu'on leur livrât sur l'équipage de la frégate un nombre d'hommes égal à celui des Chinois qui avaient péri.

Le capitaine non-seulement rejeta la proposition avec colère, mais encore demanda à son tour justice et excuse de l'injure improvoquée et de l'attaque illicite dont les Chinois s'étaient rendus coupables envers ses gens. Plus il se montra ferme et résolu, moins ils devinrent exigeans. Ils proposèrent même d'arranger l'affaire, à condition que M. Richardson signerait un écrit qu'ils avaient préparé d'avance, où il certifierait que tous ceux qui avaient

réellement tué les Chinois étaient ou morts de blessures, ou noyés, enfin qu'ils avaient péri. Comme le capitaine n'avait voulu déshonorer d'une manière certaine ni lui-même ni son pays, en certifiant une fausseté palpable, la chose était restée en litige, et le commerce suspendu, lorsqu'il avait mis à la voile pour Manille.

Dans la soirée, qui fut calme, douce et délicieuse, nous débarquâmes dans une vaste baie qui n'était distante que de quelques milles de l'extrémité de la péninsule, et dont les bords offraient une berge sablonneuse, parsemée de rocs. Ces rocs étaient entièrement composés de porphyre, et nous les examinâmes sur une étendue de plus de deux milles sans y apercevoir la moindre différence; ils étaient extrêmement durs, et se présentaient par larges surfaces divisées en d'innombrables blocs irréguliers, pour la plupart oblongs; mais quelquefois de la forme de briques, avec les fractures couleur d'ocre. La terre était, comme de coutume, couverte de bois. Parmi les arbres, nous remarquâmes une très belle espèce de palmier que les naturalistes connaissent sous le nom de *cycas revoluta*, et qui poussait de toutes parts. Elle était alors fleurie. La quantité de liqueur qui suintait de sa tige filamenteuse était singulièrement grande, et d'une odeur singulièrement forte. Il ne nous parut pas le moins du monde étonnant, lorsque nous en considérâmes

avec attention la structure, qu'on eût long-temps pris ce végétal pour une fougère de taille gigantesque. Il est terminé par un large cône jaunâtre, semblable à une pomme de pin, et tout écaillé. Chaque écaille est de forme presque triangulaire, et tient par le sommet à la tige centrale. Sur le dessous de l'écaille sont d'innombrables petits globules qui éclatent absolument de la même manière que la plupart des fougères, et d'où s'échappe une belle résine jaune, très odoriférante. Ce palmier excède rarement dix ou douze pieds de haut.

Le 27 et le 28 nous prîmes plusieurs poissons au filet. Nous naviguions alors vers l'île de Bornéo, avec un vent impétueux qui nous était tout-à-fait défavorable. La mer était devenue mauvaise et houleuse; aussi ceux d'entre nous qui n'avaient pas souvent voyagé sur ce perfide élément ne tardèrent-ils pas à s'en trouver incommodés.

Le 1er mars nous aperçûmes une haute montagne conique qui s'élève sur l'île ci-dessus mentionnée, et le lendemain nous distinguâmes la côte elle-même. Le vent, qui jusque-là avait été ferme et impétueux, se changea en une brise modérée quand nous approchâmes de la terre, et passa du nord-est au nord-ouest, puis au nord-nord-ouest avec une mer calme.

Le 3 nous parvînmes à la hauteur de la pointe appelée *Tanjungapi*, et le jour suivant nous la dépassâmes, gouvernant dans la direction des îles Na-

tunas, dont les plus méridionales étaient visibles, et même peu distantes. Leur végétation semblait fort particulière. Nous fûmes un moment à deux cents verges d'une de ces îles, et nous pûmes observer le long du rivage plusieurs belles plantes et un nombre considérable de palmiers. Pendant cette partie de notre voyage nous trouvâmes le temps, quoique assez humide et le plus souvent nuageux, extrêmement agréable. Le thermomètre ne dépassa pas 80 degrés et ne descendit pas au-dessous de 78, dans le cours de chaque vingt-quatre heures, tandis que nous allâmes de la côte de Bornéo à celle du Cambodje.

Mais, dans un même espace de temps, les variations de la colonne mercurielle du baromètre, dont il fut pris note heure par heure le jour et la nuit, y indiquèrent une ascension double. Ainsi, à dix heures avant midi, il avait généralement atteint sa hauteur qui, plusieurs jours de suite, varia pour ce moment de vingt-neuf pouces quatre-vingt-dix-huit centièmes à trente pouces un centième : il était alors suspendu à dix-huit pieds au-dessus de la mer. Puis, de cinq à six heures du soir, il descendit à un point le plus bas, qui successivement varia de vingt-neuf pouces quatre-vingt-six centièmes à vingt-neuf pouces quatre-vingt-quinze centièmes. A partir de cet instant, il continuait à s'élever jusque vers minuit, qu'il parvenait de nouveau à son maximum

et retombait à son minimum de quatre à cinq heures du matin.

Le 11 mars, vers trois heures du soir, nous arrivâmes devant l'île de Poulo-Ubi par 8 degrés 25 minutes de latitude septentrionale, et par 104 degrés 50 minutes de longitude orientale, à la hauteur de l'extrémité méridionale de Cambodje, et jetant l'ancre dans une baie située du côté nord-est de l'île, où était mouillée une jonque chinoise, nous nous préparâmes à débarquer.

Tandis que nous approchions du rivage, nous pûmes apercevoir parmi de grandes herbes une ou deux huttes qu'ombrageait un solitaire cocotier, et plusieurs individus qui marchaient à l'entour. Nos livres indiquaient bien que la place fut en effet habitée; mais son mélancolique aspect, la forme rabougrie de la végétation, son air stérile et repoussant, surtout l'absence presque totale de chaque chose propre à nous rappeler l'humanité, nous avaient d'abord ôté l'espérance que nous avions conçue de nous retrouver incessamment au milieu de nos semblables, et d'observer un état de société qui, vu les circonstances, pouvait sembler devoir être fort intéressant. Nous fûmes donc agréablement surpris de découvrir ces quelques habitations. Et ce qui nous charma encore davantage, ce fut de voir un des habitans se diriger vers le point dont nous approchions, car nous en conclûmes

qu'ils devaient être jusqu'à un certain point habitués à recevoir des visites d'étrangers. Cet individu se trouva être un mince mais robuste et actif vieillard. Il portait un manteau bleu avec un ample turban de même couleur, et avait une barbe longue, mais fort clair-semée. Son extérieur ne ressemblait pas mal à celui d'un Arabe. Il nous salua avec respect, et, quoique personne d'entre nous ne pût comprendre son langage, il nous fut aisé de concevoir que notre visite ne lui déplaisait pas. Nous l'accompagnâmes jusqu'à sa demeure qui était peu éloignée, et qui renfermait une espèce de temple. Sur un grossier autel de bois, élevé à environ trois pieds du sol et couvert de nattes, était placée une petite statue en terre d'un vieil homme, révérend personnage sans doute, quoiqu'il eût l'air passablement grotesque. Son attitude était celle de la contemplation, et sa physionomie ne manquait pas tout-à-fait d'un certain air de bénignité et de béatitude. Il portait une longue barbe flottante et de larges vêtemens. A sa gauche se tenait une plus petite figure, beaucoup moins élégante, et qui probablement ne représentait que le très humble serviteur de la première ou le ministre de ses volontés. La première elle-même différait de la figure ou statue appelée *Joss*, qui est l'objet le plus commun de l'adoration des classes inférieures de Chinois.

Devant ces images il y avait diverses offrandes

de fruits, de sucre et de confitures. L'autel était burlesquement décoré de morceaux de clinquant, de bouts de papiers dorés et de soies peintes.

En face du saint, il y avait une basse estrade sur laquelle le vieillard, après y avoir étendu une natte, nous invita à nous asseoir. A une des extrémités de l'appartement, nous remarquâmes des corbeilles de riz, quelques petits flambeaux de cire et plusieurs paquets d'yams. Nous apprîmes que deux familles résidaient alors dans l'île, avec un ou deux Chinois. Ces derniers y étaient venus momentanément recueillir l'algue gélatineuse, appelée *agar-agar*. Les premières, à ce qu'il paraît, y demeuraient depuis maintes années. Sans doute ils ne trouvaient moyen de vivre que grâce aux dons des marins chinois, pour qui cette haute île est en quelque sorte une admirable borne routière vers laquelle ils se dirigent toujours dans leurs voyages le long des côtes. Ils regardent la place comme d'une sainteté particulière, et ne passent jamais outre sans offrir à la divinité des prières et des actions de grâce de ce qu'ils ont réussi à l'atteindre. En ces occasions ils y déposent une planche peinte, une façon d'enseigne sur laquelle sont écrits le nom de leur jonque, la date de leur arrivée, le port qu'ils ont quitté, celui où ils se rendent, etc. Plusieurs écriteaux de ce genre étaient alors confiés à la garde de notre vieillard.

Si nous fûmes enchantés de la politesse et des égards que nous témoigna notre première connaissance, nous n'eûmes pas moins raison d'être satisfaits des autres membres de cette petite communauté. C'était un spectacle on ne peut plus intéressant que de les voir nous entourer sans la moindre crainte, sans l'ombre de la méfiance, sans autre inquiétude que celle de nous montrer convenablement leurs attentions, et de nous traiter avec hospitalité. Une femme de moyen âge et d'assez belle figure, cédant à un premier mouvement de curiosité, après nous avoir examinés quelque temps, nous prépara de fort bon thé qu'elle nous servit dans de petites tasses, à la manière habituelle des Chinois. Un homme à peu près de même âge qu'elle, et qui paraissait être son mari, gisait à terre, malheureuse victime de cette triste et horrible maladie appelée *éléphantiasis*. Notre vue sembla pour un moment le tirer de la sombre mélancolie qui en est la compagne ordinaire. Deux beaux garçons et une jolie fille composaient le reste de la famille.

Nous fûmes singulièrement frappés de la différence de végétation qu'offre cette île, comparativement à tout ce que nous avions vu jusqu'alors; même cette différence, ne pouvant être facilement expliquée par sa position géographique, est plutôt attribuable sans doute à une extraordinaire rareté

de moiteur; et peut-être, je crois, au genre particulier du sol, qui, très maigre et tout-à-fait impropre à se maintenir humide, doit être défavorable. C'est donc à peine si on aperçoit des arbres. Ce ne sont, pour ainsi dire, que des buissons bas et rabougris. Au nombre des premiers, l'*erythrina corallodendrum* fournit les plus gros, et le *caryota mitis* les plus grands. Diverses espèces de *dioscorea* étaient communes sur les pentes des montagnes, où poussait aussi en abondance le plantain sauvage. Nous eûmes la bonne fortune de trouver cette magnifique herbacée en fleur. Contrairement toutefois au fruit mielleux et parfait que l'homme sait obtenir à force de soins, celui du plantain sauvage ne contient presque pas de chair. Son enveloppe de peau ne renferme que d'innombrables séries de grosses graines noires, attachées à une tige centrale pleine de moelle et baignées dans une substance gommeuse qui ressemble à de la glu. D'après nos ouvrages d'histoire naturelle, il paraissait que les graines de cette plante si utile n'avaient été que rarement vues par des naturalistes; aussi, a-t-on exprimé le doute qu'il en existât. On n'en aperçoit dans aucune des espèces cultivées, quoiqu'on puisse quelquefois distinguer dans la pulpe des petits points noirâtres disposés en rangées longitudinales. Ce sont sans doute les faibles vestiges de semence qui n'ont pas encore été tout-

à-fait détruits par la culture, et dont le noir périsperme est le dernier à disparaître.

Nous eûmes donc ce jour-là une occasion des plus favorables pour examiner la chose. Les graines, en nombre incalculable, comme je l'ai déjà dit, étaient recouvertes d'une peau épaisse, noire, cassante, et aussi grosses que celles de *Custard-Apple*, mais de forme plus irrégulière. Nous en cueillîmes une grande quantité. Il n'est pas besoin, comme l'ont fait certains auteurs, de rapporter l'origine de toutes les variétés qu'on cultive et de toutes les espèces que les botanistes énumèrent, à celle dite plantain *troglodytarum*, qui est native des îles Moluques, comme à la souche créatrice. Nos spécimens se rapportaient aux descriptions données du plantain *sapientum*, c'est-à-dire, sauvage. Les graines étaient en tout point parfaites, et, suivant toute apparence, capables de propager la plante. De fait, son existence sur ces îles si rarement fréquentées par l'homme, et absolument impropres à la culture, ne peut s'expliquer par aucun autre principe que par la fertilité des graines. Il semble donc que nous devions attribuer à cette plante l'origine des espèces cultivées, qui sans doute n'en sont que de simples variétés.

Les yams qui poussent sur l'île de Poulo-Rebi sont d'une grosseur remarquable. Les tubercules verts qui se trouvent communément sur la tige de

ces végétaux étaient évidemment recherchés par nos serviteurs chinois, qui les regardent comme un précieux médicament. L'erythrina ci-dessus mentionné était alors en fleur, et présentait un riche, un magnifique aspect. Il était couvert de nuées d'une grosse et belle espèce de pigeons; circonstance d'autant plus singulière, que les oiseaux qui jusqu'alors s'étaient offerts à nos yeux dans ces latitudes avaient des habitudes solitaires, étaient peu nombreux, et ne se réunissaient pas en bandes. Le pigeon dont je parle était fort beau; il avait le corps aussi blanc que la neige, avec les ailes et l'extrémité de la queue *tachetées* de noir. Il paraissait avoir deux fois la grosseur de notre pigeon domestique. Nous en blessâmes un, mais nous ne parvînmes pas à le saisir.

L'unique espèce de palmier que nous rencontrâmes dans l'île, est celle déjà mentionnée, et que les botanistes appellent *caryota mitis.*

Sur la côte de la mer, il y a une espèce très abondante de pandanus. Elle s'élance en une seule tige jusqu'à une hauteur de dix pieds et plus, et c'est simplement sous ce rapport qu'elle diffère du *pandanus odoratissimus,* qui a coutume de s'étendre sur la surface du sol, y enfonçant de droites et vigoureuses racines pour se soutenir à mesure qu'il s'étend.

La forme, la distribution, et l'aspect particulier

des terres que nous venions d'atteindre, étaient bien propres à exciter notre attention, surtout par rapport au continent voisin. Nous entrions parmi d'innombrables groupes d'îles qui presque toutes formaient des masses montagneuses, qui toutes du moins étaient fort élevées. Elles variaient tant de forme et de dimension, qu'elles étaient nombreuses et pittoresques. Il n'y en avait pas une qui ne fût couverte de végétaux; et leur végétation, après que nous eûmes dépassé les plus méridionales d'entre elles, prit l'air le plus riche qui se puisse concevoir. Sans beaucoup d'efforts d'imagination, on était tenté de croire que chacune devait être habitée par une innocente, une heureuse, une tranquille peuplade. La nature, parée de ses plus attrayantes couleurs, paraissait sourire sur la scène. La mer était calme et n'avait pas une ride; le ciel était serein et sans un nuage. Rien de plus trompeur, cependant, que leur apparente propriété à devenir la demeure de l'homme. Il semblait même n'y avoir guère lieu de penser qu'aucune eût été jamais habitée. Le manque d'eau, qui est presque continuel, devra toujours être une objection de force majeure, tandis que leur escarpement et la petite quantité de sol qui les recouvre défendent toute tentative de culture. Sur la plupart de ces îles, leurs sommets sont arrondis, sur d'autres ils forment des pics sourcilleux. De fait, il semble que nous ayons

ici franchi le haut d'une chaîne de montagnes dont la structure tient de la nature des rocs tant de primitive que de secondaire espèce. La direction de cette chaîne en partie submergée est, comme pour celle qui se prolonge sur la péninsule de Malacca, du nord au sud, inclinant un peu de l'est à l'ouest. Sa largeur est considérable. Les îles forment un cordon étroit mais continu, qui se développe le long de la côte, et, sous ce rapport, ressemblent à celles qui sont situées sur la côte orientale de la baie de Bengale. Là, toutefois, nous voyons une énorme chaîne parallèle de montagnes qui s'étend d'une extrémité à l'autre de la péninsule, tandis que la circonstance ici la plus remarquable est l'extrême abaissement de la terre continentale. C'est un immense pays d'alluvion de niveau avec la mer, sur lequel les yeux cherchent en vain une colline, une éminence. A distance de quelques milles, les arbres seulement, et non la terre, sont visibles du tillac d'un vaisseau, tandis que les îles, qui en général ont au moins mille pieds d'élévation, se voient de fort loin.

Nous ne nous attendions guère à rencontrer du granit sur celle de Poulo-Ubi, la première du cordon. Celui que nous y rencontrâmes présente plusieurs variétés. Sa cristallisation est moins parfaite et son grain plus gros que sur la côte occidentale de la péninsule malaie. Sur le sommet de la mon-

tagne, il est rouge et se brise en fragmens qui ont forme de briques; sur les parties moins hautes, il est excessivement dur, et ne se rompt qu'avec beaucoup de peine.

Le 13 nous naviguâmes encore à travers d'innombrables groupes d'îles, qui la plupart etaient de petites dimensions, mais toutes hautes, à flancs escarpés, et où presque invariablement on n'apercevait pas la moindre étendue de terrain plat. Nous remarquâmes, cependant, que la végétation, à mesure que nous avancions vers le nord, se montrait, comme il a été déjà observé, plus vigoureuse et plus abondante. La vie végétale reprenait cette force qui avait déjà attiré si souvent notre admiration, et les forêts du tropique déployaient de nouveau leurs incomparables richesses. Cette amélioration manifeste dans l'extérieur des végétaux est probablement due à l'heureuse influence d'un climat plus doux, et peut-être encore davantage au changement notoire qui avait eu lieu dans la structure géologique de la contrée. On n'apercevait plus alors que de faibles traces de granit; c'étaient des masses détachées, et à cette espèce de roc en avaient succédé plusieurs autres de formation moins ancienne.

Dans le courant de la journée, nous visitâmes deux de ces îles. Elles avaient chacune un mille environ de circonférence, et vers le centre une

hauteur de deux à trois cents pieds. La première repose par 9 degrés 58 minutes de latitude septentrionale, et par 104 degrés 37 minutes de longitude orientale; la seconde est située à trois milles du nord de la précédente. Sur la première, le roc le plus bas est formé de feldspath compacte, d'une couleur gris de fer, et coupé par d'étroites veines de quartz. Ce roc abonde le long de la base de l'île, près de l'endroit qu'atteignent les eaux de la mer.

Mais la masse proprement dite de l'île en question est formée d'un roc composé qui provient d'un mélange de pierre-argile et de pierre-glaise. Ce roc est assez tendre, et sa fracture ressemble à celle de certains tufs à beau grain. On le rencontre aussi bien sur le sommet que vers le pied de la montagne. Vers le pied se trouvent aussi des couches considérables de pure pierre-argile, sous la forme presque de feuilles.

L'autre île est à peu près entièrement formée de pierre-glaise, et le mélange de pierre-glaise et de pierre-argile, mentionné comme formant la masse de l'île précédente, n'est comparativement qu'en petite quantité dans cette dernière. A la pierre-glaise sont incorporés de petites masses d'ardoises.

Dans nos excursions de ce jour, nous fûmes assez heureux pour nous procurer deux de ces pigeons que nous avions vus pour la première fois à Poulo-Ubi. Ils étaient aussi très nombreux dans ces deux

îles que nous visitâmes. Ceux que nous prîmes pesaient une livre chacun. Il faut compter leur espèce parmi les plus belles de cette belle famille d'oiseaux; et si jamais on l'apprivoisait, elle deviendrait une précieuse acquisition pour nos basses-cours.

Le 14, nous atteignîmes Fu-Kok ou Pau-Kok, vaste île située un peu au nord de la rivière de Can-Cau. Nous jetâmes l'ancre dans une immense rade, presque au milieu de cette île, par 10 degrés 17 minutes de latitude septentrionale, et par 104 degrés 16 minutes de longitude orientale. Celle-ci, de même que plusieurs autres situées dans le voisinage, atteint une hauteur considérable vers le centre, où les montagnes, disposées en chaînes qui courent vers le nord et le sud, paraissent avoir plus de deux mille pieds d'élévation. Les éminences sont continues, présentent plutôt de légères ondulations que de raides escarpemens, et laissent peu voir de surfaces rocailleuses. Fu-Kok est entièrement couvert des bois les plus épais. Nous n'avions vu nulle part un plus grand luxe de végétation que dans cette île.

Tant la veille au soir que pendant toute la matinée, nous aperçûmes une multitude de ces petites embarcations appelées *praus* ou *pros* par les indigènes, qui naviguaient à la voile le long des côtes; mais nous ne pûmes en décider aucune à s'approcher de nous. C'était, supposa-t-on à bord, que les gens qui les montaient n'étaient pas habitués à

voir des navires; nous apprîmes ensuite que notre conjecture était fondée. Après des sollicitations réitérées de notre part, une de ces pros avança enfin assez près pour que nous parlassions aux individus qu'elle portait; mais pendant long-temps ils ne voulurent pas monter sur notre tillac. Pour les y décider, il fallut qu'un de nos officiers allât dans une chaloupe visiter leur pros, et il en ramena avec lui un d'entre eux, que son canot suivit alors.

Par cet homme, qui parlait la langue de Cochinchine, nous sûmes que l'île de Fu-Kok était habitée en partie, et qu'à certaines époques de l'année des pêcheurs cochinchinois et chinois venaient y exercer leur état; les derniers surtout, pour y recueillir le *trepang,* espèce noire d'holoturia. Quoique le langage parlé des gens à qui nous eûmes affaire en cette occasion fût inintelligible pour nos domestiques chinois, néanmoins, chose assez bizarre, au moyen d'un caractère écrit qui leur était commun et aux signes duquel ils attachaient le même sens, ils purent se comprendre les uns les autres. C'était celui dont les Chinois se servent communément, et qu'ils écrivent avec des lettres séparées, en lignes droites, et non de gauche à droite, mais de haut en bas. Nous apprîmes ainsi que l'île appartenait au roi de Cochinchine, et que sa plus précieuse production était le bois d'*agila,* l'*aguillaria agallocha* ou *aloxillum agallochium* des naturalistes. Les belles pro-

messes de notre visiteur, homme pétulant et à demi barbare, nous firent concevoir des espérances qui n'étaient pas destinées à se réaliser. Après la plus minutieuse recherche et l'offre de récompenses considérables, si on nous apportait une branche encore verte de l'arbre en question, il nous fallut renoncer à le voir. Il paraît que ce bois est un monopole royal, et que même c'est commettre un crime au premier chef que d'en montrer à un étranger. Dans le cours de l'après-midi nous allâmes à terre dans deux chaloupes, suivis à quelque distance par la pros indigène. Pour gagner le rivage, nous eûmes à traverser un large bas-fond où abondaient les *asteriæ*, les *medusæ*, les *echini*, parmi lesquels étaient quelques coraux.

Comme nous touchions la berge, six ou sept hommes, armés de lances, descendirent du village, se permirent des gestes menaçans à l'égard de ceux d'entre nous qui montaient la première chaloupe, et semblèrent disposés à empêcher de force notre débarquement. Le capitaine M'Donnel, néanmoins, laissant ses armes derrière lui, sauta sur le sable, et se dirigeant vers eux avec la plus grande confiance, leur fit sentir qu'il n'avait pas plus que nous aucune intention hostile. Étonnés de sa hardiesse, ou doutant de leur propre courage, ils changèrent aussitôt de conduite, et parurent l'accueillir avec cordialité.

Nous fûmes moins surpris de cette réception inhospitalière lorsque nous découvrîmes que les personnages en question n'étaient pas habitans de l'île, mais natifs de Chine, et qu'après y avoir fait jusqu'alors une pêche lucrative sans molestation, ils craignaient, voyant des étrangers, que ceux-ci ne vinssent leur ravir une part de leur profit. L'insolence ordinaire des Chinois envers les Européens se manifestait même sur un territoire neutre, comme on voit. Ensuite ils ne cherchèrent qu'à tirer avantage de notre visite, ils ne cessèrent de nous importuner, ils nous suivirent partout, ils nous promirent les plus belles choses du monde. Nous eûmes bientôt lieu de regretter d'avoir fait leur connaissance, car les Cochinchinois, qui étaient singulièrement civils et polis à notre égard, parurent un peu jaloux des attentions que nous leur témoignâmes, et se tinrent à plus grande distance qu'ils ne l'avaient fait d'abord. Lorsque nous traversâmes leur village, ils nous invitèrent à entrer dans les maisons, et nous firent asseoir sur des nattes qu'ils étendirent exprès. Quant à eux, comme tous les autres Asiatiques, ils s'asseyent sur le plancher ou se couchent sur des coussins tandis qu'ils causent. Ils nous offrirent des feuilles de bétel, et nous donnèrent des pipes à fumer du tabac. Ils furent affables et honnêtes, nous examinèrent avec curiosité, et s'amusèrent beaucoup de nos montres, riant à se pâmer lorsqu'ils

les portaient à leurs oreilles. Ils avaient dans leurs habitations quantité de bois d'agila, mais sec, et nous en proposèrent quelques morceaux. Ils pilent dans un mortier les parties les plus grossières de ce bois jusqu'à ce qu'elles n'aient pas plus de consistance que du bran de scie. Ils font alors de cette poussière une pâte dont ils recouvrent de petits roseaux. Les insulaires avaient une grande quantité de ces roseaux en leur possession. Les Chinois qui s'en servent les emploient principalement à des usages sacrés : ils les placent devant les images de leurs idoles à cause du parfum qu'ils répandent lorsqu'on les allume. Ils brûlent lentement, dans le genre de l'amadou. En anglais, on les appelle *cătanes de Joss*. Cependant, ce fut en vain que nous cherchâmes à découvrir aucune de ces divinités. Çà et là, toutefois, en face de leurs demeures, nous vîmes de petites cellules perchées sur des bâtons, lesquelles cellules étaient abondamment pourvues de ces cannes.

L'île de Fu-Kok est d'une étendue très considérable, située dans un climat doux et égal, à peu de distance de l'embouchure du Can-Cau, et entourée de nombreuses îles qui l'abritent des tempêtes pendant toutes les moussons. La hauteur de ces montagnes est telle que toujours elle y attire une quantité suffisante d'humidité, et le sol paraît en être fort bon, formé qu'il est, sans doute, d'une

base d'ardoise décomposée. Ce n'est effectivement qu'une simple conjecture, car pendant notre visite nous ne fûmes pas assez heureux pour découvrir ni une seule pointe de rocher, ni même une pierre. Aussi la végétation de cette île est-elle d'une richesse, d'un luxe sans bornes, et son aspect général excessivement beau. Si ce n'était qu'on y trouve si peu de terrain bas ou plutôt uni, il n'en serait peut-être aucune que l'homme pût habiter avec plus d'avantages.

Elle est presque de forme triangulaire, et plus large vers son extrémité septentrionale. Sa plus grande longueur est de trente-quatre milles, et sa plus grande largeur de seize. Son point le plus méridional repose par 9 degrés 58 minutes de latitude septentrionale, et par 104 degrés 14 minutes de longitude orientale.

Il y a des villages sur plusieurs parties de la côte, et quelques-uns d'entre eux sont très peuplés, dit-on. Celui que nous visitâmes pouvait contenir une vingtaine de familles qui paraissaient vivre agréablement, et en paix, en amitié, en bonne intelligence les unes à l'égard des autres. Les hommes étaient petits de corps, mais robustes; ils avaient l'air intelligent et la mine assez prévenante. Leurs maisons étaient construites sur des piliers, et le toit, ainsi que les murs, formés d'une grosse ou épaisse écorce dont les morceaux étaient très petits et très

nombreux. Elles étaient élevées à trois pieds du sol; nous ne vîmes que peu de traces de végétation; encore étaient-elles de date récente. Le cacaotier et le plantain paraissaient n'avoir été importés que depuis un temps fort court, et cependant ils prospéraient déjà d'une façon merveilleuse. De la plupart des habitations dépendait un petit jardin, où des ognons et des herbes culinaires étaient cultivés. L'île abondait en cochons sauvages, et nous y remarquâmes des peaux de *rusa*. Le poisson à coquillage est fort commun dans les eaux d'alentour, et nous vîmes sécher des quantités énormes d'holoturia. Pour un dollar, j'achetai d'un naturel deux peaux sèches d'une très singuliére espèce de raie. Nous tuâmes cinq sortes d'oiseaux dans les bois. Parmi les plantes que nous recueillîmes, il faut remarquer une sorte d'hoya, de l'ordre des *ardepiadeæ*. Elle est fort élégante, et pousse sur des rocs nus, ou grimpe sur des arbres en grosses spirales. Ses feuilles sont épaisses et charnues, et dans toutes la plante abonde un jus âcre et laiteux. Nous vîmes aussi à Fu-Kok le *camarina equisetifolia* en fleur. Cet arbre est commun le long des rivages de l'île, aussi bien que sur la côte occidentale de la péninsule de Malacca. Il est fort grand, fort beau, et ressemble assez à notre pin. Son bois est extrêmement dur, et cependant il croît avec une grande rapidité.

Vers le soir nous remontâmes dans nos chaloupes

avec l'intention de visiter une pointe de terre qui promettait de nous laisser apercevoir des parties de rocher, mais il se trouva que nous ne pûmes l'atteindre, principalement parce que nous étions très éloignés du vaisseau, et qu'un orage menaçait de se déclarer.

Le matin suivant nous fîmes le tour de l'île, et nous connûmes ainsi les dimensions données plus haut.

Nous poursuivîmes notre route vers le nord parmi d'innombrables îles, dont beaucoup, par leur position relativement les unes aux autres, semblaient former d'immenses baies et des havres bien abrités. Les marées en certaines places sont très fortes et très irrégulières. Elles s'élèvent à une hauteur vraiment surprenante pour ces latitudes. En plus d'un endroit nous observâmes que la mer était au moins de quinze pieds en dessous du point qu'atteignent ses hautes eaux.

Dans la matinée du lendemain, nous débarquâmes sur plusieurs petites îles rocailleuses, situées en face de l'extrémité méridionale de Fu-Kok. Nous les trouvâmes formées par d'énormes masses de tuf. La surface de ce tuf était couverte d'une multitude de petits trous; il présentait de nombreuses variétés sous l'aspect du grain, et contenait des particules de pierre à feu, de quartz, etc.

Nous restâmes presque tout ce jour exposés aux

rayons d'un soleil brûlant, imprudence dont j'étais destiné à bientôt ressentir les funestes effets, puisque je fus la moitié d'une semaine alité par une fièvre qui me rendit complétement incapable de m'occuper de quoi que ce fût. Nous continuâmes notre course à travers les îles, tantôt naviguant tout-à-fait sous leur vent, tantôt traversant les étroits mais profonds canaux qui les séparaient. Rien de plus pittoresque que le spectacle qu'elles nous offraient en pareille occasion. M. Crawfurd aborda sur une d'elles, et en rapporta des échantillons de granit et de quartz dont elle était entièrement composée. Cependant les îles immédiatement voisines de celles-là n'étaient formées que de diverses espèces de tuf.

Le 21, vers le coucher du soleil, nous aperçûmes plusieurs jonques chinoises qui allaient jeter l'ancre dans le havre de Siam, et nous l'y jetâmes aussi le même soir. Le 22 le pilote d'un de ces navires vint à notre bord, et nous assura qu'il serait nécessaire que nous envoyassions à Packnam, village situé à l'embouchure du Menam, demander un pilote; il doutait que notre bâtiment pût passer la barre du fleuve. Tout de suite notre premier contre-maître partit pour le village indiqué avec une lettre que M. Crawfurd écrivait au principal magistrat de ce lieu. Il trouva pendant la nuit une généreuse hospitalité dans la maison de ce magistrat, et revint le

jour suivant avec un petit cadeau de fruits de sa part, mais sans réponse écrite. Les autorités cependant avaient référé de notre demande à Bankok, la capitale du royaume, par conséquent le siége du gouvernement, et un pilote avait reçu ordre de venir nous prêter son secours.

Le 25 nous levâmes l'ancre avec un vent favorable, et nous tâchâmes de passer la barre; mais après avoir heureusement franchi la barre principale, qui est de sable, nous touchâmes sur un banc de vase. Notre vaisseau y demeura arrêté, mais sans souffrir le moindre dommage, debout sur sa quille, et soutenu de droite et de gauche par ses étais jusqu'au retour de la marée. Après le reflux, il n'y avait que six pieds d'eau. Vers cinq heures du soir, le navire recommença à flotter; il toucha çà et là, mais nous avançâmes sans trop de peine à mesure que la marée montait. Le passage est assez bien indiqué par des rangées de pieux à filets. L'embouchure du fleuve forme un angle avec le passage qui du havre y conduit, de sorte qu'elle ne devient visible qu'au moment même où l'on y arrive. Ce n'est que peu à peu qu'on découvre le fleuve. Il se nomme Meinam, et est large d'un mille et demi à son embouchure. Après avoir parcouru deux ou trois courtes sinuosités, nous mouillâmes en face de Packnam. Le fleuve a, en cet endroit, une largeur de trois quarts de mille, et est fort pro-

fond; ses rives sont fort basses et couvertes de bois.

Itinéraire de Packnam a Bankok. — Arrivée d'un interprète. On exige que nous débarquions nos canons. Un chef nous donne à dîner. Remarques physiologiques sur les Siamois. Route vers Bankok. Bazar flottant; description de la ville. Lettre du gouverneur général des Indes au roi de Siam, remise entre les mains d'un chef. On cherche à s'emparer par surprise des cadeaux que nous apportons. Entrevue avec un des ministres. Dégoûtante servilité des gens de sa suite. Négociations au sujet des cérémonies exigées par l'étiquette de la cour, auxquelles nous devons nous soumettre. Nous allons processionnellement au palais. Un naturel nous adresse un discours en bon latin. L'audience royale.

Le 26, de bonne heure dans la matinée, un individu dont le costume était analogue à celui d'un matelot d'Europe vint à bord, et annonça qu'il était envoyé pour nous servir d'interprète, et nous accompagner à la capitale. C'était un de ces hommes infatués de leur importance, qui néanmoins forment dans l'Inde la classe la plus vile de la société, et qu'on y connaît bien sous le titre général de Portugais, titre auquel un chapeau et un ou deux autres objets d'habillement de mode européenne semblent donner à chaque noir, même indigène, et à chaque mulâtre, un droit incontestable. Notre visiteur avait tous les traits caractéristiques et nationaux des Siamois, parmi lesquels il était né. Il parlait la langue portugaise avec aisance et correction; mais son anglais n'était point intelligible. Il

taine Dangerfield, outre qu'ils avaient revêtus l'uniforme du gouverneur-général de l'Inde, avaient jugé convenable de se faire accompagner des soldats de marine, de leurs domestiques, de leurs massiers à cannes d'argent, et des porteurs de leurs parasols d'état, tous en grande tenue. Lorsque nous touchâmes au rivage, nous y trouvâmes réunie une multitude de vieillards, de femmes et d'enfans, qui parurent nous examiner avec le plus vif étonnement. Le jeune homme qui nous avait visités à bord, nous reçut tout seul au lieu du débarquement, d'où, à travers une rue étroite et sale, toute planchéiée, que nous suivîmes l'espace d'une cinquantaine de verges, nous gagnâmes la demeure du gouverneur, qui n'avait nullement bonne mine. Nous montâmes par un escalier de bois dans une petite cour, au fond de laquelle était l'entrée la maison. Dans une salle qui ne fermait pas, grotesquement décorée de lenternes chinoises, de miroirs hollandais, et de lambeaux de papier peint, nous trouvâmes le magistrat, homme grand, mince, et assez vieux, assis sur une chaise. Il se leva pour saluer la bienvenue de M. Crawfurd, et le fit asseoir à sa gauche. Une table fut bientôt dressée au milieu de la chambre, et quand nous y eûmes pris place on nous servit une collation qui se composait de porc rôti, de canards et de poulets pareillement accommodés, et d'un pilau. Ces différens plats avaient

été cuits à l'européenne, et deux ou trois chrétiens indigènes qui nous servaient, à en juger par leur air affairé et leur mine triomphante, étaient sans doute les artistes qui, vu la circonstance, avaient par honneur pour nous mis en œuvre tout leur savoir-faire. Nous avions dîné avant de quitter le vaisseau; mais, à la prière du magistrat, qui vraiment paraissait être fort jaloux de nous plaire, nous ne refusâmes pas de dîner une seconde fois, non plus que l'interprète dont il a été déjà question. Cependant, ni le magistrat lui-même, ni personne de sa maison ne prirent part au repas. Une foule de curieux s'était rassemblée dans la cour, et nous examina avec beaucoup d'intérêt pendant que nous mangions. Vis-à-vis de notre hôte s'était placé le personnage qui avait été envoyé pour nous recevoir. C'était un homme de physionomie agréable, de moyen âge, Malais de naissance, qui était allé une ou deux fois au Bengale. Nous restâmes environ deux heures à causer de divers sujets. Lorsque nous voulûmes nous retirer, le magistrat se leva et nous serra la main à tous.

Le 27 nous passâmes la journée sans qu'aucune communication nous fût transmise au sujet de la permission par nous sollicitée pour continuer avec le vaisseau notre route vers la capitale. Seulement, dans la matinée une des chaloupes du roi vint chercher M. Crawfurd, ainsi que nous autres, pour

nous conduire à Rankok. Mais il n'y avait dedans place que pour une ou deux personnes. Il nous parut donc absurde qu'on l'eût envoyée pour nous transporter tous. Peut-être aussi espérait-on par ce stratagème que M. Crawfurd irait seul. Dans tous les cas, nous la renvoyâmes à vide. C'était une longue et étroite chaloupe, recourbée de la poupe et de la proue, semblable à un canot, et munie vers le milieu d'une sorte d'estrade sur laquelle on avait érigé un hangar de nattes. Les rameurs y étaient nombreux, ce qui laissait d'autant moins de place aux passagers.

Le soir, accompagné d'un de mes camarades, je retournai à terre et me promenai dans le village. Nous eûmes beaucoup de peine à débarquer, car alors la marée était basse, et les rives du fleuve ne consistaient qu'en boue molle. Nous grimpâmes dans une maison bâtie sur l'eau comme la plus grande partie du village; et nous passâmes ainsi d'habitation en habitation, sur de hautes poutres, jusqu'à ce que nous atteignissions la terre ferme. Nous trouvâmes les villageois fort civils, obligeans même. Ils nous accueillaient le sourire sur les lèvres, et auraient tous voulu nous faire asseoir à leurs tables. Les femmes n'étaient pas moins pressantes que les hommes en ces occasions. Elles se rassemblaient autour de nous, causaient, riaient, et ne témoignaient pas la moindre crainte. Les maisons où nous

entrâmes étaient sales, pleines de copeaux et peu commodes. Cependant les habitans semblaient vivre dans une aisance passable, quoiqu'il soit impossible de dire quels sont leurs moyens de subsistance, hors ceux qu'ils tirent de la mer et du fleuve. Le poisson paraissait même très rare parmi eux. Au contraire, ils avaient du riz en abondance. Ils étaient gras et vigoureux; mais de taille un peu au-dessous de la moyenne. Ils coupent leurs cheveux très ras sur toute la tête, et ne conservent sur le front qu'une mèche encore très courte, qu'ils peignent de façon à la rejeter en arrière. Il n'y a aucune différence sous ce rapport entre les hommes et les femmes; les uns et les autres se coiffent de même. Les Européens ne sont pas plus soigneux pour s'entretenir les dents blanches, que ne le sont les Siamois pour se les rendre noires. Parmi eux il n'y a que les dents noires qu'on regarde comme belles, et il faut avouer qu'ils réussissent parfaitement bien dans ce genre d'ornement. Cette bizarre mode, jointe à la couleur rouge-foncée que communique à leurs lèvres et à leur bouche l'habitude de toujours mâcher du catéchu, du bétel et de la chaux à la fois, leur donne un air dégoûtant. La figure des Siamois est singulièrement grande; leur front, très large, proéminent de chaque côté, et beaucoup plus recouvert par la chevelure que je ne l'ai vu chez aucun autre peuple. Chez quelques-uns

d'entre eux, elle descend jusqu'à un pouce, et même moins des sourcils, cache entièrement les tempes, et s'avance presque d'autant vers l'angle extérieur de l'œil. Les pommettes sont larges, étendues et saillantes. Mais la particularité principale qu'on remarque dans la configuration de leur visage, est la taille énorme de l'arrière partie de leur mâchoire inférieure. Leur ovale facial s'élargit par en-bas, de manière à donner à cette partie de leur face une largeur extraordinaire. On imaginerait, si on n'y regardait pas à deux fois, qu'ils sont tous affectés d'une espèce de petit goître, ou d'un gonflement de la glande parotide. Une pareille difformité se voit souvent chez les Malais. En général les Siamois vont nus de la ceinture à la tête; quelquefois ils jettent une pièce d'étoffe sur leurs épaules. Les vieilles femmes ont assez la coutume d'exposer leur gorge à l'air; mais les jeunes et celles de moyen âge s'attachent autour de la poitrine un fichu assez long pour former un nœud par-devant, assez court pour ne cacher ni les épaules ni les bras. Des hanches aux genoux, les deux sexes s'enveloppent d'un bout de tissu bleu ou d'autre couleur, et par-dessus les gens de qualité portent un morceau de crêpe-de-Chine ou un châle.

Le bazar, si quelques huttes disséminées le long d'une ruelle peuvent mériter ce nom, était extrêmement pauvre. Des plantains, des citrouilles, du

bétel, du tabac et du jagorq, étaient presque les seules denrées qu'on y trouvât, et dans leur débit quelques vieilles femmes trouvaient moyen de vivre.

Nous allâmes visiter une institution monastique, située sur le bord du fleuve. Les bâtimens qui en dépendent sont bien construits, spacieux, commodes et enclos au milieu d'une vaste pièce de terre nue qu'on entretient toujours dans une grande propreté. La partie de ce couvent où logent les prêtres est fort soignée, quoique les parquets, les planchers et les murs ne soient faits que de planches. Un joli temple occupe une des extrémités de l'enceinte. Les frères nous reçurent avec beaucoup de joie, et à notre requête nous admirent dans l'intérieur du lieu saint. Là, sur une large estrade, ou si on aime mieux, sur un autel qui s'élevait presque jusqu'à moitié de la hauteur de l'édifice, nous distinguâmes une cinquantaine d'images dorées de Bouddha, toutes en la posture d'une personne assise. L'image principale, considérablement plus grande que nature, était placée en arrière des autres, et sur sa tête on avait suspendu une espèce de dais en bois tout enrichi de sculptures et de dorures. Les autres étaient disposées en rang pressés devant celle-là. A chaque coin de l'autel se tenaient deux prêtres, la figure tournée vers ces statues, portant le costume ordinaire de leur ordre et dans l'attitude de la dévotion. La forme générale

de toutes ces statues de Bouddha ne différait guère de celles qu'adorent les naturels de Ceylan. La chevelure est courte et bouclée, la tête surmontée d'une flamme ou gloire, la physionomie douce, bienveillante et contemplative. On avait donné à l'expression des traits quelque chose de siamois ou plutôt de tartare en prolongeant un peu les sourcils et en donnant aux yeux une certaine obliquité. Le nez est plus pointu, et les lèvres sont fort épaisses.

Le Bouddha des naturels de Ceylan, au contraire, est un parfait modèle de l'antique physionomie égyptienne ou éthiopienne, dont leurs images ne se sont jamais écartées le moins du monde. Il n'y a cependant aucun lieu de croire que les deux nations veuillent représenter un seul et même personnage.

Presque au centre de l'enclos un bâtiment temporaire, ou plutôt une vaste charpente de forme pyramidale et à plusieurs étages, était alors en construction. Nous apprîmes qu'il était destiné à contenir le bûcher funéraire sur lequel le corps d'un chef, qui était mort environ cinq mois auparavant, devait être brûlé au bout d'un autre mois; car telle est la coutume parmi les Siamois de distinction: ils conservent les corps de leurs proches pendant un espace de temps plus ou moins long, suivant le rang du défunt. De grands préparatifs se faisaient alors pour la cérémonie dont l'époque approchait,

et sous un appentis voisin nous trouvâmes plusieurs prêtres qui travaillaient à peindre des emblèmes propres à la circonstance. C'étaient principalement de grotesques figures de vieillards, de monstres, de serpens, etc.

Dans le cours de la soirée nous visitâmes le principal parent du dernier chef. Il parut enchanté de ce que nous avions remarqué les apprêts qu'on était alors en train de faire, et ne se contint pas de joie quand je lui témoignai le désir de voir le cadavre qui était étendu à une des extrémités de la chambre, derrière un rideau blanc. Il nous conduisit aussitôt vers le corps, tira le rideau, et nous montra un coffre oblong recouvert de mousseline blanche qui était ornée d'une frange à fils de couleur verte et d'or.

Nous suivîmes le bord du Meinam l'espace d'environ deux milles sur un chemin pavé, car la terre est partout basse et marécageuse. Ce village n'a généralement que deux ou trois maisons de profondeur sur le fleuve; mais comme il s'étend ainsi sans interruption une longueur de plusieurs milles, la population doit en être considérable. Nous rencontrâmes plusieurs autres beaux temples. J'aurais dû dire qu'il y a au monastère dont j'ai parlé plus haut une batterie qui regarde le fleuve, mais on ne peut dire qu'elle le commande. Elle consiste d'ailleurs en dix ou douze canons de fer montés sur des af-

fûts délabrés, à demi enfoncés dans la terre, et aujourd'hui hors de tout service.

Pendant la nuit du 28, la chaloupe du roi qui s'était en allée la veille revint, et à la pointe du jour nous l'aperçûmes amarrée au même endroit. Le Malai que nous avions rencontré à la maison du gouverneur de Packnam, et qui, lors de notre débarquement, avait été envoyé à notre rencontre, était aussi revenu de Bankok dans la chaloupe. Il se rendit à notre bord dans le courant de la matinée, et nous annonça que notre navire pouvait continuer à remonter le fleuve sans délai ni condition d'aucune sorte. L'ancre fut donc levée immédiatement, et, quoique nous eussions la marée contraire, nous avançâmes avec une assez bonne brise. Les bords du fleuve étaient encore très bas, et entièrement plantés d'attap, ce qui leur donnait un aspect fort pittoresque. Sur le second plan nous remarquâmes que le palmier bétel poussait en grande abondance et naturellement, à ce qu'il semblait, car le terrain n'était pas assez élevé pour permettre aucune culture. Il y avait en outre dans ce marécage diverses espèces de roseaux, de bambous et de longues herbes. Après quelque temps de navigation, d'immenses plaines se développèrent à nos regards. Elles présentaient un air assez stérile, peut-être parce que la moisson en avait été récemment recueillie. Ces plaines s'étendent sur la rive

gauche du fleuve qu'elles dépassaient alors d'une élévation de huit ou dix pieds. On nous assura cependant que, dans la saison pluvieuse, elles sont couvertes de deux ou trois pieds d'eau, et par cette cause très propres à la culture du riz. Elles paraissaient s'étendre jusqu'aux limites de l'horizon. Entre elles et le fleuve, il y a une étroite bande de terre inculte et sauvage. Des habitations sont çà et là répandues le long des bords et environnées d'immenses plantations de palmiers-areca, de plantains et de quelques cacaotiers. Les maisons, petites mais propres, ont un ou deux étages, et sont élevées à environ trois pieds de terre. L'autre côté du fleuve est tout couvert de broussailles. Les rives sont passablement escarpées, et le long même du bord la profondeur de l'eau varie de trente à soixante pieds.

La vase est compacte, assez dure, et forme sans doute un excellent sol. Dans la soirée, tandis que nous étions à l'ancre attendant le retour de la marée montante, plusieurs des gens de l'équipage débarquèrent. Ils tuèrent différentes espèces d'oiseaux, parmi lesquelles un beau pigeon, un mineur et le geai bleu de Bengale.

Nous vîmes aussi voltiger autour de nous l'adjudant et diverses sortes de faucons.

Vers le coucher du soleil nous levâmes de nouveau l'ancre, et nous poursuivîmes notre route jus

qu'à environ minuit. Nous commençâmes alors à être très incommodés par les mousquites.

Le lendemain, 29, nous remîmes à la voile au point du jour, et vers huit heures avant midi nous jetâmes l'ancre à peu près en face du milieu de la ville de Bankok. Toute la matinée, pendant le cours de notre trajet, le fleuve nous offrit une suite de scènes pleines d'intérêt. De nombreux petits canots ne portant pour la plupart qu'une seule personne, de petites chaloupes pontées et d'autres embarcations se jouaient dans tous les sens. Comme l'heure du marché approchait, c'était partout un redoublement de vie et d'activité. Là, des prêtres de Bouddha, conduisant eux-mêmes leur barque, faisaient leur tournée de chaque jour, afin de recueillir les aumônes des fidèles. Ici, une vieille femme promenait du bétel, des plantains et des citrouilles. De ce côté, on n'apercevait que cargaisons de noix de coco. De cet autre, on pouvait des yeux suivre maints groupes d'indigènes qui passaient de maison en maison pour se rendre à leurs diverses occupations. Mais ce qu'il y avait de plus singulier parmi tout ce bizarre spectacle, assurément c'était de voir les maisons elles-mêmes flotter sur l'eau par rangées qui, à partir du bord, étaient profondes de huit, de dix, ou plus. Elles ne manquaient ni de propreté ni d'élégance. Entièrement bâties de poutres et de planches bien entendu, elles avaient une

jolie forme oblongue, et du côté du fleuve étaient munies d'une espèce de terrasse couverte sur laquelle on avait étalé de nombreuses espèces de marchandises, des fruits, du riz, de la viande, etc. C'était, de fait, un bazar flottant, dans lequel tous les divers produits de la Chine et du pays étaient exposés en vente. A chacune de leurs extrémités, les maisons étaient attachées à de longs bambous enfoncés dans l'eau. Elles peuvent ainsi se mouvoir de place en place, suivant qu'il est besoin. Chacune d'elles est en outre pourvue d'un canot, afin que les propriétaires puissent aller et venir où leurs affaires les appellent. Presque toutes les maisons réunies dans ce quartier semblent être occupées par des marchands qui la plupart n'ont sans doute pas grande fortune, et par des artisans, tels que des cordonniers, des tailleurs, etc. Ces derniers états sont exercés presque exclusivement par les Chinois. Les habitations dont je viens de parler sont en général très petites. Elles se composent d'une pièce principale au centre, qui est toujours ouverte pardevant pour l'étalage des denrées et de deux ou trois cabinets. Elles ont de vingt à trente pieds de long, et à peu près la moitié de large; toutes ne sont qu'à un seul étage qui est élevé au-dessus de l'eau d'un pied environ, et leur toit est toujours fait de feuilles de palmiers. Pendant le reflux, le courant devient très rapide, et alors il ne paraît pas que

beaucoup de chalands fréquentent ces boutiques. On voit alors leurs propriétaires couchés, endormis devant leurs magasins, ou tuant le temps de toute autre manière. A chaque heure du jour, cependant, de nombreuses chaloupes passent et repassent. Elles sont si légères et de forme si élevée, qu'elles montent avec vitesse contre le courant. Elles avancent au moyen de pagaies, et les longs canots en ont souvent huit ou dix de chaque côté. Le nombre des Chinois paraît être considérable, et ils déploient à Bankok la même activité, la même industrie que partout ailleurs où on les rencontre. Leurs embarcations sont généralement plus vastes, et leurs pagaies plus longues. Elles ont au centre une espèce de cabine faite de branches entrelacées qui sert à contenir leurs effets, et qui leur tient lieu de maison. La plupart d'entre eux colportent sur le fleuve des morceaux de porc frais qu'ils cherchent à vendre.

A Bankok le Meinam est large d'environ un quart de mille, sans y comprendre l'espace qu'occupent à droite et à gauche les maisons flottantes. Il mène à la mer un vaste corps d'eau, et contient beaucoup de vase molle. Sa profondeur, même près du bord, varie en général de six à dix brasses, tandis que sa rapidité est au moins de trois milles par heure. Autant qu'il nous était jusqu'alors permis d'en juger, car nous n'étions pas encore allés à terre, nous

soupçonnâmes que généralement la partie la plus considérable de la population demeurait sur l'eau dans des baraques flottantes qu'on pouvait mener sans peine d'un endroit dans un autre. Les inconvéniens d'une ville bâtie de cette manière doivent être nombreux. Sans parler de leur petitesse et de leur incommodité, les gens qui les habitent doivent toujours avoir des accidens à craindre. Une population peu considérable doit ainsi occuper un vaste espace. En vain chercheriez-vous mieux que des huttes petites, basses et qui auraient plus que le rez-de-chaussée. Toutes ces cabanes, car c'est le seul nom qu'elles méritent, sont en général jolies et propres; mais leur ensemble ne nous offrit qu'un pitoyable spectacle, quoique nouveau. Leur style est principalement chinois, de même que celui des temples.

Dans le cours de la journée, deux enfans, âgés d'environ six ans, l'un fils et l'autre neveu du ministre d'état qui préside à toutes les relations entre la cour et les Européens de quelque rang qu'ils soient, vinrent à bord voir le vaisseau, et nous apportèrent un présent de fruits et de confitures. Ils étaient élégamment vêtus, mais depuis la ceinture jusqu'aux pieds seulement, et avaient le corps enduit d'une légère couche de couleur jaunâtre, fabriquée avec du safran ou du bois de sandal réduit en poudre. Ils portaient autour du cou divers ornemens d'or et de pierres précieuses, mais dont aucun

n'avait beaucoup de valeur. C'était, par exemple, une longue chaîne de pierres lunaires montées sur or jetée sur leurs épaules, et d'un de leurs colliers pendait un gros et large bijou doré tout garni de diamans, de saphirs et de rubis, mais de qualité inférieure et du prix le plus vil. Comme la plupart des enfans indiens, ils montraient une merveilleuse précocité de manières, ne paraissaient nullement gênés, et se comportaient de la façon la plus convenable.

Dans la soirée nous reçûmes la visite d'un homme de distinction, espèce de secrétaire du ministre dont j'ai parlé plus haut. Malgré sa vieillesse, car il n'avait pas moins de soixante-cinq ans, il était encore gai, curieux, questionneur. Il vint dans une des chaloupes du roi, dont l'équipage était uniformément habillé de gros drap rouge.

Le personnage causa d'abord avec nous du ton le plus simple, le plus affable; s'informa du rang respectif et du genre particulier d'occupations de la plupart d'entre nous; enfin nous témoigna toute sorte d'affabilité. Puis il nous avoua que le but de sa visite était d'obtenir la lettre que le gouverneur général des Indes écrivait au roi de Siam son maître. Il avait apporté avec lui une belle coupe d'or pour la recevoir. Cette lettre, enveloppée d'une pièce de brocard, y fut donc déposée en sa présence. Quand il témoigna le désir de se retirer, M. Crawfurd prit

la coupe, et la levant à la hauteur de sa tête, se rendit à travers une haie de cipaies qui lui présentèrent les armes, jusqu'à l'échelle de descente, d'où il la passa à un des membres de la mission, qui, pour la prendre, s'était placé dans la chaloupe du secrétaire. Celui-ci, à son tour, la remit entre les mains du secrétaire, qui la jeta négligemment sous un vieux bout de tapisserie, sur lequel il s'assit ensuite.

Le 30, l'interprète portugais, qui continuait à nous visiter de temps en temps, nous apporta de la part du ministre Péea-Suri-Wong-Montrée un message verbal dont la teneur était que son excellence s'estimerait heureuse que nous voulussions bien accepter un des pavillons de son hôtel pour y loger pendant notre résidence à Bankok. L'offre fut acceptée, et, à la requête de M. Crawfurd, le capitaine Macdonald alla à terre examiner le logement qu'on nous destinait. Hélas! lorsqu'il revint, la description qu'il nous en fit ne répondait guère à notre attente. Ce pavillon, qui nous était annoncé avec tant de fracas, faisait tout simplement partie des communs de l'habitation du ministre, et paraissait ne servir d'ordinaire que de magasin. Il ne contenait que quatre chambres étroites et mal ventilées dans lesquelles on n'entrait que par une espèce de trappe, et qui, des trois côtés, n'avaient pas la moindre ouverture pour l'admission de l'air. Puis, pas le

moindre recoin pour abriter les gens de notre nombreuse suite. Et encore, le bâtiment ne donnait pas même sur la cour de l'hôtel du ministre, dont le propre logis paraissait d'ailleurs vaste et commode. Une liste de toutes les personnes qui accompagnaient l'envoyé extraordinaire du gouverneur général avait été transmise à son excellence peu après notre arrivée; et, en y jetant les yeux, il aurait dû comprendre que la maison qu'il nous proposait ne pouvait nullement nous convenir. En outre, la manière dont la permission d'aller y habiter nous était transmise ne devait-elle pas nous faire soupçonner qu'il désirait tenir absolument les membres de la mission sous sa dépendance, ou empêcher que personne, excepté lui, ne les visitât; et aussi être à même d'épier nos moindres mouvemens, ou bien nous avilir aux yeux des indigènes en affectant de nous traiter comme gens de peu d'importance? Cette dernière supposition semblait la plus probable, attendu que les appartemens qu'il se réservait étaient vastes et à la fois convenables, et que, cependant, le nombre de ses serviteurs ne paraissait pas égaler celui des nôtres.

Chez les Asiatiques, de même que chez la plupart des peuples, quand des ambassadeurs sont envoyés d'une cour vers une autre dans un but d'intérêt commun et public, l'usage est que le gouvernement pourvoie d'une manière officielle et avec gé-

nérosité à tous leurs besoins. Or, dans ce cas, ce n'était en quelque sorte qu'un simple particulier qui, comme affaire de faveur et de protection de sa part, nous offrait non pas une maison habitable, mais tout bonnement le couvert. Il faut néanmoins observer que le nombre des habitations bâties en briques et mortier, et couvertes en tuiles, est fort petit à Bankok; et quoique celle qu'on destinait aux membres de la mission fût sous toute espèce de rapports inférieure au logis du ministre, il se pouvait, cependant, que les autorités l'eussent de bonne foi jugée convenable.

Mais ce qui était pire, aucune personne de rang ne s'était encore rendue auprès de l'envoyé de la Grande-Bretagne, et toutes nos communications avec le ministre se faisaient par l'intermédiaire de ce Malai dont il a été déjà question plusieurs fois, homme de basse classe suivant toute apparence, fin, rusé et très adroit. Nous ne pouvions le regarder que comme un espion sans cesse aux aguets. Souple, bas, flatteur, il n'en était pas moins prêt à profiter de la moindre de nos paroles et de la plus insignifiante de nos actions. Les choses les plus légères, les plus simples, rien ne lui échappait. Un jour, par exemple, qu'un jeune homme qui était à bord, sans pour cela être attaché à la mission, avait été rendre visite au consul portugais qui réside à Bankok, cet individu le suivit à la piste, et entra même avec lui

dans la maison où il avait besoin. En outre il passait publiquement pour avoir une très mauvaise réputation, et, en plus d'une occasion, il avait été traité par les capitaines de navires américains et européens avec une telle dureté, une telle rigueur, qu'un homme qui eût possédé le moindre sentiment ou le moindre crédit n'aurait pu s'y soumettre. Il était spécialement chargé de surveiller la conduite des Malais qui fréquentent ce port. Il paraissait avoir quarante-cinq ans, était grand et robuste, mais assez maigre. Dans son extérieur rien ne le distinguait d'une secte de mahométans qui sont très nombreux sur les côtes de Coromandel, de Malabar et de Ceylan, et qu'on y désigne ordinairement sous le nom général et presque insignifiant de *Maures*, secte dont les membres s'appellent *moplas*. Ce sont pour la plupart de petits marchands qu'on rencontre colportant leurs marchandises dans les maisons d'Européens. Ils se rasent la tête et portent sur le crâne un petit bonnet blanc. Notre homme portait toujours un pareil bonnet. Il avait la partie supérieure du corps nue. Autour de ses reins était attachée une pièce de grossière étoffe qu'il relevait entre ses jambes, et parfois un châle commun. Tels étaient les qualités et le costume de Kochai-Sahac, individu qu'il était presque impossible de regarder sans méfiance.

Notre navire n'était pas encore amarré sur ses

ancres, que cet homme vint demander à M. Crawfurd de lui remettre les présens que nous apportions au roi de Siam. On nous avait, dès notre arrivée à l'embouchure du fleuve, demandé une liste des objets qui composaient le cadeau, et nous l'avions donnée. Tout d'abord, Kochai-Sahac réclama un cheval anglais que nous avions couché sur la liste, quoiqu'il ait été, dans l'origine, destiné au roi de Cochinchine. Ce don, à ce qu'il paraît, causa au prince qui le reçut et à ses courtisans une joie inexprimable; même la valeur de tous ces cadeaux, en général, les frappa d'étonnement. Aussi ne purent-ils que mal déguiser leur allégresse, et nous en conclûmes qu'ils étaient peu accoutumés à recevoir de si riches présens. En cela bien différente des États plus civilisés de l'Inde ultérieure, la cour de Siam, par ses pressantes et nombreuses sollicitations, trahissait sous ce rapport un degré de bassesse et de cupidité à la fois dégoûtant et honteux. Pendant plusieurs jours de suite, il n'y eut pas de cesse aux importunités de ce genre. Les objets les plus précieux, aussi bien que les plus communs, étaient emportés sans la moindre cérémonie, et confiés au Maure et aux derniers des domestiques. Dans le courant de la journée un individu de mauvaise mine vint à bord, et dit qu'il venait aussi chercher les présens. La chose nous parut suspecte. Nous répondîmes que nous n'avions rien à lui

donner; sur quoi il se retira de l'air le plus satisfait. Probablement que cet homme avait été envoyé par le prince ou quelque grand personnage pour voir comment se passaient les choses, car le Maure nous assura qu'il n'était pas autorisé à nous faire une pareille demande. Les divers objets, à mesure que nous les produisîmes, excepté le cheval, et entre autres, consistant en drap superfin, en châles, en mousselines, en verroterie, en armes à feu, le tout de fabrique anglaise, furent portés à la maison du ministre, où ils subirent un sévère examen.

Dans la journée, le consul portugais du lieu envoya une personne de sa suite nous visiter. Le visiteur parlait assez bien français, et, pour excuser son patron de ne pas s'être rendu en personne près de nous, il allégua que la cour serait mécontente qu'il le fît, avant que nous n'eussions été présentés au roi. Mais il ajouta, qu'après notre présentation, ce serait un plaisir qu'il ne manquerait pas de se donner.

Le soir nous voulûmes aller nous promener sur les bords du fleuve; mais, hélas! nous eûmes le chagrin d'apprendre que nous étions prisonniers, et que nous ne pourrions avoir aucun rapport avec les habitans jusqu'à ce que la cérémonie en question eût lieu. La seule liberté dont nous jouîmes fut d'aller autant de fois que bon nous sembla du

vaisseau à la maison qu'on nous avait offerte sur la rive du fleuve, et de cette maison au vaisseau, qui n'en était distant que de quelques verges. Cette circonstance était d'autant plus vexatoire, que toute une semaine au moins devait encore s'écouler avant que nous fussions conduits en présence du roi, et que nous étions logés à terre aussi mal, aussi incommodément que possible. Les Siamois à qui nous avions affaire ne semblaient songer qu'à obtenir de nous des présens, et quels qu'ils fussent, ils les acceptaient toujours avec avidité. Ils ne nous témoignaient aucune de ces petites attentions si douces à des étrangers, et que comprennent tous les peuples les moins avancés en civilisation. Leur conduite, sous ce rapport, formait un contraste frappant et défavorable avec celle des Birmans, par exemple. On ne nous offrait ni fruits ni provisions de bouche d'aucune autre espèce; on empêchait même les artisans de travailler à notre compte. Sans doute on nous donnait mystérieusement à entendre que le roi pourvoirait à la nourriture de nos gens pendant notre résidence; mais c'était une promesse qui ne se réalisait pas. La conduite de la cour à notre égard était méprisante. Or, dans un peuple qui attache tant d'importance, comme on sait, aux formes et à l'étiquette, ce mépris devait être intentionnel, non pas involontaire. On n'allait cependant ni jusqu'à des insultes personnelles, ni

jusqu'à un dédain évident; et il était sûr qu'on avait de convenables sentimens de respect pour le gouvernement britannique, et même une peur mal déguisée de sa puissance bien connue, d'où il y avait, sans présomption, lieu de conclure qu'on ne ferait aucune difficulté à nous accorder tout ce que nous demanderions au nom de notre gouvernement.

Avant la nuit, le Malai vint nous dire de la part du ministre que celui-ci désirait voir M. Crawfurd. En conséquence, accompagné du capitaine Dangerfield, il alla le visiter. Son excellence les reçut dans une vaste et haute salle dont le plancher était recouvert de tapis et les murs ornés de quinquets et de lanternes chinoises. Ils s'assirent sur des coussins qu'on apporta exprès pour eux, et furent régalés de fruits frais, de thé et de confitures chinoises. A ce qu'il paraît, la conversation fut générale et assez cérémonieuse. Ils n'eurent cependant qu'à se louer de la politesse du ministre, et à leur retour nous parlèrent favorablement de leur accueil. Il leur proposa de faire tels changemens que nous jugerions nécessaires pour rendre notre maison commode, proposition qu'il ne se rappela toutefois guère par la suite. La servilité que les domestiques de cet homme observaient envers lui était vraiment ignoble, vraiment dégradante pour l'humanité. Pendant toute la durée de la visite, ils restèrent couchés à terre en sa présence, et même à

distance respectueuse. Quand leur maître leur adressait la parole, ils n'osaient le regarder, mais levant un peu la tête, se touchant le front avec leurs mains jointes comme nous avons coutume de le faire pour exprimer la plus ardente prière, et les yeux toujours baissés, ils murmuraient une réponse du ton le plus humble. La manière dont ils s'approchaient de lui était encore bien plus faite pour révolter la nature. Quand il leur ordonna de servir la collation, ils obéirent en marchant à quatre pates comme les bêtes, c'est-à-dire sur les genoux et sur les mains, et ayant bien soin de toucher le plus possible à terre avec leur ventre. Ils tournèrent ainsi les plats devant eux par petits intervalles, du mieux que leur attitude contrainte et déshonorante le leur permettait, jusqu'à ce qu'ils les eussent mis à leurs places; puis ils se retirèrent de la même manière, mais à reculons et sans se tourner. Quel abominable, quel révoltant abus, ô mon Dieu, d'un pouvoir despotique! Dans ces hommes qu'un autre homme rabaisse à ce point que non-seulement il peut fouler aux pieds leurs corps comme celui du dernier des vermisseaux, mais qu'encore il enferre leur esprit dans une continuelle servilité, reconnaîtriez-vous, ô mon Dieu! cette créature que vous avez, nous dit-on, créée à votre image?

Au reste, ce maître si hautain n'était lui-même

qu'un ministre d'un cinquième degré d'importance, et qui en certain cas était tenu, abdiquant toute dignité, de marcher à son tour comme une bête; ce dont il donna bientôt une représentation à plusieurs d'entre nous qui allèrent visiter Chroma-Chit, un fils illégitime du roi régnant. En effet, dans ce pays, tout individu doit ramper sur la terre devant un supérieur. Toutes les personnes qui composent la nation doivent se regarder absolument comme esclaves du monarque, qui peut, comme il lui plaît, disposer de leurs biens et de leurs vies. Sa puissance est aussi tyrannique, aussi absolue que possible, et rien ne saurait empêcher l'exécution de ses ordres.

Quelques jours après, M. Crawfurd, accompagné du lieutenant Butherfurd, se rendit donc auprès de Chroma-Chit. On l'avait prévenu de venir à huit heures du soir, ni plus tôt, ni plus tard, et il fut exact. Le prince était assis au milieu d'une salle spacieuse, principalement décorée dans le style chinois. Des miroirs ordinaires, des glaces de Hollande, des abat-jours, des lampes, et des lanternes en papier à la mode chinoise, ornaient les murs, ou étaient suspendus au plafond. Il les reçut sans se lever, et quand ils entrèrent, leur montra du doigt des tapis étendus à certaines distances pour qu'ils s'y assissent. Comme la plupart des autres Siamois de rang, il était extraordinairement robuste,

mais peut-être trop gras. Ses manières étaient gauches et rudes, ses gestes graves et empesés, et l'ensemble de son extérieur annonçait un individu plus âgé qu'il ne l'était réellement. La conversation ne roula que sur les sujets ordinaires en pareille circonstance dans les cours d'Asie, et tels que la longueur de notre voyage, l'âge des visiteurs, leur occupation habituelle, la santé du gouverneur général de l'Inde, l'état de l'Angleterre, et ainsi de suite. Au bout de quelque temps, on leur offrit des boîtes pleines de bétel et de tabac en feuilles; puis des confitures furent servies en profusion.

C'est toujours la coutume à la cour de Siam de rendre visite au fils avant de présenter ses hommages au père. La direction de presque toutes les affaires d'état, de quelque nature qu'elles soient, est confiée à ce jeune homme qui passe pour avoir montré tant de génie et de talent, que la tâche qui lui est imposée ne paraît pas au-dessus de ses forces. Tout ce qui concerne la paix ou la guerre, les relations extérieures ou les règlemens domestiques, la religion, la police, ou la justice, tout est remis à ses soins, et rarement il en réfère au roi, si ce n'est par forme, pour obtenir sa sanction définitive. Les agens subalternes du gouvernement sont sous sa dépendance immédiate, et n'ont puissance de rien faire eux-mêmes sans d'abord prendre son avis, et, dans ce but, ils se rendent, habituellement

deux fois par jour près de lui. A cette entrevue, le fils, comme aussi le père, lorsque nous lui fûmes enfin présentés, annonça que Suri-Wong-Montrée [1], ministre qui nous avait donné un logement, lui ferait connaître le but de notre mission, et en même temps témoigna d'un ton péremptoire son désir que ce ministre pourvût à tous nos besoins.

La soumission des inférieurs envers le bâtard de leur maître fut, en cette circonstance, poussée encore plus loin qu'elle ne l'avait été à l'égard de Suri-Wong, qui alors se tint lui-même comme tous les autres, humblement couché à plat-ventre. Le prince conversa par l'intermédiaire du Malai, ou plutôt du Maure, nom sous lequel je le désignerai désormais, qui fut, en cette occasion, aidé par un autre personnage du même genre. Ce dernier parlait assez purement l'hindoustanais. On ne permit pas aux deux interprètes malais attachés à la mission d'assister à l'entrevue.

C'est l'usage parmi les Siamois, quand les visiteurs se sont retirés, d'envoyer à leur domicile les confitures que pendant la visite on avait placées devant eux, comme aussi d'étaler en leur présence, sur le plancher, les présens qu'ils ont pu faire. Suri-Wong et le fils du roi n'y manquèrent pas, et pareille cérémonie fût encore observée quand nous

[1] *Suria-Vangsa-Mantri :* ce titre, en sanscrit, signifie *conseiller du descendant du soleil.*

fûmes présentés au père, quoique dans ce cas il n'y eût que les plus insignifians de nos cadeaux qui furent rapportés; même on les rangea de manière à produire le moins d'effet possible.

Nombreuses étaient les propositions qui chaque jour nous étaient faites, et plus nombreux les bruits qui sans cesse parvenaient à nos oreilles, relativement aux cérémonies que nous devions accomplir lors de notre présentation à la cour. Maintes conférences avaient lieu sur cet important sujet entre M. Crawfurd et le Maure, qui en transmettait le résultat au ministre Suri-Wong. Quelle était la nature de ces conférences? il me serait complètement impossible de le dire, car je n'y assistais pas; et, de fait, comme je ne comprends pas le malais, langue dans laquelle elles se tenaient, ma présence y était d'autant moins nécessaire. Il était à craindre cependant que l'artificieux Maure n'employât toutes les ressources de son esprit et ne négligeât rien pour obtenir du chef de la mission qu'il se soumît, lui et son monde, à toutes les cérémonies de la cour siamoise, dont l'exigence, en affaires de pareille nature, pouvait jusqu'à certain point s'imaginer, d'après la hauteur et l'arrogance de quelques personnages de distinction que nous avions déjà vus. Il y allait donc aussi de l'intérêt du Maure, comme c'était d'ailleurs son intention manifeste, d'obtenir de notre part le plus de concessions possible sur ce chapitre, afin de s'en

faire mérite proportionnément à son succès aux yeux de ses patrons. Il commença par mettre la chose sur le tapis de la manière la plus fine et la plus adroite, assurant avec audace qu'il courait bruit dans le public que l'envoyé du gouvernement anglais se proposait d'agir d'une façon irrespectueuse envers le roi de Siam, que son intention était de croiser impudemment les mains derrière le dos et de se tenir debout en face de Sa Majesté, sans montrer aucune marque quelconque de respect. M. Crawfurd répondit que, bien loin de là, il était venu pour rendre au roi de Siam, en présence de ses sujets, tous les honneurs qui lui étaient dus, puis énuméra toutes les cérémonies auxquelles il consentait à se soumettre, et le Maure, dit-on, s'en alla satisfait avec cette assurance.

Une autre affaire qui occasionna, à ce qu'il paraît, beaucoup de discussions et de fréquens pourparlers, ce fut la question de savoir comment les membres de la mission se rendraient au lieu où ils devaient recevoir audience. Il fut d'abord proposé qu'après avoir gagné dans leurs chaloupes l'endroit ordinaire de débarquement, ils allassent à pied depuis cet endroit jusqu'à la royale demeure. Cette proposition fut ensuite abandonnée pour celle d'aller à cheval, et enfin on décida qu'ils seraient portés en palanquins.

Quand tous ces préliminaires furent réglés, on

nous prévint que nous aurions à nous rendre le jour suivant de très bonne heure au palais.

Dans la journée, M. Crawfurd me permit de l'accompagner en visite chez le barkalan Suri-Wong-Montrée. Nous le trouvâmes, cette fois, assis sur un carré de tapis rouge, et appuyé sur un coussin de velours. Il se leva quand nous entrâmes, et nous indiqua pour siége une espèce de matelas recouvert en indienne. Ses manières me parurent raides, hautaines, arrogantes, mais dénuées de toute dignité véritable. La conversation entre lui et M. Crawfurd dura presque une heure, et roula principalement sur le commerce. Il prétendit que la contrée pouvait exporter annuellement cinquante mille pécules [1] de sucre et trente mille de poivre.. Il nous parut exagérer beaucoup le produit annuel du benjoin, et ajouta que les forêts pouvaient fournir du bois de sapan en quantité inépuisable. Il était curieux de savoir si nous permettrions aux Siamois d'acheter des armes à feu dans nos ports de l'Inde.

Lorsque nous retournâmes dîner à bord, M. Crawfurd et le capitaine Dangerfield restèrent à terre pour s'entendre définitivement avec les autorités sur la nature des cérémonies que nous devrions accomplir le lendemain en présence du roi. Bientôt nous reçûmes du capitaine une note qui nous pré-

[1] Un pécule pèse cent trente-trois livres et demie d'Angleterre.

venait que notre patron nous demandait sur-le-champ près de lui pour se concerter avec nous, et lorsque nous eûmes obéi, nous trouvâmes qu'il y avait entre eux dissentiment sur le sujet en question....

C'était la première fois qu'il s'agissait d'une façon sérieuse de cette affaire. Nous en avions souvent causé par simple plaisanterie; mais, comme je l'ai déjà fait observer, nous ignorions encore ce qu'on allait exiger de nous. Or, dès l'instant de notre arrivée, on nous expliqua quel genre de salutations était requis, et, à notre extrême surprise, il se trouva qu'elles furent beaucoup moins dégradantes que nous ne le craignions, beaucoup moins surtout qu'on ne l'avait fait penser à M. Crawfurd le soir précédent. Il n'y avait plus alors rien à quoi nous ne pussions raisonnablement nous soumettre; aussi, après quelque petit débat de part et d'autre, nous tombâmes d'accord. Nous devions quitter nos souliers à la porte de la salle d'audience, ôter nos chapeaux quand nous serions entrés, et, tirant une révérence à la manière anglaise, avancer vers les siéges qui nous seraient destinés, nous y asseoir avec les jambes en arrière et sous nous, seulement un peu de côté, puis faire trois saluts avec les mains jointes à hauteur du visage et en nous touchant à chaque fois le front. Mais comme on ne joint ainsi les mains que pour supplier, et que c'est un mode

de supplication effectivement employé par beaucoup d'Asiatiques, le capitaine Dangerfield proposa qu'en place nous saluassions de la manière usitée à quelques cours hindoues, et qui consistait à saluer en levant à la fois, mais séparées, les deux mains vers la tête. Il fut expliqué au capitaine que la différence était fort minime, et que pour cette raison il fallait préférer le mode siamois. Il paraissait d'ailleurs que les membres de la mission pourraient s'acquitter du salut avec plus ou moins d'exactitude, selon qu'ils le jugeraient convenable, et qu'on serait satisfait pourvu qu'ils se touchassent, d'une façon quelconque, le front avec la main.

Le 8 avril fut le grand jour. On nous avait averti la veille que la cérémonie commencerait dès le matin. En conséquence, à sept heures, tous les membres de la mission furent réunis près de M. Crawfurd. A huit, deux chaloupes, l'une grande et l'autre petite, construites en forme de canot, et recourbées tant de la proue que de la poupe, vinrent nous chercher pour nous conduire au palais. La plus grande avait, je crois, treize pagaies, et un homme pour tenir le gouvernail. Elle était sans ornement d'aucune sorte, toute simple, mais d'une extrême propreté, et avait au centre une estrade sur laquelle était érigée une espèce de hangar en nattes. Dessous, il y avait un morceau de mauvaise

tapisserie et un méchant petit coussin de velours. Les gens de l'équipage portaient pour coiffure des bonnets de gros drap rouge, et pour vêtement de larges jaquettes en même étoffe. L'autre chaloupe était de moindre dimension, mais avait aussi au milieu une planche et un appentis de même que la première.

Celle-là était montée par cinq ou six rameurs seulement, dont aucun ne paraissait être Siamois. Leur extérieur était on ne peut plus misérable. Ils avaient à peine quelques haillons en guenilles sur le corps, et étaient ou très jeunes ou décrépits de vieillesse. Notre escorte de sepoys, qui se montait à trente hommes, descendit dans la chaloupe du *John Adam*, et alla nous attendre au lieu de débarquement le plus proche du palais.

Le barkalan Suri-Wong-Montrée, vêtu de ses plus splendides habits à cause de la solennité, quitta de bonne heure sa maison pour se rendre près du roi son maître.

Le Maure Kochai-Sahac était chargé de mener à l'audience les membres de la mission. Lors donc que M. Crawfurd, avec tous les gens de sa suite, eut pris place dans la plus grande des deux chaloupes royales, et que les domestiques se furent arrangés dans la plus petite, notre conducteur donna le signal du départ. Dans celle où nous étions, nous trouvâmes deux Portugais, nés dans le pays, dont

l'un avait l'air fort respectable. Ils avaient été sans doute envoyés pour nous servir d'interprètes chemin faisant. Celui des deux qui avait la meilleure mine, voyant que je ne parlais pas très purement la langue portugaise et que je l'entendais encore plus mal, à mon vif étonnement continua la conversation en latin. La pureté de sa diction m'étonna encore davantage. En effet, ce n'était pas du tout ce détestable jargon que baragouinent quelques membres du clergé dans certaines parties du continent d'Europe, mais bien la belle langue de Cicéron. Et cependant, cet individu n'avait reçu son éducation qu'en Siam, au séminaire catholique de ce pays. J'en conclus qu'il était dans les ordres, mais j'appris plus tard que je me trompais.

Nos deux chaloupes, accompagnées d'une troisième encore plus petite qui portait le Maure, se dirigèrent assez lentement vers le palais. En général, notre passage parut ne faire que peu de sensation parmi les habitans des maisons flottantes qui bordent les rives du fleuve et qui sont presque exclusivement occupées par des Chinois, ou parmi les matelots à bord des janks près desquelles nous passions, ou enfin parmi les indigènes qui allaient et venaient dans leurs barques. Quelques-uns cependant éclataient de rire à notre vue, tandis que d'autres se cachaient la figure pour déguiser une hilarité que sans doute ils regardaient comme

malhonnête. Au bout de huit ou dix minutes, nous arrivâmes au lieu de débarquement, qui n'était éloigné que de quelques pas de la muraille extérieure du palais. Les sepoys ou cipaies y étaient parvenus avant nous, et débarquant alors, ils se rangèrent en ligne sur la route. La chaloupe de nos domestiques avait de si chétifs rameurs, qu'elle était encore très loin en arrière, de sorte que pour débarquer il nous fallut attendre leur arrivée. L'endroit du rivage où nous touchâmes était sale, incommode, tout encombré de poutres et de petits canots. On aurait pu croire que c'était l'entrée de la cour d'un marchand de bois, si toutefois il y avait eu moins de désordre et d'embarras. Nous y trouvâmes une troupe de curieux, presque entièrement composée d'hommes, et aussi nombreuse que le peu d'espace le permettait. Ces gens nous examinèrent, sinon d'une manière très respectueuse, du moins avec une incroyable avidité. L'entrée et la muraille du palais étaient hautes, mais sans élégance et en mauvais état. Trois autres portes, sous lesquelles nous passâmes, ainsi que les murs intérieurs, ne se distinguaient pas par des qualités contraires, ni même par la solidité.

Lorsque nos gens arrivèrent, nous débarquâmes, et les palanquins dans lesquels on devait nous emporter parurent, sans que personne de nous s'en doutât; ils avaient cheminé avec nous dans notre

chaloupe; mais cette circonstance n'excitera plus guère de surprise quand on saura que ces palanquins consistaient tout simplement en un filet de la forme exacte d'un hamac de marin, suspendu à un bâton. Au centre de chacun était étalé un petit bout de tapisserie, et ils étaient portés sur les épaules de deux hommes qui se plaçaient à chaque extrémité du bâton. Nous éprouvâmes d'abord assez de peine à nous empêcher de rouler hors de ces machines, et nos maladroits efforts pour y parvenir causèrent un vif amusement aux spectateurs qui ne cessèrent de crier que quand nous eûmes disparu sous l'entrée principale.

Nous prîmes possession de nos palanquins dans l'ordre de nos rangs respectifs, à commencer par M. Crawfurd, et nous marchâmes dans le même ordre les uns à la queue des autres. Accompagnés des sepoys, nous parvînmes ainsi à une seconde porte qui était distante de la première d'environ cent cinquante verges. Le chemin qui nous y mena était sale, et par endroits pavé grossièrement. Cette porte était fermée, et avant qu'elle s'ouvrît il nous fallut attendre quelque temps. Là, on nous pria de descendre et de continuer à pied, mais auparavant nous dûmes déposer nos sabres et laisser notre escorte. Nous pénétrâmes alors dans une immense cour, formée par plusieurs grands corps de bâtimens recouverts en tuiles, et traversée par

plusieurs routes très droites de dalles en granit à gros grain.

Je dois mentionner qu'à la seconde porte Kochai-Sahac fut joint par un autre homme de la même caste. Ces deux individus, aussi bien que d'autres Maures que nous vîmes en la présente occasion, portaient d'énormes turbans et de longues robes très amples, ornés tous deux de feuilles d'or faux. Précédés de ce couple, tandis que nous étions à droite et à gauche escortés d'une multitude de badauds, nous avançâmes d'environ cent verges sur une de ces routes dont j'ai parlé; puis, tournant soudain, nous fûmes conduits vers un grand corps-de-logis de vilaine apparence, et qui contenait une vaste salle assez malpropre où on nous fit entrer. Nous n'avions encore vu ni gardes, ni gens armés, ni personne de la maison du roi, sauf les concierges de la dernière porte; mais en face du bâtiment que nous venions d'atteindre, il y avait sept ou huit éléphans rangés à égale distance, et montés chacun par deux hommes vêtus d'un élégant costume.

Dans la salle il y avait une petite estrade, haute d'un pied environ, que recouvrait une pièce de gros drap blanc, et auprès était étendue un large, mais vieux tapis, sur lequel on nous invita à nous asseoir. Des feuilles de bétel et de tabac nous furent servies sur des plats grossiers de cuivre, et pareille

attention fut témoignée à nos domestiques qui s'accroupirent de l'autre côté de la pièce. Le reste de la place fut bientôt encombré par une multitude de gens du bas peuple; les uns se couchèrent sur le coude, les autres se tinrent debout, et tous firent un infernal tapage, au point que, de temps en temps, nos Maures crurent nécessaire de recourir au bâton. La libéralité avec laquelle ils en distribuaient des coups autour d'eux semblait arguer de la grande utilité aussi bien que du fréquent usage de ce genre d'argument, et nous ne remarquâmes jamais qu'il manquât d'obtenir un silence temporaire. Après que nous eûmes attendu un peu moins d'une demi-heure, deux hommes qui par-dessus leurs autres habits portaient une espèce de camisole blanche, assez semblable à une chemise ou à une blouse, avec une étroite bande de vieux galon d'or au milieu du bras et un autre à son extrémité, vinrent nous annoncer qu'on nous demandait. Ces gens me parurent appartenir à la police; et, plus tard, quand ils nous menèrent voir les éléphans et tout ce que le palais renfermait de curieux, par intervalle ils maniaient leur verge avec une louable vigueur pour maintenir l'ordre parmi la canaille. Sans alors s'adresser au chef de la mission, ils transmirent leur message aux Maures. Ceux-ci nous proposèrent de quitter tout de suite nos chaussures, et de faire pieds nus le reste du che-

min. Nous n'y consentîmes pas, et sans qu'on l'exigeât davantage, nous regagnâmes, pour continuer à la suivre, la route que nous avions quittée pour venir nous asseoir dans le bâtiment dont j'ai parlé. Elle était alors bordée de chaque côté d'une ligne de soldats armés de mousquets, qui se prolongeait jusqu'à la porte suivante. Rien de plus ridicule, rien de moins militaire que cette troupe, qui était composée de jeunes gens malingres, à peine capables de porter leur fusil, et d'hommes de tout âge. Il n'y avait dans leur extérieur que leurs bonnets rouges où l'on reconnût quelque uniformité. C'était tout au plus si, tandis que nous passions, ils osaient nous regarder en face; et dans le nombre, quoiqu'ils fussent peut-être une centaine, nous ne remarquâmes pas une seule pierre à leurs armes, pas une seule arme en état de servir. Quelques-uns avaient sur leurs mousquets des baïonnettes recouvertes d'un fourreau, et d'autres des fourreaux sans baïonnette, tous les tenaient gauchement et paresseusement sur l'épaule; les uns regardaient d'un côté, les autres d'un autre; nous défilâmes sans exciter en eux assez d'intérêt pour qu'ils nous honorassent du moindre degré d'attention.

Quand nous eûmes atteint la porte en face de nous, on nous invita de nouveau à nous déchausser. Nos domestiques, de quelque ordre qu'ils fussent, et même nos interprètes, ne purent nous accom-

pagner plus loin. Quant à nous, laissant là nos souliers, nous traversâmes sur un pavé de granit deux passages étroits formés par de hautes murailles parallèles, et longs chacun d'une cinquantaine de verges, qui nous conduisirent à une quatrième et dernière porte. Elle ouvrait aussi dans une spacieuse cour oblongue qu'environnaient de hauts et élégans édifices occupés par le roi, ou appropriés à divers usages. Cette cour était coupée de même par des routes; mais grossièrement pavées, sales, étroites, mal tenues. Vis-à-vis de la porte sous laquelle nous venions de passer, étaient rangées deux lignes de musiciens, et nous avançâmes au milieu d'eux. Une flûte aigre et de nombreux tamtams étaient les seuls instrumens dont les sons parvinssent à nos oreilles, quoique nous remarquassions une foule de gens munis de cors, de trompettes, de tambours, etc. La musique, fort simple sans doute, n'était cependant ni dépourvue d'harmonie, ni désagréable à entendre; et même, le bruit des tamtams qui tantôt résonnaient tous ensemble, mais avec une certaine douceur, et tantôt se taisaient tous, faisait plaisir. A notre droite, un fort régiment de soldats, qui tenaient de grands boucliers noirs vernis et des haches d'armes, était disposé sur plusieurs rangs épais dans l'intérieur d'une sorte de balustrade, un genou en terre, et presque cachés par leurs boucliers. Derrière eux

on apercevait quelques éléphans assez richement caparaçonnés. Toujours précédés par les Maures, nous traversâmes d'un pas lent la haie que formaient les musiciens, jusqu'à une distance d'environ trente verges; puis, comme cela nous était déjà arrivé une fois, tournant court soudain, nous entrâmes dans un bâtiment d'une apparence extrêmement simple, et nous apprîmes bientôt que pourtant c'était la salle d'audience; faisant face à la porte, et cachant tout le dedans de l'appartement, était développé un paravent chinois couvert de paysages et de petits morceaux de miroir. Nous fîmes un moment halte sur le seuil, et ensuite appuyant de deux ou trois pas sur la droite, afin de tourner le paravent, nous nous trouvâmes tout à coup, ce que nous ne prévoyions guère, en présence de Sa Majesté. Jamais peut-être Européen n'a vu un spectacle plus curieux, plus extraordinaire ou plus affligeant que celui qu'alors nous contemplâmes, avec des sentimens à la fois de chagrin (c'est plutôt d'indignation que je devrais dire), de surprise et d'admiration; car, d'une part, nous fûmes émerveillés du goût, de l'élégance et de la richesse que déployaient les décorations; mais, de l'autre, attristés, indignés même par l'état d'avilissement dans lequel croupissait tout un peuple. Une telle scène était bien de nature à se fixer d'une manière ineffaçable dans l'imagination.

Je tâcherai cependant de la décrire avec ses véritables couleurs, et de n'emprunter que le moins possible l'aide de cette faculté. La salle était haute, vaste, bien aérée, et paraissait avoir une longueur de soixante à quatre-vingts pieds ; sa largeur était proportionnée. Le plafond et les murs étaient peints de diverses couleurs, et ces peintures représentaient principalement des guirlandes et des festons. La toiture était soutenue par des piliers de bois de chaque côté, au nombre de six, et badigeonnés spiralement de rouge et de vert foncé. Quelques petites glaces assez mesquines décoraient les murailles; au plafond étaient suspendus des lustres de cristal et des tentures; tandis qu'à demi-hauteur de chaque pilier on voyait une lanterne qui n'était guère plus élégante que celles qui, en Europe, éclairent les écuries. Le plancher était recouvert de tapis à mille nuances. Les portes et les fenêtres étaient suffisamment nombreuses, mais petites et sans ornement. Tout-à-fait au fond de la pièce un large et beau rideau de drap rouge, enrichi de clinquans et de feuilles d'or, et suspendu par une corde, séparait du reste de la pièce l'espace occupé par le trône. A droite et à gauche de ce rideau étaient placés cinq ou six meubles bizarres, mais fort jolis, appelés *chatts*, qui consistaient en une suite de petites tables rondes superposées les unes aux autres, diminuant insensiblement de gran-

deur de manière à former un cône, et entourées chacune d'une frange d'or ou de soie.

Quelques-uns des cadeaux que nous avions offerts au roi de la part du gouverneur général des Indes, tels que des balles d'étoffes et des caisses de verre taillé, étaient entassés presque au centre de la salle; mais nous cherchâmes vainement des yeux à découvrir la lettre qu'il avait écrite; et dans toute cette solennité il ne fut nullement question de lui.

Sauf une vingtaine de pieds carrés qui étaient absolument vides en face du trône, tout le reste de la salle était encombré de monde à n'y pouvoir respirer. Mais toutes les personnes présentes, depuis les plus grands dignitaires jusqu'aux officiers publics du dernier ordre, depuis l'héritier présomptif jusqu'aux plus humbles des esclaves, occupaient une place qui leur avait été personnellement assignée, et c'était seulement par cet ordre qu'on les distinguait. Le costume, en effet, des individus de toute sorte était d'une extrême simplicité; il ne brillait ni par la richesse des étoffes ni par l'élégance de la coupe.

On tira, quand nous entrâmes, le rideau placé devant le trône. En ce moment toute la multitude, sans aucune exception, se prosterna la face contre terre. Tous ces individus baisèrent presque le plancher, ou du moins le tapis qui le recouvrait; on ne

vit bouger ni un seul corps, ni un seul bras, ni une seule jambe; pas un œil ne se leva vers nous, pas un mot, prononcé même à voix basse, ne troublait l'air muet et sans écho, on n'entendait personne respirer. C'était l'attitude respectueuse, le religieux silence, la crainte solennelle d'une foule qui implore simultanément le grand Dieu de l'univers, bien plutôt que l'hommage d'une nation d'esclaves envers son souverain. Non! jamais ni les empereurs romains parmi lesquels on compte tant de tyrans, ni ce fameux Denys de Syracuse, n'imposèrent à leurs sujets une aussi ignominieuse dégradation.

A cinq ou six pieds environ derrière le rideau, et à douze au-dessus du sol, il y avait dans la muraille une niche cintrée qu'éclairait un demi-jour, et qui était assez profonde pour qu'une personne y pût tenir assise. Dans cette niche était placé le trône qui dépassait le mur de quelques pieds. A notre arrivée le roi y était assis, immobile comme une statue, ses regards dirigés vers nous. Il ressemblait absolument à une image de Bouddha que d'ordinaire on représente trônant; tandis que la solennité de la scène et la posture de dévotion que conservait la multitude ne permettaient pas de douter que le monarque Siamois n'eût voulu, dans sa pompe royale, imiter celle d'un temple. Il portait pour vêtement une étroite jaquette de tissu d'or,

et à sa gauche on voyait une espèce de sceptre; mais il n'avait ni couronne ni aucune autre coiffure sur la tête, et même cet emblème habituel de la royauté, la couronne, ne reposait pas en cette occasion sur un coussin, comme il arrive souvent, afin d'être vue par la multitude. Le trône était tendu en la même espèce de drap qui formait le rideau de devant, et par derrière il y avait deux autres de ces bizarres meubles coniques dont j'ai déjà parlé. Hormis la qualité du drap qui environnait le trône, nous n'aperçûmes rien qui indiquât la richesse ou la magnificence. En vain cherchâmes-nous des joyaux, des pierres précieuses, des perles, de l'or, ou quelque autre coûteux ornement sur la personne de Sa Majesté, sur le trône, sur les ministres. Ces derniers étaient rangés, suivant l'importance de leur grade, sur deux lignes latérales et parallèles qui s'étendaient le long de l'espace vide laissé en face du trône, jusqu'au rideau. Suri-Wong-Montrée n'était lui-même placé qu'à une distance très respectueuse. Une très vive lumière, qui venait de côté, tombait au bas du trône, où de vastes et beaux éventails étaient agités par des gens cachés derrière le rideau. Cette circonstance rendait encore la scène plus étrange.

Tel était le spectacle que nous présentait, lorsque nous y entrâmes, la salle où Sa Majesté siamoise allait nous donner audience. Quand nous eûmes

dépassé le paravent et que nous arrivâmes en face du trône, nous ôtâmes nos chapeaux et nous saluâmes à l'européenne, tandis que les deux Maures, se prosternant soudain, avancèrent à quatre pates vers le roi. On nous pria nous-mêmes de courber le dos pour avancer. Nous consentîmes à cet acte de dégradation, et la foule s'écarta de façon à nous laisser un passage large d'environ trois pieds, vis-à-vis le trône. Mais à peine eûmes-nous fait quelques pas, qu'on nous invita à nous asseoir sur le tapis, dans ce passage même où nous étions de toutes parts pressés par la foule, distants du roi de plus de la moitié de la longueur de la salle, et encore très éloignés des ministres. Nous obéîmes de notre mieux, car, vu le peu de place, ce n'était pas fort facile; les deux Maures s'accroupirent tout-à-fait devant M. Crawfurd et son secrétaire, l'espace ne permettant pas à plus de deux personnes de s'asseoir de front. Nous prîmes, M. Rutherford et moi, place immédiatement derrière eux, et nos camarades se placèrent deux à deux à notre suite. Nous fîmes alors les salutations convenues; après quoi, une voix partant de derrière le rideau du trône interrompit le silence qui avait régné jusqu'alors, pour lire d'un ton très élevé la liste des cadeaux qu'avait envoyés le gouverneur général.

Le roi adressa ensuite plusieurs questions à M. Crawfurd. Sa parole semblait impérative, quoi-

qu'il parlât fort bas. Il avait un embonpoint remarquable, qui cependant ne le rendait ni gauche ni gêné dans ses mouvemens, et paraissait avoir soixante et quelques années. Chacune de ses questions fut répétée par la personne qui avait lu la liste des présens, et, de celle-ci, transmise par plusieurs autres individus qui se la redisaient à l'oreille, jusqu'à ce qu'elle parvînt au maure Kochai-Sahac qui, prosterné à terre comme tout le monde, la marmottait si bas au chef de la mission que, quoique placé immédiatement derrière celui-ci, il m'était impossible de rien entendre. Les réponses à leur tour n'arrivaient au trône qu'en passant par les mêmes intermédiaires. A ce que j'appris plus tard, la conversation ne roula que sur des sujets généraux, et ne fut guère intéressante. Tandis qu'elle avait son cours, on nous servit des feuilles de bétel dans de beaux vases d'argent et de belles coupes d'or. Quand l'audience eut duré environ vingt minutes, Sa Majesté se leva de son siége pour se retirer, et aussitôt le rideau fut ramené devant le trône. A cet instant, toutes les personnes présentes poussèrent de grands cris, se mirent sur leurs genoux, et firent de nombreuses salutations en touchant alternativement de leurs mains jointes la terre et leurs fronts. Puis les princes et les ministres s'assirent, et ce fut seulement alors que nous pûmes distinguer quel rang chacun d'entre eux oc-

cupait. Nous quittâmes la salle d'audience sans plus de cérémonie. Une grosse averse était tombée pendant notre visite; et les routes menant aux diverses parties du palais se trouvèrent remplies d'eau, converties en de sales bourbiers. Nous demandâmes donc à reprendre nos chaussures, mais vainement; on n'accorda aucune attention à notre demande. Comme nous allions sortir de la salle, on remit à chacun de nous un méchant parasol chinois, qui dans le bazar ne se serait pas vendu une roupie. Ne sachant pas à quel propos cette distribution nous était faite, j'allais refuser le mien, lorsqu'on m'apprit que c'était un cadeau dont nous étions redevables à la munificence du roi.

RÉSIDENCE A BANKOK. — Éléphans blancs et singes blancs. Goût des Siamois. Du brahmisme et de l'hindouisme en Siam. Bibliothèque d'un temple du palais. Énormes canons. Monopole du commerce au profit du roi. Émigrans de Chine. Sucre. Politique siamoise au sujet du commerce. Politique des nations ultra-gangiennes. Arrivée d'une ambassade de Cochinchine; processions des barques royales qui vont la recevoir. Musique siamoise. Réflexion sur le résultat de l'ambassade britannique.

Les Maures et les deux officiers de police qui nous avaient amenés à la salle d'audience nous conduisirent alors à travers les différentes cours du palais, pour nous en montrer les principales curiosités. Nous fûmes encore suivis par une ignoble et sale canaille, dont l'impudence, à notre égard, avait de temps en temps besoin d'être châtiée à

coup de bâton par nos guides. Telle était la malpropreté de la résidence royale, que pour ainsi dire nous ne cessâmes pas de marcher jusqu'à la cheville dans la boue et dans l'eau. On ne nous proposa cependant pas de reprendre nos souliers avant que nous n'eussions achevé cette promenade de cérémonie; promenade ennuyeuse s'il en fut, dénuée de tout intérêt, et qui ne dura guère moins de deux heures. En outre, le soleil, après la pluie, avait dardé ses rayons avec encore plus de chaleur qu'auparavant; les pierres sur lesquelles nous passions étaient en conséquence devenues très chaudes, et le passage continuel de ces pierres à des mares et à des bourbiers n'était pas plus agréable qu'il ne fallait à des gens qui, comme nous, n'avaient pas l'habitude de marcher nu-pieds.

On nous mena d'abord aux étables des éléphans blancs. Ces animaux, tenus en grande vénération par les Siamois, logent dans l'enceinte intérieure du palais, et même à peu de distance des appartemens de Sa Majesté.

Il n'y avait pas alors en la possession du roi moins de cinq de ces éléphans; d'où on peut conclure que cette variété de l'espèce n'est pas aussi rare que nous sommes habitués à le croire, quand même il devrait n'y avoir d'exception que pour l'extrémité de la péninsule de l'Inde. Toutefois il n'est pas souvent arrivé qu'un monarque en ait

réuni autant sous son règne; aussi, par suite d'un événement si imprévu et si désiré, l'époque de notre visite à la cour de Siam, passait-elle pour une des plus florissantes dont ce royaume eût joui. Mais, comme plus on a plus on veut avoir, le roi n'était pas encore satisfait du nombre d'éléphans blancs qu'il avait pu réunir. Ces éléphans étaient encore regardés comme au-delà de toute valeur; on se donnait toutes les peines imaginables pour les attraper, quand par hasard on en découvrait; et les sujets ne pouvaient rendre à leur souverain un plus agréable service que celui de les prendre. Aussi ces éléphans, dire vrai, sont exclusivement la propriété du roi.

La dénomination de blancs, lorsqu'on l'applique à des éléphans, ne doit pas, je ne sais si on l'ignore, être admise dans la véritable acception du mot. L'animal en effet qu'elle désigne, au lieu d'être une espèce à part, n'est qu'une variété extraordinaire de l'espèce commune, quoique étant plus rare, analogue sous tous les rapports, à celle qui s'offre quelquefois dans d'autres ordres d'animaux, et, plus qu'ailleurs, dans la race humaine. Ce sont, à proprement parler, des Albinos, et on retrouve en eux toutes les particularités qui distinguent cette classe anomale d'hommes. Seulement, ce qu'il y a de remarquable, c'est que chez les cinq éléphans blancs qui nous furent montrés,

et à chaque angle on voit des figures en cuivre d'un animal imaginaire qui ressemble assez à un lion. Il y avait encore trois autres images d'argile, aussi mauvaises d'exécution que burlesques de dessin. Le temple lui-même est de forme pyramidale, tout couvert de petits bas-reliefs d'un style presque chinois. Le caractère des ornemens, comme celui des peintures qui décorent la poupe d'une jonque chinoise, est trop travaillé, lourd, insignifiant et ridicule ; cependant l'effet général n'en était pas, dans le présent temple, désagréable au spectateur qui les regardait d'assez loin pour ne pas voir la minutie de détails dont je parle. Je remarquai que les Siamois ont adopté la pyramide, une pyramide généralement quadrangulaire, au lieu du dôme, seule forme sous laquelle les Bouddhistes de Ceylan construisent l'édifice sépulcral appelé *Dagoba*, et qui est l'architecture caractéristique de leur religion. La cause de cette différence dans une matière tout-à-fait religieuse provient sans doute du génie différent des deux nations; et c'est par la même cause que nous devons expliquer pourquoi il n'y a que si peu d'analogie entre les images de Bouddha qu'elles érigent chacune de leur côté; car en vain chercherait-on parmi les individus de ces deux peuples les originaux de ces images. Les Siamois, comme d'autres tribus de la race mongole, semblent s'être formé une idée du

beau, qui diffère également de celle que s'en forment les Européens et les Indiens. De là les angles, les pointes, le bizarre, l'impossible, sont plus prisés par eux en architecture que les contours moelleux, la dignité, la noblesse et la symétrie. On peut citer à l'appui de cette remarque la différence de formes données au Dagoba et à leurs temples, à leurs palais. Ils déploient pareil goût dans les décorations de leurs maisons particulières; aussi, vainement y chercheriez-vous rien de vrai et de naturel dans la représentation des êtres animés. Une vagabonde imagination qu'ils ne surent pas châtier règne parmi eux, et telle est l'origine des monstres, des grotesques figures qui couvrent les murailles des habitations de leurs chefs. Pourtant, quoique monstrueuses, forcées, insignifiantes, elles ne sont pas tout-à-fait dépourvues d'un certain degré de vigueur et de hardiesse dans l'exécution. Reste à connaître quelle espèce de talent et de génie ils peuvent avoir en musique et dans les arts. Si j'en juge par ce qu'a pu nous apprendre notre courte résidence au milieu d'eux, je dois ne regarder les Siamois que comme prodigieusement inférieurs aux grossiers habitans de l'intérieur de Ceylan à qui il m'est bien permis de les comparer puisqu'ils professent la même religion. Dans la noble et élégante structure du Dagoba, dans les nombreuses figures de Bouddha, faites ou de terre, ou de pierre, ou

d'ivoire, ou de cuivre, ou de bois, ou d'argent, ou d'or, ces derniers montrent évidemment qu'ils sont meilleurs artistes, meilleurs architectes. Les Siamois semblent l'emporter par le nombre, les Ceylanais par la qualité de leurs images. En Siam, un temple tout resplendissant de clinquant, tout plein de ces mille brimborions qui abondent dans une boutique chinoise de joujoux, et avec ses trois cents statues de Bouddha, vous paraît plutôt une salle de jeu pour des enfans qu'une place consacrée au culte; tandis qu'à Ceylan les temples, par l'habile distribution du jour et de l'ombre, par la position convenable d'une seule ou au plus de quelques images bien exécutées, produisent un effet à la fois solennel, majestueux et touchant.

Mais si ce travers d'esprit, à supposer que ce soit ici l'expression propre, est à ce prix remarquable dans les actes dont je viens de parler, combien ne l'est-il pas davantage dans tout ce qu'on peut appeler leurs facultés intellectuelles. Ces peuples sont toujours, sans qu'ils s'en lassent, gouvernés par l'arbitraire, jamais par la raison, par le sens commun, par la bonté. La plus dégradante et la plus brutale tyrannie, ils la prennent, pour un gouvernement doux, bienveillant, patriarcal; et l'oppression de la multitude, la souffrance du plus grand nombre, telle est, dans leur opinion, la volonté de Dieu. Personne d'entre eux ne désire la

liberté de pensée ou d'action, personne n'y aspire, et le despotisme a jeté de si profondes racines dans ce sol favorable, qu'il semble impossible de l'en arracher.

Pour en revenir au temple du palais de Sa Majesté, la pyramide qui le constitue se termine par une aiguille dont la hauteur n'est pas moindre de deux cents pieds. Dans l'intérieur de l'édifice il n'y avait qu'une seule pièce très élevée, longue de cinquante pieds environ, à peu près aussi large, et pavée de pierres. Au centre, sur d'irrégulières estrades, étaient placées d'innombrables petites figures de Bouddha, entremêlées de morceaux de miroirs, de bouts de papier doré et de peintures chinoises. Il y en avait une qui dominait toutes les autres. Celle-là, qui avait un pied et demi de haut et l'attitude d'une personne assise, était faite d'émeraude, à ce que nos guides voulurent nous persuader. Elle nous sembla être plutôt de marbre chinois ou d'héliotrope, mais elle était placée trop loin pour que nous en pussions reconnaître exactement la matière. Du reste, rien dans ce temple qui eût forme d'autel, rien que le plancher où l'on déposait les fleurs et les fruits, offrandes ordinaires qu'on porte à Bouddha. Une multitude de vagabonds et de fainéans nous avait suivis dans notre promenade. Ils entrèrent avec nous dans le lieu saint, et par leur tapage s'y comportèrent avec une

indécence dont nous ne manquâmes pas d'être surpris.

Autour du temple, et lui servant d'enceinte, règne un passage dallé, voûté et soutenu par des piliers. Les murailles de ce corridor sont couvertes de grossières peintures dont les sujets sont allégoriques et principalement tirés de *l'histoire du Ramayana*, célèbre poème épique des Hindous. Il semble de fait que la plupart des absurdités de l'hindouisme se mêlent à celles de la religion de Bouddha. A Bankok résident quelques brahmines qui sont pensionnés par le roi, et qui se sont bâtis une petite pagode. Les Siamois prennent en affection particulière une mèche de leurs cheveux sur le devant de leur tête; et cette mèche, ils la conservent intacte depuis le jour de leur naissance jusqu'à l'âge de douze, de quatorze ou de quinze ans. A l'expiration de ce temps, ils célèbrent une grande fête; des présens sont faits par tous les parens et amis de la famille; enfin, c'est une occasion de joie universelle. Le brahmine alors, versant un peu d'eau sur la tête, et récitant certaines prières, coupe la mèche. Quand les enfans du roi subissent cette cérémonie, elle a toujours lieu pour eux sur une petite montagne qu'on élève exprès à force de bras.

Près du temple se trouve l'édifice pyramidal dans lequel les livres saints sont renfermés. On y monte par un escalier dont les marches sont recou-

vertes de feuilles d'étain, comme l'est aussi le plancher de la salle intérieure. Les livres ne sauraient être nombreux, car ils sont tous contenus dans un petit buffet en forme de pyramide richement décoré de petits morceaux de coquillage qu'on appelle *mère-des-perles*.

Reprenant pour nous en aller la route que nous avions suivie pour venir, nous passâmes de nouveau sous la quatrième et la troisième porte du palais, et nous rentrâmes ainsi dans la cour où nous avions quelque temps fait halte avant d'être menés à la salle d'audience. Les seuls objets dignes d'attention que renfermait cette cour étaient plusieurs canons de cuivre ridiculement grands. On doit, d'après leur taille, avoir autant de difficulté à s'en servir qu'à les bouger de place. Cependant les gens qui nous accompagnaient semblaient ne pas peu s'enorgueillir de posséder des canons d'un tel calibre. Nous les trouvâmes, en effet, merveilleusement bien coulés.

Comme on nous avait alors fait voir tout ce qui valait la peine d'être vu, nous fûmes reconduits dans la pièce où l'on nous avait d'abord priés d'attendre. Elle ne tarda guère à être de rechef remplie de canaille. Une copieuse collation de confitures fut apportée, et le Maure insista d'une façon toute particulière pour que nous mangeassions ; mais c'était exiger de nous l'impossible, nous étions trop dé-

goûtés de l'ignoble compagnie dans laquelle on nous laissait, de la malpropreté du lieu qu'on nous donnait pour salle à manger, et de la conduite irrévérentieuse et malhonnête du troupeau de spectateurs dont nous étions entourés. Il semblait que la cour leur eût dit : « Voyez-les prendre leur repas ! »

Lorsque nous quittâmes le palais nous vîmes plusieurs grands personnages en sortir aussi pour regagner leurs demeures, et nous pûmes observer que les palanquins dans lesquels ils se faisaient porter étaient beaucoup plus beaux et surtout plus commodes que ceux qu'on avait mis à notre disposition. Après avoir remis nos chaussures, nous remontâmes dans nos espèces de hamacs, et nous regagnâmes nos chaloupes. Nous ne fûmes de retour au vaisseau qu'à une heure de l'après-midi.

Une énorme quantité de confitures, celles qu'on avait placées devant nous lors de notre visite au palais, nous fut envoyée à bord ; et dans le courant de la journée, le ministre Suri-Wong-Montrée, venant nous voir, dit qu'il avait ordre de nous donner à dîner. En conséquence, du porc, de la viande de chèvres, des canards, des poulets, le tout rôti et en profusion, furent alors apportés par ses domestiques et déposés sur la table, ainsi qu'une couple de flacons de vin presque aussi fort et aussi spiritueux que de l'eau-de-vie ; mais il demeura simple spectateur du festin, ne voulant ni manger ni

boire avec nous. Du moins causa-t-il plus familièrement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Il nous dit que nous avions en ce jour reçu un immense honneur, et pour sa part sembla fort satisfait de la manière dont les choses s'étaient passées. Il nous adressa de nombreuses questions, et on voyait qu'il voulait paraître à son aise, surtout faire l'aimable; mais ses manières étaient encore grossières et impolies à un point qu'on trouve rarement chez un Asiatique.

Si on réfléchit aux événemens de cette journée, si on les rapproche de la conduite générale tenue par les officiers du gouvernement siamois envers nous depuis l'époque de notre arrivée dans le pays, on en conclura que nous n'avions guère raison d'être énorgueillis du succès de notre ambassade, ni fiers de notre réception à la cour.

Dans leurs visites, les plus petits fonctionnaires s'arrogeaient une importance que certes n'autorisait pas la nature de leurs fonctions, car quelques-uns d'entre eux se trouvèrent simplement être de ces ignobles gens qui formaient la suite des chefs qu'ils servaient comme d'humbles esclaves, et devant qui ils ne marchaient qu'à quatre pattes, ainsi que nous le reconnûmes plus tard quand nous visitâmes ces chefs. Cet ordre qu'on nous avait intimé tout d'abord de débarquer nos canons avant de remonter le fleuve, quoiqu'il nous fut ensuite aisé de n'y pas obéir, mais auquel les autorités avaient

dans l'origine attaché, à ce qu'il semblait, beaucoup d'importance, montrait qu'elles ne laissaient rien passer inaperçu; et de ce qu'elles n'envoyèrent chercher les membres de la mission, quand le trajet était si court, que dans une seule et étroite chaloupe capable au plus de contenir trois personnes, nous pouvons conclure que leur intention était de nous traiter un peu cavalièrement.

Après que nous eûmes jeté l'ancre en face pour ainsi dire du palais, on ne fit dès lors pas plus d'attention à notre vaisseau que s'il n'y eût pas été, et les premiers rapports qu'on daigna avoir avec nous eurent pour objet, comme on l'a vu, d'obtenir que nous livrassions les présens qu'envoyait le gouverneur général des Indes. Il était impossible d'attribuer l'étrange conduite des Siamois à une ignorance complète du droit des gens; il y avait de l'affectation dans leur indifférence, de l'oubli volontaire dans leur négligence à nous fournir non-seulement tout ce dont nous avions besoin, tout ce qui pouvait nous être agréable. La vertu qu'on appelle hospitalité ne peut être totalement inconnue d'aucune nation et d'aucun peuple. Il en est à peu près de même pour la politesse. On en retrouve partout quelque trace. Il ne semble pas y avoir motif de penser que, sous ce rapport, les Siamois soient beaucoup plus arriérés que leurs voisins. Ils avaient souvent traités avec égard et bonté certains individus, particulièrement

des capitaines de vaisseaux et des négocians européens. La conclusion est donc que, dans cette circonstance, ils n'écoutèrent que des motifs politiques; et quoique la chose ait par elle-même si peu d'importance qu'elle mérite à peine d'être mentionnée, cependant si on la rapproche du reste de leur conduite, elle montre assez bien sous quel point de vue notre mission fut considérée à la cour de Siam. Tous les personnages de marque s'abstinrent soigneusement de nous visiter, et Kochai-Sahac fut notre seul canal de communication avec le chef Suri-Wong-Montrée, qui d'ailleurs n'occupait pas lui-même un très haut rang, et ne remplissait que par intérim, ou plutôt par lieutenance, la charge de Barkalan; charge dont le titulaire, soit par vieillesse, soit par tout autre empêchement, ne pouvait remplir les fonctions. Les détails de notre présentation au roi, la place particulière qui nous fut assignée à l'audience, et mille autres circonstances rapportées plus haut, n'ont pas besoin de commentaire.

La cour, en nous accordant cette audience publique, y avait vu l'occasion de déployer sa puissance, et peut-être sa richesse, deux motifs assez majeurs pour décider un gouvernement qui ne vise qu'aux apparences à nous honorer d'une telle faveur. Il est bien connu que Sa Majesté Siamoise reçoit les envoyés des autres États d'une tout autre manière, avec cérémonie, avec pompe, avec sa

couronne sur la tête. C'était donc chose évidente qu'on affectait de nous traiter comme des gens de nulle importance, et qu'on avait résolu de ne voir dans notre ambassade qu'une députation envoyée par un gouverneur de province, et semblable à tant d'autres députations que les gouverneurs des provinces envoyaient sans cesse. Et comme si on eût craint que nous ne vissions pas assez clairement cette intention, le Maure prit, quelques jours après, la peine de nous expliquer que le roi nous avait simplement reçus comme députés d'un petit gouvernement provincial.

Voyant que lors de notre présentation publique on n'avait ni tenu aucun compte ni même aucunement fait mention de la lettre du gouverneur général, il nous fut impossible d'hésiter plus longtemps à croire qu'on ne voulût donner au public une idée tout-à-fait fausse de l'importance du gouvernement de Bengale. Nous avions cependant mille raisons pour une de penser que les gens bien informés parmi les Siamois devaient ne pas ignorer la vaste puissance, les immenses domaines, et l'équité sans pareille de ce gouvernement.

Sans doute les cadeaux du gouverneur général furent étalés sous nos yeux dans la salle d'audience, et un crieur en lut à haute voix la liste; mais il y avait encore dans cette affaire quelque chose de louche, car on n'avait pas permis aux interprètes

attachés à la mission d'être présens, ni même de nous suivre par-delà la porte intérieure du palais. Nous avions, d'après cette circonstance, quelque fondement à supposer que les autorités, comme nous ne comprenions rien à ce que lisait le crieur, avaient bien pu annoncer nos cadeaux comme une espèce de tribut, et en parler à la multitude de la manière la plus propre à flatter leur orgueil, leur vanité, ou leur tortueuse politique.

Quant à l'objet proprement dit de notre ambassade, les articles du traité commercial que nous étions chargés de conclure étaient si justes, ils devaient si manifestement tourner au profit mutuel des deux peuples, que, s'il fallait ajouter foi à divers bruits qui nous en arrivaient aux oreilles, Sa Majesté siamoise n'avait pas moins envie de nous accorder les franchises réclamées par nous, que nous-mêmes de les recevoir.

Les heureux résultats de l'encouragement donné aux marchands et aux ouvriers chinois, surtout la réussite de quelques petites spéculations tentées par le roi et par certains des principaux personnages qui l'entouraient, les avaient mis à même d'entrevoir les avantages du commerce, et ils ne demandaient pas alors mieux que de pouvoir étendre leurs entreprises commerciales. Ils commençaient à sentir les fautes auxquelles leur cupidité les avait poussés en leur faisant établir des

droits énormes et onéreux sur les marchandises étrangères. Mais toujours aveugles pour leurs véritables intérêts, toujours ignorans de cette vérité que le commerce, pour prospérer, a besoin d'être libre, le roi et ses ministres continuaient encore à être presque les seuls négocians du royaume, à retenir entre leurs mains le monopole de la vente de toutes les plus précieuses denrées, et à regarder comme coupables de contrebande ceux des simples habitans qui voulaient rivaliser avec eux. Ils avaient encore à apprendre que le trésor de l'État peut se remplir à moins de risque, à moins de peine, et d'une façon plus honorable, par l'industrie et par la richesse du peuple. Le roi Chan-Chée-Wéet, c'est-à-dire *Mattre de la Vie*, était donc, à l'époque de notre visite, le premier commerçant de son royaume.

C'est à la nation chinoise que les Siamois sont redevables de leur connaissance même incomplète des avantages que le commerce peut procurer à un pays. Au mépris des lois du céleste empire, il semble, pour ainsi parler, ne pas y avoir de limite au nombre des émigrans qui passent la frontière pour se répandre dans les contrées voisines; et ce sont, dans toutes ces contrées, les sujets de l'empereur de Chine qui forment la meilleure et la plus laborieuse partie de la population, car partout leur rare intelligence et leur habileté dans les arts mécaniques leur donnent sur les indigènes une grande

supériorité. Le Siam, pays tombé sous la plus avilissante tyrannie, également dépourvu d'arts et de commerce, offrait aux Chinois un magnifique champ à exploiter. La jalousie et la peur du gouvernement siamois avaient long-temps empêché qu'ils ne vinssent s'y établir en grand nombre; mais, à la fin, soit conscience de ne pouvoir toujours leur fermer le passage, soit d'autres motifs, on leur a fait le plus bienveillant accueil; on leur a même accordé des priviléges par lesquels leur condition est devenue infiniment préférable à celle des naturels du pays. D'autre part, les services qu'ils ont rendus à cette nation grossière sont d'une utilité manifeste, d'une importance de premier ordre. Ils y ont importé la semence des entreprises commerciales; ils ont créé un commerce là où avant eux il n'en existait pas, et c'est à leurs mains, à leurs travaux que quelques-unes des plus précieuses denrées doivent pour ainsi dire l'existence. Vingt ans se sont à peine écoulés depuis que les premières cannes à sucre furent plantées dans ce pays, et aujourd'hui leur produit annuel ne s'élève pas à moins de trente mille pécules, ou près de mille huit cents tonneaux. C'est assurément l'article commercial le plus important du royaume. La culture n'en est pratiquée que par les Chinois, et nous avons ouï dire au ministre Suri-Wong-Montrée qu'elle était susceptible de recevoir un développe-

ment presque sans bornes. Lorsque tels sont les avantages que le Siam tire de l'infatigable industrie des Chinois, il ne faut pas s'étonner que ce peuple y jouisse de priviléges qu'on refuse à des Européens et à d'autres nations. Aussi, les marchands chinois sont soumis à moins de vexations, et même peuvent acheter les principaux produits de la contrée en payant de moins lourdes taxes que les autres peuples, et cette différence est à leur avantage, sur l'article du sucre, de cinquante pour cent.

Mais trouvant que le commerce qui se faisait par les jonques chinoises n'était pas assez étendu, le roi de Siam montrait un vif désir de l'étendre davantage, quoique les moyens qu'il avait adoptés ne fussent guère propres à atteindre ce but. Ses sujets, effectivement, ignorent tout-à-fait la science maritime, et semblent ne posséder que peu des qualités nécessaires au succès des entreprises commerciales. Il est donc obligé de recourir à des étrangers, comme à des chrétiens indigènes, à des Arabes et à d'autres musulmans, pour recruter les équipages de ses navires. Néanmoins il expédie annuellement, pour divers ports de Chine, dix ou douze jonques de moyenne grandeur, chargées de sucre, de poivre, de sapan et de bois de fer.

C'est cependant avec les nations commerçantes de l'Europe qu'il désire le plus établir des relations commerciales. L'énorme taille de leurs vaisseaux,

la valeur et le choix de leurs cargaisons, surtout l'abondance de leurs capitaux et la bonne conduite de leurs marins, les placent au-dessus de toute rivalité possible. Mais la conscience de sa propre infériorité, de sa propre faiblesse l'empêche fortement de se mettre en rapport avec des Européens. A ces craintes, il faut ajouter une cupidité ignoble, dont le résultat se montre dans un Code d'ennuyeux et d'injustes règlemens, capables de désappointer et de dégoûter les plus intrépides négocians. Avec le gouvernement qui existe aujourd'hui, il n'y a guère lieu d'espérer un changement de politique, une amélioration de système. Encore moins, je crois, faut-il s'attendre à ce que les autorités déposeront leurs vieux préjugés, et en place adopteront les mesures qui, parmi les Européens, sont regardées comme les fondemens de ce qu'on appelle la liberté du commerce. Elles peuvent sans doute se décider à diminuer les impôts sur certaines marchandises, mais il est à craindre que ni le roi ni ses ministres ne veuillent renoncer à leur système favori de monopole.

Que le gouvernement siamois ne fût pas disposé, lors de notre mission, à se conformer aux idées que les Européens conçoivent d'un commerce libre, nous en eûmes la preuve dans sa conduite à l'égard du brick marchand *le Phénix*. Voulant se hâter sans doute de profiter des dispositions favorables

que notre ambassade aurait produites, ce bâtiment quitta le port de Calcutta avec une cargaison de marchandises qui paraissaient de nature à trouver prompt débit sur la place siamoise. A peine *le Phénix* eut-il atteint l'embouchure du fleuve, que le gouvernement de Siam fit annoncer à M. Crawfurd que son arrivée allait lui fournir l'occasion d'exécuter ses nouveaux projets, et que ce navire jouirait de tous les priviléges, de tous les avantages que Sa Majesté avait résolu d'accorder aux marchands anglais. Malgré cependant une telle déclaration, on s'en tint à la politique ordinaire. Le roi et ses ministres insistèrent sur leur privilége d'acheter eux-mêmes avant de permettre qu'on vendît à d'autres. Ils envoyèrent demander au capitaine la note écrite des marchandises qu'il avait à bord, et mirent leur prix à celles dont ils désiraient faire acquisition. Trois semaines s'écoulèrent ainsi avant qu'ils ne rendissent de réponse définitive, avant même qu'ils ne renvoyassent la note, et pendant tout ce temps nulle chaloupe, nul marchand, nul individu d'aucune sorte ne put visiter le brick ni se mettre en relation avec les armateurs, qui avaient eux-mêmes fait le voyage. On peut aisément concevoir qu'aucun sujet ne devait, en pareil cas, oser proposer un prix plus élevé que celui qu'avaient offert les gens de la cour. Puis il était impossible que la perte même de temps ne fût pas, de telle ou

telle façon, préjudiciable aux marchands. Il semblait que le gouvernement siamois voulût les lasser par d'inutiles délais, dans l'espoir de les obliger à vendre aux prix qu'il avait lui-même fixés, ou du moins à meilleur compte. En attendant, on rendait à toutes leurs propositions les réponses les plus évasives. Les choses les plus simples et les plus indifférentes devenaient une source de difficultés; et au lieu de faire droit avec franchise et loyauté aux requêtes, aux représentations de nos compatriotes, on les traitait de la manière la plus dérisoire.

D'après la conduite du gouvernement à l'égard de ce brick, nous préjugeâmes bientôt qu'il n'était pas disposé à faire aux négocians anglais d'avantageuses concessions. Il avait d'abord promis à M. Crawfurd que tous les impôts seraient réduits de deux pour cent, mais ensuite, quand se présenta l'occasion de tenir cette promesse, il déclara formellement que la réduction n'aurait lieu que si les Anglais, de leur côté, s'engageaient à fréter tous les ans cinq vaisseaux pour le Siam; et plus tard, il ajouta même que cet abaissement des taxes ne pourrait, dans tous les cas, être accordé qu'au bout de deux ou trois années.

Un mois entier se passa sans que les sollicitations les plus pressantes et les plus fréquemment réitérées des armateurs du *Phénix* leur obtinssent la permission de vendre leurs marchandises, sans même

qu'on leur renvoyât les prix-courans qu'on leur avait demandés. Nous sûmes par la suite que le motif principal de ce retard était de donner aux janks le temps d'arriver de Singapore avec leurs cargaisons, de sorte que quand elles arrivèrent le cours des denrées se trouva naturellement réduit d'un cinquième.

Pendant que *le Phénix* était seul à l'ancre devant Bankok, ce fut en vain qu'il demanda de pouvoir commencer sa vente, tant que le gouvernement n'eut pas rendu de réponse. On répondit enfin que le gouvernement achèterait; mais à de tels prix, que les armateurs n'y purent accéder. Ils espéraient qu'alors, du moins, il leur serait permis de trafiquer avec les habitans du lieu; mais pas un seul de ceux-ci ne vinrent les trouver, car grande eût été leur imprudence s'ils eussent fait des propositions plus avantageuses que celles du conseil des ministres.

On trouvera sans doute étrange qu'un peuple, si désireux de commercer avec les nations de l'Europe, qu'il se déclare prêt à leur accorder des franchises en proportion de l'étendue de leurs entreprises commerciales, suscite néanmoins tant d'obstacles propres à rendre nulle la tendance apparente de ces mesures. Nombreux et très différens étaient, à ce qu'il paraît, les motifs qui donnaient lieu à cette manifeste inconséquence de conduite, dont

l'orgueil national et une cupidité non feinte revendiquent une large part. Nul doute, assurément, que toutes les entraves qu'ils savent mettre au commerce des Européens ne soient regardées par les Siamois comme une matière à triomphe; et il faut avouer que l'ardeur avec laquelle les premiers ont cherché à trafiquer avec les seconds, au prix souvent de leur honneur et de leur dignité, a dû contribuer à inspirer un tel sentiment, tant chez les gens de cour que chez ceux du peuple. Il est effectivement dans la nature des nations ultra-gangiennes, d'élever leurs demandes en proportion de ce qu'elles sentent pouvoir obtenir. Plus on est soumis, plus elles deviennent arrogantes. En général, elles se laissent plutôt influencer par la fermeté, la hardiesse et la résolution, que par les argumens les plus forts et les plus concluans, et par une conduite douce, inoffensive, conciliatrice. Elles sont, ou insensibles, ou indifférentes à ce dernier genre d'argumentation. Pour réussir à leur faire entendre le langage de la raison et du sens commun, il faut pouvoir au besoin faire parler la force, et tenir en réserve les coups de bâton. Il n'y a par la soumission que des insultes à espérer de ces peuples; et comme indubitablement, comme naturellement ils ont le droit de dicter les conditions auxquelles ils jugent avantageux de communiquer avec les Européens, il peut ne pas être sans intérêt

de rechercher jusqu'à quel point la conduite ordinairement tenue par ceux-ci a été plus ou moins utile, plus ou moins contraire aux intérêts de leurs pays respectifs.

Malheureusement pour l'honneur des nations commerçantes de l'Europe, leurs sujets ne se sont laissés guider en cette affaire que par des vues d'intérêt personnel, se souciant fort peu de la dignité et de la réputation de leur patrie : afin d'obtenir quelques chétifs avantages, ils se sont souvent soumis a de criantes injustices, et aux plus dégradantes insultes. De là vient que le nom des Européens ne jouit, maintenant même, de presque aucune estime parmi les nations qui possèdent les ports de l'Asie orientale.

Les Chinois, qui de tous ces peuples sont les plus intelligens, affectent, par exemple, de regarder les Anglais comme d'habiles ouvriers, comme en quelque sorte un peu mieux que d'ingénieuses machines, qui ne prospèrent que par suite des rapports qu'ils ont avec la Chine. Les Siamois, sentant bien la puissance du gouvernement britannique dans l'Inde, prennent un ton moins superbe; mais cependant croient encore être infiniment supérieurs aux sujets de la Grande-Bretagne, surtout quand ils les voient si avides de commercer avec eux. De même que tous les autres peuples, ils ont une haute idée de leur bravoure, de la force de

leurs armées, et de la supériorité de richesses de leur pays.

Les petites querelles qu'ils cherchent souvent aux capitaines de vaisseaux et à d'autres marchands, qui se laissent systématiquement tyranniser, servent à les confirmer dans cette bonne opinion d'eux-mêmes. Ils sont trop ignorans, ou trop infatués de leur importance, pour s'apercevoir que les étrangers, qui d'une part se trouvent presque à leur merci, de l'autre ne sont pas soutenus par l'autorité de leur propre gouvernement et n'ont aucun moyen d'obtenir réparation, leur offrent une victoire aussi facile que peu glorieuse, peu honorable. Chaque avantage ainsi obtenu, tout mince, tout ignoble qu'il soit, ils s'en exagèrent le mérite, ils s'en font un triomphe, non-seulement sur l'individu qui a cédé, mais aussi sur le gouvernement dont il est sujet; car comme ils ne connaissent ni les mœurs ni les coutumes des autres peuples qui leur sont supérieurs en civilisation, ils ne peuvent imaginer que de si grands navires et de si précieuses cargaisons appartiennent à personne autre qu'au roi, ou à quelques-uns de ses principaux officiers.

Une circonstance qui à cette époque contribuait encore à rendre le gouvernement de Siam plus hautain et plus présomptueux dans ses rapports avec les étrangers, c'était la tranquillité qui de temps immémorial régnait dans le pays, quoiqu'il en

fût plutôt redevable à l'ignorance des peuples voisins qu'à la sagesse de ses propres institutions. Les Siamois, en effet, n'ont encore jamais mesuré leurs forces contre celles d'une nation plus civilisée.

On peut aussi mettre en doute si, malgré leur désir apparent d'accroître le commerce, les innombrables obstacles que les Européens en particulier ont à vaincre ne leur sont pas suscités avec intention par le gouvernement, dont le but serait de rendre la paix intérieure du royaume plus sûre en n'y attirant pas les étrangers. La conduite des autorités semblerait justifier une telle opinion, quoique par des motifs de politique il puisse être jugé prudent de cacher une pareille petitesse d'idées sous une affectation de sentimens tout contraires.

Qu'une nation grande, généreuse et guerrière, telle que la nation anglaise, puisse pourtant s'exposer à voir son honneur national méprisé, sinon insulté, par aucun peuple qu'éclaire le soleil, et moins encore par un peuple à demi barbare, c'est une chose dont il faut, hélas! comme l'a prouvé l'expérience, être plus affligé que surpris. Et cependant l'Angleterre devrait ne pas être tout-à-fait indifférente à l'opinion que peut avoir d'elle cette si vaste portion de la race humaine qui occupe les contrées entre le Gange et la mer Jaune. L'honneur national n'est pas non plus un vain son, un mot vide de sens, car sur ce mot repose la force des empires, la sûreté

des nations. C'est lui qui entretient la flamme sacrée dans le cœur du patriote; lui qui donne du nerf au bras du soldat; lui encore qui, plus que tout le reste, fait d'un homme un héros.

La Grande-Bretagne peut bien commander l'estime, sinon l'hommage, de pareils peuples. Une conduite franche, mâle et désintéressée de la part de ses sujets, est seule capable de la faire estimer; mais tant qu'ils ne viseront qu'aux succès de leurs entreprises commerciales, leur honneur national aura bien du bonheur s'il peut se soutenir sur un bon pied. Les immenses avantages du commerce qu'ils font avec la Chine sont sans doute très propres à les tenter; mais à l'égard du Siam, il n'existe pas de pareil motif. Quand même on leur y accorderait toute liberté, toute franchise, les spéculations auxquelles ce pays pourrait leur servir de théâtre ne seraient après tout que de bien minime importance. Il semble douteux, en effet, que les Siamois puissent consommer annuellement les cargaisons de quatre ou cinq bâtimens d'une taille moyenne, tandis que les plus précieuses denrées qu'on ait à rapporter de chez eux tiennent beaucoup de place, comme le sucre. La consommation des produits anglais par les naturels est excessivement petite. L'Angleterre est obligée de donner plus qu'elle ne reçoit d'une telle nation.

Au reste, c'est surtout au gouvernement britan-

nique de l'Inde qu'il appartient, dans l'intérêt de sa gloire et de sa sûreté, de conserver une attitude noble et imposante dans ses relations avec de tels peuples. Ce gouvernement, après avoir établi sa puissance sur une base inébranlable, a aussi élevé à un très haut point sa réputation et sa dignité. Qu'il continue donc à veiller sur lui avec le soin le plus jaloux!

Que débile, caduc, et mal assuré, le gouvernement de Siam affecte de traiter le gouvernement de Bengale comme un inférieur, et qu'il ait l'impudence d'oser regarder un fondé de pouvoir de cet État comme le simple envoyé d'un gouverneur de province; il y a là de quoi exciter la surprise et l'indignation d'un Anglais.

Le 6 mai on donna avis à la cour de Siam qu'un ambassadeur de Cochinchine était arrivé à l'embouchure du Meinam. Après avoir traversé la péninsule de Cambodje, il s'était embarqué au port de Laiyon, et, accompagné d'une nombreuse suite, il avait gagné Packnam sur une petite flotte de praws. Nouvelle de son arrivée fut aussitôt transmise à Bankok, ainsi que je le dis. Le chef de Packnam eut ordre de traiter l'ambassadeur comme son hôte, tant qu'il résiderait à ce village, et les mesures nécessaires furent prises pour le transporter à la capitale d'une manière convenable à son rang. Les fêtes dont Packnam devint à cette occasion le

théâtre, quoique ni somptueuses ni chères, furent probablement aussi belles que possible. Elles durèrent plusieurs jours, et furent surtout remarquables, à ce qu'il paraît, par des festins, des représentations théâtrales, des concerts et des exercices gymnastiques.

Un événement de cette nature, tout-à-fait inattendu par nous, était propre à exciter notre attention et à piquer notre curiosité. Naturellement nous éprouvâmes le désir de comparer notre accueil à celui des Cochinchinois, pour chercher à nous former une idée des véritables sentimens des Siamois à l'égard de l'ambassade anglaise.

Quel était le but réel de l'ambassade cochinchinoise, nous n'eûmes aucun moyen de le savoir d'une manière exacte; mais le motif ostensible, celui qu'on avouait, n'était autre qu'un témoignage de reconnaissance de la part du roi régnant de Cochinchine pour l'asile et la protection qui avaient été accordés à son prédécesseur par le roi de Siam, au milieu de ses infortunes, quand toute puissance lui avait été ravie par ses sujets rebelles, quand il était lui-même exilé et suppliant sur une terre étrangère. Alors qu'il avait reconquis son autorité, il envoyait un ambassadeur assurer le monarque siamois de ses bonnes et pacifiques intentions, et du désir qu'il éprouvait de resserrer encore les liens d'amitié qui l'unissaient à une nation où sa famille

avait trouvé naguère une hospitalité si désintéressée, quand l'anarchie de la guerre civile l'avait momentanément précipitée du trône de ses aïeux.

Une députation que le même roi avait peu auparavant envoyée à la cour birmane, avait excité la méfiance et la jalousie des Siamois qui regardent les Birmans comme leurs ennemis naturels et les plus implacables. Occupés sans cesse à épier la conduite des Cochinchinois, et ne sachant pas encore quelles seraient les dispositions de la nouvelle majesté cochinchinoise à leur égard, cette députation inattendue à la cour d'Amarapura avait éveillé leurs craintes. Une ambassade avait été immédiatement expédiée de Bankok en Cochinchine dans le but avoué de découvrir les motifs de celle qui était partie pour Ava, ainsi que de sonder les intentions du nouveau roi envers le Siam. Donc, la députation qui arriva pendant que nous étions nous-mêmes à Bankok devait être regardée comme honorifique, tandis que la distinction avec laquelle ils la recevaient montrait évidemment qu'ils en étaient flattés. Il serait peut-être plus curieux qu'utile, ou plutôt que flatteur pour la Grande-Bretagne, de comparer l'accueil que reçut cet ambassadeur, simple envoyé d'un État relativement peu important, à celui qu'on avait si récemment accordé à la mission du gouverneur général de l'Inde britannique. Il suffit de mentionner ici que le prince Chroma-Chit lui-

même, un des principaux membres du gouvernement siamois, exprima plus d'une fois son regret en public de ce que l'ambassadeur cochinchinois fût arrivé à pareille époque, attendu que les Anglais ne pourraient manquer d'établir une comparaison défavorable.

Une semaine environ après l'arrivée de l'ambassadeur à Packnam, tous les préparatifs qu'on avait jugés nécessaires pour l'amener à la capitale furent terminés. Une nombreuse suite de chaloupes fut mise à sa disposition. Il s'y embarqua avec ses gens, et remontant le fleuve par courtes étapes, traité partout le long des rives avec toute espèce d'honneurs et de politesses, il arriva au bout de quelques jours à Bankok.

Le temps était doux et agréable, vraiment propre à rendre pittoresque une procession de cette nature. Ce fut un spectacle à la fois magnifique et curieux. La rapidité avec laquelle marchaient ces diverses embarcations, l'ordre et la régularité qu'observaient d'innombrables rameurs pour lever et baisser leurs pagaies, guidés qu'ils étaient par les notes criardes d'un chant qu'on pourrait bien appeler barbare; puis les formes bizarres, les couleurs brillantes et les dais d'or des chaloupes; puis l'étrange et pimpant costume des équipages; puis les bruyantes et continuelles acclamations d'innombrables spectateurs, tout concourait à imprimer à

cette scène mouvante un caractère qui ne peut aisément se décrire.

Ce fut alors, pour la première fois, que nous eûmes l'occasion de voir ces barques royales si singulières, si ornées, qui avaient tant fixé l'attention de M. Chaumont, l'ambassadeur que Louis XIV envoya à la cour siamoise, et des gens de sa suite. La description qu'en donne Loubère, dans son *Histoire de Siam*, peut encore s'appliquer assez exactement à celles qui sont aujourd'hui en usage. Elles ont en général de soixante à quatre-vingts pieds ou plus de long, sur quatre pieds de large, et ne sont, vers le milieu, élevées que de deux pieds au-dessus de l'eau, tandis que la hauteur de la poupe et de la proue est bien plus considérable. Elles sont splendidement décorées d'emblêmes grotesques, mais non sans élégance, tous sculptés avec soin sur le bois, et dorés, tous représentant quelque animal monstrueux et imaginaire; au centre est érigé un dais ordinairement couvert de dorures, et duquel pendent des rideaux de soie ou de drap d'or. Il n'y a de place sous ce dais que pour tenir une ou deux personnes; le reste de la chaloupe est occupé entièrement par les rameurs qui sont souvent au nombre de quarante ou cinquante.

La procession avançait dans l'ordre suivant :

D'abord venaient quatre longues chaloupes de front, avec de nombreux rameurs, vêtus de ja-

quettes rouges, et portant tous des bonnets pointus de la même couleur. Les chaloupes étaient recouvertes d'une tente légère, faite de nattes.

Marchaient ensuite six autres chaloupes resplendissantes d'ornemens, avec des dais dorés en forme de dôme, et de riches sculptures. Dans celles-là étaient les compagnons et les domestiques de l'ambassadeur. Chacune portait à l'avant deux petits pierriers de cuivre. Leurs équipages étaient costumés comme ceux des premières, et se composaient chacun d'une quarantaine d'hommes.

Puis, c'était une très belle et très élégante barque avec un kiosque tout d'or, de forme conique, et de riches rideaux, qui portait l'ambassadeur, lequel tenait à la main la lettre du roi de Cochinchine.

Enfin cinq ou six chaloupes de même genre, et allant aussi sur une seule ligne, fermaient la marche.

Dans le courant de quelques jours, après son arrivée à Bankok, il fut admis à une audience du roi, sans avoir besoin de passer par toutes ces formalités auxquelles on avait forcé M. Crawfurd de se soumettre. L'ambassadeur cochinchinois ne visita ni le prince Chroma-Chit, ni son lieutenant le pra-klang ou bartkalan Suri-Wong-Montrée, avant d'avoir obtenu audience de Sa Majesté.

La première et publique entrevue de l'ambassadeur avec le roi fut, dit-on, amicale et assez familière. Jamais aucune affaire ne se traite en de

telles occasions. Le monarque de Siam, assis sous une riche tenture, reçut l'envoyé de Cochinchine dans la salle d'audience, suivant sa coutume la plus ordinaire.

L'envoyé se rendit au palais dans un palanquin porté par des gens de sa suite, que précédait un détachement de troupes siamoises. Il mit pied à terre sous la dernière porte, et marchant jusqu'à la salle d'audience sans quitter ses chaussures, s'y assit à la place qui lui fut indiquée avec son interprète qui ne le quitta point.

Comme je l'ai déjà dit, il ne fut nullement question d'affaires; l'entrevue néanmoins dura fort longtemps. La salle, de même que lors de notre présentation à la cour, était encombrée de différentes sortes de gens.

Ce fut le 20 seulement que l'ambassadeur honora le pra-klang d'une visite; mais en cette occasion nous pûmes à merveille le voir, lui et toute sa suite, car nos appartemens plongeaient dans celui où eut lieu la conférence. Les Siamois pour se visiter choisissent de préférence les premières heures de la nuit. En cette circonstance, le ministre, pour honorer son hôte, avait éclairé sa demeure avec tout le luxe possible, et disposé ses plus riches tentures, ses meubles les plus précieux, avec tout le goût dont il était capable. Un tapis et un coussin, qui n'avaient jamais servi, furent tirés du maga-

sin et destinés à son propre usage, tandis qu'il abandonnait les vieux à son visiteur qui devait aussi occuper la place où celui-ci avait coutume de se coucher pendant les visites ordinaires; car il devait cette fois se retirer plus au fond de la pièce.

Tous les domestiques de Suri-Wong, tous ses subordonnés, furent enjoints de se rendre en cette importante occasion près de leur maître et de leur chef; et quand arriva l'ambassadeur cochinchinois, ils étaient étendus à terre au bout de la salle, sur un double rang, comme autant de statues. Un grand nombre de lumières furent placées en dehors de la maison, et des individus portant des torches formèrent une haie depuis le bord du fleuve jusqu'à la porte.

Il était évident que le pra-klang désirait étaler autant de magnificence que possible devant l'étranger, et, quoique le goût qu'il déploya dans ses divers arrangemens, surtout dans la profusion excessive des décors de son salon, ne ressemblât certes à rien de ce que nous avons habitude d'admirer en ce genre, il faut pourtant convenir que l'effet produit par l'ensemble était singulièrement pittoresque, et de beaucoup supérieur à tout ce que nous aurions attendu d'un peuple encore si grossier dans la plupart des arts de la civilisation. Je ne dois pas toutefois passer sous silence que les fabriques européennes de cristal et de verre avaient

contribué pour une large part à l'éclat des embellissemens.

L'ambassadeur paraissait peu disposé à rien démordre, en cette occasion, de sa dignité. Après avoir laissé le pauvre ministre et ses gens dans leur incommode position l'attendre pendant deux ou trois heures, il apparut enfin escorté de vingt ou trente personnes, et de quelques individus qui portaient des cadeaux dans des caisses.

Cet ambassadeur était un homme plutôt vieux que jeune, d'une taille au-dessous de la moyenne, maigre de corps, grêle et maladif, avec des yeux brillans et des joues creuses. Il avait le teint d'une blancheur remarquable pour un Asiatique. Sur sa tête il portait une pièce de crêpe noir, négligemment tournée en forme de turban. Il avait une ample robe, avec de larges manches de même étoffe et de même couleur que son turban, et comme lui, toute sa suite était habillée de noir. Trois parasols, également noirs, étaient soutenus au-dessus du personnage, quoiqu'il ne fît pas soleil. Quelques-uns seulement de ses domestiques avaient des jaquettes de gros drap rouge avec des chapeaux coniques que surmontait une aigrette de crins rouges aussi.

Toutes ses manières étaient pleines de noblesse et d'aisance. Il s'arrêta un instant sur le seuil de la salle, en examina l'intérieur sans diriger un seul

regard vers le ministre, et s'avança fièrement jusqu'au tapis placé au centre. Là, il fit une légère salutation, qui consista à lever sa main droite vers son visage. Puis, son interprète et plusieurs autres de ses gens s'assirent à ses côtés; après quoi des confitures leur furent servies, et au bout d'une heure environ ils se retirèrent.

Quelques jours auparavant, tous les Anglais et les Portugais alors résidant à Bankok, c'est-à-dire M. Crawfurd et sa suite, M. de Sylveira, consul de Portugal, et M. Baptiste, son secrétaire, le capitaine du *John Adam*, avec deux de ses contremaîtres, les armateurs du brick *le Phœnix*, et deux Portugais de Macao, avaient été invités par le pra-klang à venir manger chez lui un dîner préparé à l'européenne. Voici à quelle occasion.

J'ai déjà mentionné que c'est une coutume immuable et très ancienne parmi les Siamois de laisser une mèche de cheveux sur le devant de la tête de leurs enfans, et de la conserver intacte jusqu'à certaine époque de leur vie pour la couper alors avec solennité. Cette cérémonie s'appelle *Khon-Chook*, et se célèbre dans la onzième, la treizième, ou la quinzième année de l'enfant, selon qu'il plaît à ses père et mère. Ce sont, en cette circonstance, des fêtes somptueuses, des réjouissances à ne pas finir. Les parens et amis de la famille font des présens, dont la valeur est proportionnée à l'étendue

de leurs moyens. Les prêtres se réunissent plusieurs fois pour réciter des prières; on les nourrit; on leur donne des robes neuves de couleur jaune, la seule qu'ils aient permission de porter. L'air retentit du son des instrumens nationaux, et les amusemens se continuent sans interruption l'espace de cinq jours. En cette circonstance, c'était le fils aîné du pra-klang, son fils préféré, jeune homme débile et maladif, mais fort intellingent, qui avait atteint l'âge convenable à la célébration du khon-chook. Le rang et la position du père étaient tels, que les cadeaux furent forcément très splendides. Celui par exemple du prince Chroma-Chit s'éleva à quatre *catties* d'argent, c'est-à-dire à 240 *ticals*, et M. Crawfurd, encore plus généreux, en donna cinq. Le tical vaut presque un tiers de plus qu'une roupie.

La cérémonie dont il est ici question paraît être plus conforme aux usages et aux pratiques de la religion hindoue que de la religion bouddhiste. Les prêtres de cette dernière ne s'en mêlent que pour réciter certaines prières en certains momens, tandis que la tonsure, au contraire, est toujours faite avec une grande solennité, avec une affectation de grand mystère, par un brahmine qui préalablement prononce une longue suite de phrases sacramentelles, toutes aussi inintelligibles les unes que les autres. Quelques desservans de Brahma sont exprès payés par le gouvernement pour résider à Bankok. Les

Siamois, d'ailleurs, témoignent le plus profond respect à tous les sectateurs de l'hindouisme. Mais il ne faut pas croire que les brahmines qui exercent ce métier, et qui s'exilent ainsi du sol où est née et où a grandi leur foi, en conservent long-temps les doctrines dans toute leur pureté. Les prières des prêtres de Bouddha étaient répétées par plusieurs personnes à la fois, comme dans une espèce de récitatif, et suivant l'usage d'après le pali ou texte sacré qui est écrit en une langue tout-à-fait incompréhensible pour le vulgaire, et que même le plus grand nombre des prêtres ne comprend qu'à peine. La multitude écoute ces prières de l'air le plus indifférent. Personne, en pareille occasion, n'observe de recueillement ni de piété. Chacun, par sa conduite, semble dire que c'est une affaire qui l'intéresse peu, soit pour ce monde, soit pour l'autre. Dans les temples mêmes, où l'on pourrait croire que la présence des idoles force de montrer du respect, on voit les Siamois peu respectueux. On y trouve souvent les prêtres et les laïques accroupis sur le pavé, qui jouent aux échecs et à d'autres jeux de hasard devant les images des dieux.

Plusieurs des meilleures troupes de musiciens que renfermât Bankok furent, à l'occasion de ce khon-chook, mandées chez le pra-klang, et nous montrèrent tour à tour leur savoir-faire. Il y en avait une qui ne se composait absolument que de

femmes; les autres, composées d'hommes, accompagnaient quelquefois de leurs instrumens le chant plaintif d'une voix féminine. La différence principale des diverses troupes consistait dans le plus ou moins grand tapage de leur musique; la plus douce et la plus agréable était, sans comparaison, celle des femmes.

Les Siamois sont naturellement très passionnés pour la musique, et les personnes même de distinction ne croient pas déroger à leur dignité lorsqu'elles tâchent d'acquérir du talent dans cet art. Cette musique est d'ordinaire fort harmonieuse, et plaît beaucoup plus à l'oreille d'un Européen, que l'ignorance complète de ces peuples dans les arts plus utiles de la civilisation ne pourrait le porter à conclure. D'où leur vient ce goût de prédilection, c'est peut-être ce qu'il serait assez difficile d'expliquer, d'autant plus que le caractère de leur musique ne se ressent guère de cette bizarrerie, de cette lourdeur d'esprit et d'imagination, pour lesquelles ils sont, sous d'autres rapports, si remarquables. Il ne nous a point été possible de découvrir au juste ce qu'il y avait dans cette musique de vraiment national, et quelles améliorations ils y avaient introduites en les empruntant aux étrangers. Nous apprîmes seulement que les instrumens principaux étaient d'origine birmane, pégouse et chinoise, et que la plupart des airs dont nous

fûmes régalés venaient soit des Birmans, soit des Pégous, mais principalement de ces derniers.

Lorsque les Siamois nous ont fait un tel aveu, c'est chose assez singulière que les peuples plus haut nommés les regardent cependant comme leurs supérieurs en habileté musicale, et, ainsi qu'on peut le voir dans le livre que le colonel Symes a publié sur leur compte, qu'ils leur attribuent l'invention des principaux instrumens. Quel rare combat de modestie!...

On peut néanmoins supposer que les Siamois ont emprunté leur musique à la même source que leur religion, car l'harmonie, la douce gaîté et la simplicité de la première semblent, jusqu'à un certain point, s'accorder avec les doctrines humaines, la stricte moralité et l'innocence apparente de la seconde. Toutefois, le caractère particulier et original de leur musique se retrouve chez les Malais et chez d'autres peuples des îles Indiennes, de même que chez toutes les nations indo-chinoises.

Mon ami le capitaine Dangerfield, qui était lui-même un érudit en fait de science musicale, nous fit remarquer que la musique des Siamois différait de celle de toutes les tribus barbares, en ce qu'elle se jouait sur une clef différente, sur celle précisément, si je l'ai bien compris, qui caractérise les airs pathétiques propres à certaines nations de l'Europe. Il n'y a certainement dans les leurs nul son dur ou dés-

agréable, nulle transition soudaine ou inattendue, rien de criard ou qui agace les nerfs. Au contraire, ils sont tous doux, suaves, jolis, et gais à un point qui nous inspira la plus vive surprise. Ces Asiatiques n'en sont plus à l'époque où le son tout seul leur causait du plaisir; les musiciens, chez eux, visent à un but beaucoup plus élevé, à celui d'intéresser les sentimens, d'éveiller des pensées, ou d'exciter les passions. Aussi ont-ils différens genres de musique auxquels ils ont recours suivant qu'ils veulent produire tel ou tel autre effet.

Leurs morceaux sont très nombreux. Un artiste de quelque renom, qui exécuta devant nous, se vanta de pouvoir nous en jouer plus de cent cinquante. Cet homme avait apporté deux instrumens, l'un à vent, l'autre à cordes. Le premier, appelé *klani*, ressemblait à un flageolet, autant pour la forme que pour les sons, qui cependant étaient plus pleins, plus forts, plus harmonieux. A voir la manière dont le musicien soufflait dedans, on aurait dit qu'il jouait de la cornemuse. Il pouvait ainsi donner une suite non interrompue de notes.

Le second instrument, plus curieux en même temps que plus agréable, se nomme *tuk-kay*, parce qu'il est censé ressembler à un lézard, quoique pour la forme je trouve qu'il se rapproche davantage de celle d'une juark chinoise. Il a trois pieds environ de longueur, un corps creux comme une

guitare, et trois larges ouvertures pour l'échappement des sons sur le dos, qui est de forme ronde. Il est fait avec des planches de bois très dur, incrustées de nacre. Trois cordes, une de laiton, les autres de soie, soutenues sur de petits chevalets, s'étendent d'un bout à l'autre de l'instrument, et s'accordent au moyen de longues chevilles. Le joueur, appuyant avec la main gauche sur les cordes, les frappe aux endroits convenables avec l'index de la droite.

Il y a encore un instrument appelé *klong-nong*, dont le son est aussi fort agréable. Cet instrument consiste en une suite nombreuse de petites cymbales qui toutes diffèrent de grandeur, et qui sont horizontalement suspendues à un châssis de bambous, lequel forme un vaste segment de cercle. Il est quelquefois si grand, que le joueur peut s'asseoir dans l'intérieur de ce cercle, tournant alors le dos du côté vide.

Aux sons, très mélodieux comme je l'ai dit, du klong-nong, on mêle d'ordinaire ceux d'un quatrième instrument nommé *ran-nan*. Celui-ci consiste en des barres de bois plates, à peu près longues d'un pied et larges d'un pouce, placées les unes à côté des autres, et disposées de manière à former un arc dont la convexité est intérieure. On frappe sur ces deux derniers instrumens avec un léger morceau de bois ou un petit maillet.

Cette énumération des instrumens musicaux dont se servent les Siamois a sans doute paru au lecteur plus ennuyeuse qu'utile ou amusante. Je ne m'arrêterai donc pas davantage sur ce sujet; je dirai seulement qu'ils ont fait preuve de beaucoup d'adresse et même d'art dans la combinaison qu'ils ont imaginée de leurs divers instrumens, et par laquelle ils obtiennent de charmans effets. Pour finir, j'ajouterai qu'il y a une différence très remarquable entre le caractère de leur musique vocale et celui de leur musique instrumentale; la première est aussi plaintive, aussi mélancolique que la seconde est gaie et joyeuse.

Maintenant, quoique l'ambassade britannique près la cour de Siam n'ait point eu, sous le rapport soit commercial, soit politique, de résultats bien satisfaisans, il me semble qu'on devra lire avec quelque intérêt une courte et rapide esquisse des directes transactions qui eurent lieu à ce sujet entre l'envoyé du gouverneur général des Indes et les autorités siamoises. Comme ce sont des choses qui, inévitablement, devinrent de notoriété publique, et qui furent souvent matière de conversation entre le capitaine Dangerfield et M. Crawfurd, quelquefois même à la table de ce dernier où je mangeais, il ne me fut pas très difficile, malgré l'humble titre auquel je faisais partie de la mission, de mettre, si je puis m'exprimer ainsi, le nez dans cette affaire.

ENTREVUE AVEC LE PRINCE CHROMA-CHIT. — L'Auteur est mandé au palais pour être consulté comme médecin sur un cas de choléra-morbus. Les membres de la mission britannique ne sont toujours visités par aucun grand personnage. Partis qui divisent la cour de Bankok. Nulle concession en faveur du commerce. Le chef de la mission n'obtient pas même une audience de congé. Bankok. Description de la ville. Ses demeures flottantes; ses habitans, presque tous chinois; ses manufactures d'ustensiles en fer-blanc, de cuir et de fonte. Balachang. Les Siamois mangent de la viande, mais ne tuent aucun animal. Palais et temples ou Prachadis de Bankok. Nombre excessif des images de Bouddha. Analogies entre la pyramide égyptienne et le dagoba bouddhiste.

Il a été déjà rapporté que le fondé de pouvoir du gouverneur général des Indes avait visité le prince Chroma-Chit avant que nous fussions présentés au roi. Mais, pendant cette visite, il n'avait été nullement question de commerce ni de politique. Le prince avait seulement déclaré que, pour toutes les affaires de ce genre, à moins qu'elles n'eussent une importance extraordinaire, le praklang serait leur intermédiaire de communications, et que celui-ci avait reçu l'ordre formel de toujours écouter M. Crawfurd lorsqu'il demanderait à être entendu.

Peu de temps après l'audience que nous obtînmes du roi, notre patron visita une seconde fois le prince royal; mais cette seconde fois, pas plus que la première, il ne fut ni directement, ni indirectement question dans l'entretien des objets de notre ambassade.

Je fus un de ceux qui accompagnèrent M. Crawfurd à cette deuxième entrevue. Elle avait lieu à la demande particulière du prince, qui avait pris la peine d'indiquer lui-même l'heure à laquelle il voulait nous recevoir. A l'heure dite, nous arrivâmes devant sa demeure, bâtiment sale et de mauvaise mine, quoique spacieux et assez bien distribué. On nous introduisit, par une cour, dans une espèce de vestibule situé à un des angles de l'édifice. La salle n'était ni propre ni élégante; ajoutez à cela qu'elle était encombrée d'une multitude de domestiques bruyans, degoûtans et insolens, qui étaient étendus à terre, et qui ne faisaient attention à nous que pour nous insulter de quelque manière. Comme de coutume, c'était le soir, et il n'y avait pour éclairer la pièce que deux ou trois chandelles à longue mèche, posées sur le plancher. A la sombre et douteuse clarté qu'elles répandaient, nous pûmes, non sans peine, distinguer dans une niche une multitude de petites statues de bois, les unes chinoises, les autres siamoises. On nous fit attendre en ce lieu plus de deux heures. Le ministre Suri-Wong-Montrée, qui passa par hasard, nous dit que le prince faisait ses prières, et que c'était la seule cause qui empêchait de nous introduire.

A la fin, cependant, on vint dire que nous pouvions entrer. Selon la coutume habituelle des Siamois, le prince nous reçut couché sur le dos, et se

dandinant sur un petit bout de tapisserie. Quand nous arrivâmes il ne parut pas s'en apercevoir. Ceux de ses gens, tous prosternés, qui se trouvaient près de la porte, nous indiquèrent que nous devions nous asseoir un peu au-delà du seuil sur un beau tapis qui effectivement y était étalé. Nous étions ainsi à une très respectueuse distance du prince. On avait défendu à l'interprète de M. Crawfurd de le suivre, mais à force de se débattre, il était parvenu à se frayer un passage au milieu de la foule et à nous rejoindre. Tout le temps de l'entrevue il fut tiraillé, piqué, pincé, insulté de mille manières par les domestiques qui nous entouraient, mais il tint bon et resta.

Lorsque nous fûmes assis, la conversation, qui ne tarda guère à s'engager, roula sur le gouvernement des possessions britanniques dans l'Inde, et principalement sur celui de Ceylan. Le prince, apprenant que j'avais résidé dans cette île, pour laquelle les Siamois sont remplis du plus profond respect, qu'ils nomment Lanka, et qu'ils regardent comme la source d'où ils ont tiré leur religion, me questionna beaucoup sur le bouddhisme, sur le nombre, la grandeur et l'état des temples, des pra-charis et des images, comparativement à ceux de Siam.

Puis il s'informa de l'état de la médecine parmi les peuples de l'Europe, demanda à combien de maladies le corps humain était sujet, si elles étaient

toutes susceptibles de guérison, etc. Ce genre d'entretien dura presque deux heures, à l'expiration desquelles, imaginant sans doute d'après notre air que nous étions horriblement fatigués, tant de ses questions que de la posture gênante que nous étions obligés de conserver assis sur le plancher, il nous dit que nous pouvions nous retirer. La conversation du prince nous porta à croire qu'il était plus curieux que savant, quoiqu'il ne fût cependant pas tout-à-fait dépourvu de science. Il paraissait désirer que la vaccine pût être introduite dans le royaume, et demanda comme par hasard s'il n'y aurait pas moyen de faire venir à cet effet un chirurgien du Bengale. Quand nous lui eûmes répondu qu'il n'avait besoin que d'en écrire au gouverneur général, il se mit à nous parler d'autre chose.

Dans le courant du mois de mai, on vint au milieu d'une nuit me prier, en ma qualité de médecin, de passer auprès de Chroma-Chit. C'était pour une dame de distinction qui logeait au palais, et qui, disait-on, se débattait contre une violente attaque de choléra-morbus. Le prince m'exprima ses remercîmens de la promptitude avec laquelle je m'étais rendu à sa prière; il ajouta que la personne pour qui on m'avait appelé paraissait alors aller un peu mieux, et qu'elle venait de s'endormir; que cependant il recevrait dans quelques minutes un nouveau bulletin de sa santé, et qu'il me priait de rester,

afin que je l'accompagnasse au palais du roi si ce bulletin était défavorable. En attendant, il me fit servir du bétel et des confitures, puis, de l'air du plus vif intérêt, continua l'entretien sur la dame malade et sur notre manière de traiter sa maladie. On vint sur ces entrefaites annoncer qu'elle était mieux, et qu'elle dormait toujours; il me demanda si cette dernière circonstance était de bon augure, et parut fort étonné quand je lui répondis que, dans cette maladie en particulier, le sommeil était généralement plus apparent que réel, et devenait dès lors un symptôme très trompeur dont il n'y avait moyen de juger exactement que par l'inspection même de la personne. Il témoigna ensuite un ardent désir que je lui indiquasse, et que je les lui donnasse si je les avais en plus ou moins grande quantité, les remèdes qu'il fallait employer dans le traitement du choléra. Je lui répliquai à ce sujet qu'il était nécessaire que je visse la personne dont il me parlait avant de pouvoir dire avec exactitude lesquels lui seraient convenables; que sans doute Son Altesse ne devait connaître qu'imparfaitement la manière de décrire des maladies; que moi-même je ne comprenais pas très bien la langue dans laquelle nous causions; que, par conséquent, il ne fallait pas supposer que j'eusse pu, en cette circonstance, acquérir des notions assez correctes, et qu'en outre il arrivait bien souvent que des remèdes qui étaient

utiles à telle période de la maladie, devenaient nuisibles à telle autre.

Il ne fut aucunement satisfait de mes raisons, car au bout de quelques instans il revint sur le même sujet, et dit que du moins il voudrait avoir en sa possession quelques médicamens, afin de pouvoir les administrer à son monde dans le cas où le choléra envahirait sa demeure. C'était une demande à laquelle je pouvais acquiescer; je lui donnai donc des instructions orales qui, tandis que je parlais, furent soigneusement recueillies et transcrites par une sorte de secrétaire. Le prince poursuivit la conversation sur cette matière et sur d'autres pendant à peu près trois heures; alors, commençant à m'ennuyer de ce qu'on me faisait ainsi perdre mon temps, je lui déclarai net que je désirais m'en retourner, puisqu'il n'était pas vraisemblable qu'on dût recourir à mes avis. Il m'accorda aussitôt la permission de partir, protestant une seconde fois des obligations qu'il me devait, et ajoutant qu'il me prierait de visiter la dame au point du jour si elle n'allait pas mieux. Mais la pauvre dame n'était pas destinée à voir le retour du soleil. Il était arrivé, comme j'en avais prévenu le prince, que les plus violens symptômes de la maladie s'étant calmés, elle était tombée dans un état de stupeur que ses gens avaient pris pour celui du sommeil, et elle ne se réveilla jamais.

Il y eut un moment où réellement on parut disposé à enfreindre tout cérémonial, et à permettre, pour une fois du moins, qu'un Européen pénétrât dans les appartemens intérieurs des femmes. Le changement trompeur qui avait eu lieu quelque temps avant la mort sembla seul avoir empêché qu'on ne violât la règle à mon égard. Mais ceci est une digression; revenons aux affaires de notre ambassade.

J'ai déjà dit que Chroma-Chit, fils illégitime du roi régnant, présidait à tout le commerce du pays; il était en outre gouverneur des provinces maritimes situées vers l'est de Chantibond et de Bombasoi. Il n'était cependant que le quatrième, sous le rapport du rang, parmi les ministres du roi, quoiqu'il passât généralement pour être le premier, et même l'héritier présomptif de la couronne de Siam, aux yeux de quelques Européens qui visitaient Bankok [1]. A coup sûr, cette fausse notion venait de ce qu'ils ne connaissaient pas les autres, et comme ils n'avaient rien à démêler avec eux, comme pour la plupart ils ne s'intéressaient guère à ces sortes de choses, il n'était presque pas possible qu'ils les connussent. Ce ne fut qu'après de nombreuses ques-

[1] Quoi qu'en dise ici l'auteur, on a su que Chroma-Chit avait depuis succédé au trône; et le premier acte de son règne a été d'accorder à ses sujets et aux étrangers la liberté générale du commerce, ne conservant lui-même que le monopole des armes à feu, de l'opium et de quelques autres articles.

tions que nous parvînmes nous-mêmes à savoir quel était le véritable rang de Chroma-Chit. Quant aux princes qui lui étaient supérieurs, nous n'apprîmes rien sur leur compte que par ouï-dire, car non-seulement ils ne nous visitèrent pas, mais encore on ne nous invita point à les visiter. Ce Chroma-Chit et son lieutenant Suri-Wong-Montrée furent les seules personnes de marque avec qui nous eûmes des relations. Nous ne reçûmes même, à proprement parler, aucune visite de la part des notables habitans de la ville, car, s'il y en eut quelques-uns qui entrèrent chez nous, c'était que nous les guettions pour ainsi dire au passage, et que nous les priions de nous faire cet honneur, ou bien qu'ils avaient besoin de nous demander quelque médicament, ce qui arriva plus d'une fois. Mais nous avions prévu la chose ; aussi ne fûmes-nous guère étonnés qu'on nous laissât dans une pareille solitude.

Il aurait été à désirer pour le succès de notre ambassade, que nous n'eussions pas eu affaire à des gens de plus basse condition. Mais on a pu voir, d'après tout ce qui précède, que Sa Majesté siamoise eut l'impudeur de laisser à des personnes qui n'avaient ni rang, ni droit à l'estime, ni autorité, et surtout ni honnêteté, ni bonne foi, le soin de mener les négociations avec l'envoyé britannique. Ce fut montrer bien peu de reconnaissance pour le gouvernement de Bengale, qui, avec un degré de géné-

rosité qu'égalait seul le désintéressement de sa conduite, proposait aux Siamois de beaucoup plus grands avantages qu'il n'en demandait pour ses propres sujets.

Mais pour concevoir une juste idée des avantages qu'ils devaient retirer de leur alliance avec le gouvernement, les Siamois sont encore trop bas dans l'échelle des nations. Je soupçonne aussi que les individus vils et cupides qui dirigeaient alors le commerce du royaume ont beaucoup empêché que les membres de la mission n'atteignissent leur but, en représentant sous un faux jour leur véritable et unique projet, celui de conclure une alliance à la fois utile aux deux peuples. Pouvait-on, au fait, attendre autre chose d'hommes tels que ce Malai Kochai-Sahac, tels que tous ces indigènes, exilés ou émigrans, des côtes de Malabar et de Coromandel, dont l'intérêt exigeait impérieusement que les Européens fussent exclus du pays, ou du moins que le commerce ne devînt pas libre?

Néanmoins, ce fut avec de telles personnes que principalement, pour ne pas dire exclusivement, se firent les négociations, sauf quelques entrevues avec le pra-klang. Le prince Chroma-Chit lui-même, et moins encore les autres ministres du gouvernement ou du roi, ne correspondit jamais d'une façon directe pour affaire avec notre chef, mais toujours par l'entremise d'agens subalternes, et, le

plus souvent, par celle du Maure. M. Crawfurd découvrit à la fin, mais trop tard, que cet homme était totalement indigne de sa confiance, et que vraiment il s'était comporté en infâme. L'adresse et la duplicité de Kochai-Sahac en eussent trompé de plus malins que nous. Au reste, c'était un personnage qu'on n'employait qu'à de sales besognes et dans des affaires que ses patrons auraient eu honte de diriger eux-mêmes. Nous aurions sans doute dû prévoir qu'il n'y avait rien de généreux ni d'honnête à espérer de pareille source. Il aurait aussi été bien de refuser toute communication avec des gens de cette espèce, gens qui n'avaient ni rang ni réputation, car ils ne devaient savoir que nous insulter, et comme individus et comme peuple.

D'autre part, il faut avouer que ce n'est pas chose facile de mener à bonne fin une affaire avec les Siamois, et qu'il est beaucoup plus aisé de voir une difficulté que de la vaincre, de découvrir des erreurs que de les éviter ou d'y remédier. Nous arrivâmes dans le pays, ignorant les mœurs des habitans et l'état de l'opinion politique, car il existe des partis dans ce gouvernement despote. Cette connaissance, que nous acquîmes par la suite, aurait sans doute été fort utile à M. Crawfurd, s'il l'eût possédée quand nous débarquâmes en Siam.

L'histoire de toutes les négociations passées prouve, et de reste, qu'il n'y a ni priviléges, ni

franchises, ni avantage d'aucune espèce à obtenir des nations ultra-gangiennes par la soumission, par la condescendance ou même par le raisonnement, ou bien encore par la flatterie. Elles méprisent les unes comme preuve de faiblesse, les autres comme dénotant un naturel bas. Les menaces et la violence ne sont ni justifiables ni nécessaires. L'étranger qui dans sa conduite se montrera fier, mais sans présomption; qui sera jaloux de son propre honneur, franc, loyal et désintéressé; qui cherchera son propre avantage, mais tâchera aussi de servir celui d'autrui; cet étranger exercera sans doute une grande influence sur des peuples d'une telle trempe de caractère, et devra à la fin obtenir d'elles ce qu'il désire.

Il n'est pas inutile de mentionner que les ministres du roi de Siam, à l'époque de notre voyage, étaient divisés en deux partis. Le prince Chroma-Chit, que le commerce de la nation enrichissait sans cesse, et qui se soutenait par l'influence que la direction du trésor public avait mise entre ses mains, était à la tête de l'un, et par cette raison il jouissait dans les conseils du roi d'une prépondérance à laquelle son rang seul ne paraissait pas lui donner de titre. Il était plus craint que chéri et respecté par leur peuple. Lui et ses partisans se distinguaient plutôt par leurs richesses que par leur bonne renommée. Ils étaient assez bien disposés à

lever les entraves du commerce étranger, par le motif que ce serait un moyen d'augmenter encore leurs fortunes et leur puissance ; mais ils n'avaient ni le bon sens ni la force de le faire par principes. L'autre parti, infiniment plus respectable, qui se composait des princes Chroma-Lecong, grand juge, Chroma-Chan, ministre de l'intérieur, et Chan-Chroma-Sac, généralissime des armées, ne concevait pas une très haute opinion des avantages du commerce en général ; il s'opposait aux plans de réforme des autres, et n'avait nullement l'air de vouloir renoncer à ses vieux préjugés.

Comme je l'ai déjà dit, toutes les négociations relatives à l'objet de notre ambassade se firent entre le Maure et M. Crawfurd. Celui-ci, à ce qu'il paraît, proposa un traité politique et commercial en trente-neuf articles. On en écouta la lecture avec une profonde attention, et d'abord tout parut annoncer que les choses se termineraient d'une manière satisfaisante pour la Grande-Bretagne. Mais ensuite, après avoir été un à un et longuement discutés, les articles furent rejetés pour la plupart, et il ne resta plus dans le traité rien qu'on pût regarder comme une concession en faveur du commerce, à moins qu'il ne faille appeler de ce nom une réduction des droits d'un ou deux pour cent. Encore, à la première occasion les autorités refusèrent-elles de tenir cette misérable promesse, disant aux armateurs du

Phœnix, avec qui elles avaient enfin conclu quelques marchés, qu'elle ne serait tenue qu'à condition que cinq navires britanniques visiteraient annuellement le port de Bankok, et seulement au bout d'un certain nombre d'années.

Ce fut notre coup de grâce.

En somme, nous n'obtînmes absolument rien dont les négocians, nos compatriotes, pussent se féliciter, et nous ne songeâmes plus qu'à quitter la cour de Bankok.

Nous avions d'abord ouï dire, et par M. Crawfurd lui-même, que Sa Majesté siamoise devait lui accorder une audience de congé. Mais quand il fut question de notre départ, nous n'entendîmes plus reparler de cette audience, qui effectivement ne nous fut pas accordée. Il est cependant de notoriété [1] que la cour en accordait toujours une en pareil cas, et le 11 juin l'ambassadeur de Cochinchine obtint la sienne avant de se remettre en route vers son pays. Nous le vîmes le soir repasser sur le fleuve

1 Voir à ce sujet la Relation, par le jésuite Tachard, de l'ambassade que Louis XIV envoya en 1685 à la cour de Siam; le récit par Desforges de la révolution de Siam, en 1688; l'Extrait d'un voyage de Duquesne en 1690; les Mémoires du comte Forbin, et l'Histoire universelle. Les Français durent principalement l'accueil favorable et les grands honneurs qu'il plut au monarque siamois accorder à ses bons amis et fidèles alliés, le chevalier de Chaumont et les gens de sa suite, aux bons offices d'un Constantin Phaulkon, natif de Céphalonie, et premier ministre de Siam, qui avait commencé sa carrière au service de la Compagnie des Indes. Quelle différence dans la conduite des Siamois de 1685 et de ceux de 1822!

avec toute sa suite dans deux pros, qui étaient ornées de nombreux drapeaux.

Le roi de Siam dédaigna même d'écrire de sa main une réponse à la lettre autographe du gouverneur général de l'Inde anglaise. On nous annonça d'abord que le pra-klang serait chargé de lui répondre, et M. Crawfurd eut beau représenter qu'en ce cas il fallait adresser la lettre, non plus au gouverneur, mais au secrétaire du gouvernement. On ne tint aucun compte de ses représentations. Puis, enfin, on chargea de ce soin une personne de rang encore inférieur, le commis du pra-klang, Pia-pée-pat Kosa. Cette épître fut rédigée en deux langues, en siamois et en portugais. La copie portugaise me fut montrée par le rédacteur. Le contenu en était tout simplement que M. Crawfurd avait, de la part du gouverneur général, apporté des présens et une missive; que par cette missive on annonçait au roi de Siam que l'Angleterre avait joui d'une paix profonde depuis plusieurs années, et le Bengale de même; que le gouverneur général témoignait le désir de contracter une alliance d'amitié avec Sa Majesté siamoise, et que l'accès de tous les ports britanniques était aussi libre aux Siamois qu'aux propres sujets de la Grande-Bretagne. En réponse, la lettre de Pya-pée-pat Kosa disait que les navires britanniques pourraient en tous temps visiter Bankok; mais elle ne parlait ni

de priviléges, ni de liberté commerciale, ni même de réduction des droits.

Les Chuliahs et les Portugais, ou plutôt les descendans de ces derniers qui habitaient Bankok, se réunirent à la demeure du pra-klang, pour remettre cette épître entre les mains du chef de la mission; mais ni le pra-klang lui-même, ni son premier commis ne daignèrent se montrer. D'ailleurs, il paraît qu'on trouva quelque chose d'irrégulier dans cette lettre, ou qu'on ne voulut pas nous en livrer la copie en langue siamoise, car ni celle-ci ni l'autre ne furent encore remises ce jour-là à notre patron. Pendant les quelques jours qui suivirent, le bruit courut, et la chose nous fut mainte fois confirmée par M. Crawfurd, que le délai qui était survenu pour telle ou telle cause, quand il avait fallu remettre les deux lettres à l'ambassade britannique, avait donné au gouvernement siamois le temps de mieux considérer l'affaire, et que maintenant on avait l'intention de nous proposer une espèce de traité commercial. Dans le courant de la soirée du 12, nous allâmes avec cérémonie recevoir le prétendu traité. Mais nos espérances furent encore déçues. Les divers papiers qu'on livra à M. Crawfurd ne consistèrent qu'en ces deux lettres, l'une en siamois, l'autre en portugais, dont il a été question plus haut, la première enveloppée de soie et destinée à lord Amherst, gouverneur du Ben-

gale; la seconde, qu'on nous assura n'être qu'une fidèle traduction de la précédente, fut ouverte, et M. Crawfurd eut permission d'en prendre lecture. Seulement, cette fois, on nous remit de plus que la première une courte épître, également rédigée en langue siamoise et en langue portugaise par le pia-chulah, chef des Chuliahs ou Maures de Bankok, inférieur pour le rang à Pya-pée-pat, et sous-collecteur des droits de douane. L'une des deux copies était adressée à M. Crawfurd qui la lut; l'autre était cachetée, et portait aussi la suscription de lord Amherst. Cette seconde épître renfermait uniquement l'annonce que les vaisseaux anglais seraient reçus dans le port de la capitale de Siam, en se conformant aux règles ordinaires, c'est-à-dire s'ils débarquaient leurs canons avec toutes leurs autres armes à feu, et s'ils payaient les taxes habituelles d'entrée et de sortie avec les droits de port; que le pia-chulah aiderait les capitaines à vendre leurs cargaisons, et qu'on s'engageait à n'exiger d'eux aucun impôt extraordinaire.

Comme on l'a vu, nous fîmes un assez long séjour devant Bankok, pour avoir été à même d'acquérir une connaissance passable de cette ville et des environs. Mais malheureusement je ne pus, quant à moi, tirer que peu de profit d'une occasion si belle, car pendant notre passage de la côte de Bornéo à celle de Cambodje, je fus saisi d'une lé-

gère fièvre bilieuse, que ne tarda guère à suivre une attaque de pulmonie, j'eus plusieurs rechutes, et je me trouvai à mon grand regret obligé de garder souvent le logis. Quelques excursions à travers la ville furent tout ce que mes forces me permirent. Telle est d'ailleurs la nature du pays, qu'on ne peut guère y voyager, soit à pied, soit autrement, et il n'eût été possible de pénétrer d'un mille ou deux dans aucune direction que par eau. Puis, tous les efforts que mes compagnons tentèrent pour avancer dans l'intérieur, ne fût-ce que jusqu'à Yuthia, excitèrent la jalousie et les mécontentemens de l'autorité. Lorsqu'ils s'adressèrent à elle pour qu'elle secondât leurs desseins, on éluda soigneusement de leur répondre, quoiqu'on n'articulât point de refus direct. Dans cet état de choses, je ne saurais donc parler avec détail de l'agriculture de la contrée ou de la condition des paysans. Mais de fréquentes conversations avec les plus respectables des indigènes, et la somme de ce que nous avons nous-mêmes vu parfois, nous ont permis d'obtenir d'assez curieux renseignemens sur les habitudes des Siamois, sur leurs manières, leurs lois, leur religion, etc.

Bankok, comme capitale du royaume de Siam, mérite que nous en parlions avec plus de détail que nous ne l'avons fait jusqu'à présent. Cette ville, quoique l'époque de sa fondation soit toute récente,

est principalement redevable de l'honneur dont elle jouit au roi chinois Pia-Tac, qui y transporta le siége du gouvernement. Avant cette époque elle n'avait que peu d'importance, et n'était presque renommée que par l'excellence de ses fruits qu'on envoyait en grande quantité à Yuthia, la capitale d'alors.

La prise et le pillage de cette ancienne métropole par les Birmans, ainsi que les événemens désastreux qui suivirent, déterminèrent la plupart des habitans à l'abandonner. Pia-Tac, réunissant autour de lui les tristes débris de cette population découragée, fut bientôt en état de fonder une nouvelle capitale. Le site de Bankok offrait plusieurs avantages sur celui d'Yuthia. Il construisit sur la rive droite du Meinam un fort dont les murs, ainsi que son palais, si un bâtiment de si misérable apparence mérite ce nom, se peuvent encore voir. Les succès de Pia-Tac dans ses guerres contre les Birmans le mirent à même de réaliser ses plans au sujet de Bankok. Depuis ce temps, cette ville n'a point cessé de s'accroître. Les successeurs de Pia-Tac ont toujours aussi cherché à l'agrandir. Ils y ont élevé plusieurs nouveaux palais et d'autres bâtimens publics; mais les édifices auxquels fut consacré le plus de soin, de travail et de dépense, sont les temples, qui comprennent chacun le bâtiment destiné suivant l'usage à les orner, appelé *Pra-*

cha-di, de forme spirale, et censé probablement représenter le sépulcre de Bouddha. Le palais qu'occupe maintenant le roi est situé sur la rive gauche du fleuve, presque en face de celui de Pia-Tac, et sur une île qui a deux ou trois milles de long, quoique sa largeur soit fort peu considérable. Le palais, et même presque toute cette île, sont entourés d'une muraille qui a sur quelques points une grande hauteur, qui est çà et là munie de bastions d'assez bonne mine, et percée de nombreuses portes dans toutes les directions. Le roi et plusieurs de ses ministres demeurent dans cette enceinte. Les personnes attachées à la cour, et le nombre en est énorme, y résident aussi dans de méchantes huttes en feuilles de palmier. Il n'y a au reste que peu de différence entre ce cloître et les autres quartiers de la ville, sinon que vous rencontrez dans ceux-ci plus de Chinois, et que les boutiques y sont plus rares. En outre, la majeure partie de l'espace circonscrit par la muraille n'offre que des champs incultes, des marais ou des vergers.

La ville entoure le palais, et s'étend sur les deux rives du fleuve à trois ou quatre milles de distance. Elle repose principalement sur la gauche, et le quartier le plus populeux, ainsi que le plus sain, commence presque en face de la demeure du praklang pour se prolonger beaucoup plus bas. Les maisons des simples citoyens sont entièrement bâ-

ties en bois; les palais du roi, les temples et les habitations de quelques grands sont seuls construits en briques ou en terre. La douceur du climat, le vil prix des matériaux qu'on emploie pour bâtir, et le peu de mobilier que possèdent les indigènes, les rendent assez indifférens aux ravages destructeurs du feu. Les dommages qu'occasione de temps à autre cet élément, ils ne s'en soucient, ne s'en chagrinent point le moins du monde. A n'en juger que par l'énorme longueur qu'occupe la ville sur les bords du Meinam, on pourrait supposer qu'elle a une immense étendue; il n'en est cependant rien. Les Siamois ont, pour ainsi dire, quelque chose d'aquatique dans leur nature. Leurs maisons s'étendent rarement à plus de cent ou deux cents verges de l'eau, et on en voit plus de la moitié flotter sur des radeaux de bambous attachés près de la rive. Celles qui ne flottent pas de la sorte sont bâties sur des pieux enfoncés dans la vase et plus hauts que les bords, précaution que rendent doublement nécessaire le flux quotidien des marées et les inondations annuelles auxquelles la contrée est sujette. A ce que nous apprîmes, il n'y a que peu de routes et même de sentiers, pour ne pas dire qu'il n'y en a point. De chaque maison, flottante ou non flottante, dépend une barque, en général fort petite, qui sert à toute la famille. Les habitans ne sortent guère de chez eux que pour voyager par eau; et de

là vient que les bras des femmes ainsi que ceux des hommes acquièrent, à force de toujours ramer, une taille et une vigueur si extraordinaires.

Les quelques rues dont puisse se vanter Bankok ne sont praticables pour les piétons que dans les temps de grande sécheresse. D'ailleurs, les principales boutiques et les plus précieuses marchandises ne se trouvent que le long du fleuve, dans les maisons flottantes. Ces maisons ne sont presque occupées que par des Chinois qui, dans les parties les plus populeuses de la ville, paraissent former au moins les trois quarts de la population; et s'il fallait calculer d'après le nombre de ceux qu'on voit à toute heure monter et descendre le Meinam dans des barques de diverses espèces, la proportion serait encore bien plus grande de leur côté. Il n'y a dans Bankok que fort peu de quartiers où le nombre des Chinois ne paraisse pas dépasser celui des indigènes. La plus grande uniformité règne dans l'extérieur des maisons; d'élégantes aiguilles de maçonnerie s'élèvent bien çà et là pour embellir et animer la vue; mais ce sont les seuls ornemens qui produisent un tel effet, car il serait difficile de rien trouver de beau, ou même de joli, dans la bizarre architecture que présente la construction des temples et des palais.

Une description plus détaillée des maisons flottantes a été donnée plus haut. De même que tous

les autres bâtimens de Bankok, elles ne sont élevées que d'un seul étage. En général, elles ont l'air propre, et sont pour la plupart couvertes en feuilles de palmier, mais quelquefois en tuiles. Elles sont divisées en plusieurs petites pièces, et c'est toujours de préférence dans celles du milieu, que les Chinois placent leurs dieux domestiques. Les boutiques, qui forment un côté de la maison, et qu'on ferme la nuit, deviennent alors des chambres à coucher. Tout l'intérieur est disposé avec la plus grande économie d'espace; même les trois portiques du devant, où sont d'ordinaire rangés des cruches d'eau, des caisses d'herbes et de plantes, des fagots de bois, etc. Les indigènes se sont tellement habitués à ce genre de vie aquatique, qu'ils en éprouvent à peine le moindre inconvénient. Les murs et parquets des maisons ne sont jamais que des planches, et, vu la douceur du climat, de tels bâtimens présentent toujours un abri suffisant. Les habitations qu'occupent les Chinois sont généralement plus jolies et plus commodes. Ces gens, non-seulement sont les principaux marchands du lieu; mais aussi forment à eux seuls la classe ouvrière. Les métiers les plus communs qu'ils exercent sont ceux de ferblantier, de forgeron, de corroyeur. La fabrication d'ustensiles de fer-blanc est fort considérable; et comme ces ustensiles sont toujours très luisans, comme souvent ils ont de très jolies for-

mes, ils donnent aux boutiques où ils sont étalés l'air le plus riche et le plus élégant; si ce n'était, chose extraordinaire! que les ferblantiers ne fussent presque toujours corroyeurs en même temps, on pourrait aisément prendre leurs magasins pour celui d'un orfèvre; mais les deux états que je viens de nommer se font conjointement dans la même boutique, et par les mêmes individus. On ne saurait imaginer quelle immense quantité de cuir se prépare à Bankok, non pour confectionner des chaussures, car on en porte peu, mais pour couvrir des matelas et des oreillers, et pour exporter en Chine. Après qu'on l'a tannée, on teint la peau en rouge avec l'écorce, je crois, d'une espèce de *mimosa*. Les pelleteries qu'on emploie sont principalement celles de daim, qu'on peut se procurer en très grande abondance. On se sert aussi de celles de renard et de buffles tandis, qu'on laisse la fourrure sur celles de tigre, de léopard, etc., et qu'on les envoie en Chine. Il y a encore à Bankok deux ou trois fabriques de basses marmites en fonte, que dirigent aussi des Chinois. Le procédé de fabrication est on ne peut plus simple, et les produits se vendent à un prix singulièrement modéré. Au moyen de ces professions et de quelques autres, les Chinois gagnent sans peine de quoi vivre; aussi vivent-ils d'alimens plus délicats que les indigènes. Maintes fois même, on entend les artisans de cette

classe se vanter de faire meilleure chère que les premiers dignitaires du pays. Leur nourriture, cependant, est grossière et substantielle à l'excès. Le porc est leur mets principal et favori, l'huile n'est guère regardée par eux comme moins savoureuse, et quand on pose leurs légumes sur la table, ils flottent invariablement dans une mer de graisse. Un Chinois dépense ainsi à manger, en une semaine, plus d'argent qu'un Siamois en deux ou trois mois, et la supériorité de son industrie lui permet de se défrayer.

La nourriture des Siamois consiste principalement en riz qu'ils mangent avec une substance appelée *balachang*, bizarre composé de choses succulentes et nauséabondes; mais d'un usage si général, que personne ne songe à prendre un repas sans en mélanger plus ou moins ses alimens. La religion n'éleva qu'une bien faible barrière contre le désir que tous les Siamois éprouvent de manger de la nourriture animale. Ce désir, ils le satisfont, et pour cela, transigent adroitement avec leur conscience. Ils croient, ou feignent de croire, qu'ils ont obéi à l'injonction de la loi, quand ce ne sont pas eux-mêmes qui tuent les animaux. Ils n'hésitent donc pas à acheter en vie, sur la place du marché, des poissons, des volailles, etc.; mais prient ceux qui les vendent de les tuer avant de les leur remettre, et sont persuadés que tout le crime en est au compte de ces derniers. Leur dévotion parfois va

jusqu'à les pousser à faire acquisition d'un grand nombre de poissons vivans, afin de leur rendre la liberté, et il arrive souvent que le roi relâche de cette manière, sans les payer, tous ceux qu'on prend en de certains jours. Cependant, le privilége de pêcher est vendu par le roi au plus haut et dernier enchérisseur, et de cette source il tire un revenu annuel très considérable. Les Siamois, du reste, sont plus recherchés dans leurs alimens, et se laissent moins aller à satisfaire leurs appétits que les Chinois.

La ville de Bankok ne brille guère par l'architecture de ses monumens publics, si nous en exceptons les édifices sacrés qu'on appelle *Pra-cha-dis* [1]. Les palais sont des bâtimens séparés les uns des autres, et qui ne sont nullement considérables; ils sont bâtis dans le style chinois, couverts de trois ou quatre toits superposés, en tuiles, et qui vont toujours en diminuant, quelquefois terminés par un petit clocher, et plus remarquables par leur bizarrerie que par leur beauté. Ce sont des plaques d'étain en forme de tuiles qui recouvrent le palais du roi.

La plupart des temples occupent un vaste espace de terrain; ils sont situés dans les positions les plus hautes et les meilleures, entourés de murs en briques ou de haies de bambous, et l'enclos renferme de nombreuses rangées de bâtimens, disposés en lignes droites. Ils consistent en une salle spa-

[1] Pra-cha-di, signifie mot à mot *le toit du Pra* ou *Seigneur*.

cieuse et généralement très élevée, avec d'étroites, mais nombreuses portes et fenêtres. Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ils sont garnis d'une profusion de petits ornemens bizarres du genre le plus varié. C'est aux deux bouts, et non sur les côtés de l'extérieur, qu'on a mis le plus de soin dans la disposition de ces ornemens. Des dorures, des morceaux de miroir, des assiettes en porcelaine de diverses couleurs, enfoncés dans le ciment, ne sont qu'au nombre des matériaux les plus vils. Le plancher des temples est élevé de plusieurs pieds au-dessus du sol, généralement parqueté ou pavé, et couvert de nattes grossières.

Les fabuleuses histoires de la théologie hindoue figurent, dans toute l'absurdité qui leur donna naissance, sur les murs intérieurs. La plus capricieuse imagination semble avoir guidé la main de l'artiste; çà et là, cependant, il a peint, par accident peut-être plus qu'à dessein, des passions humaines avec un degré de vigueur et de vérité digne de meilleurs sujets. Malgré que la plupart des Asiatiques, et surtout les Siamois, appellent ainsi la peinture à leur secours pour la décoration de leurs temples, il est singulier et remarquable que cet art divin non-seulement demeure parmi eux dans son enfance, mais que leurs ouvrages n'indiquent pas même qu'ils puissent un jour faire mieux. Si, comme certaines personnes le croient, l'Asie fut

le berceau des arts, l'expérience des siècles a prouvé qu'elle est absolument incapable de les conduire à la perfection.

C'est à Bankok que pour la première fois j'observai des peintures obscènes dans un temple dédié à Bouddha. Dans l'île de Ceylan, elles auraient passé pour tout-à-fait profanes. Une chose qui nous amusa beaucoup, ce fut de trouver suspendus dans un très beau temple deux méchans portraits de dames françaises en costume pastoral.

A une des extrémités de chacun des temples que nous visitâmes, il y avait une espèce d'autel sur lequel était placée la principale image de Bouddha, entourée d'une innombrable quantité d'autres plus petites, ainsi que de celles des prêtres; et çà et là s'élevait la statue d'un roi défunt qu'on reconnaissait à son haut bonnet conique, à sa physionomie particulière, et à son riche costume. Le visage des statues de Bouddha a la coupe de celui des Tartares, particulièrement l'œil de cette race. Pour qu'elles paraissent grotesques, l'usage est de leur suspendre au-dessus de la tête ou de leur attacher à la tête même des parasols d'étoffe ou de papier qui tombent bientôt en lambeaux, et de les affubler de guenilles les plus sales qu'on puisse trouver; mais les fidèles ne croient pas pouvoir témoigner mieux de leur dévotion; ce qui est grand dommage, car les images sont toutes dorées et en général

exécutées avec art. On ne saurait imaginer combien les statues de Bouddha sont nombreuses dans les temples. Elles sont rangées sur l'autel avec une profusion inouïe, et de toutes les tailles, depuis un pouce jusqu'à trente pieds de haut. Dans les cours extérieures du temple, elles sont encore en plus grand nombre. L'arrangement observé dans le temple de Waat-Thay-Champonn peut être cité comme un modèle en ce genre.

Waat-Thay-Champonn se compose d'un certain nombre de temples, de pra-cha-dis, et d'édifices consacrés au logement des prêtres, le tout enclos d'un vaste mur carré, dont chaque côté a plus d'un quart de mille de longueur. Les principaux temples que cet enclos contient sont, en outre, entourés d'un portique ouvert seulement vers la porte du saint lieu, large de douze à quinze pieds, et bien pavé. Contre la muraille du fond est élevée une solide plate-forme de maçonnerie qui règne tout le long du portique, et sur laquelle sont placées des statues dorées de Bouddha, beaucoup plus hautes que nature pour la plupart, et tellement rapprochées les unes des autres qu'il ne reste pas un seul pouce vide sur la plate-forme. De ces statues, le plus grand nombre est en fonte; il y en a d'autres de cuivre, d'autres de bois ou de terre cuite; mais toutes sont remarquables par la plus minutieuse uniformité. Plusieurs centaines de ces images se voient ainsi

d'un seul coup d'œil. Dans d'autres corridors moins spacieux, dans d'autres passages plus étroits, des figures moindres, principalement faites de terre ou de bois, sont entassées en multitude innombrable. Elles semblent s'y accumuler si vite, qu'on est tenté de croire que les prêtres doivent être de temps en temps réduits à la nécessité d'en détruire des bataillons.

D'après ce qui précède, on voit quelle immense quantité de statues se confectionne à Bankok. La dépense pour la dorure seule, car chaque statue est dorée, doit être énorme. Quelques-unes sont d'une taille gigantesque. Il y en a dans Waat-Thay-Champonn une qui n'atteint pas à moins de trente pieds d'élévation. Les gens qui nous accompagnaient voulurent nous persuader qu'elle était de cuivre; mais nous y donnâmes des coups de couteau, et nous reconnûmes qu'elle était simplement faite de plusieurs morceaux d'un bois très dur. Cette statue est droite, et s'élève seule sous un bâtiment qui paraît avoir été bâti exprès pour l'abriter. Cependant la posture la plus commune dans laquelle Bouddha est représenté est celle où on le voit assis les jambes croisées, dans une attitude de contemplation et montrant la plante de ses pieds. En d'autres exemples, il est couché et s'appuie sur un coussin, dans une attitude aussi de contemplation. Ce sont les trois seules postures dans lesquelles les naturels de

Ceylan le représentent. A Bankok on peut le voir endormi; et il y a même, dit-on, quelques statues où on le voit mort.

Les mille petits détails des temples ne valent pas la peine d'être décrits. Les bâtimens qui servent de demeures aux prêtres sont propres, décents, solides et commodes; mais sans le moindre ornement et sans rien d'inutile.

Le pra-cha-di du temple qui porte le nom de Waat-Thay-Champonn est le plus beau qui soit à Bankok, et mérite vraiment l'attention du voyageur pour l'élégance de son architecture. Ce genre d'édifice, que les bouddhistes de Ceylan appellent *dagoba,* est une construction de maçonnerie, toujours pleine, toujours sans entrée ni ouverture d'aucune sorte, si large qu'il puisse être. Il est généralement bâti dans le voisinage de quelque temple, mais partout distinct du temple lui-même, il n'est ni un objet ni un lieu de culte[1]. Dans l'origine, il semble

[1] L'usage auquel servaient les petites chambres des pyramides d'Égypte a été diversement expliqué. Certaines personnes le regardent comme des sépulcres, et d'autres croient qu'on y renfermait les mystères les plus saints et les plus sacrés de la religion. La vérité pourrait être que chacune de ces deux conjectures fût fondée, et aussi que la pyramide et le dagoba eussent ensemble, non-seulement comme lieu de sépulture, mais encore pour la forme, une parfaite analogie. Personne, en effet, qui ne sache quelle était la disposition intérieure des espèces de caveaux que contiennent les pyramides encore aujourd'hui existantes; et dans la collection de Mackenzie, que possède la bibliothèque de la Compagnie des Indes orientales, il y a un volume de dessins

que c'était un monument sépulcral destiné à commémorer ou la mort de Bouddha ou sa translation

qui représentent les ruines d'Amarawati, ancienne ville située sur la Kishna, et dont plusieurs peuvent donner une idée correcte de ce qu'était le dedans d'un dagoba ou sépulcre de Bouddha. Puis, diverses croyances et diverses cérémonies de la religion bouddhiste semblent tout-à-fait en identifier l'origine avec celle des anciens Égyptiens. La physionomie, la forme, la taille de Bouddha, tel qu'on le voit dans la plupart de ses statues, sont aussi manifestement éthiopiennes, qu'elles sont différentes de celles qui caractérisent les diverses tribus habitant la partie orientale ou occidentale du continent asiatique. Que ce soit une religion étrangère à l'Asie, la preuve à peu près certaine en est qu'on ne sait pas encore au juste quelle contrée, quelle province en a été le berceau. Les argumens qu'on a produits en faveur de Ceylan et de Magadha ne semblent reposer que sur des fondemens bien peu solides. Au contraire plusieurs fêtes de cette religion ont une singulière ressemblance avec les cérémonies qui se pratiquaient dans l'ancienne Égypte, lors de la crue du Nil. Celle qui est appelée *Periharah* est de ce nombre. Les pyramides égyptiennes ne sont-elles pas le prototype du Dagoba ou Pra-cha-di? Au lieu de considérer ces merveilleux monumens du labeur humain comme les tombes de rois mortels, ne devons-nous pas plutôt admettre qu'ils doivent leur origine à des motifs religieux? Il n'est guère possible de croire qu'aucun autre motif ait été assez puissant pour déterminer des hommes à entreprendre ou à exécuter des ouvrages d'une telle grandeur. Les petites chambres qui se trouvent à l'intérieur de quelques-uns peuvent avoir contenu, ou été du moins destinées à contenir des reliques, tels que des ossemens de la divinité par excellence des Égyptiens. Ce qui appuie cette conjecture, c'est que de savans naturalistes ont reconnu que les os découverts dans le sarcophage de la pyramide de Cephrène appartenaient évidemment à des bœufs, fait qui est mentionné dans le voyage de Fitzclarence à travers l'Inde et l'Égypte en Angleterre, page 499. On peut observer en outre que Mnéris et Apis, les sacrés taureaux, étaient regardés comme des emblèmes du dieu de la justice, et que Dharma-Rajah, ou roi de la justice, est un nom par lequel on désigne fort souvent Bouddha.

au ciel. Actuellement même, on croit encore que ces édifices de décoration renferment des reliques de Bouddha. Le pra-cha-di de Waat-Thay-Champonn, est remarquable surtout par sa légèreté et son élégance. La partie inférieure est formée par une suite de terrasses dodécaédrales qui se rétrécissent peu à peu, qui s'élèvent ainsi jusqu'à moitié de la hauteur totale de l'édifice, et d'où s'élance alors une belle aiguille cannelée sur la longueur, et ornée de nombreuses moulures circulaires. Les ornemens de détail sont innombrables, et vers le sommet il y a un petit globe en verre. L'élévation de ce pra-cha-di semble être d'environ deux cent cinquante pieds.

Des édifices du même genre, mais moins beaux et moins hauts, se voient communément près de chaque temple. Ils sont en général élevés sur une base de douze, mais quelquefois de dix-huit côtés.

Nous n'eûmes aucune donnée exacte qui nous permît d'évaluer la population de Bankok. J'ai avancé ci-dessus, et sans erreur, je crois, que les Chinois en formaient au moins la moitié. Le reste se compose de Siamois, de chrétiens natifs tant de la ville même que de Cambodje, de Birmans, de Pégouiens, de Malais des îles, et de naturels de Laos [1]. Ces deux derniers peuples occupent dans

[1] Le Laou ou Laos est la contrée qui s'étend au nord du Siam propre, et qui se prolonge jusqu'à la frontière méridionale de la

Bankok des quartiers distincts, et ne font société que les uns avec les autres.

FORME PHYSIQUE DES SIAMOIS. — Leur caractère. Leurs manières et coutumes. Leur traitement des morts et obsèques de leurs rois. Leurs lois. Loi sur l'adultère, sur le vol, sur les dettes. Leur histoire. Moyens de défense du pays. Revenus. Numération siamoise. Calendrier. Fête annuelle à la fin de l'année. Religion. Lois de Bouddha. Province de Chantibond, la plus riche partie du territoire de Siam. Ses produits. Mines d'or et de pierres précieuses. Remarques zoologiques.

En plus d'une occasion, j'ai déjà dit quelques mots de la force physique des Siamois. Je vais à présent faire part au lecteur des observations qu'une plus longue expérience m'a permis de recueillir.

Que les Siamois doivent être comptés parmi les nombreuses tribus qui forment cette grande et singulière famille de la race humaine connue généralement sous la dénomination de *Mogols*, c'est une chose que personne n'est, je pense, tenté de révoquer en doute. S'ils ne possèdent pas, en effet, au plus haut degré les traits aigus qui caractérisent l'original, tel est encore cependant le caractère de leur physionomie, qu'ils ont un droit évident à en être regardés comme des copies. Il y

province chinoise d'Yunnan; d'après cette circonstance, et vu que le langage est, dit-on, tout-à-fait différent, vu que le Laos septentrional se trouve tout-à-fait en dehors des limites du royaume de Siam, les habitans du Laos forment probablement une nation distincte de celle des Siamois.

a d'ailleurs une forme générale et bien marquée, commune à toutes les tribus qui habitent entre la Chine et l'Hindoustan. Sous cette désignation doivent être compris les habitans de l'Ara, du Pégou, du Siam, de l'île Cambodje et même de la Cochinchine, quoique ceux de cette dernière contrée ressemblent plus aux Chinois que les autres; le caractère distinctif est tellement mêlé avec les traits mogols, qu'il ne faut pas hésiter à croire que ces nations tirent leur origine de cette source. Il me semble qu'à cette même source doit aussi être rapportée celle des Malais [1], chez qui on ne découvrirait, que je sache, aucun caractère national, du moins de physionomie et de forme physique,

[1] Il est vrai que si nous comparons les formes des Malais à celles plus aiguës de la race tartare, à celles des Chinois d'un côté, ou des Arabes, ou encore des Hindous qui fréquentent leurs îles de l'autre, nous pouvons être disposés à croire qu'ils forment une race différente. Leur affinité avec les nations indo-chinoises, que nous avons toute raison de regarder comme d'origine tartare, est néanmoins absolument hors de doute; et c'est au moyen de cet intermédiaire, à ce qu'il me semble, que nous pouvons suivre leur filiation. Les côtes de la péninsule de Malacca, l'île de Sumatra et quelques autres places dans ce voisinage, présentent à l'observateur les formes les plus caractéristiques de cette tribu, celles, par exemple, des indigènes qu'on appelle Drang-leuts. Dans les îles les mieux cultivées, la forme physique des habitans, de même que leurs manières, est beaucoup modifiée par leur mélange avec d'autres tribus, probablement avec celles qui les précédèrent dans la possession du pays. Que l'on compare donc les indigènes des lieux ci-dessus nommés, non pas précisément avec les Chinois, mais avec les Siamois, les Birmans, etc., et l'on conservera peu de doutes sur l'origine de ce peuple.

assez manifeste, assez évident, pour qu'on doive admettre qu'ils constituent une race à part. S'il existe quelque différence entre les Malais et les tribus mentionnées, il faut la chercher plutôt dans l'état des facultés intellectuelles que dans celui des formes physiques; plutôt dans les manières, dans les habitudes de vie, dans la langue; plutôt enfin dans les circonstances qui se rattachent entièrement ou presque entièrement à l'esprit. Sous d'autres rapports ils paraissent différer beaucoup moins de ces mêmes tribus. On peut encore rencontrer, dans les districts montagneux des royaumes indiqués, et surtout dans la péninsule de Malacca, des traces d'un peuple bien plus grossier. Mais nous ne le connaissons que trop peu pour qu'il nous soit possible de suivre sa filiation. Quoique ce soit une chose généralement admise, rien pourtant ne prouve que ces sauvages aient été les habitans aborigènes de la contrée, ou du moins d'aucune de ses parties autre que les déserts et les impénétrables forêts où ils continuent de résider. Parmi eux, aussi, se trouvent beaucoup d'individus dont les uns ont la chevelure laineuse, les autres une singulière ressemblance avec les Indiens [1]. Probablement leur origine restera toujours incertaine.

[1] Une comparaison des langues, faite sous le double rapport et de la grammaire et du vocabulaire, peut encore jeter beaucoup

Les observations qui vont suivre devront, il en faut avertir le lecteur, s'appliquer aux diverses nations déjà citées, et, en général, aux Chinois aussi, peuple que je considère comme le prototype de toute la race. Sans doute, on aperçoit dans chaque nation une multitude de traits qu'on ne peut rapporter à aucune famille, à aucune variété particulière de la race humaine; mais ici nous ne mentionnerons que ceux dont la particularité est tout-à-fait caractéristique. Néanmoins, comme ces différens caractères ne sont pas toujours dessinés très nettement chez toutes, nous serons obligés d'extraire d'une multitude de circonstances ce qui paraît être la tendance prédominante. De cette manière, nous pouvons esquisser un portrait dont la ressemblance sera commune à la généralité de ces nations.

La stature du corps semble très uniforme dans toutes les tribus de la race mongole; seulement les

de lumière sur l'intéressant sujet de l'origine des nations. Un dictionnaire comparé de quelques-unes des langues indo-chinoises a été publié par feu John Leyden; mais pour qu'un tel ouvrage fût parfait, fût vraiment utile, il lui faudrait comprendre non pas simplement les dialectes les plus usités, mais aussi ceux des peuplades sauvages qui habitent l'intérieur des terres. Y a-t-il quelque affinité entre les langues des tribus qui demeurent dans les déserts montagneux du Goand, du Rajemahal et du Malwa; et de celles qui occupent de pareilles retraites sur la peninsule malaie, dans le Kassay et dans l'Assam? Ou, poussant l'investigation plus loin, ne trouverait-on pas quelque rapport entre les anciennes langues de l'Orient et celles d'Éthiopie ou d'Afrique?

Chinois sont peut-être un peu plus grands, et les Malais plus petits que les autres. Leur taille à tous est au-dessous de celle de la race caucasienne. La hauteur moyenne des Siamois, évaluée d'après mesure réellement prise d'un nombre considérable d'individus, s'élève à cinq pieds trois pouces.

La peau des peuples dont je parle est d'une couleur plus claire que celle de la plupart des Asiatiques à l'ouest du Gange. Ils ont presque tous le teint jaune, teinte que les gens des hautes classes, et surtout les femmes et les enfans, prennent plaisir à augmenter en se servant d'un savon ou cosmétique de la même couleur, de sorte que leurs corps sont souvent aussi brillans que de l'or. La texture de leur peau est douce, unie et luisante.

Il y a dans toute la race une forte propension à l'obésité. Les fluides nutritifs du corps sont principalement dirigés vers la surface, où ils enflent et chargent le tissu cellulaire d'une quantité excessive de graisse. Les textures musculaires sont, en général, molles, lâches et flasques, et il est rare qu'elles offrent cette vigueur ou ce développement de contour qui marque les plus belles formes du corps humain. Chez les laboureurs et les ouvriers, particulièrement chez les Chinois, les parties musculaires atteignent souvent un volume considérable; mais presque jamais cette dureté et cette élasticité que

leur donne l'exercice dans la race européenne. Au premier coup d'œil, on est porté à concevoir une trop avantageuse idée de la force de leurs muscles et de leur aptitude au travail. Un examen plus attentif laisse bientôt entrevoir la réalité, et on reconnaît qu'il faut quelque chose de plus que le volume pour constituer la vigueur du bras.

Sous le rapport de la grosseur, leurs membres sont souvent égaux, sinon supérieurs à ceux des Européens, particulièrement les cuisses; mais il est facile de découvrir qu'elle provient de la cause énoncée plus haut. La même circonstance donne à tout le corps un embonpoint disproportionné; aussi ces peuples forment-ils ce qu'on appelle une *race trapue*.

Leur figure est singulièrement large et plate; les os de leurs joues sont saillans, très étendus néanmoins, et légèrement arrondis. Ils ont le *glabellum* fort plat et d'une largeur extraordinaire. Leurs yeux sont en général petits. L'ouverture de leurs paupières, modérément linéaire parmi les nations Indo-Chinoises et chez les Malais, l'est beaucoup au contraire chez les Chinois et se relève vers son extrémité extérieure. Leur mâchoire de dessous est longue, et bizarrement pleine sous le zigoma, de manière à donner au visage un air carré. Leur nez est petit plutôt que plat, car leurs narines ne sont ouvertes qu'à un degré fort com-

mun; chez un grand nombre de Malais cependant, il est plus gros vers le bout. Leur bouche et vaste, et leurs lèvres sont épaisses. Leur barbe est on ne peut plus maigre, et ne consiste qu'en quelques poils épars. Leur front, quoique large dans la direction latérale, est généralement étroit, car le cuir chevelu descend très bas. La forme de leur tête est tout-à-fait particulière. Son diamètre, à partir du front jusque par derrière, est extraordinairement court; et de là vient qu'elle a dans son ensemble quelque chose de cylindrique. Le trou occipital est dans un grand nombre de cas tellement placé en arrière, que de la couronne à la nuque du cou, il y a presque une ligne droite. Le haut de la tête est souvent déprimé d'une étrange façon. Leur chevelure, qui est épaisse, roide et plate, montre quelquefois sur le devant de la disposition à friser, mais cela se remarque plutôt chez les Malais. La couleur en est toujours noire.

Leurs membres sont épais, courts et vigoureux; leurs bras, d'une longueur un peu disproportionnée pour leur corps. Chez les Malais surtout ils sont démesurément longs. D'un côté leur pied est en général petit, mais de l'autre leur main est beaucoup plus grande que celles des indigènes du Bengale.

Leur *torse* est trop carré pour être gracieux, car il a presque autant de largeur au bas des reins,

qu'au-dessus des muscles pectoraux. Il existe sous ce rapport une énorme différence entre eux et les habitans de l'Inde soit orientale, soit occidentale; hommes et femmes sont généralement remarquables par la finesse de leur taille. Le diamètre du bassin est extrêmement large, et les dimensions de la cavité semblent être un peu plus grandes que dans les autres races.

D'après toute cette description de leur physique, on peut conclure que ces peuples sont admirablement propres à entreprendre et à bien exécuter, pourvu qu'ils soient mécaniques, les travaux les plus rudes et les plus fatigans qui sont toujours à la charge des classes ouvrières de l'espèce humaine. Ils ont la vigueur des portefaix de Londres, enfin leur énergie. La plupart d'entre eux, en effet, se distinguent plutôt par une habileté routinière, et par une admirable patience dans les plus pénibles occupations, que par une imagination brillante et par une rare sagacité. Beaucoup aussi sont également remarquables par leur indolence et leur aversion pour le travail.

La manière dont les morts sont traités ne peut être réputée comme la moins bizarre des coutumes propres aux Siamois. Elle est plus ou moins coûteuse, selon le rang que les individus occupaient dans la société et selon la fortune de leurs proches. Les pauvres, on les jette avec indifférence et sans

cérémonie dans le fleuve. Les gens qui étaient grimpés un peu plus haut sur l'échelle sociale, on les brûle, souvent très imparfaitement, et on laisse leurs os, à demi consumés, blanchir sur la plaine ou devenir la proie des animaux carnassiers. Les enfans qui meurent avant l'âge de la pousse des dents, on les dépose dans une fosse très peu profonde, à un des bouts de laquelle on plante un poteau. On enterre de même les femmes que la mort surprend en état de grossesse. Après cependant que quelques mois se sont écoulés, on exhume leurs restes et on les brûle.

Sauf l'exception ci-dessus mentionnée, l'usage de brûler les morts s'étend à toutes les classes. C'est une solennité dont nous pûmes être témoins presque tous les jours pendant notre résidence à Bankok, et qui se célèbre autour de l'enceinte des temples ou dans cette enceinte même. A cet effet, l'enceinte de chaque temple est généralement munie d'un très haut hangar, de forme pyramidale, ouvert de tous côtés, et soutenu sur de grands piliers de bois, d'une élévation suffisante pour que le corps puisse se consumer sans que les flammes embrasent le toit. Mais il ne faut pas croire que sous ce hangar soit brûlé quiconque le veut. Non ! la cupidité de la prêtraille, profitant d'une des principales faiblesses de l'esprit humain, et quoiqu'on dise vulgairement que la mort se rit des distinc-

tions, on a trouvé moyen d'en établir même là. On élève donc les bûchers des indigens à respectueuse distance du hangar réservé aux riches.

Une singulière coutume s'observe en beaucoup de cas avant la cérémonie de la combustion. C'est celle qui consiste à couper en d'innombrables petits morceaux toutes les parties charnues du cadavre, jusqu'à ce qu'il ne reste plus absolument que les os. La chair ainsi hachée est ensuite jetée à des chiens, à des vautours et à d'autres oiseaux carnivores, qui, comptant sur de telles aubaines, fréquentent ces lieux en grand nombre. Nous vîmes un jour une de ces pyramides couverte de vautours, et l'enceinte toute remplie de chiens. C'était un spectacle dégoûtant à l'extrême, et qui attestait suffisamment la fréquence de cette coutume. La pratique passe pour en être charitable, digne d'éloge, et les Siamois pensent ne pouvoir mieux mériter du ciel qu'en faisant servir le corps humain à la nourriture, qui est le soutien de la vie des bêtes de la plaine et des oiseaux de l'air. Il paraît probable que ce bizarre usage se rattache à leurs notions d'une existence future, et que sans doute il a pris sa source par quelque voie détournée dans l'ancienne doctrine de la métempsycose qui forme un des principes fondamentaux de leur religion [1].

[1] On retrouve parmi les Bouddhistes de Ceylan une coutume tout-à-fait analogue. Pendant la guerre que les Anglais eurent à

Une coutume différente règne parmi les Siamois des plus hautes classes, et comme le corps doit toujours finir par être brûlé, elle est aussi sotte, aussi inexplicable que l'autre est barbare et révoltante. Je veux parler de l'usage d'embaumer les morts. Ce qu'il y a de plus original et de plus bizarre, c'est que le cadavre n'a pas plutôt reçu ce degré de préparation qui le rend capable de se conserver un plus long espace de temps, qu'on s'empresse de le réduire tout entier en cendres. Si ce n'était cette sorte d'inconséquence, nous n'hésiterions guère à attribuer l'origine d'une semblable pratique à cette chaleur d'affection filiale, et à cette fameuse dévotion pour leurs ancêtres qui distinguent à si haut point les Chinois.

L'art d'embaumer, tel que les Siamois le connaissent, est extrêmement imparfait, quoiqu'il ait été par eux pratiqué à une époque très ancienne. Le point stationnaire auquel il demeure; est caractéristique de cette ignorance générale où languit ce peuple, en tout ce qui concerne les arts d'agrément, ainsi que d'utilité dont la civilisation l'enor-

soutenir dans cette île contre les indigènes, un des principaux chefs de ceux-ci fut condamné à mort. Il devait avoir la tête tranchée, et on lui annonça que ses parens n'auraient pas la permission de rendre à son corps les honneurs funèbres en usage dans le pays. «Eh bien! tant mieux, répliqua-t-il; je préfère qu'on laisse dévorer mon corps par les jackals et les autres bêtes de proie.»

gueillit ; ignorance dont j'ai déjà parlé en plusieurs circonstances.

La besogne est d'ordinaire laissée aux soins des parens du défunt, qui se font assister par des personnes que l'habitude a rendues un peu plus habiles qu'eux-mêmes.

Après qu'on a lavé le cadavre avec de l'eau, la première opération consiste à lui verser dans la bouche une vaste quantité de mercure cru. Les gens seuls des hautes classes, cependant, peuvent employer une matière si coûteuse. Les autres y substituent du miel, mais on prétend que c'est avec beaucoup moins de succès. On place ensuite le mort dans la posture d'un vivant qui serait agenouillé, et on lui fait tenir les mains jointes à hauteur du visage dans une attitude de dévotion. Puis on entoure les extrémités des membres d'abord, et après, le corps lui-même, d'étroites bandes d'étoffes qu'on serre aussi fortement que possible. Le but de ces ligatures est d'exprimer et d'étancher toute l'humidité que le cadavre contient. Elles servent aussi à le maintenir dans la posture requise, et c'est dans un pareil motif qu'on coupe les nerfs des bras et des jambes les plus susceptibles de se contracter. On enferme alors cette espèce de momie, sans la remuer de position, dans un vaisseau qui ferme hermétiquement, et qui est de bois, de cuivre, d'argent ou d'or, selon le rang du défunt.

Un tube ou un bambou creux, inséré dans la bouche, sort par le couvercle de la boîte, et se prolonge à une hauteur considérable au-delà du toit de la maison. Un pareil tuyau part du fond, et se termine dans un vase placé dessous pour recevoir tout ce qui dégoutte du corps. Si le mort avait pendant sa vie le rang de prince, les excrémens recueillis de la sorte sont transportés avec beaucoup de pompe et de solennité dans une barque royale resplendissante d'ornemens vers un endroit particulier du fleuve, au-dessous de la ville, où on les jette dans l'eau. Ceux qui découlent du corps d'un roi, on les met sur le feu dans un chaudron, et on les y fait bouillir jusqu'à ce qu'une matière huileuse monte à la surface. Cette huile, soigneusement écumée, sert en certaines occasions, comme lorsque ses descendans ou les membres de sa famille vont offrir leurs pieux hommages à son esprit qui est remonté au ciel, à oindre la singulière statue appelée *Sema*, qu'on place ordinairement dans les temples après sa mort.

Bien qu'on ait la précaution d'employer des tuyaux et une boîte bien close, l'odeur qui s'échappe du mort est, dit-on, souvent très désagréable. Au bout de quelques semaines, néanmoins, elle commence à diminuer, et le corps se ride, se dessèche tout-à-fait.

Quand le corps a été ainsi préparé par ce procédé

grossier, et que l'époque convenable est venue, on le retire de la boîte pour le brûler; pendant l'intervalle, les parens ont pris toutes les mesures nécessaires pour cette grande occasion. Au jour dit, de très bonne heure dans la matinée, une multitude de prêtres se rassemble à la maison mortuaire. Après avoir reçu des robes d'étoffe jaune, et bien déjeuné, ils répètent des prières en langue pali. Lorsqu'ils ont achevé cette première cérémonie, on emporte le cadavre vers le lieu où l'attend le bûcher. A quelque distance du temple, d'autres prêtres le reçoivent, et tandis qu'ils le conduisent vers le hangar, ils psalmodient, toujours en langue pali, un verset qui m'a été traduit de la manière suivante :

> Eheu! mortale corpus;
> Ut fumus hic nunc ascendit, sic et
> Animus tuus ascendat in cœlum [1].

Dès que le corps a fini de brûler, les cendres, ou plutôt les petits fragmens d'os qui restent, sont soigneusement recueillis, et l'usage auquel on les emploie est assez étonnant. On a encore recours au ministère des prêtres, de nouvelles prières sont récitées, et diverses cérémonies indispensables sont accomplies; après quoi, les cendres qu'on a rassemblées sont réduites en pâte avec de l'eau, et fa-

[1] Hélas! mortel est le corps! Comme maintenant monte cette fumée, que de même aussi ton âme monte au ciel.

çonnées en une petite statue de Bouddha qui, dorée et finie par les prêtres, est ou placée dans le temple, ou conservée par la famille du défunt.

Cette dernière cérémonie est accompagnée de dépenses considérables. Aussi, lorsque les gens des classes pauvres ne peuvent obtenir des prêtres qu'ils la célèbrent gratis pour un de leurs parens, ils gardent ces cendres chez eux jusqu'à ce qu'ils aient amassé de quoi l'accomplir d'une manière décente.

Il faut avouer que, dans toutes les affaires de ce genre, les Siamois montrent le plus grand respect pour la mémoire de leurs proches et de leurs ancêtres. On pourrait sans doute croire que chez une nation où la mort avec son terrible appareil est ainsi presque continuellement l'hôte de chaque demeure, où l'esprit autant que les yeux s'accoutume à voir le dégoûtant et humiliant phénomène qui accompagne la dernière scène de la mortalité, il en résulte généralement une insensibilité stupide, sinon une dédaigneuse indifférence; mais nous n'avons aucune raison de croire que ce soit le cas des Siamois. Les soins et les égards qu'ils accordent aux restes de leurs parens ne semblent que leur en rendre la mémoire plus chère. La crainte de la mort est d'ailleurs d'une telle nature, que ni la raison la plus calme, ni le caractère le plus froid ne peuvent tout-à-fait la chasser. C'est principalement sur les esprits de la

multitude que cette crainte agit avec force, car elle y produit des effets proportionnés en sens inverse à leur degré d'intelligence, et qui sont encore plus terribles lorsqu'il s'agit d'un peuple déjà violemment porté à la superstition. Or, il n'y a peut-être pas au monde de nation plus niaisement superstitieuse que les Siamois, et en général que toutes les tribus de la race mongole.

A leurs yeux, l'astrologie judiciaire passe encore pour une des sciences les plus importantes, et dans ces pays on la cultive avec la plus scrupuleuse attention. On s'en remet à sa prétendue influence dans toutes les grandes occasions d'un intérêt public ou privé. Il ne faut pas non plus, s'imaginer que la foule ait le privilége des superstitions les plus grossières et les plus révoltantes, comme va le montrer l'anecdocte suivante sur le compte de ce certain Surée-Wong-Montrée qui, quand nous visitâmes Bankok, occupait la place de pra-klang.

Ce personnage, entendant parler sans cesse des merveilleux effets produits, disait-on, par le mercure, conçut un extrême désir de vérifier, par un fait pratique, la croyance populaire que le métal, quand il est réduit à l'état solide, confère à l'heureux mortel qui s'en trouve possesseur, la plaisance la plus extraordinaire, par exemple, celle de voyager dans les airs et de parvenir ainsi aux régions les plus lointaines du globe, sans autre effort que

celui d'avoir la volonté de le faire. La perspective d'explorer à tire d'aile comme un oiseau tous les empires voisins, était d'un côté bien tentante, et de l'autre, le moyen était si facile, il devait coûter si peu de peine, que c'en fut assez pour que la tête tournât, même au phlegmatique pra-klang qui, dans son délire, ne s'arrêta point à considérer que sa graisse, sa pesanteur et son gênant embonpoint suffisaient de reste pour compromettre le succès de son entreprise. Il se procura donc une bonne quantité de mercure; puis convoqua extraordinairement tous les magiciens, tous les alchimistes, tous les astrologues les plus experts. Ils firent bouillir, ils firent rôtir, ils torturèrent de toutes les façons possibles ce coquin de métal; mais toute leur habileté réunie ne parvint pas à obtenir l'effet tant souhaité. Au contraire, en l'exposant à l'action de la chaleur ils ne le rendirent que plus subtil, ne se doutant pas qu'il n'y avait précisément que l'excès du froid qui pût par la congélation le solidifier. Le pauvre pra-klang, honteux et désappointé, au lieu de prendre son vol à travers les champs éthérés, se vit réduit à la triste nécessité de traîner le reste de sa vie sa lourde carcasse dans les rues de Bankok.

D'autres preuves du naturel superstitieux de ce peuple nous furent aisément fournies. La foi à la puissance des esprits méchans est universelle en Siam, et, quoique formellement désavoués par la

religion de Bouddha, ces esprits sont plus souvent adorés que Bouddha lui-même. Que dire! Les plus noires époques de la nécromancie et de la prétendue divination allemandes ne sont rien, sous le rapport de l'incroyable et de l'horrible, comparativement à ce qu'on peut voir aujourd'hui parmi les Siamois.

Il est d'usage, comme nous l'avons dit, d'inhumer les femmes qui sont mortes enceintes. Or, c'est une croyance populaire que les nécromanciens ont le pouvoir d'exécuter les choses les plus miraculeuses, quand ils peuvent se rendre maîtres d'un enfant qui a été ainsi enterré dans le ventre de sa mère. Aussi a-t-on coutume de monter la garde près des tombes de ces femmes, afin d'empêcher qu'on n'emporte leurs enfans. Les sorciers, néanmoins, tentent parfois l'aventure, et il faut entendre les gens du pays eux-mêmes raconter comment s'accomplissent ces horribles exploits. Tous les spectres imaginables, disent-ils, tous les animaux féroces et sauvages, tous les démons de l'enfer viennent s'opposer à ces actes d'impiété, ou du moins vendre chèrement à l'audacieux, qui entreprend de les commettre, la victoire qu'il remporte sur le ciel. Pour sortir vainqueur de la lutte, celui-ci doit garnir sa mémoire de termes cabalistiques qu'il lui faudra réciter dans un certain ordre déterminé; il doit aussi avoir le corps aguerri aux coups. Cui-

rassé de la sorte, il se rend à la tombe, déterre le cadavre et l'ouvre. A mesure qu'il avance dans sa besogne, ses adversaires deviennent de plus en plus redoutables; il coupe la tête, les mains et les pieds de l'enfant; puis, avec tout cela, s'en retourne chez lui. Là, il les adapte à un corps de terre, et il place cette statue de nouvelle composition dans une espèce de temple. L'œuvre est alors accomplie; le possesseur est devenu maître du passé, du présent et de l'avenir.

Les cérémonies funèbres qui s'observent à la mort d'un roi diffèrent en quelques détails de celles qui ont été décrites ci-dessus; mais l'ensemble est le même. Tout le peuple prend le deuil. Les personnes de tous les rangs, les hommes, les femmes, tout le monde enfin, se rase la tête, et non pas une seule fois, mais trois de suite. Un immense concours de curieux se réunit pour voir brûler le corps, et jamais, à ce qu'il paraît, en aucune occasion il n'y a dans le pays un spectacle plus imposant.

Autour du bûcher qui doit avoir l'honneur de consumer le royal cadavre, sont formées diverses enceintes. Dans la première est assise une rangée de prêtres qui récitent à haute voix des prières tirées des livres saints de la religion de Bouddha. Derrière eux se tient le nouveau roi. Dans les enceintes suivantes les princes de la famille royale et

d'autres personnages de distinction ont pris place. On va voir, par la manière dont le monceau de bois du milieu est allumé, combien on a mis d'attention à l'arrangement des choses même les plus simples. Une traînée de poudre va du bas du bûcher au siége qu'occupe le roi; d'autres semblables vont à ceux qui sont occupés par les princes du sang, avec cette différence dans leur direction que la première est la seule qui aboutisse précisément jusqu'au bûcher. Celle de la personne qui par son rang vient après le roi, n'y arrive pas tout-à-fait, et il en est de même des autres par ordre de dignité. On met le feu à toutes ces traînées en même temps.

La dernière des enceintes est entièrement consacrée à des représentations théâtrales, à des exercices gymnastiques, à des tours de force ou de passe-passe. Les pièces qu'on joue en cette circonstance portent les diverses dénominations de Siamoises, de Birmanes, de Pégoues, de Laosiennes et de Chinoises; mais elles sont appelées ainsi plutôt parce que les acteurs appartiennent à ces divers pays, que par suite d'aucune différence essentielle dans la forme dramatique.

Les signes extérieurs de respect dont le feu roi est honoré par les sujets de son successeur doivent nécessairement étonner un étranger; ils sont sans bornes; car lorsque la statue formée de ses cendres

est érigée sur l'autel, on ne la prie guère avec moins de dévotion que celle de Bouddha lui-même. Que de son vivant, alors qu'il maniait encore le sceptre et faisait trembler son peuple, il ait été assez impie pour usurper les attributs de la divinité, assez présomptueux pour exiger de ses semblables une adoration qui n'est due qu'à Dieu seul, la chose paraît même moins étrange, moins révoltante que cette volontaire, et, par conséquent, infâme prostitution de l'intelligence humaine.

Dans un état où la forme de gouvernement est le despotisme le plus absolu, on concevra aisément que loi et justice ne sont que de vains mots, au moins en ce qui concerne le roi et ses sous-despotes, et que de fait la puissance du plus fort a usurpé la place de la loi, du droit et de la justice. Dans tous les cas cependant où l'intérêt de ces hauts personnages ne se trouve pas précisément engagé, le système de législation en vigueur tend d'une manière évidente, à ce qu'une égale justice soit rendue aux simples particuliers. C'est la nécessité elle-même qui dicte une telle politique; car sans elle il n'y aurait, pour ainsi dire, pas de gouvernement possible. Souvent donc, sous cette forme despotique d'administration, les lois sont rigoureusement équitables et sévèrement justes. Mais quoique les lois soient bonnes, les gens chargés d'en faire l'application sont en général cor-

rompus; et quand les canaux distributeurs de la justice sont impurs, peu importe que la source en soit limpide, peu importe à un peuple que ses ancêtres lui aient transmis de bonnes lois.

Les lois qui concernent le crime d'adultère ont, avec le temps, subi des changemens considérables, et semblent avoir marché du même pas que l'état de la civilisation. Autrefois, le châtiment des criminels était laissé entièrement à l'arbitraire du mari lésé, les magistrats ne se mêlant en rien de l'affaire. Celui-ci pouvait, de la façon qu'il voulait, mettre l'un ou l'autre des coupables ou tous deux à mort. Mais souvent il acceptait, en compensation de son dommage, de l'argent ou des marchandises, des meubles, une pièce de terre. Plus tard, cette puissance illimitée fut retirée à l'époux, et la loi déclara qu'il avait droit de tuer sur le lieu même du crime les deux complices, mais non de faire grâce à l'un ou à l'autre. La punition, pour être réputée légale, dut être infligée au moment où se découvrait le crime et sans délibération. Aujourd'hui enfin, la loi ne laisse aucune partie du châtiment à la discrétion des individus; le crime n'est plus punissable que d'une amende. Le taux de cette amende, quoique fixé par le code, varie néanmoins selon le rang du criminel. Ainsi, un homme de bas étage qui insulte de cette manière son égal ou son supérieur, lui paie deux

catties d'argent, à peu près deux cents roupies de Bengale, ou vingt-cinq livres sterling. Un noble paiera six catties.

Est réputée crime capital la séduction de toute femme appartenant au palais, n'importe à quel titre que ce soit.

Les lois qui concernent le vol sont en beaucoup de cas extrêmement sévères. D'abord, le voleur restitue l'objet volé ou l'équivalent au légitime propriétaire; on le condamne ensuite à une amende, puis on le jette en prison pour un temps plus ou moins long, pendant lequel il est obligé non-seulement de se nourrir, mais encore de payer la lumière du jour et le loyer du cachot qu'il occupe. Quant aux débiteurs, ils n'ont pour la plupart d'autre moyen d'existence que la mendicité. Les marchands leur donnent quelque nourriture par commisération, lorsqu'ils traversent le bazar enchaînés les uns aux autres, comme les galériens français. Le besoin les pousse d'ordinaire à de plus grands crimes, et ils finissent toujours par être condamnés à un esclavage qui ne doit avoir d'autre terme que celui de leur vie. Cependant, les Siamois sont sans contredit un peuple très charitable; ils paraissent éprouver un vif plaisir à aider les pauvres, à secourir les malheureux, à nourrir ceux qui ont faim; et cette vertu n'a chez eux rien de commun avec l'ostentation. Dès qu'ils rencon-

trent un indigent, dès qu'ils aperçoivent un infortuné, leur premier mouvement est de réparer l'injustice du sort.

Les détails que je suis parvenu à recueillir sur l'histoire du pays sont des plus incomplets, et ne remontent d'ailleurs qu'à quelques années. L'événement le plus remarquable que présentent les annales modernes du Siam, est la prise de l'ancienne capitale Yuthia par les Birmans, sous la conduite de cet ambitieux et entreprenant Luong-Pra, à qui le capitaine Symes donne le nom d'*Alompra*. Ce désastre eut lieu en 1767. Le roi fut en même temps fait prisonnier, et par ce coup décisif les Birmans devinrent en quelque sorte possesseurs du royaume entier; mais leur domination n'eut pas le temps de s'y établir sur des bases solides. Les Siamois étaient plutôt découragés que soumis, et la haine que depuis des siècles ils avaient portée aux Birmans n'était que plus envenimée. Dans cet état de choses, un chef s'éleva bientôt parmi eux, et quoique d'extraction étrangère, il acquit promptement de l'influence par ses succès.

Pe-Ya-Tac (c'est ainsi qu'il se nommait), né d'un riche Chinois, mais d'une mère siamoise, avait été, très jeune encore, introduit comme domestique dans le palais du roi alors régnant, qui peu à peu le prit en grande affection. Aussi, parvenu à l'âge mûr, le favori obtint-il le gouvernement de la

province appelée *Muong-Tac*, où il se conduisit à la satisfaction de son maître, et où il amassa une immense fortune.

La guerre avec les Birmans fut bientôt suivie d'une affreuse famine. Pe-Ya-Tac s'était, à l'approche de l'ennemi, retiré avec toutes ses richesses dans la province de Chantibond. Dans ce pays éloigné du centre, il commença par employer généreusement ses trésors à nourrir les habitans qui mouraient de faim; il les excita ensuite à la révolte, puis les rallia autour d'un drapeau, et enfin se risqua, avec eux, à tenir tête aux envahisseurs. Ses premiers efforts furent couronnés d'une éclatante réussite; aussitôt le nombre de ses partisans augmenta, et ne marchant plus que de victoire en victoire, après avoir expulsé les étrangers, il se trouva chef de la nation. Alors il se déclara roi, et transporta le siége du gouvernement d'Yuthia à Bankok. Il fortifia cette place, et s'y construisit un palais qu'on peut encore voir aujourd'hui. Tous les deux ou trois ans il eut à soutenir de terribles guerres contre les Birmans, mais toujours il parvint à les repousser. Non-seulement il recouvra tout l'ancien territoire du royaume, mais encore il y ajouta de nouvelles provinces; et quand il eut contraint ses ennemis au repos, il donna toute son attention aux arts de la paix.

Appréciant comme elle le méritait l'industrie su-

périeure des Chinois ses compatriotes, il leur accorda pour les attirer en Siam toute sorte de priviléges. En somme, il se comporta avec la plus grande modération, et on loue encore son amour de la justice.

Pourtant, dans les dernières années de son règne sa conduite changea beaucoup. La double influence du soupçon et du fanatisme le rendit un objet de crainte générale. En même temps, la plus sordide avarice prit possession de son esprit et le poussa à commettre d'innombrables actes de cruauté. Le père du roi qui régnait quand nous visitâmes Bankok forma une conspiration contre lui et le mit à mort. Les massacres qui eurent lieu en cette occasion furent, à ce qu'il paraît, moins nombreux qu'on n'aurait pu le redouter, d'après l'indignation publique et l'état de société qui existait alors.

Nous n'avons presque rien pu apprendre sur le compte du successeur de Pe-Ya-Tac; nous savons seulement que la nation ne fit nulle difficulté de lui obéir. Il mourut en 1782, et à cette époque monta sur le trône le roi qui, quarante ans plus tard, l'occupait encore.

Le premier acte public du règne de ce monarque fut de sinistre augure. A peine avait-il posé la couronne sur sa tête, qu'il fit mettre à mort son neveu, le prince Chaup-Cha, avec plus d'une centaine des premiers personnages de l'État, qu'il soupçon-

nait d'être trop attachés à son parent. Les prétentions de Chau-Cha à la royauté, si même il en conçut jamais, n'étaient nullement prouvées. Sa popularité fut cause de sa ruine. L'assassinat, juridique si on veut, de tant d'illustres citoyens, dont plusieurs s'étaient grandement distingués dans la guerre contre les Birmans, déplut fort au peuple, et excita dans tout le royaume de violens troubles que la bonne conduite subséquente du roi put seule apaiser.

Ce souverain, le même que nous vîmes en 1822, avait presque continuellement guerroyé avec les Birmans, et le plus pompeux éloge que les Siamois sussent faire de son règne était qu'il n'avait rien perdu dans cette longue lutte. Les Malais, non plus que les autres peuples tributaires, ne tentent aucun effort pour secouer le joug du Siam. Ce n'est toutefois pas à la prudence du gouvernement que le royaume est redevable de la tranquillité dont il jouit. On ne peut rien imaginer de plus faible ni de plus mesquin que les mesures instituées pour sa défense.

Il semblerait que le chef de l'état craigne ses propres sujets comme ses plus grands ennemis, et qu'il redoute les séditions intérieures beaucoup plus que les attaques du dehors. Le pays est de tous côtés ouvert aux invasions, sans qu'on cherche même à déployer sur les frontières aucun appareil

de résistance. Il en est toujours ainsi lorsqu'un gouvernement est fondé sur le despotisme. Nulle confiance ne peut exister, quand on foule sans cesse aux pieds les plus chers intérêts du peuple.

L'impôt foncier se paie principalement en espèces. De plus, le roi tire un revenu considérable du privilége qu'il vend, soit de pêcher dans les cours d'eau, soit de distiller la liqueur appelée *arack*. D'autres taxes se lèvent encore d'une manière plus odieuse et plus injuste, comme par exemple celles qui, au moyen des monopoles pèsent sur les diverses branches de commerce. Les principaux de ces monopoles sont ceux du sucre, du poivre, du benjoin, du bois d'agila, et en un mot de toutes les denrées précieuses. On est forcé de les vendre au roi, qui en fixe lui-même le cours.

Il n'y a guère que les Chinois qui consomment de l'arack, et qu'eux aussi qui le fabriquent.

La licence de le fabriquer se vend à Bankok pour un an, à raison de dix-huit péculs d'argent, lesquels valent 72,000 ticals[1]. Elle se vend, pour le même espace de temps,

à Yuthia,	6 péculs.
à Sohai,	1 pécul.
à Ta-Saim,	1 *item*.
à Bahain,	1 *item*.
à Camphen,	1 *item*.

[1] Le tical vaut à peu près un quart de plus que la roupie sèche.

à Cha-naat,	20 catties [1].
à Koraat,	2 *item*.
à Ban-Chang.	3 *item*.
à Kan-Bruy,	20 *item*.
à Chan-Pon,	30 *item*.
à Pat-Thée,	20 *item*.
à Chia,	8 *item*.
et à To-Long,	30 *item*.

Parmi les arbres fruitiers, les arbustes et les plantes, voici ceux qui sont imposés, et à quel prix ils le sont :

Chaque mangoès paie	1 fuang [2].
Chaque mangostein	1 *item*.
Chaque durian	1 tical.
Les cocotiers paient	1 fuang pour huit arbres.
Les noyers areca	1 *item*, pour cent arbres.
Les poivriers-bétel	1 *item*, pour cent arbres.
Le tabac	2 fuang pour cent pieds.
Les cannes à sucre	2 *item*, pour chaque couche.

Nul autre fruit n'est sujet à impôt.

Le revenu que les arbres fruitiers seulement rapportent s'élève, dit-on, à 7,000 catties d'argent.

Celui qui provient des maisons de jeux égale, dit-on aussi, celui que produit l'arack.

Enfin le privilége de pêcher dans les rivières ne coûte pas, assure-t-on, moins de huit pauls par année.

La numération des Siamois paraît basée sur un principe exactement semblable à celui de la nôtre,

[1] La cattie, comme on l'a dit plus haut, vaut environ 100 roupies, de chacune environ 2 fr. 50 cent.

[2] Le fuang vaut le huitième d'un tical.

et sans nul doute est dérivée du mode usité en Sanscrit, mode dont quelque ancienne forme a servi de modèle à celle de l'Arabie et de l'ouest. Voici les noms de leurs principaux nombres :

1 nung.	11 sée-bayt.	21 y-sée-bayt.
2 song.	12 seep-song.	30 saam-seep.
3 saam.	13 seep-saam.	40 sée-seep.
4 sée.	14 seep-sée.	50 haa-seep.
5 haa.	15 seep-haa.	60 hoc-seep.
6 hoc.	16 seep-hoc.	70 chayt-seep.
7 chayt.	17 seep-chayt.	80 payt-seep.
8 payt.	18 seep-payt.	90 kao-seep.
9 kao.	19 seep-kao.	100 roy.
10 seep.	20 y-seep.	

Voici maintenant les noms des sept jours de la semaine :

En français.	En siamois.	Sens de l'expression siamoise.
Dimanche.	Van-a-thed.	Jour du soleil.
Lundi.	Van-chan.	Jour de la lune.
Mardi.	Van-ang-khan.	Jour de l'étoile ang-khan.
Mercredi.	Van-phoodh.	Jour de phoodh.
Jeudi.	Van-pra-hadh.	Jour de pra-hadh.
Vendredi.	Van-sookh.	Jour de sookh.
Samedi.	Van-sao.	Jour de sao.

et ceux des douze mois de l'année :

En français.	En siamois.	Sens littéral.
Janvier.	Duan-aij.	Premier mois.
Février.	Duan-jée.	Deuxième mois.
Mars.	Duan-saam.	Troisième mois.
Avril.	Duan-sée.	Quatrième mois.
Mai.	Duan-haa.	Cinquième mois.
Juin.	Duan-hoc.	Sixième mois.
Juillet.	Duand-chayt.	Septième mois.
Août.	Duan-payt.	Huitième mois.

En français.	En siamois.	Sens littéral.
Septembre.	Duan-kao.	Neuvième mois.
Octobre.	Duan-seep.	Dixième mois.
Novembre.	Duan-see-bayt.	Onzième mois.
Décembre.	Duan-seep-song.	Douzième mois.

L'année siamoise commence à la nouvelle lune de décembre. A la fin de chaque année, il y a une grande solennité qu'on appelle la *fête des âmes des morts.* A cette époque aussi les Siamois se rendent propices les quatre élémens, le feu, l'air, la terre et l'eau. L'eau est leur élément favori. Aux fleuves et aux rivières reviennent comme de droit les honneurs de la fête. On jette dans leur courant du riz et des fruits; on voit flotter à leur surface mille brimborions bizarres, des milliers de lampes flottantes jettent une lumière mobile sur la scène, et l'approche du soir est saluée comme le moment des innocens plaisirs ainsi que des devoirs religieux.

Les Siamois prétendent qu'ils mettent le plus grand soin à construire leur almanach. Il y a peu de différence entre le leur et celui des Chinois, et il est fort douteux qu'ils pussent en établir un s'ils ne s'aidaient pas de ce dernier, qu'ils font régulièremennt venir de Pékin. Autrefois il y avait à la cour siamoise un brahme à gages pour dresser le calendrier; mais cet office, quand nous visitâmes Bankok, était rempli par un indigène qu'on nommait le *Pra-Hora.*

Les années siamoises se divisent en périodes duo-

décennales dont chaque année prend alors le nom qui suit :

	se nomme en siamois	mot qui signifie
La 1re	Chouat,	année du Rat.
La 2e	Cha-lou,	année de la Vache.
La 3e	Khan,	année du Tigre.
La 4e	Tho,	année du Lièvre.
La 5e	Maron,	année du Dragon.
La 6e	Maseng,	année des Serpens.
La 7e	Ma-mia,	année des Chevaux.
La 8e	Ma-may,	année des Chèvres.
La 9e	Vock,	année des Singes.
La 10e	Ray-ka,	année des Volailles.
La 11e	Cho,	année du Chien.
La 12e	Khun,	année du Cochon.

Nos efforts pour découvrir l'origine de la religion bouddhiste parmi les Siamois n'ont été couronnés que de peu de succès, et même nous n'avons pas beaucoup lieu d'espérer qu'ils possèdent aucun document, aucun écrit, propre à jeter une lumière certaine et véritable sur cet intéressant, mais fort obscur sujet.

La persuasion générale parmi les prêtres, cependant, est que cette croyance naquit dans la contrée de Lanka [1], nom qui, suivant eux, désigne Ceylan; aussi portent-ils encore le plus haut respect à cette île, et croient-ils que les doctrines de leur foi y

[1] Les Birmans sont, quant à eux, pleins de vénération pour Magadha (ville de l'Hindoustan, que Vosgien appelle *Magadi* ou *Magheri*); une députation de Sa Majesté d'Ava visita, il y a quelques années, les lieux saints de ce voisinage. Peut-être ce respect pour certains endroits change-t-il suivant telles et telles circonstances politiques.

sont conservées dans leur plus grande pureté. D'autres prétendent qu'elle eut son origine dans la région de Kabillah-Path, dénomination que les Siamois donnent communément à l'Europe; tandis que d'autres encore assurent que le Siam est son berceau et qu'elle y fut enseignée par un homme envoyé de Dieu.

Le personnage qui les instruisit dans cette religion est connu sous plusieurs noms divers. Il se nomme, par exemple : Ong-Sam-Na ou Sam-Puttho, ce qui, dit-on, signifie *Tout-Puissant;* Sommonokodam, c'est-à-dire *qui vole les bestiaux;* Phut et Phuti, ou *Seigneur;* Pra-Phut, c'est-à-dire *le Haut Seigneur;* Pra-Phuti-Roop, c'est-à-dire *l'Image du Haut-Seigneur.*

Avant qu'on le regardât comme un saint, il s'appelait *Pra-Si-Thaat.* On dit que ses père et mère s'appelaient l'un *Soori-Soo-Thoght,* et l'autre *Pra-Soori-Maya-Maya.* Bouddha s'appelle encore *Y-Thee-Pee-So, Pa-Ka-Wa,* et *Ora-Hang.* Les Siamois, en 1822, prétendaient que 2340 ans s'étaient écoulés depuis que le bouddhisme avait été introduit dans leur pays, événement dont la date, à les en croire, se trouve rapportée dans leurs livres saints, et particulièrement dans celui appelé *Pra-Sak-Ka-Rah,* qui fut écrit par Bouddha lui-même, ou du moins sous sa direction.

Il commença son œuvre de la conversion des

hommes par leur enseigner un genre de vie moins sauvage, par leur apprendre à s'abstenir du meurtre et du vol, à cultiver la terre, à quitter leurs mœurs barbares, et à vivre en paix les uns avec les autres, de même qu'avec tous les animaux de la création.

Ses commandemens n'étaient d'abord qu'au nombre de cinq; ils furent ensuite portés à huit. Les cinq premiers seulement sont nécessaires au salut, et quiconque les observe est sûr de mériter le ciel. Ces cinq commandemens s'adressent plus particulièrement *aux individus des basses classes;* mais il est fort méritoire de garder aussi les trois autres.

Voici les commandemens de Bouddha, texte siamois et traduction :

1° *Panna thi-bat, ham-mi kha satt.* Vous ne tuerez aucun animal ni aucune créature vivante d'aucune espèce [1].

2° *Ad thi ma than, ham-mi hai laç sab.* Vous ne volerez rien à personne.

3° *Kham-mi-sumi chan-chan, ham-mi-hai song sel nai phi ri yan than puun.* Vous n'aurez aucun rapport avec les femmes des autres hommes.

[1] Suivant Loubère, ce premier commandement souffre diverses interprétations. Certaines personnes, quand elles mangent des végétaux, ont soin d'écarter de leur dent la graine, le pépin ou la semence : et ainsi, dit le voyageur, elles ne mangent que le fruit. D'autres varient la pratique de la loi dans le sens opposé, et se pendent par dévotion, acte qui, accompli au moyen d'un arbre sacré, passe pour avoir beaucoup de mérite.

4° *Moo-sa va tha, ham mi hai phut kohoc sab plab.* Vous ne direz aucun mensonge ni aucune fausseté en aucune circonstance.

5° *Sura me rai, ham-mi hai daum kin sang nam maou.* Vous ne boirez aucune liqueur enivrante, ni rien qui soit capable de vous enivrer.

6° *Ka me sumitsa cham, ham-mi hai non kab mia.* Pendant la croissance de la lune, vous n'aurez, ni le 8, ni le 15 de chaque mois [1], aucun rapport avec la femme.

7° *Vi ka la pu chana, ham-mi hai kin khong noek vela.* Vous ne mangerez plus passé midi.

8° *Oocha se jana; ham-mi hai non nua thiang an vi chit ang gnam.* Il est défendu de dormir sur des lits coûteux, doux, riches et élégans. Vous ne dormirez que sur une natte propre.

Comme nous l'avons déjà fait observer, il y a des jours fixes, par exemple les 8 et 15 de chaque mois, auxquels on est tenu de fréquenter les temples. Il y en a aussi d'autres qui passent pour sacrés, et ceux-la sont gardés scrupuleusement par les personnes qui prétendent savoir l'astrologie judiciaire. Cette sorte de divination n'est cependant pas cultivée par les prêtres, qui affectent de la regarder comme profane et inconvenante. Mais, par une singulière contradiction, lorsque les astrologues ont désigné

[1] Ces deux jours s'appellent Van-pra, c'est-à-dire *dies Domini*, jours du Seigneur.

certains jours comme particulièrement favorables à la dévotion, comme de bon ou de mauvais augure, les prêtres ne manquent jamais d'agir en conséquence.

Tous les Siamois ont coutume de se faire conférer la prêtrise dans le cours de leur vie; mais ils peuvent la quitter ou la conserver, selon qu'ils le désirent.

Je ne terminerai pas ce paragraphe sans parler de la province de Chantibauna ou Chantibond. Les changemens de fortune qu'elle a subis, dans une période comparativement courte, ont été remarquables. Elle a long-temps dépendu de l'ancien royaume de Cambodje, mais lors du partage de ce malheureux pays, si beau pourtant et si admiré, elle fut prise par les Cochinchinois. Elle a plus tard passé entre les mains du roi de Siam, et fait partie intégrante de ses domaines depuis le règne de Pe-Ya-Tac.

Le Chantibond est une contrée montagneuse qui forme la limite orientale du royaume siamois, le sépare de Cambodje, et est située à l'entrée du golfe de Siam. Cette province passe pour une des plus riches et des plus précieuses où commande Sa Majesté Siamoise. Elle est on ne peut plus belle, on ne peut plus pittoresque, sans cesse diversifiée par de hautes montagnes, par de vastes forêts, par des vallées et des plaines fertiles. Pour du Chantibond

passer en Cambodje la distance est courte; il n'y a qu'à franchir une chaîne de montagnes qui divise les deux pays. Le premier des deux possède un havre sûr et commode, bien protégé par de nombreuses et magnifiques îles qui reposent en face. Le fleuve qui le forme est presque barré à son embouchure, mais encore offre une navigation facile et sans danger aux petits navires et aux barques. Le Chantibond faisait jadis un commerce considérable et très lucratif, qui n'a cessé d'aller en déclinant depuis que la province est tombée au pouvoir des Siamois. Les productions du sol sont annuellement transportées à Bankok, et toute relation commerciale avec des vaisseaux étrangers est rigoureusement défendue.

Les principaux produits de cette province sont le poivre, dont la culture peut être portée à une étendue presque sans borne; le benjoin; le *laque,* l'ivoire, le bois d'agila, les cornes de rhinocéros, les cuirs de vache, de buffle, de daim, etc.; la gomme-gutte, quelques cardamons, et des pierres précieuses, mais de qualité inférieure. Les forêts abondent en excellens bois de charpente, et offrent les meilleurs matériaux possibles pour construire des vaisseaux; aussi construit-on sur la côte un grand nombre de jonques. La plupart des îles qui se trouvent vis-à-vis le port, et particulièrement celle qui est appelée *Bangga-Cha,* produisent des pierreries

en abondance, et on dit que celle de Sama-ra-Yat, située à l'est du havre, produit de l'or. Il y a dans la première de ces deux îles un ancrage sûr et commode.

A une courte distance de la mer il y a une très haute montagne, nommée *Bomba-Soi*, d'où on peut apercevoir non-seulement tout le Chantibond, mais aussi le Cambodje.

Le chiffre de la population est incertain; quelques personnes le portent à presque un million, tandis que d'autres disent que c'est l'exagérer au moins de la moitié. Elle se compose de Chinois, de Cochinchinois, de Cambodjiens et de Siamois; mais ce sont les Chinois qui dominent, et entre leurs mains sont toutes les richesses, tous les produits les plus précieux de la contrée. Il y a aussi dans cette province deux ou trois cents chrétiens indigènes, qui, comme ceux des autres parties du royaume de Siam, sont placés sous la protection de l'évêque de Métellopolis. Cet évêque, à l'époque de notre voyage, était un Français appelé Joseph Florens.

Le Chantibond est ordinairement gouverné par un homme d'extraction chinoise, que désigne le roi de Siam.

Le produit annuel du poivre, qui est le principal objet de culture, ne s'élève pas, dit-on, à moins de 20,000 péculs. Il se vend au roi sur place moyennant 8 ticals les 133 livres et demie. Le prix à Bankok en est de dix-huit.

Les cardamons du Chantibond passent pour être de qualité inférieure. Ceux du Cambodje sont réputés les meilleurs de tous. Le roi les achète sur place à raison de 120 ou 140 ticals, pour les revendre à Bankok 270, 280, et même 300. Ils sont exclusivement importés en Chine, où ils jouissent de la plus grande faveur.

Le bois d'agila, au contraire, passe pour y être excellent, et n'a d'égal que celui qui pousse en Cochinchine.

La consommation de cette substance si odoriférante est fort considérable même en Siam, mais la plus grande partie s'en exporte à la Chine. L'emploi qu'on lui donne remonte à une très haute antiquité, et en général cet emploi est pieux. Ainsi on le brûle pour le service des temples, et aux solennelles occasions des cérémonies funèbres. On en mêle aussi beaucoup dans les bûchers qui doivent réduire en cendres les corps des gens de distinction. Les Chinois paraissent en faire principalement usage dans leurs temples, soit publics, soit particuliers, et comme chaque maison chinoise est munie d'un petit temple où sont logés les dieux domestiques, ils doivent en consommer une énorme quantité. Le mode dont ils en usent est cependant fort économique. Ils réduisent d'abord le bois en poudre fine; puis y mêlent une substance gommeuse, et de cette pâte enduisent des bouts d'une espèce

de jonc très combustible, de manière à former une couche assez épaisse. Ces petits bâtons se fichent droits dans les temples par une des extrémités, et quand on les allume, brûlant à petit feu et comme du charbon, ils répandent une odeur faible, mais délicieuse. Ces espèces de flambeaux, mis en paquets et enveloppés de beau papier, se vendent dans presque toutes les boutiques.

Le principe odoriférant du bois d'agila réside dans une huile noire, épaisse, comme figée, et qui lorsqu'elle brûle ressemble à du goudron ou à de la résine [1]. Elle est contenue dans de nombreuses cellules, et donne au bois une couleur noirâtre, un air de pourriture. On assure généralement que cette liqueur est l'effet d'une maladie dans l'arbre; mais il est bien permis de ne pas se ranger à cette opinion. Il semblerait plutôt que ce doive être la suite naturelle d'une modification nécessaire que subit le principe vital de la plante elle-même, et qui ne participe pas plus à un état de maladie, qu'on ne pourrait dire le corps humain malade quand arrive pour lui, au bout de la vieillesse, l'inévitable instant de la mort.

Les parties embaumées de ce bois, car elles ne le sont pas toutes, ne se trouvent que sur un nombre comparativement très petit d'arbres, et sur

[1] C'est peut-être une combinaison de résine et d'huile parfumée.

ceux-là d'ordinaire qui sont morts ou bien qui ne possèdent plus que de faibles restes de vitalité. Les arbres bien portans, ceux qui sont garnis de feuilles et sur lesquels le fruit peut mûrir, ne présentent que rarement de ces branches privilégiées qui renferment de l'odeur; et il ne paraît pas que ce soit un privilége qui dépende beaucoup de la taille des arbres, car il en est de petits qui offrent souvent une grande quantité de ce bois parfumé, tandis que de grands n'en donnent que très peu ou point du tout. N'est-il pas présumable que le parfum provienne d'un effort de la nature pour soutenir les faibles restes de la vie végétale? alors, le jus de la plante, comme le sang des animaux, se retirent vers le centre où ils entretiennent encore quelque temps une faible étincelle. L'huile, dans le cas de cette plante, produit une plus grande quantité de secrétions; et s'accumulant dans les parties plus épaisses et centrales de l'arbre, ainsi que vers la racine, forme la substance en question.

Les Siamois la nomment *nuga-mai* ou *mai-hoam*. Pour la description botanique de l'arbre, on peut consulter Loureiro, page 327. Roxburgh l'a également décrit sous le nom d'*aguillaria-agallocha*. Le premier avance qu'une variété particulière, et la plus précieuse de ce bois s'appelle *colambac* ou *calampac;* mais les Siamois la représentent comme le produit d'un arbre tout-à-fait différent.

La cause, que j'ai déjà énoncée, du petit nombre de renseignemens qu'il m'a été possible de recueillir sur des sujets d'un intérêt général, doit s'appliquer avec plus de force à l'histoire naturelle. Ma mauvaise santé, jointe aux obstacles que le gouvernement mettait sans cesse à nos investigations, m'obligent de laisser cette partie presque en blanc; circonstance d'autant plus à regretter, que nous avions tout lieu de croire qu'il y avait dans le pays ample matière à de curieuses découvertes. Je vais toutefois exposer brièvement quelques faits qui n'ont pu échapper à mes observations.

Lorsque j'ai plus haut parlé de la péninsule de Malacca, j'ai dit que ses forêts, où l'homme n'a jamais pénétré, paraissaient renfermer des trésors zoologiques qui nous étaient encore inconnus. La même remarque n'est pas moins applicable au royaume de Siam en général. Il semble y avoir grandement raison de penser qu'une recherche faite avec toute la latitude convenable serait suivie des plus heureux résultats; car, même entourés d'entraves comme nous le fûmes, nous avons cependant rencontré dans les classes des mammifères, des oiseaux et des reptiles, des animaux qui sont ou imparfaitement connus ou entièrement ignorés des Européens.

J'ai déjà donné la description de cette variété peu commune de l'éléphant qui, par sa blancheur,

peut être considéré comme une sorte d'albinos. Il ne faut cependant voir là qu'une variété bizarre de l'éléphant ordinaire du pays, lequel ne paraît présenter aucune différence bien notable de celui de l'Hindoustan ou de Ceylan. Seulement, tous les éléphans que nous vîmes en Siam étaient moins gros que ceux de cette île; leurs défenses étaient aussi plus courtes et moins recourbées; enfin quelques-uns nous semblèrent avoir dans les formes un peu plus d'élégance que ces animaux n'en ont ordinairement.

A Bankok, les éléphans ne servent presque à rien, car il existe dans cette ville peu de rues où ils puissent marcher. Ils sont pour la plupart renfermés dans le palais, et ne sortent de leurs étables qu'en de solennelles occasions. Le roi en possède, dit-on, un très grand nombre. Dans l'intérieur du pays, on les emploie à la suite des troupes, comme bêtes de somme.

Pareillement, j'ai décrit plus haut une espèce de singe blanc. C'est encore un véritable albinos, et j'ai ouï dire par plusieurs personnes que le roi avait aussi en sa possession, quelques années auparavant, un albinos de la race du daim. Parmi les buffles, les blancs sont très communs dans le pays; ils constituent même souvent la plus fréquente et l'unique variété de cet animal, et ont la taille plus grosse que les noirs, qui sont l'espèce commune et originaire. Les albinos se rencontrent de même dans

les îles Malaies, et dans toutes les régions agricoles, depuis Penang jusqu'à Java du côté de l'est.

Cette prédominance de la complexion leucœthiopique [1], parmi tant des plus parfaits et des plus gros animaux de la classe des mammifères, mérite d'être remarquée. Jusqu'à quel point cette complexion est-elle développée par l'influence particulière du climat ? il n'est pas aisé de le dire; les limites géographiques, cependant, entre lesquelles cette variété d'animaux se présente avec une fréquence extraordinaire, ne sont pas très étendues.

Il est peut-être hors de propos de mentionner ici que sur les côtes de Siam, nous remarquâmes à deux fois une espèce de marsouin blanc avec une légère teinte rousse. Comme nous ne vîmes ces animaux que de loin, il m'est nécessairement impossible de dire s'ils étaient ou n'étaient pas de complexion leucœthiopique. Le fait que cette distinction n'a été jusqu'ici observée dans aucun animal à sang froid, semblerait assez défavorable à ma première supposition.

Les tigres royaux sont extrêmement nombreux dans les parties intérieures du royaume. Les Siamois font de leurs os, ainsi que de leurs peaux, un commerce considérable avec la Chine; et d'après,

[1] *Leucœthiopie habit*, dit le texte. Les *Leucœthiopes* de Pline sont les peuples de la Libye inférieure, plus blancs que les autres Éthiopiens. Λευκὸς veut dire blanc.

en effet, la quantité qu'on voit partout de leurs dépouilles, on peut juger qu'ils ne sont pas rares. Les os sont, dit-on, employés dans la médecine par les Chinois, et à Bankok il y en a de longs chapelets suspendus devant toutes les boutiques d'apothicaires. Le tigre noir est abondant aussi. L'un et l'autre, ce dernier comme le précédent, sont, suivant moi, plus petits que celui de Bengale.

Le nombre des léopards n'est pas moins considérable; on aperçoit dans tous les magasins qui flottent sur le fleuve des tas de leurs peaux, qui sont magnifiques; mais je n'ai remarqué aucune variété de cet animal. Nous n'avons pas davantage vu de jackals, de lièvres ni de lapins.

Itinéraire de Bankok a Kan-Dyu. — Départ de Siam. Iles Sechang ou hollandaises; habitans; énorme yam. Golfe de Siam. Poulo-Panjang. — Iles des deux Frères. Poulo-Condore; géologie; habitans; leur caractère hospitalier. Courant du cap Saint-James. Baie des Cocotiers; géologie, etc. Vang-Tao; costume; le gouverneur de Kan-Dyu, un singulier personnage, se charge d'une communication officielle de notre part avec le gouverneur de Laigon. Politesse des habitans de Kan-Dyu; vêtement presque exclusivement de soie; physionomie et formes; habitations; Costumes, boutiques; barques royales.

Les agrémens de notre séjour de Bankok n'étaient pas de nature à nous inspirer le moindre regret, lorsque nous quittâmes cette ville. La conduite basse, soupçonneuse et faible du gouvernement siamois qui, égoïste dans toutes ses mesures,

ne s'inquiète en rien du bien-être de la nation, avait été plus propre à exciter en nous des sentimens de mépris que de respect. L'obstination de l'autorité à tenir comme en fourrière tous les membres de l'ambassade anglaise n'avait réellement aucun but d'utilité, et ne servit qu'à nous prouver plus évidemment sa faiblesse aussi bien que son ignorance. Tous nos efforts pour obtenir la permission de pénétrer dans l'intérieur des terres furent infructueux. Au reste, j'ai dit plus haut que le royaume de Siam gémissait sous le despotisme le plus absolu qui se puisse imaginer, et j'ai aussi relaté diverses circonstances capables, je le crois, de jeter quelque jour sur l'état de mœurs qu'une telle tyrannie rend possible. J'ajouterai ici quelques mots sur ce sujet avant de prendre définitivement congé des Siamois. Les manières des gens de hautes classes sont loin d'être engageantes. En vain chercherait-on parmi eux cette aisance polie et cette gracieuse civilité qui distinguent presque tous les Asiatiques d'un certain rang. Ces qualités, dans le royaume de Siam, sont remplacées par une grossièreté offensante, par un mépris manifeste pour les opinions des autres, et par une arrogance sans borne.

Mais, chose bizarre! si dégradante qu'elle soit, la forme du gouvernement de Siam n'a pu produire au même degré ce triste effet sur les dernières classes du peuple. Si nous exceptons la

fourberie et le mensonge, deux crimes que le despotisme abrite en quelque sorte de ses ailes, nous trouverons chez les individus qui composent la masse du peuple plus à louer qu'à blâmer. Ils sont bons et charitables les uns envers les autres, tranquilles et pacifiques comme citoyens, remarquables pour leur bonne foi et leur honnêteté dans les transactions commerciales. A l'égard des étrangers, ils sont doux, affables, polis, attentifs; ils leur inspirent tout de suite de la confiance; ils se montrent communicatifs et obligeans à l'extrême. En toute circonstance, ils nous ont paru former la partie la plus aimable de la nation, et à très peu d'exceptions près, ils furent presque les seuls qui nous témoignèrent de la politesse, ou de qui nous pûmes obtenir quelques renseignemens. Je dois aussi des éloges à la secte des prêtres, qui en général sont toujours pleins d'attention pour les Européens.

Quand nous quittâmes la capitale, la cour ne daigna même pas faire semblant de s'en apercevoir; elle avait eu soin de ne pas s'informer du jour de notre départ, et d'avance avait remis à M. Crawfurd un cadeau pour le gouverneur général, qui se composait de dents d'éléphans, de bois d'agila, de benjoin, de cardamons, de poivre, de sucre et d'étain. Seulement, le jour que nous retournâmes à bord, le ministre Suri-Wong-Montrée nous fit prier de lui rendre visite, et dans la soi-

trée du lendemain, le prince Chroma-Chit nous adressa pareille requête.

Notre départ de Bankok eut lieu plus tôt que nous n'avions compté; car le capitaine M'Donnel, qui commandait *le John-Adam*, avait long-temps cru que ce navire ne pourrait repasser la barre du Meinam avant le mois de septembre. Une divergence d'opinion s'était à la fin élevée entre nos marins, et il avait été résolu qu'on tenterait l'expérience après avoir allégé le vaisseau autant que sa sûreté le permettait. Cette détermination obtint l'assentiment de tout le monde.

Nous nous rembarquâmes dans l'après-midi du 14 juillet, et dans la journée du 16 nous commençâmes à descendre lentement le fleuve. Le 18 nous dépassâmes Packnam [1], et le le 24 nous franchîmes la barre. Le mousson sud-ouest souffle alors précisément contre le courant du fleuve; aussi la remorque de notre bâtiment à travers un banc de vase d'une étendue de dix milles coûta-t-elle beaucoup de travail et de peine.

Le 2 août, nous fîmes voile vers quelques îles situées en face de l'embouchure du Meinam, et appelées *Sechang* ou *hollandaises*, afin de compléter notre provision d'eau, de prendre un lest, et de remettre *le John-Adam* en état de tenir la mer;

[1] Packnam est un mot d'un usage très fréquent dans le royaume de Siam, et qui paraît signifier l'embouchure d'un cours d'eau.

car on en avait démonté tous les agrès pendant qu'il était demeuré à l'ancre devant Bankok.

Le 4 nous mouillâmes dans une belle et profonde baie, formée par les îles dont j'ai tout à l'heure parlé.

Comme on pense bien, nous profitâmes du séjour obligé de notre navire en ces parages, pour faire de quotidiennes excursions dans les îles environnantes.

Le nom de Sechang n'est proprement applicable qu'à l'île principale du groupe. Celle qui ensuite est la plus grande, et qui repose à un mille à l'ouest de la première, se nomme *Ko-Kan.* Les autres n'ont que peu d'étendue; quelques-unes de celles-ci, de même que les grandes, sont couvertes de bois rabougris; mais la plupart ne sont que des rocs nus qui se montrent à fleur d'eau. Les deux îles les plus larges montrent, par beaucoup d'indices, qu'elles ont été autrefois cultivées sur une échelle considérable, et sur toutes les deux on trouve encore quelques misérables habitans. L'espace de terrain uni qu'elles renferment est trop étroit pour subvenir à la nourriture d'une population nombreuse, et les quelques gens que nous y rencontrâmes n'y demeuraient que parce qu'ils y étaient contraints par le roi de Siam. Il est difficile d'imaginer à cette espèce de bannissement aucun autre motif que l'ambition politique de Sa Majesté;

car de telles îles ne doivent pas être du moindre revenu à l'État. Il faut dire en même temps qu'on ne dépense absolument rien pour leur occupation. Quoique forcés, à ce qu'ils nous dirent, de résider en ces lieux, et quoique leur air du moins fût passablement misérable, les quelques individus que nous y vîmes établis ne paraissaient cependant pas regarder leur sort comme intolérablement dur.

Sur une petite grève sablonneuse à l'extrémité septentrionale de Ko-Kan, s'élève une douzaine de chétives huttes, divisées chacune en deux pièces et construites en feuilles de palmier, que les bannis qui les occupent doivent avoir apportées avec eux des parties habitées du continent. Plusieurs de ces huttes étaient alors vides; mais presque tous les habitans des autres, c'est-à-dire deux ou trois vieilles femmes, autant de vieillards et une troupe d'enfans maladifs, vinrent à notre rencontre aussitôt que nous eûmes débarqués. Cette vieillesse, d'une part, qui semblait avoir saisi avant l'âge les grandes personnes des deux sexes, et de l'autre, cette apparence de mauvaise santé qui régnait parmi les enfans, provenaient-elles du manque de la quantité nécessaire d'alimens ou de leur mauvaise qualité, ou des soucis inséparables d'une condition de vie aussi grossière, ou de toutes ces causes réunies? Voilà ce que je ne saurais dire. Les membres tout ratatinés de ces pauvres gens, leurs traits tirés et

tirés, leurs corps maigris par la faim, et leurs vêtemens en guenilles, tout indiquait une peuplade extrêmement misérable; leurs besoins, cependant, n'étaient qu'en fort petit nombre, et ils ne nous importunèrent pas pour y satisfaire. Les hommes qui étaient présens se montrèrent à notre égard froids, sinon bourrus, et nous examinèrent avec peu d'intérêt, ou peut-être avec soupçon. Les femmes qui les accompagnaient étaient, au contraire, évidemment charmées de notre visite, et par toute sorte de démonstration nous témoignèrent que nous étions les bienvenus. Là, en cette île, où nous aurions pu craindre de rencontrer l'égoïsme le plus violent, nous fûmes ravis de ne voir que le plus généreux désintéressement. Un plantain, un yam, quelques grains de poivre, qu'ils étaient parvenus à obtenir du sol, passaient à leurs yeux pour des denrées de la plus haute valeur; eh bien! cependant ces denrées, dont ils n'avaient qu'une mince provision, ils nous les offrirent tout de suite et nous supplièrent instamment de les accepter. Ils ne nous demandèrent rien, ne s'attendirent à rien, en retour, et parurent surpris aussi bien qu'enchantés lorsqu'à une seconde visite, M. Crawfurd leur distribua comme cadeaux des pièces d'étoffes.

Le poisson forme leur principale nourriture, et les mers environnantes leur en offrent d'innombrables

nombre considérable de plantes dont l'économie présente une analogie singulière avec celle de la *dioscorea.* Comme cette utile plante, aussi, elles appartiennent à l'ordre naturel des *asparagi* de Jussieu. Toutes elles grimpent, sont élégantes dans leurs formes, produisent abondance de beau feuillage, montent au faîte des plus grands arbres, et souvent les enveloppent, pour ainsi dire, d'un manteau. La plus extraordinaire, sans contredit, est celle qui offre en même temps de l'affinité avec la *dioscorea* et avec le *menispermum,* mais qui diffère de l'un et de l'autre sous plusieurs rapports essentiels de genre. La grande beauté de sa tige aérienne, suspendue en élégans festons aux branches des arbres environnans, aurait suffi pour attirer notre attention. Mais la particularité la plus étonnante de cette herbacée est sa disposition à former autour de sa racine des tubercules de la plus grosse taille, circonstance d'autant plus singulière, qu'indépendamment de la finesse de sa tige qui est à peine grosse comme un tuyau de plume, on la trouve toujours qui pousse dans les positions les plus sèches et les plus stériles, où il n'y a pas une parcelle de terre pour couvrir son pied; puis, ses feuilles n'ont rien de succulent, sa tige et sa racine ne sont pas d'une nature qui paraisse propre à transporter beaucoup de jus végétal, car elles sont l'une et l'autre plutôt dures et fibreuses. La bizarre

tubérosité de cette plante se forme à la sortie de la racine du roc ou des pierres environnantes, et est généralement enterrée d'un quart sous la surface. La partie exposée est sphérique, de couleur blanc sale, et pleine de verrues, tandis qu'à l'intérieur l'yam a une chair serrée et filandreuse plutôt que spongieuse. Un tubercule de cette espèce que nous emportâmes à bord en l'honneur de son énorme taille, pesait quatre cent soixante-quatorze livres, et avait neuf pieds et demi de circonférence. Nous en vîmes d'autres, et beaucoup, qui étaient encore plus gros. On imaginera aisément que des masses aussi volumineuses de matière végétale ne sont que peu propres à devenir la nourriture de l'homme; il n'est cependant pas tout-à-fait dédaigné sous ce rapport, quoiqu'on y ait rarement recours. Dans ce cas, pour séparer la partie farineuse du jus végétal, des fibres et des autres matières, on coupe la racine, on la sèche, on la macère, etc. On l'emploie aussi en médecine.

De tous les tubercules, celui dont je parle ici semble être de beaucoup le plus gros et le plus extraordinaire. Dans les autres plantes de cette espèce, les excroissances charnues des racines sont proportionnées à la grosseur des plantes elles-mêmes et à leurs moyens visibles d'alimentation. Dans celle, au contraire, dont il est question, l'yam est de la taille la plus gigantesque, et sa tige extrêmement

mince. L'œil cherche vainement à découvrir d'où elle tire sa subsistance. La terre et l'eau, ces deux sources habituelles de la nourriture des végétaux, lui manquent presque entièrement, et sa tige n'est pas d'une structure à demander autre chose que le simple soutien aux arbres environnans. Il ne reste donc plus, pour expliquer comment elle subsiste, que l'atmosphère, à laquelle de nombreuses feuilles sont amplement exposées, grâce aux branches des arbres voisins.

Ces îles offrent au botaniste la mine la plus féconde à exploiter; et malgré toutes les visites que nous leur rendîmes, nous sommes loin d'en avoir épuisé les richesses. Cependant nous ne revenions jamais de nos promenades sans rapporter des bottes de plantes qui étaient nouvelles pour nous, et dont il n'était même fait aucune mention dans nos catalogues de botanique.

Celles qui abondent le plus appartiennent au bel ordre des *apocyneæ*, dans lequel nous remarquâmes plusieurs espèces très élégantes d'*hoya*, et à celui des *euphorbiæ*, qui est encore plus nombreux. Nous distinguâmes plusieurs hautes espèces de figuiers.

Le nombre des *caprifolia* est aussi considérable; mais, chose singulière, parmi eux ne se trouve ni *rhizophora*, ni aucune plante de pareilles habitudes. L'absence de sol alluvial sur les côtes explique sans doute cette singularité. Nous fûmes un peu

étonnés de ne pas non plus voir de palmiers, car nous en avions vu sur des îles semblables et peu distantes.

Les *aroidæ*, qui sont également innombrables, offrent plusieurs plantes fort belles, dépassant les dimensions ordinaires de celles de cet ordre.

En général, c'est la forme arborescente qui prédomine dans la végétation; mais ces arbres n'atteignent pas une très grande hauteur.

Le tamarinier abonde sur les deux îles principales et dans des situations telles qu'on peut conclure qu'il y est d'origine indigène. Le plus souvent, toutefois, on le trouve à des places qui étaient jadis cultivées et où il a été probablement planté par la main des hommes. Il n'est, au reste, que de petite taille, et ne produit que peu de fruits.

La zoologie de ces îles, quoique plus restreinte, n'est guère moins intéressante que leur végétation. Dans la classe des mammifères, le nombre des espèces est fort petit. Une espèce de rat et un écureuil blanc furent les seuls membres de cette classe qui se présentèrent à nous. Le dernier est rare et long d'environ huit pouces; c'est un animal agile, vif et gentil.

Une espèce de marsouin blanc est commun dans les eaux qui environnent ces îles. Sa couleur est blanche claire, avec une très légère teinte rousse. Il me parut avoir huit ou neuf pieds de long.

Quant à notre collection ornithologique, nous l'enrichîmes d'une belle espèce de pélican noir, d'un héron bleu, de plusieurs colombes des côtes, et d'une variété de ce même oiseau qui avait une teinte bleuâtre; d'une autre belle espèce de colombe couleur gris de fer, et d'une troisième dont la nuance était verdâtre; enfin d'une espèce de faucon blanc, et de quelques autres oiseaux. Nous parvînmes aussi à nous procurer divers poissons curieux. Nous recueillîmes encore une superbe espèce de lacerta et plusieurs grosses espèces de cancer, que nos gens trouvèrent à l'endroit où ils firent de l'eau.

Les côtes rocailleuses de Séchang offrent ample matière aux études du géologue. Nous avons peu visité d'îles dont la géologie nous ait intéressés davantage, et je vais tâcher d'en donner une idée au lecteur. Sur différens points de plusieurs des îles en question, très éloignés les uns des autres, on voit, principalement lorsque les eaux sont basses, d'énormes masses de granit à gros grains, qui abonde en plaques de *mica* grise et noire, et dont la structure est tout-à-fait analogue à celle de l'ardoise, car la mica se montre presque toujours disposée en feuilles parallèles. Il y a raison de supposer que ce roc constitue la base des îles, aussi bien que de la baie formée par elles. Sa surface horizontale se termine brusquement sans présenter la moindre

élévation, la moindre pointe, et il n'arrive que rarement qu'elle dépasse en hauteur l'endroit où monte la marée. Ce granit disparaît à quelque distance du rivage pour être caché par d'autres rocs.

Sur la surface horizontale du granit reposent deux rocs principaux, le quartz et la pierre à chaux grenée. Ils semblent s'appuyer pareillement sur le granit de leur base, car ils sont latéralement placés, l'un par rapport à l'autre. L'un et l'autre sont beaucoup entremêlés et alternent souvent. C'est le quartz dont les pics s'élèvent le plus haut; mais en beaucoup d'endroits la pierre à chaux passe sur lui, de sorte qu'elle paraît l'avoir pour base.

Le quartz varie d'aspect. Le gris et le blanc sont les variétés principales; il y a dans toutes deux une forte partie de matière calcaire, et elles font aisément feu. Certains endroits sont compactes et ont alors une fracture presque conchoïdale. Ces endroits-là sont souvent traversés par de petites veines de pur quartz blanc. En d'autres places, le roc participe évidemment de la nature de l'ardoise; mais les couches y sont irrégulières, torses et courbes; ces places sont molles et pénétrées par des caves d'une étendue considérable.

Des masses de quartz pur abondent dans quelques parties de ce roc.

La pierre à chaux grenée présente aussi différens aspects. Elle est entremêlée d'un peu de dolomite

superbement cristallisé, qui s'offre sous la forme de veines. Ce dolomite, ainsi que les variétés de grain du roc principal, est complétement soluble dans l'acide sulfurique.

Dans les plus petites îles, le quartz est entrecoupé par des veines de minerai de fer disposées comme les mailles d'un filet.

Quartz et pierre à chaux, l'un et l'autre sont stratifiés; la direction des couches va de l'ouest à l'est, en inclinant un peu vers le nord.

Dans la matinée du 13, nous débarquâmes sur la plus grande île pour chasser des écureuils blancs. M. Crawfurd, prenant un étroit sentier au travers des broussailles, le suivit la distance d'un mille environ, lorsque tout d'un coup il déboucha dans une petite plaine soigneusement cultivée en blé indien, en chillis, en yams et en pommes de terre. Elle était de toutes parts entourée de montagnes et de bois épais; et à voir l'air de travail, d'aisance et de bonheur qui régnait sur tous les points, on aurait sans doute conçu une idée trop avantageuse, sinon fausse, de l'état du reste de l'île. Toutefois, dans cette plaine, la partie réellement en culture ne s'étendait que de huit à dix acres, espace encore trop considérable pour qu'il eût été ainsi décoré par les faibles mains des personnes qui résidaient alors sur les lieux, et qu'on y avait simplement laissés afin de veiller sur la naissante plantation. C'étaient un

très vieux homme et une très vieille femme, le premier, Chinois, la seconde, native de Laos. L'un et l'autre étaient presque aveugles. Le vieillard, sur lequel nous étions arrivés presque sans qu'il nous aperçût, n'accueillit d'abord ses visiteurs que d'un air fort réservé. Sa compagne, au contraire, nous reçut avec de grands cris de joie. Elle se lamenta de n'avoir à nous offrir que quelques plantains et du maïs. Leur hutte, quoique petite, était propre et jolie. Le passage de la vie civilisée à ce dénûment presque absolu de toute chose ne paraissait avoir occasioné nul regret à ce couple conjugal; car c'est un fait à remarquer qu'on s'habitue aisément à un genre de vie sauvage, si misérable qu'il soit. Il était impossible de vivre dans une simplicité plus rude que ces deux individus. Quelques végétaux étaient leur seule nourriture, et l'eau pure d'un torrent leur seule boisson. Le visage d'une nature absolument vierge leur souriait; ce n'était cependant qu'un sourire trompeur, car tout ce qui leur était nécessaire pour vivre tant bien que mal, ils ne l'obtenaient d'elle qu'à la sueur de leur front. Mais heureusement leurs besoins étaient peu nombreux et faciles à satisfaire. Ils n'avaient ni habitudes de luxe, ni fantaisies, ni caprices. Ils étaient exempts de la plupart des misères qui accompagnent un haut degré de civilisation. L'âge seul avait lourdement appesanti sa main sur eux, et ils inclinaient

insensiblement vers la tombe. A la perte de la vue ils joignaient celle de l'ouïe, mais nous ne les entendîmes se plaindre que de la première. Ils ne s'estimaient malheureux que d'être privés du plus exquis de nos sens, de celui qui donne du prix à tous les autres.

Le sol dans cette plaine était abondant, et paraissait bon, car il ne se composait guère que de terreau végétal, où se mêlait un peu de quartz et de chaux. Même sa bonté était trop grande pour qu'il ne fût formé que de quartz broyé par le temps. J'ai, d'autre part, tout lieu de douter que le roc auquel j'ai donné ce nom ait le droit de le porter.

En d'autres endroits, et particulièrement sur les plus petites îles, le sol au contraire est évidemment de la nature de celui provenant d'un tel roc, c'est-à-dire stérile, sec, dépourvu de terre et pierreux.

Plusieurs courans d'eau excellente traversent en différentes directions l'île de Sechang, et on en trouve surtout du côté oriental un magnifique, auquel mène un sentier battu au-delà d'une belle grève sablonneuse. Sur la pente de la montagne qui s'élève au sein de la même île, est bâti un petit Pracha-di ou Dagoba.

Les jonques s'abritent ordinairement sous une pointe très saillante qui termine la grève dont j'ai tout à l'heure parlé. La place leur est commode aussi

pour faire de l'eau; mais il n'en est pas de même de tous les navires européens, et nos gens furent obligés d'aller remplir nos barils un mille plus loin vers le nord, du même côté de l'île.

Malgré l'air de prodigalité avec lequel la nature semble avoir répandu ses bienfaits sur ce groupe d'îles, il est aisé de reconnaître qu'elles sont presque stériles par rapport à l'homme. L'espace de terrain uni qu'elles renferment est en outre trop peu considérable, et leurs collines sont trop raides pour qu'on puisse les cultiver aisément et avec profit. Il n'est pas probable qu'elles doivent jamais devenir par elles-mêmes des établissemens d'aucune importance.

Mais, comme entrepôt de commerce, par exemple, on pourrait beaucoup dire en faveur de leur occupation. La baie est spacieuse et sûre en tout temps; l'entrée en est large, le mouillage bon, et la défense n'en serait pas difficile. Elle pourra donc être un jour, et sans doute ce jour n'est pas éloigné, le centre du négoce de Siam et de Cochinchine. Elle est effectivement à très peu de distance des contrées qui produisent le poivre, les cardamons, le bois d'agila, le benjoin, etc., toutes denrées dont les Chinois font grande consommation.

L'île principale du groupe est située par 13 degrés 12 minutes de latitude septentrionale, et par 155 degrés de longitude orientale.

Le 14 notre navire se trouvant prêt à tenir la mer, nous levâmes l'ancre, et favorisés par un assez bon vent, nous gouvernâmes vers la côte occidentale du golfe. La matinée suivante, les deux côtes s'offrirent à nos regards, et nous ne fûmes plus éloignés de la première que d'une distance de douze à quinze milles. Son aspect est singulièrement pittoresque, et néanmoins diffère tout-à-fait de celui de la côte opposée. La différence la plus notoire consiste en l'absence d'îles d'une part, tandis que de l'autre elles sont innombrables.

Une vaste étendue de basses terres, couvertes de bois épais, se prolonge sur toute la côte vers laquelle nous faisions voile. Nous y pûmes distinguer une multitude de palmiers, et dans le nombre, le palmyra nous parut être le plus nombreux. A en juger d'après les apparences, nous étions portés à croire que ces basses terres étaient bien habitées. Les hautes montagnes du second plan donnent à ce pays un air tout-à-fait romantique. *Sam-Rayot*, nom par lequel les Siamois le désignent, et qui signifie *trois cents pics*, exprime on ne peut mieux le spectacle qu'il présente. Les chaînes de montagnes courent dans la direction du nord et du sud. Elles sont fort élevées et ont les flancs très sourcilleux, ainsi que les sommets qui s'élancent en d'innombrables pics coniques. C'est peut-être un fait assez singulier, vu la direction de ces chaînes qui est du nord au sud,

qu'elles soient plus escarpées vers l'est, tandis qu'on a observé, dans les montagnes ainsi distribuées, que les pentes les plus raides se trouvent habituellement du côté de l'ouest.

Une autre circonstance bizarre que présente l'aspect de ces chaînes, c'est l'isolement de plusieurs des pics les plus hauts, pour ne pas dire des montagnes les plus hautes. Il y en a trois surtout dont la forme est celle d'un cône parfait, l'élévation immense, la raideur extrême et la position entièrement isolée; car de grandes distances les séparent des chaînes dont ils se détachent. Ces montagnes sont situées sur le terrain plat, sans doute alluvial, dont j'ai parlé ci-dessus.

C'est à peine si, en supposant qu'il y a plus de dureté dans la masse granitique de ces montagnes, on expliquera d'une manière satisfaisante le fait dont il s'agit.

Le 16 nous continuâmes de longer le côté occidental du golfe, jusqu'à ce que nous eussions presque atteint la pointe Kui. De cette partie de la côte, nous pûmes apercevoir les îles situées à la hauteur du cap Liant, de l'autre côté du golfe. Les chaînes qui se montrèrent d'abord à notre vue, lorsque nous fûmes en face du Sam-Rayot, s'étendent vers le sud aussi loin que l'œil peut les suivre, sans déviation apparente de forme ou de hauteur.

Le jour suivant nous naviguâmes vers la côte

opposée; nous eûmes alors le mousson régulier qui souffle du sud-ouest. Le vent se maintint avec fermeté, et la mer fut bonne; mais le temps ne cessa presque jamais d'être nuageux et humide. Une petite espèce d'hirondelle abonde dans cette partie de la baie. Plusieurs de ces oiseaux se posèrent sur notre navire et se laissèrent aisément prendre.

Dans la matinée du 19, Poulo-Panjang, île longue d'environ trois milles, entourée de plusieurs autres plus petites, située un peu en deçà de l'entrée du golfe, et de part et d'autre également distante du continent, devint visible. Sa position peut paraître singulière. Elle a été rarement visitée par les Européens, et les détails que donnent sur son compte la plupart des géographes ne sont pas plus exacts que la situation géographique qu'ils lui assignent. En présence de lieux que l'homme ne fréquente pas, l'imagination n'est que trop portée à se figurer une multitude de choses que l'expérience ne réalise pas. Du familier et du commun elle se jette soudain dans l'extravagant, captivée qu'elle est par le charme qu'elle trouve à ses créations visionnaires.

L'imperfection de nos connaissances à l'égard de Poulo-Panjang, indépendamment de sa position particulière dans un golfe étendu peu sujet à l'influence des tempêtes, avait déjà excité vivement notre curiosité, que la grandeur de l'île, la forme

tabulaire de la chaîne de montagnes qui s'élève vers son centre, et l'aspect de ses hauts rocs à pic; devaient, pensions-nous, augmenter encore lorsque nous l'examinerions de plus près.

Mais la nature ne se montre pas toujours sous des formes nouvelles, là où nous sommes le plus disposés à croire qu'il en est ainsi. A quatre heures du soir nous jetâmes l'ancre du côté septentrional de l'île, vers son milieu, et nous y descendîmes immédiatement. Une stérilité plus qu'ordinaire semblait nous en défendre l'approche. Les côtes étaient rocailleuses et raides, et malgré que la mer ne fût nullement grosse, nous éprouvâmes quelque peine à gagner le rivage. Depuis la grève jusqu'au centre de l'île, sa surface est raboteuse et escarpée; on n'y apercevait pas le moindre espace de terrain uni. Elle est entièrement couverte de végétation; mais celle-ci, en beaucoup d'endroits, comme ceux par exemple qui avoisinent le rivage et qui sont exposés à l'influence directe du mousson, est rabougrie, herbacée; souvent même elle ne se manifeste que par un simple gazon, comme si des vents pernicieux l'empêchaient de se développer davantage.

La côte de cette île est de toutes parts entourée d'énormes quartiers de tuf, qui en général varient peu d'aspect. Quant à leur position, ils sont disposés en larges masses tabulaires, presque hori-

zontales, qui de loin offrent assez l'apparence de l'ardoise. Le tuf est le plus souvent rouge, mais quelquefois blanc ou gris. Il a le grain fort gros, renferme du sable, mais ne présente aucun vestige de restes organiques. Çà et là, il est coloré de veines ferrugineuses. Le ciment, dans beaucoup d'endroits, paraît être calcaire. Quelques masses conglomérées se rencontrent sans doute; car, quoique toutes celles que j'ai vues fussent détachées, telle était sur certains points la surface du tuf, qu'on reconnaissait aisément d'où il avait adhéré. La structure de ces rocs était complexe : c'était du fer qui semblait former le ciment, et des cailloux ronds de quartz, du tuf, ou minerai de fer, du jaspe, enfin de petits morceaux d'ardoise argilleuse, qui paraissaient en constituer les diverses parties. Nous trouvâmes aussi des fragmens de jaspe grossier épars sur le rivage.

Telles étaient les principales, pour ne pas dire les seules masses minérales exposées à notre vue, et dont nous avons lieu de croire que se compose la totalité de l'île.

On ne doit pas s'attendre à ce qu'une île comme celle-là nous offrît beaucoup de sujets zoologiques. Nous n'y aperçûmes que deux animaux de la classe des mammifères, l'un une belle espèce d'écureuil gris dont nous eûmes le bonheur d'attraper plusieurs, l'autre une petite chauve-souris qui volti-

geait dans les endroits les plus sombres de la forêt.

Pour ce qui est de l'ornithologie, nous vîmes plusieurs faucons de l'espèce que nous avions déjà remarquée sur l'île Séchang, une multitude de colombes blanches, et une variété singulière de cet oiseau qui n'avait que la queue de blanc : du reste, elle était toute noire; mais ce fut vainement que nous tâchâmes de nous le procurer. Nous remarquâmes encore un héron bleu et un petit oiseau de la famille des passereaux, mais rien de plus.

Parmi les végétaux qui fixèrent notre attention, je dois mentionner d'abord une vigoureuse espèce de vigne, connue des naturalistes sous le nom de *vitis labrusca*, qui abondait dans la forêt. Elle était couverte d'une énorme quantité de raisins, qui, quoique non encore tout-à-fait mûrs, n'étaient pas désagréables au goût. Cette vigne grimpe aux arbres, et s'étend quelquefois sur une longueur de quinze ou vingt verges.

Nous trouvâmes aussi deux espèces de palmiers, et M. Crawfurd découvrit un arbre fort élégant des *guttiferæ*. Son affinité avec la *garcinia* est évidente; mais comme tous ses détails ne correspondent pas à ceux de cette plante, il n'est pas improbable que la nôtre forme un nouveau genre.

Une belle espèce de *begonia*, sans doute la *begonia crenata*, pousse dans la plus grande abondance sur les rocs nus et sur les flancs des montagnes. Le

pandanus, la *scœrola*, l'*ixora*, la *momordica*, le *calophyllum* et l'*erythrina*, y sont aussi très communs; mais comme nous avions vu ailleurs toutes les espèces que nous rencontrions là, il n'est pas nécessaire de nous en occuper davantage. Il y a encore dans cette île une espèce de *scolopendrium* terrestre qu'on trouve sur les arbres; il atteint à une immense hauteur et a des feuilles longues de trois à quatre pieds. La plus grande beauté de son feuillage, et sa singulière élévation sont les seuls rapports sous lesquels il diffère du *scolopendrium* vulgaire.

L'île de Poulo-Panjang est, au total, inhospitalière, et n'offre absolument rien qui doive tenter l'homme d'y établir sa résidence. Elle n'est nullement protégée contre les vicissitudes du temps; elle est exposée en plein à l'influence pernicieuse de chaque mousson; elle est raide, sourcilleuse, improductive, et complétement dépourvue de plaines. Elle n'a ni port sûr, ni mouillage commode; et les quelques cours d'eau qui se précipitent de roc en roc, toujours peu considérables, doivent être quelquefois desséchés. Les côtes de l'île sont si rapprochées de la chaîne de montagnes qui s'élève au centre, qu'il ne peut s'y former qu'un très petit nombre de ruisseaux.

Nous restâmes toute la nuit mouillés à hauteur de Poulo-Panjang, et le matin suivant de très bonne

heure, après avoir encore essayé inutilement de tuer le pigeon noir que nous y avions vu la veille dans la soirée, nous remîmes à la voile.

Continuant de marcher à l'est, nous vînmes vers midi en vue de la fausse Poulo-Ubi. Le lendemain, 21, nous dépassâmes à quatre heures du soir la véritable île de ce nom, et avant la nuit les îles stériles appelées les *Deux-Frères*. Ces dernières ne sont que des rocs raides, escarpés et nus qui, quand nous les vîmes, étaient couverts de milliers d'une espèce de *sterna*. Nous aperçûmes aussi une grosse et belle espèce de pélican à corps noir et à bec blanc qui voltigeait au-dessus.

A l'approche de la nuit, nous découvrîmes distinctement, quoique nous en fussions encore très éloignés, Poulo-Condore, île montagneuse au centre de laquelle s'élève un pic singulièrement pointu. Nous naviguâmes dans sa direction jusqu'à ne plus en être distant que de sept ou huit milles, et alors nous mîmes en panne pour attendre le retour du soleil.

Dans la matinée du 22, nous jetâmes l'ancre dans une belle et spacieuse baie, où nous fûmes abrités par une haute chaîne de montagnes. Après déjeuner nous débarquâmes sur les rocs qui formaient la côte de l'île en face de notre mouillage, et les suivant quelque temps nous finîmes par gagner une vaste plaine sablonneuse.

La description de Poulo-Condore ne demande que peu de mots : le principal trait physique qui caractérise cette île est un grand nombre de chaînes fort rapides, irrégulièrement distribuées, formant ici des baies semi-circulaires, là d'étroits enfoncemens, et dans l'intérieur disposées en bassins profonds, en ravins et en plaines de petite étendue. Elle est entièrement couverte de végétation; mais dans les parties les plus exposées à l'influence du mousson, les végétaux sont rabougris, presque exclusivement herbacés, et disposés en nombreuses bandes étroites et parallèles, tandis que ceux qui poussent dans les ravins, dans les vallons et autres lieux abrités, atteignent une plus grande hauteur. Au contraire ils deviennent plus chétifs et plus rares, à mesure qu'on approche davantage du sommet des montagnes. Le petit nombre des graminées dans toutes ces îles, et dans toute espèce de sol, est un fait extraordinaire dans la végétation des tropiques. La forme particulière et la modification étrange de la vie végétale dans cette île et dans celles que nous avons visitées auparavant, ne doivent pas, je pense, être uniquement attribuées à l'influence des moussons.

Il me semble que la cause principale gît dans la nature du sol, ou plutôt des rocs qui forment ces îles. Dans toutes en effet, ces rocs sont ou rigoureusement primitifs ou composés de matériaux qui

constituèrent jadis de telles formations. Dans quelques-unes les masses montagneuses sont si escarpées que tout le sol qui se produit avec le temps est au fur et à mesure emporté vers la mer. Dans d'autres les masses ont tellement de dureté, que des siècles se sont écoulés sans pouvoir en broyer la moindre partie. Tel est le cas pour l'île de Poulo-Condore, où les rocs sont composés de granit et de *sienite*, l'un et l'autre si durs qu'on peut à peine les briser de quelque manière que ce soit. Ils se détachent par vastes et solides quartiers, mais donnent peu de terre. En outre, la matière qui résulte est défavorable au crû des plantes. Cependant, telle est la force de la végétation, aidée par le climat et par une continuelle abondance d'humidité, qu'elle triomphe de tous les obstacles, et que dans ces lieux où l'on devrait s'attendre à voir tout stérile et nu, on trouve à chaque pas beauté, vie et magnificence; tant la nature accomplit aisément, avec des moyens qui nous paraissent ne pas suffire, les œuvres les plus grandes !

En ce qui touche la géologie de cette île, j'ai peu de chose à dire après ce qui a été dit plus haut, que les rocs se présentent sous la forme décrite, et qu'ils sont composés de granit et de sienite, l'un et l'autre d'une extrême dureté.

Sur la côte de la mer, nous trouvâmes en floraison plusieurs beaux arbres de l'espèce nom-

mée *Barringtonia speciosa* et qui mérite bien les éloges que son magnifique aspect lui a fait donner par tous les voyageurs. Nous avions rencontré de ses graines sur les côtes de plusieurs des îles du détroit de Malacca où elles avaient été jetées par la mer; mais nous n'avions pas encore vu l'arbre lui-même. Nous remarquâmes aussi à Poulo-Condore plusieurs autres plantes intéressantes, et en premier lieu, je mettrai une nouvelle espèce de vigne dont le fruit était fort savoureux.

Les seuls quadrupèdes que nous aperçûmes dans les bois, furent de gros écureuils noirs. Nous parvînmes à prendre un de ces animaux vivans; mais malheureusement il s'échappa de la cage à bord du vaisseau. On nous assura, du reste, qu'il y avait dans l'île beaucoup de singes et de cochons sauvages, et que les oiseaux y étaient fort nombreux.

Après avoir quitté la côte rocailleuse et les flancs escarpés des montagnes, nous parvînmes à une plaine sablonneuse, longue de plusieurs milles que traversaient deux cours considérables d'eau douce pour se décharger dans la mer.

Au milieu à peu près de cette plaine qui est protégée des deux côtés par un haut banc de sable, nous découvrîmes les misérables restes de ce qui avait été jadis une factorerie ou un fort bâti et quelque temps occupé par les Anglais. Quelques soldats natifs de Macassar qui avaient été à leur

service se révoltèrent contre eux, et en massacrèrent le plus grand nombre; quelques-uns seulement échappèrent au massacre, en se réfugiant dans leur chaloupe et gagnant le large. Cet événement arriva en 1704.

A l'extrémité de la plaine nous trouvâmes un village assez fort, qui, nous dit-on, renfermait trois cents âmes.

Il est entouré de plantations de cocotiers qui sans doute poussent en grand nombre, mais qui ont tous le tronc rabougri, et dont la noix, ainsi que le lait qu'elle contient, est d'un goût particulier non sans amertume. Quelques palma-christi, quelques jasmins, et quelques autres petits arbustes çà et là épars, abritent autant qu'il est besoin les maisons des habitans, qui même sont plus basses, quoique propres, et à ce qu'il semble commodes. Là, comme dans presque toute l'Inde, *la vinea rosea* poussait à profusion dans chaque partie du village. Mais à la courte distance même de cinquante verges au-delà, quoiqu'il n'y ait aucune distance reconnaissable dans le sol ni dans les autres circonstances, en vain chercherait-on la moindre plante.

Nous trouvâmes dans ce village une population assez nombreuse, intéressante et hospitalière, dont le genre de vie n'avait plus aucune espèce de rapport avec celui des sauvages. Cette florissante colonie faisait originairement partie de la Cochinchine,

et la civilisation nous sembla n'y être guère moins avancée que dans ce pays même, outre qu'elle entretient avec lui de fréquens rapports. Quelques-uns des habitans, néanmoins, ont une ressemblance frappante avec la race malaie. Nombre de petits garçons et de petites filles jouaient sur le rivage; à notre approche, ils se conduisirent de la plus respectueuse manière, et nous ne fûmes pas moins charmés que surpris de rencontrer parmi de jeunes insulaires tant de politesse et d'amabilité. En nous voyant, ils interrompirent aussitôt leurs jeux, et avec quelques personnes plus âgées qui les rejoignirent, nous menèrent à une vaste hutte munie d'un plancher de bambous hauts de plusieurs pieds, où le chef ou gouverneur de l'endroit avait coutume de recevoir les étrangers. Nous ne tardâmes guère à y être entourés d'une multitude de gens respectables; mais dans le nombre il n'y avait que deux femmes, encore se tenaient-elles à distance. Il nous fallut attendre quelque temps l'arrivée du personnage principal qui devait nous honorer d'une visite; déjà même nous commencions à nous impatienter de ne pas le voir paraître, lorsqu'enfin il parut. C'était un beau vieillard, au visage animé, à l'extérieur noble et gracieux; de même, à vrai dire, presque tous les habitans n'avaient d'une part, ni les formes lourdes et trapues, ni les façons grossières et communes des Siamois;

de l'autre, ni les membres plus musculeux et plus développés, ni l'air faux et maussade des Chinois. Tous les anciens portaient une barbe maigre et clair-semée. Le chef s'entretint avec nous d'un ton très animé. Il n'avait pas, nous dit-il, vu de vaisseau européen depuis beaucoup d'années; il était né sur l'île qui payait un tribut au roi de Cochinchine, en tortues et en huile extraite de ces animaux. Poulo-Condore renferme plusieurs autres villages, et sa population totale se monte à environ huit cents habitans. Ils subsistent principalement des produits de leur pêche; non toutefois, qu'ils mangent eux-mêmes le poisson, mais ils le portent en Cochinchine, ou bien le vendent contre du grain aux Janks et aux praus des côtes. La quantité de riz qu'on récolte dans l'île est peu considérable. On y trouve quelques buffles, et les volailles y sont communes. On élève d'ailleurs des yams, des citronnilles, des melons, du captiam, des limons et un peu de blé indien. A notre requête, on nous apporta quelques noix de coco. Lors ensuite que nous demandâmes à visiter les demeures des habitans, le chef nous conduisit à la sienne qui était la plus vaste et la meilleure du lieu. Plusieurs lances et un tam-tam étaient à terre devant la porte. Il y avait beaucoup de monde réuni à l'intérieur, et dans un coin de l'appartement se tenaient les femmes du maître de la maison. Un vieillard se trouvant assis près de

moi, je tâchai de causer avec lui par signes. Il fut très enchanté de cette marque d'attention, et m'offrit du bétel, du samson, et m'accabla de toute sorte de politesses. Je pris alors un morceau de grosse étoffe blanche, et je lui en formai autour de la tête une espèce de turban, ce dont il conçut une joie extrême. Sur-le-champ il appela un jeune garçon, et lui commanda de m'aller chercher une volaille; ce fut vainement que je lui protestai ne rien vouloir en échange de mon cadeau, et quand il vit que je refusais le sien, il dénoua froidement l'étoffe dont j'avais formé sa coiffure pour me la rendre. Ne pouvant refuser plus long-temps, je voulus du moins lui donner une petite pièce de monnaie; mais il s'obstina à ne pas rester en arrière de générosité, et la seule condition à laquelle il consentit à recevoir mon argent fut que j'accepterais pour ma part deux autres volailles.

Je pourrais citer plus d'un trait de ce genre, comme preuve de la candeur et du désintéressement des simples insulaires de Poulo-Condore, mais celui qui précède suffit de reste. Quand nous partîmes, mon vieillard étendit les bras, et témoigna en termes fort expressifs du plaisir que lui avait causé ma rencontre. Les principaux de l'île, avec leur chef en tête, nous prièrent de permettre qu'ils nous visitassent à bord, nous leur accordâmes sans peine cette permission; et lorsqu'ils en usèrent je

fus heureux de trouver mon ami au nombre de nos visiteurs, car je le comblai d'allégresse en lui donnant un couteau de fabrique anglaise.

Nous cherchâmes en vain sur cette île le raisin que Dampier mentionne comme poussant à des arbres dans les bois. Nous y trouvâmes cependant une espèce de vigne dont les fruits étaient assez gros et non désagréables au goût. Nous vîmes dans la forêt nombre d'arbres que les naturels avaient coupés, de la manière rapportée par le même voyageur, afin d'obtenir une espèce de résine ou de poix.

Dans la soirée nous levâmes l'ancre, et traversant un large canal, de part et d'autre bordé d'îles, nous continuâmes notre route vers le nord.

Le 23, au lever du soleil, la haute terre du cap Saint-James apparut à nos regards, et le soir du même jour nous mouillâmes à quelques milles seulement de l'embouchure de la rivière dont il prend le nom. Le cap est l'extrémité d'une chaîne de montagnes d'élévation moyenne (environ trois cents pieds) qui forme la rive gauche de cette rivière à l'endroit où elle se décharge dans la mer. On l'aperçoit de fort loin. Au contraire, sur la rive opposée la terre est excessivement basse, et devant cette basse terre s'étend sur une largeur de plusieurs milles un vaste banc de sable. Ce banc produit lors du reflux un singulier effet. Tandis que

nous le longions à certaine distance, et par une profondeur de onze brasses, nous remarquâmes que du côté du rivage la mer était d'une couleur bourbeuse, et qu'une ligne tout-à-fait précise, tout-à-fait distincte marquait l'endroit où elle se terminait. Sur ce bord se manifestait un courant très visible, accompagné d'un léger bruit, qui se prolongeait aussi loin que l'œil pouvait atteindre. Il avait assez de vitesse et s'avançait vers la pleine mer; mais nous eûmes bientôt dépassé sa limite. J'ai vu de semblables courans, mais de moindre étendue, à la hauteur des îles Maldives.

Le 24 nous jetâmes l'ancre près de la baie des Cocotiers, à peu de milles au-delà du cap Saint-James, et avec la marée du soir nous remontâmes la rivière jusqu'à un village nommé *Kan-Dyu*. Du cap à ce village, il y a une distance d'environ neuf milles. Le Saint-James forme à son embouchure une belle, spacieuse et magnifique baie semi-circulaire, que termine à gauche la chaîne de montagnes déjà mentionnée. Tandis que notre navire était mouillé près de la baie des Cocotiers, nous débarquâmes sur les rochers qui s'élevaient en face de nous.

La formation de ces rocs ressemble beaucoup à celle de Poulo-Condore. Seulement les matériaux des masses granitiques étaient agrégés d'une manière différente, et ces masses se brisaient avec moins de

peine que dans l'île. Des rocs de granit et de sienite furent les seuls que nous découvrîmes. Dans l'un et dans l'autre se montraient de petites veines d'un riche minerai de fer. Le granit était veiné dans toutes les directions, et il n'y avait pas possibilité de dire si ces deux rocs étaient stratifiés. Ils paraissaient exister en quantité égale, et alterner l'un avec l'autre sur les flancs arrondis des montagnes.

Nous trouvâmes le bambou poussant en abondance sur ces montagnes, et en quelques endroits la *nipa fruticans*. Nous remarquâmes aussi une élégante espèce de *tradescantia* à fleur bleue. Nous pûmes entendre dans les bois le chant du *coq sauvage* ou faisan, mais au total nous n'aperçûmes qu'un très petit nombre d'oiseaux.

Tandis que notre navire remontait la rivière à l'aide de la marée, au-devant de nous vint du village de Yung-Tac une barque dans laquelle il y avait un vieillard et six ou sept autres personnes. La visite qu'ils nous rendirent à bord était, à ce qu'il paraît, volontaire de leur part; ils voulaient nous indiquer le chemin que notre bâtiment devait suivre de préférence, et semblaient désirer vivement que nous mouillassions pour la nuit en face de leur village. Ces gens étaient affables, et singulièrement polis, singulièrement honnêtes, mais un peu trop bavards. Tous étaient vêtus avec décence. Leur costume, qui était le même pour chacun d'eux, con-

sistait en une étroite chemise de coton blanche ou noire qui leur descendait jusqu'aux cuisses, en un très large pantalon qui ne leur venait qu'aux genoux, et en une espèce de mouchoir commun, roulé autour de leur tête. Les individus de meilleure condition portent un énorme turban de crêpe noir, et les autres parties de leurs vêtemens sont en soie.

Ces visiteurs nous dirent que le principal magistrat du canton résidait à Kan-Dyu. Ils nous proposèrent de se charger d'une lettre pour lui, et nous acceptâmes leur proposition.

Le 25, lendemain même du jour où notre lettre était partie, le chef à qui nous l'avions adressée nous honora aussi d'une visite, et consentit à remettre de notre part une note officielle, rédigée en anglais et en français, au gouverneur de la Cochinchine inférieure, qui réside à Saigon. M. Crawfurd était naturellement curieux de voir cette cité, la première du royaume sous le rapport de l'importance commerciale; et dans sa note il sollicitait la permission de se rendre auprès du gouverneur pour conférer avec lui sur l'objet de notre mission.

Pendant que nous demeurâmes à l'ancre, attendant une réponse, nous fîmes de temps en temps des excursions au village voisin de Kan-Dyu qui est bâti sur les bords d'une crique, dans une situation assez marécageuse, car ces bords sont ombragés d'arbres nombreux. Les manières des habitans de

l'endroit étaient si différentes de celles des Siamois, que nous ne pûmes nous empêcher d'être en même temps surpris et charmés du contraste. Le chef de Kan-Dyu était sous beaucoup de rapports un singulier personnage. Il avait plus de soixante ans, et cependant son visage, quoique long, maigre et décharné, annonçait encore, de la manière la plus vive et la plus notoire, un nombre considérable de passions. C'était en vérité un bizarre spectacle que de voir avec quelle rapidité ses traits passaient du sérieux au grotesque, et comme ils quittaient vite un air insignifiant pour prendre celui de la plus violente colère ou du plus triste désappointement. Les façons des simples villageois, en général, étaient fort polies, je devrais dire exquises. Ils se montraient à notre égard doux, attentifs, obligeans; loin de fuir notre société, ils la recherchaient avec un empressement rare, et paraissaient moins remplis d'ostentation et d'orgueil naturel qu'aucune des tribus que nous avions encore rencontrées. Leur curiosité était, chose toute simple, excitée par le contraste qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'établir entre eux-mêmes et nous; mais dans leur mode de la satisfaire ou de la témoigner, il n'y avait ni grossièreté, ni rudesse, ni manque d'usages, et la plus grande liberté qu'ils se permissent était uniquement celle de toucher nos habits, dans le dessein, j'imagine, de savoir quelle matière avait servi à en fabriquer

l'étoffe, car ils ne se doutaient probablement guère qu'on en fabriquât avec aucune autre que de la soie, attendu que parmi eux c'est en soie que sont presque entièrement vêtus les gens de toute sorte.

Sous le rapport de la taille les habitans de Cochinchine sont inférieurs aux Malais et aux Siamois. Ils sont en même temps moins massifs, moins grossièrement faits, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait encore quelque chose de trapu dans leur ensemble. La forme générale de leur figure est ronde, et ce, à un degré extraordinaire. Elle est si peu longue en effet, qu'elle n'a, pour ainsi dire, pas plus de hauteur que de largeur. Leur front est bas, mais large; leurs os des joues sont amples, mais peu sail lans, leur menton est fort gros, mais ils n'ont pas le développement de la mâchoire inférieure aussi prononcé que les Malais et les Siamois. Leur affinité avec la race tartare est évidente, mais cependant l'est moins que chez les Malais. Leur barbe est dure, mais rare; leur chevelure grosse, épaisse et noire. Leurs yeux sont plus ronds que ceux des Siamois ou des Chinois, et plus petits, mais plus vifs, du reste tout-à-fait noirs comme de coutume. Leur nez est petit, mais bien fait, sans aplatissement, sans expansion des narines. Leurs lèvres sont de moyenne épaisseur. Leurs joues n'ont pas le moindre poil, et leur barbe, comme on l'a dit, est

fort maigre. La forme générale de leur tête est celle d'un globe.

Il y a chez les individus de tout âge un degré surprenant d'obésité, qui seulement commence plutôt pour les femmes que pour les hommes. Leur corps est bien proportionné, et leurs membres sont bien faits, quoiqu'on puisse en général trouver à y reprendre un peu de petitesse. Leur teint est si singulièrement beau, que souvent on rencontre des Cochinchinois dont la blancheur surpasse celle des habitans du midi de l'Europe.

Ils sont affables, polis, attentifs et complaisans envers les étrangers. Leurs manières sont fort agréables, et presque toujours on les trouve eux-mêmes en bonne et joyeuse humeur, disposés à rire et à s'amuser. Ce sont assurément les plus gais des Orientaux; néanmoins la transition de la gaîté soit au chagrin, soit aux passions les plus détestables et les plus viles, semble ne rien leur coûter : elle est aussi rapide qu'inexplicable, au point qu'à un étranger leur conduite doit d'abord paraître tout-à-fait folle et légère. Pareils aux singes, leur attention se porte continuellement d'un objet sur un autre.

Leurs habitations, vastes et commodes, sont généralement bâties avec des murs de terre, et recouvertes en tuiles. Ils font peu usage des feuilles de palmier. La disposition intérieure de chaque maison est assez singulière. Plus de la moitié forme

une salle ouverte à tout venant, où ils reçoivent leurs visites, traitent de leurs affaires, et s'ils sont marchands, étendent leurs marchandises. Au fond de cette salle est placé un autel avec d'autres emblèmes de religion. Les appartemens privés sont disposés *en retrait* par derrière; ce sont tous de petites chambres carrées qui n'ont qu'une seule ouverture. Leurs lits consistent en un banc de bois, haut d'environ un pied et couvert de nattes.

Le costume des Cochinchinois est plus commode qu'élégant. Il est absolument le même pour les personnes des deux sexes, et se compose d'un certain nombre (depuis deux jusqu'à sept ou huit) de larges robes à longues manches qui tombent jusqu'aux genoux, et sont étroitement boutonnées autour du col. Ils portent en dessous une paire de très amples culottes, et dans les occasions de cérémonie, les personnes de rang jettent sur le tout un vaste manteau de soie fond noir à fleurs. Ils se couvrent la tête d'un turban de crêpe; celui des hommes est ordinairement noir. Par-dessus le leur, les femmes mettent un grand chapeau qui ressemble à une corbeille.

Chez les individus de toutes les classes, l'habillement est une affaire à laquelle ils donnent beaucoup d'attention. Dans ces pays, les plus pauvres gens eux-mêmes sont vêtus de la tête aux pieds, de sorte que la populace y a l'air plus décent et plus

respectable que chez les autres nations de l'est.

Nous entrâmes à Kan-Dyu dans plusieurs maisons, et partout on nous accueillit avec bienveillance, avec joie. Le bazar du lieu était bien approvisionné de poissons, de canards, de poules, d'œufs, en un mot de toutes les denrées dont les naturels pouvaient avoir besoin. Examinées une à une, cependant, les boutiques étaient pauvres, et il y avait une boutique presque dans chaque maison. Elles étaient en général tenues par des femmes. Mais si elles renfermaient peu d'objets propres à satisfaire la curiosité d'un Européen, en revanche les habitans y trouvaient tout ce qui leur était nécessaire et utile. L'usage de fumer du tabac, comme celui de mâcher du bétel, est général parmi eux. Ils ne se servent pas de pipes, et pour confectionner leurs cigarres, ils enveloppent simplement du tabac dans du papier.

Dans la matinée du 28, nous reçûmes la réponse du gouverneur de Saigon, qui envoya un mandarin de rang présenter ses hommages au chef de la mission et l'inviter à visiter la ville. Il était accompagné de plusieurs mandarins de moindre distinction, et avait amené avec lui trois grandes et belles barques, toutes splendidement décorées, qui devaient recevoir M. Crawfurd et sa suite. Les deux plus grandes contenaient de trente à quarante rameurs chacune. Ces rameurs étaient vêtus d'habits de

grosse étoffe rouge, avec des agrémens jaunes. Ils portaient un léger chapeau surmonté d'une touffe de plumes. Ainsi costumés, ils faisaient un très joli effet. En Cochinchine, ce sont les soldats que le gouvernement charge de toutes les corvées; il leur impose les travaux les plus pénibles comme les moins honorables. Ainsi, ces rameurs étaient un détachement de l'armée.

M. Crawfurd ne savait pas trop s'il aurait le temps de visiter Saigon; car peut-être devait-on l'y retenir plusieurs semaines, et alors, comme le mousson du sud-ouest allait prochainement finir, il eût été trop tard pour que nous gagnassions la ville de Turon. Mais le mandarin lui assura qu'on lui permettrait de s'en retourner au bout de trois jours, et pour achever de le déterminer il employa de tels argumens, que nous en fûmes bientôt convaincus, nous autres qui désirions ardemment que notre chef se rendît près du gouverneur de Saigon.

Sur cette assurance du mandarin, M. Crawfurd se rendit enfin à nos prières, et me demanda de l'accompagner. Ne sachant quelle réception l'attendait, il laissa au capitaine Dangerfield ordre de mettre à la voile, si dans le courant de dix jours il n'entendait pas parler de nous, d'aller à Turon, et d'informer la cour cochinchinoise de son arrivée dans ce port. Le capitaine garda M. Rutherford avec lui, et madame Crawfurd demeura aussi à bord.

ITINÉRAIRE DE KAN-DYU A TURON.—L'auteur se rend à Saigon. Rivière de Saigon. Saigon. Emblèmes superstitieux. M. Diard. Femmes cochinchinoises; leur moralité. Marchés. Manufactures. Bingeh et Saigon. Fort. Conférence au sujet de la lettre du gouverneur général de l'Inde. Suite des mandarins. Hospitalité des colons chinois. Combat entre un tigre et des éléphans. Retour à Kan-Dyu et départ pour Turon. Côte de Cochinchine. Tribu de pêcheurs. Chaloupes. Baie de Turon. Géologie, etc. Ville de Turon. On ne permet qu'à un petit nombre des membres de la mission de visiter Hué. On refuse de leur laisser emporter le moindre bagage.

A six heures du soir, on tira un coup de canon en notre honneur, l'équipage nous salua d'une triple acclamation, et nous quittâmes le vaisseau. La barque dans laquelle nous descendîmes n'était pas moins commode qu'élégante. On rama toute la nuit, quoiqu'il ne cessât de pleuvoir; aussi au point du jour, nous étions si peu éloignés de Saigon, que nous y arrivâmes à neuf heures du matin.

Notre barque, de même que les deux autres, était munie d'un nombre convenable d'officiers. Néanmoins, le commandement des matelots était principalement confié à un second, qui pouvait avoir le rang de sergent ou de caporal. Il excitait les rameurs, en leur répétant à satiété quelques notes bizarres qui méritent à peine le nom d'air, et frappait l'un contre l'autre deux courts batons de bois dur, pour que leurs rames battissent l'eau en cadence. La discipline de ces soldats est fort sé-

vère, car même cet inspecteur subalterne peut les condamner, pour les plus légers délits, à recevoir des centaines de coups de fouet. Le fouet de correction, comme nous le reconnûmes lors de notre arrivée à la ville, est toujours en exercice.

La rivière de Saigon est à peu près de même largeur que celle de Siam, mais paraît rouler un volume d'eau plus considérable. Des navires de toute taille peuvent la remonter. Moins tortueuse dans son cours que beaucoup d'autres fleuves, elle est aussi plus claire. Ses rives sont presque toutes couvertes *de bois*. Entre autres arbres, nous remarquâmes une très élégante espèce de rhizophora, mais nous n'aperçûmes de culture que quand nous ne fûmes plus qu'à vingt ou trente milles de la ville. Le nombre des embarcations qui allaient et venaient n'était pas très considérable.

Lorsque nous approchâmes enfin de Saigon, nous fûmes surpris de voir se développer devant nous une cité aussi étendue. Elle est bâtie principalement sur la rive gauche, et quand nous descendîmes sur le quai, bien que nous eussions suivi cette rive pendant plusieurs milles, nous ne vîmes pas encore la fin des maisons. Ces maisons, grandes et vastes, sont d'une architecture très appropriée au climat. Le toit, de tuiles, est soutenu par de beaux et forts piliers d'un bois lourd, durable et noir, appelé *las*. Les murailles sont formées par des châssis

de bambous remplis de terre et enduits d'une espèce de ciment. Le parquet est toujours fait de planche, et élevé de plusieurs pieds au-dessus du sol. Les habitations sont placées les unes à côté des autres, et soigneusement alignées le long de rues spacieuses et bien aérées, ou sur les bords de jolis canaux. La distribution des rues est supérieure à celle de beaucoup de capitales de l'Europe.

Sur le quai, à l'endroit ordinaire du débarquement, plusieurs milliers de curieux et une nombreuse escorte de soldats armés de lances nous attendaient. Dès que nous eûmes mis pied à terre, on nous conduisit à une maison qu'on avait d'avance préparée pour nous recevoir. Chemin faisant, la foule qui nous environnait se comporta avec un savoir-vivre, un ordre, une décence, un respect qui furent aussi agréables que nouveaux pour nous. Ces gens étaient tous vêtus, et presque tous l'étaient d'une manière fort élégante. Ils nous parurent en général singulièrement petits de taille, et la rotondité de leur face, la vivacité de leurs traits nous frappèrent aussi beaucoup. Le mandarin qui nous accompagnait nous fit entrer dans la demeure qui nous était destinée, et nous y installa dans la grande salle de réception sur des bancs couverts de nattes et situés vis-à-vis l'un de l'autre. Un bataillon de domestiques, stationné à la porte, reçut nos bagages des mains de nos rameurs, et demeura ensuite pour

faire dans notre logis tels arrangemens que nous jugerions convenables. La maison était une des plus belles de la ville; mais on eût été embarrassé de dire si elle ressemblait plutôt à un temple qu'à une cour de justice. Dans chaque habitation, dans chaque édifice soit public, soit particulier, même sous les plus petits hangars temporaires, il y a toujours quelque chose qui rappelle la religion, ou, pour parler plus exactement, le caractère superstitieux du peuple; et comme les emblèmes de ce genre sont d'ordinaire en quelque matière brillante, ils produisent au premier coup d'œil un effet aussi agréable que frappant. A une des extrémités de notre salon était un autel dédié à Fo, décoré de diverses figures emblématiques, et tout parsemé d'inscriptions. Il était aisé de reconnaître que dans ce pays les affaires de l'État et de la religion étaient inséparables. Le même or et le même vernis servent aux uns comme aux autres. Derrière l'autel se trouvaient nos appartemens particuliers. Une multitude de soldats ne cessait de remplir notre cour et notre vestibule, et dans la crainte que nous ne sortissions, des sentinelles montaient la garde, tant à la porte même de la maison qu'à celle de la rue.

Vers midi, deux mandarins de la justice vinrent conférer avec le chef de la mission britannique. Nous les reçûmes assis sur nos bancs, qui étaient

placés tout-à-fait en face de l'autel de Fo. C'étaient des hommes qui avaient passé la cinquantaine, courts de taille, aisés et affables de manières. Ils étaient coiffés de turbans blancs et vêtus de robes blanches en soie. Ils entamèrent la conversation par nous demander si nous ne manquions de rien; puis, sur notre réponse négative, ils se mirent à nous parler du but de notre ambassade : ils nous demandèrent depuis combien de temps nous avions quitté le Bengale; si la lettre que nous apportions au roi de Cochinchine était du roi d'Angleterre, ou seulement du gouverneur général de l'Inde; quel était précisément l'objet de notre voyage; si nous avions reçu de nos supérieurs l'ordre ou la défense de visiter Saigon; enfin si nous étions allés à la cour de Siam. A chacune de ces questions nos réponses furent si franches et si claires, qu'il nous paraissait impossible qu'on pût ou ne pas les comprendre, ou les mal interpréter. Sur un ou deux sujets cependant, ils témoignèrent la plus vive inquiétude. Ils s'enquirent d'un ton grave et à plusieurs reprises si nous venions dans leur pays avec des intentions amicales ou hostiles. Il y avait tant de sérieux et de bonne foi dans la manière dont ils nous questionnaient à cet égard, que nous dûmes leur pardonner leurs craintes, quoique non fondées, et participer à des sentimens qui ne semblaient provenir que de l'amour qu'ils portaient à leur patrie.

Ils nous prièrent ensuite de leur remettre la lettre dont nous étions porteurs pour le roi de Cochinchine, afin que le gouverneur ou vice-roi de Saigon pût en envoyer une traduction à la cour, en même temps que le rapport détaillé sur les motifs de notre visite; mais nous ne jugeâmes pas convenable d'acquiescer pour lors à cette requête. Néanmoins, ils parurent fort satisfaits de toutes nos réponses, et firent durer l'entrevue ni plus ni moins que six heures de suite, pendant lesquelles ils ne cessèrent de nous entretenir d'affaires. Avant leur départ, ils ordonnèrent à nos domestiques d'aller nous quérir des provisions de bouche, et bientôt ceux-ci nous amenèrent un cochon vivant, des canards sauvages, des poules, des œufs, du sucre, des plantains et du riz.

Dans la soirée, nous fûmes visités par M. Diard, aimable français fort instruit, dont la médecine était la profession, et qui avait été conduit dans ces contrées par son désir de poursuivre l'étude de l'histoire naturelle. Il avait déjà exploré la plupart des îles de l'Inde, et non sans y faire de nombreuses et précieuses découvertes zoologiques, car c'était spécialement la zoologie qui attirait son attention. Déjà il avait découvert quatre ou cinq nouvelles espèces de singes et autant d'écureuils. A Java, il s'était aperçu que le grand daim de cette île était d'une espèce tout-à-fait inconnue aux naturalistes.

Il croyait avoir trouvé une quatrième espèce de rhinocéros, et était convaincu que celle de Sumatra était distincte de toute autre. Quant aux nouvelles espèces d'oiseaux qu'il avait recueillies, le nombre en était fort considérable. M. Diard était un homme aussi entreprenant que plein d'intelligence, et possédait toutes les qualités propres à lui faciliter la réussite de la tâche qu'il s'était imposée. Il aimait passionnément les aventures, et excellait d'adresse à vaincre les obstacles. On pouvait attendre de lui une description complète de la zoologie de ces régions. Il avait sagement adopté le costume et pris les manières des indigènes parmi lesquels il demeurait. Si toutefois il y avait quelque chose à reprendre chez ce jeune savant, et ce n'est qu'avec hésitation que je hasarde une telle remarque, c'était peut-être un petit penchant à exagérer le nombre, l'étendue et la valeur de ses découvertes, et peut-être aussi une ardeur de zèle qui l'exposait à se laisser entraîner par-delà les limites posées à un consciencieux examen. Il y avait une année environ qu'il était en Cochinchine, et quatre mois qu'il résidait à Saigon. C'était avec la plus grande peine qu'il parvenait à obtenir du gouvernement la permission de visiter aucune partie de l'intérieur. Aussi n'avait-il que très peu d'objets d'histoire naturelle à nous montrer.

Le 30, lorsque je voulus sortir le matin, le fac-

tionnaire qui gardait notre porte parut d'abord ne pas savoir s'il devait ou non m'interdire le passage Quand j'approchai de lui toutefois il se retira respectueusement; mais refusa d'un ton péremptoire de laisser passer aucun de nos gens, jusqu'à ce que, voyant que j'attendais le dessinateur, il lui permît de m'accompagner. Une tournée matinale dans les divers marchés de la ville me confirma la justesse des observations que j'ai déjà faites touchant les mœurs des Cochinchinois. On ne peut, je pense, les regarder sous aucune espèce de rapport comme formant un beau peuple; cependant, parmi les femmes, il y en a beaucoup de jolies, beaucoup dont le teint est d'une blancheur remarquable, tandis que leurs manières sont fort engageantes, sans rien avoir de ce relâchement et de ce dévergondage qui, au dire des voyageurs français, règnent parmi cette nation. Au contraire, la conduite des deux sexes est toujours conforme à la plus rigoureuse décence. La chasteté, dont on les accuse de manquer, semble être observée par eux en état de mariage d'une manière aussi stricte que chez leurs voisins, ou toute autre nation asiatique. L'enfreindre, c'est commettre un crime, se déshonorer, s'exposer à un châtiment. Toutefois, il n'en est pas de même entre jeunes gens et femmes non mariées. Sous ce rapport, la plus ample latitude est permise, et un père, pour la plus légère somme d'argent, livrera

sa fille aux baisers d'un étranger ou d'un visiteur. La réputation de celle-ci n'en souffrira aucune atteinte, aucun dommage; et cette espèce de prostitution ne l'empêche pas de trouver ensuite un mari convenable.

Toutes les denrées dont les naturels font usage se trouvaient en grande abondance dans chaque bazar. Nulle contrée peut-être ne produit plus de noix de bétel et d'areca que la Cochinchine. On voyait dans les boutiques peu de feuilles du premier de ces deux arbres, mais en revanche on pouvait y acheter des quantités énormes de poisson frais ou salé; de riz sec ou commençant à germer; de pommes de terre d'excellente espèce; de blé indien; de jeunes pousses de bambou, préparées de manière à être cuites dans l'eau; de sucre brut, de plantains, d'oranges, de pumeloës, de grenades et de tabac. On vend aussi du porc dans chaque bazar, et les volailles les plus délicieuses y sont à vil prix. La chair d'alligator jouit à Saigon d'une très grande estime, et notre interprète chinois nous assura qu'on y mange du chien.

Les boutiques sont d'une grandeur convenable, et les marchandises y sont étalées à leur plus d'avantage. Il est une circonstance qu'il me fut impossible de ne pas remarquer; car elle forme le plus frappant contraste pour le goût et les manières entre ce peuple et les nations de l'Inde: c'est

que parmi ces dernières, les produits des fabriques et des manufactures européennes ont généralement usurpé la place de ceux des leurs, et que vous ne sauriez pour ainsi dire nommer rien de tout ce qui se confectionne en Europe qu'on ne pût se procurer dans les bazars de l'Inde. A Saigon, au contraire, à l'exception de trois ou quatre case-bottles, caves en verre grossier, on n'apercevait pas quoi que ce fût qui ressemblât le moindrement à un objet européen. Il y règne un goût tout-à-fait divers. D'une part, on voit à peine une pièce de coton, tandis que de l'autre, le crêpe, le satin, la soie, sont les seules étoffes portées, et presque toutes elles viennent de Chine ou de Tonquin; car il n'y a dans le pays même que peu, ou plutôt pas d'industrie manufacturière.

Les articles que les boutiques renfermaient et que les habitans avaient fabriqués n'étaient pas nombreux. J'en puis cependant citer quelques-uns. Ce sont des nattes plus ou moins fines, plus ou moins communes, des tissus de même matière pour voiles de chaloupes ou de junck, de grossières corbeilles, des boîtes dorées et vernies, des parasols, de jolies bourses en soie, dont l'usage est général pour les hommes et pour les femmes, des clous de fer, et une rude espèce de ciseaux. Tout le reste s'importait des contrées environnantes. En retour, le territoire de la Cochinchine produit

abondamment du riz, des cardamons, du poivre, du sucre, de l'ivoire, du bétel, etc. Il y a quelques riches Chinois qui font avec ce pays un vaste commerce; mais la masse du peuple y est misérablement pauvre, et il n'y a guère d'habitans qui puissent se livrer à un négoce tant soit peu étendu. On ne voit dans les bazars qu'une douzaine seulement de boutiques, dont la totalité des marchandises vaille plus de cinquante ou soixante dollars, et le plus grand nombre des autres n'en contiennent pas pour la moitié de cette somme.

Il est difficile d'imaginer qu'une population si considérable ne subsiste qu'avec des moyens si chétifs de subsistance, qu'en ne se livrant qu'à des spéculations commerciales si restreintes; d'autant qu'il y a en Cochinchine deux cités, aussi vastes chacune que la capitale de Siàm. Celle bâtie le plus récemment s'appelle *Bingeh*; l'autre, située à distance d'un ou deux milles de la première, se nomme *Saigon*, comme le lecteur le sait déjà. Bingeh est contigu à une forteresse qui a été construite depuis peu d'années sur les principes de la fortification européenne. Elle est munie d'un glacis dans les règles, d'un fossé plein d'eau, d'un haut rempart, et commande la contrée environnante. Elle est de forme carrée, et chacun des côtés a environ un demi-mille de longueur. Mais elle n'est pas encore achevée; on n'a point encore fait d'embrasures

ni monté de canons sur les murs. Le zig-zag est fort court, et le passage de l'entrée principale est en droite ligne ; les portes sont belles et ornées dans le style chinois. Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur la population de ces deux villes.

Dans la journée, un mandarin de plus haut rang, qui était accompagné des deux que nous avions vus la veille, vint traiter d'affaires avec M. Crawfurd. Une longue conversation en tout point semblable à celle qui avait eu lieu le jour précédent fut entamée par lui. Il insista pour que nous lui remissions et la missive du gouverneur de l'Inde à Sa Majesté cochinchinoise, et nos propres lettres de créance. Nous y consentîmes, mais comme nous ne les avions pas apportées avec nous, notre patron envoya aussitôt une barque vers *le John-Adam* les chercher. Les mandarins ne se retirèrent qu'à la nuit tombante.

Le 31, à onze heures du matin, les papiers arrivèrent, et bientôt après les mandarins qui nous avaient d'abord rendu visite vinrent en vérifier l'authenticité, et se mettre à même de faire aux autorités compétentes leur rapport sur le contenu. Il se fit tard avant qu'ils parvinssent à comprendre le sujet de la lettre du gouverneur général, ou la nature de ses propositions relativement au commerce. Nous leur en donnâmes une minute en an-

glais, et la traduction tant portugaise que chinoise. M. Diard était présent, il prit part aux conférences que nous eûmes avec ces mandarins.

Nous apprîmes dès le jour suivant, 1^er^ septembre, que le vice-roi de Saigon n'avait trouvé moyen d'élever aucune objection contre les documens qui avaient été fournis par nous la veille, et un mandarin nous en vint demander de nouvelles copies, disant que celles déjà données allaient être transmises sur-le-champ à la cour. Dès que nous eûmes satisfait à cette demande, nous partîmes en chaloupe avec M. Diard, pour visiter en détail Saigon. La distance de cette ville à la citadelle est d'environ trois milles, mais il y a des maisons sur le bord de la rivière pendant la plus grande partie du chemin. On nous expliqua pourquoi nous ne rencontrions que si peu de junks et de bâtimens côtiers; c'était à cause de l'avancement de la saison. Mais le nombre des barques qui montaient et descendaient autour de nous était fort considérable. La partie de contrée que nous traversâmes offrait l'aspect d'une extrême fertilité. Les rives du fleuve étaient couvertes d'arécayres et de cocotiers, de plantains, de jacks et d'autres arbres à fruit. De nombreux canaux navigables coupent le pays en tout sens, présentant mille facilités pour le développement de l'industrie commerciale. En Cochinchine, comme en Siam, les travaux les plus rudes

sont souvent dévolus aux femmes, et c'étaient elles qui formaient l'équipage de presque toutes les chaloupes que nous rencontrions. Dans l'un et l'autre de ces deux États règne aussi un usage aussi peu galant que peu juste; c'est celui de faire seulement payer les dames qui passent les différens bacs, tandis que le passage des hommes est toujours gratuit. La raison alléguée pour cette coutume est que les hommes sont censés être tous employés au service du roi. Il est déplorable de voir quel nombre immense d'individus du sexe masculin se livre dans ce pays à un genre d'occupation qui est tout-à-fait improductif pour l'État, aussi bien que subversif de toute industrie nationale. C'est ainsi que le moindre mandarin traîne toujours à sa suite un nombreux cortége de fainéans.

La ville de Saigon est bâtie sur une branche considérable de la grande rivière, et sur les bords d'une multitude de canaux. Elle est le centre du commerce de cette fertile province; car en général, il n'y a que très peu de négocians à Bingeh. Quelques colons venus de Chine font le négoce sur une vaste échelle, mais les Cochinchinois eux-mêmes sont, pour la plupart, trop pauvres pour s'engager dans des entreprises de cette nature.

Nous débarquâmes à peu près au milieu de la ville, et au bout d'une centaine de pas, nous entrâmes dans la maison d'un Chinois. Il nous reçut

avec une extrême politesse, nous invita à nous rafraîchir, et nous dit qu'il désirait vivement pouvoir trafiquer avec les Anglais, parce que ses magasins étaient alors remplis de marchandises qui leur conviendraient bien.

Nous passâmes plusieurs heures à visiter diverses parties de la ville, et quand le soir nous regagnâmes notre logis, nous étions grandement satisfaits de tout ce que nous avions vus, et nous emportions la plus favorable idée des manières et du naturel des habitans. L'attention, la bienveillance, l'hospitalité dont nous fûmes les objets partout, dépassaient tellement ce que nous avions jusqu'alors observé parmi les nations asiatiques, que nous étions tentés de nous croire au milieu d'un peuple de caractère entièrement différent. En effet, nous n'étions que de simples étrangers, qui étaient venus passer seulement une couple d'heures dans la ville; néanmoins, dans presque toutes les rues nous fûmes invités par les Chinois les plus opulens à entrer dans leurs demeures et à y prendre des rafraîchissemens. Ils n'avaient pas pu savoir d'avance que nous dussions visiter la place; cependant quelques-unes des collations qui nous furent servies étaient d'une élégance, d'une somptuosité qui montraient la richesse ainsi que l'hospitalité de nos hôtes.

Nous fûmes surtout priés par trois frères qui étaient fixés dans le pays depuis quelque temps. Ils

portaient le costume cochinchinois, et leur extérieur ne différait presque plus de celui des indigènes. Leurs manières étaient prévenantes, aisées, et parfaitement polies. Leur maison était à la fois belle et spacieuse, et il ne semblait y manquer absolument rien de ce qui constitue aux yeux mêmes d'un Européen l'agrément d'une habitation. Ils nous reçurent dans une vaste antichambre bien meublée. Une table fut bientôt couverte d'une profusion de fruits, des plus succulentes confitures, et d'une variété de gâteaux. Ils insistèrent pour remplir eux-mêmes près de nous, pendant que nous mangions, les fonctions de domestiques, et nous ne pûmes, tant que nous restâmes, les décider à s'asseoir à nos côtés pour qu'ils mangeassent aussi. Le thé nous fut servi dans de petites tasses. Une deuxième table fut également dressée pour les gens de notre suite qu'on rassasia de friandises. Nos hôtes causèrent très peu; mais ils ne parurent pas moins charmés de notre visite, que nous ne l'étions de leur tendre accueil.

Que d'autres, s'ils le peuvent, disent par quels motifs ces intelligens, ces généreux Chinois témoignèrent tant de politesse et d'affabilité à des gens qu'ils ne connaissaient en aucune façon; pour ma part, je leur dois la justice de croire qu'ils étaient dirigés par le plus pur désintéressement.

Les bazars de Saigon renferment en plus grande

abondance tout ce qu'on trouve dans ceux de Bingeh. De la porcelaine grossière, des crêpes de Tonquin, des soies, des satins, des éventails chinois, etc., sont les marchandises qu'on voit le plus communément dans les boutiques. Les rues sont droites, larges et commodes. La population est considérable. Nous entrâmes dans un magnifique temple chinois, bâti avec goût et décoré avec beaucoup d'élégance. Les temples, au contraire, que construisent les indigènes du pays, quoiqu'ils semblent dédiés aux mêmes objets de culte, sont infiniment moins beaux.

Le 2, au point du jour, on nous prévint que le vice-roi donnerait dans la matinée audience au chef de la mission britannique. Vers dix heures, le mandarin qui nous avait amenés du vaisseau accourut nous dire que son excellence nous attendait. Nous lui demandâmes comment nous devions faire le trajet: « A pied, » répondit-il. Comme nous en témoignions notre mécontentement, il donna ordre que cinq éléphans fussent amenés. Ces animaux étaient munis de howdahs, tels que ceux dont les naturels de l'Inde font usage. En quelques minutes nous parvînmes à la citadelle où le vice-roi résidait. Sa maison, quoique vaste, était simple et sans ornement à l'intérieur et à l'extérieur. Elle s'élevait presque au centre du fort, sur une esplanade. Lorsque nous ne fûmes plus qu'à une cinquantaine de

verges de la porte, on nous pria de descendre de nos montures, et d'achever sur nos jambes le reste du chemin. Une multitude de soldats, principalement armés de lances, formait de part et d'autre une haie redoutable. Le vice-roi, entouré des mandarins, nous attendait dans une immense salle dont toute la façade était ouverte. Nous marchâmes droit à sa rencontre, et ôtant nos chapeaux, nous le saluâmes à la manière de notre pays; on nous avait préparé des chaises, et nous prîmes place presque vis-à-vis le principal personnage, à droite des mandarins, mais quelques pas seulement au-delà de la porte. Le vice-roi lui-même était assis tout au fond de la salle sur une simple estrade de douze pieds carrés, très haute et couverte de nattes, qui supportait un ou deux coussins. Sur une deuxième estrade plus basse et en avant de la première, était le siége du gouverneur en second, beau vieillard qui paraissait avoir passé la soixantaine. Du côté opposé, et sur une troisième estrade, il y avait une douzaine de mandarins vêtus de robes de soie noire et accroupis à la manière indienne. Derrière ceux-ci se tenaient une troupe de gens armés, si nombreux qu'ils étaient comme entassés les uns sur les autres. Devant le vice-roi même, deux Siamois qui étaient venus lui parler d'affaires particulières gisaient prosternés à terre, de la façon qui leur est habituelle quand ils se trouvent en la présence de leurs propres chefs.

Ce vice-roi de Saigon passait pour être eunuque, et tout l'ensemble de sa personne confirmait jusqu'à un certain point cette agréable réputation. Il paraissait âgé d'une cinquantaine d'années, avait l'air fort intelligent, et sans doute l'activité du corps était chez lui à l'unisson de celle de l'esprit. Il avait une physionomie douce; mais la peau de sa figure ronde était flasque et toute ridée. Il n'avait pas de barbe et ressemblait beaucoup à une vieille femme, sa voix aussi était perçante et féminine; mais j'ai observé pareille chose, quoique à un degré moindre, chez beaucoup d'autres mâles de cette nation. Son habillement n'était pas simple, il était sale et aussi dégoûtant à voir que celui des plus pauvres gens du peuple.

Il avait recommandé que nous apportassions la lettre du gouverneur général de Bengale avec nous à l'audience. La voyant dans ma main, il demanda ce que j'y tenais; on la lui passa; mais après avoir examiné le drap d'or dont elle était enveloppée, il me la rendit, observant en même temps que, comme selon l'usage de Cochinchine on en avait pris plusieurs copies, il ne fallait pas l'ouvrir de nouveau.

Il s'enquit alors depuis combien de temps nous avions quitté Calcutta, et quels étaient nos âges respectifs. Puis après avoir dit, en forme d'exorde, que des rois seuls avaient coutume d'écrire à des

rois; « Comment se fait-il donc, continua-t-il, que le simple gouverneur de la province de Bengale adresse une lettre à Sa Majesté le roi de Cochinchine? » Néanmoins il parut comprendre quel était le but de notre mission et le considérer sous un jour favorable. « Tous vos vaisseaux, dit-il, peuvent venir trafiquer avec les Cochinchinois. Mais de même qu'il est juste que si des sujets du roi notre maître visitent le Bengale ou quelque autre établissement britannique, ils se soumettent, pendant la durée de leur séjour, aux lois en vigueur dans le pays, et soient jugés d'après elle; de même, les sujets des autres nations qui viennent en Cochinchine doivent obéir à notre code, et être justiciables de nos tribunaux. Autrement, il n'y a plus de justice possible. » Il nous demanda ensuite si notre intention était d'aller directement à Turon ou au port d'Hué, et quelle conduite le chef de la mission se proposait de suivre lorsque nous aurions gagné cette place. Nous lui répondîmes que dès l'instant de notre arrivée nous en transmettrions la nouvelle à la cour; sur quoi il observa que le mandarin des éléphans était chargé de toutes les affaires de cette nature, et que, par le genre de ses attributions, il pourrait mieux que personne donner tous les renseignemens désirables sur le commerce.

Les mandarins semblaient être parfaitement à leur aise en présence du gouverneur, ne témoignant

ni crainte ni respect exagéré. Ils nous adressèrent fréquemment la parole dans le courant de l'entrevue. Tout le temps qu'elle dura, la conversation se fit en langue portugaise, par l'intermédiaire d'un naturel appelé Antonio.

Comme l'entretien finissait, M. Diard arriva vêtu comme un mandarin, et prit place à côté de nous. Alors, suivant l'usage, on nous servit du thé.

Il y avait dans la cour, à quatre ou cinq pas de la salle où on nous avait reçus, une cage qui renfermait un énorme tigre que le gouverneur avait fait prendre pour nous régaler d'un combat entre cet animal, le plus fier des animaux, et des éléphans. Il nous demanda si ce spectacle nous serait agréable, et sur notre réponse affirmative il donna les ordres nécessaires. Toutes les personnes présentes se rendirent au lieu qui devait être le théâtre de l'action. C'était une vaste pelouse longue d'environ un demi-mille, et presque large d'autant. Vers le milieu, soixante ou soixante-dix beaux éléphans, montés chacun par leur cornac, et portant un howdha, mais qui était vide, se tenaient sur plusieurs files. A droite, il y avait des siéges destinés à nous recevoir, ainsi que le gouverneur et les mandarins, et un nombreux détachement de soldats. A gauche, presque en face, se pressait une foule de curieux. Le tigre fut attaché à un poteau qui s'élevait au milieu de la plaine, par le moyen d'une forte corde qui

lui passait autour des reins. Nous ne tardâmes guère à reconnaître combien le combat était inégal : on avait arraché les griffes à cette pauvre bête, et on lui avait passé à travers les mâchoires une courroie solide qui l'empêchait d'ouvrir la gueule. Lorsqu'on le laissa sortir de sa cage, se croyant libre, il se mit à bondir sur le gazon; mais s'apercevant bientôt qu'il ne l'était pas, et que tous ses efforts pour le devenir n'aboutissaient à rien, il s'étendit tranquillement à terre. Toutefois, au bout de quelques minutes, voyant un monstrueux éléphant armé de longues défenses se diriger vers lui, il se releva pour repousser l'imminent péril qui le menaçait. Cette attitude du tigre et l'affreux rugissement qu'il poussa intimidèrent à tel point l'éléphant, qu'il fit volte-face; mais son adversaire le poursuivit de toute la longueur de sa corde, et lui enfonçant les griffes d'une de ses pattes de devant dans une des cuisses de derrière, il accéléra encore sa fuite. Cependant le cornac parvint à ramener le poltron à la charge, avant qu'il eut le temps de s'éloigner beaucoup; et, cette fois, il se précipita avec fureur en avant, enfonça ses défenses en terre sous le tigre, et le levant de toute sa force, le lança à une distance de trente pieds au moins. Ce moment de la lutte était palpitant d'intérêt : le tigre gisait bien sur l'herbe comme s'il fût mort; mais il ne paraissait pas avoir reçu de blessure sérieuse, car, lorsque

son ennemi voulut recommencer l'attaque, il se remit lui-même sur la défensive, et comme celui-ci se préparait à le soulever une seconde fois en l'air, il lui sauta si lestement à la tête qu'il eut un instant les pates de derrière appuyées sur sa trompe. L'éléphant fut gravement blessé de ce bond, et si effrayé, que rien ne put l'empêcher de passer pardessus tous les obstacles et de s'enfuir au loin. Le cornac manqua, dit-on, à son devoir, et bientôt on l'amena les mains liées derrière le dos au gouverneur, qui ordonna que cent coups de fouet lui fussent appliqués sur place.

Un autre éléphant fut alors opposé au tigre; mais ce dernier, à chaque attaque successive, fit moins de résistance. Il était évident que tous les assauts qu'il avait à subir devaient bientôt occasioner sa mort; en effet, chacun de ses antagonistes était muni de défenses, et leur mode d'attaque à chacun, car plusieurs autres prirent part au combat, était de s'élancer vers le tigre, d'enfoncer leurs crocs sous lui, de le lever, puis de le jeter à distance. On pouvait voir combien ils craignaient pour leur trompe, car ils avaient tous la précaution de la replier. Lorsque le tigre fut complétement mort, on amena à leur tour, contre lui, le reste des éléphans; mais au lieu de l'enlever avec leurs défenses, ils le saisirent avec leur trompe, et, en général, le lancèrent à une dizaine de pas.

Lorsque cette lutte se fut ainsi terminée par la mort du principal combattant, on nous donna une représentation d'un autre genre. On avait pour but de nous montrer avec quelle bravoure un bataillon d'éléphans était capable de marcher en campagne contre les lignes de l'ennemi, et de les franchir en dépit de tout obstacle. On forma une double ligne de retranchemens, et par-devant, sur des bâtons, on plaça quantité de matières combustibles, avec des feux d'artifice de différente espèce, et quelques petites pièces d'artillerie. En un instant, le tout s'embrasa, et des tirailleurs qui se tenaient par-derrière nourrirent un feu continu. Les éléphans s'avancèrent en ordre de bataille, d'un pas ferme et rapide; mais quoiqu'ils se fussent tous approchés bravement du feu, il n'y en eut que quelques-uns qu'on pût forcer à se précipiter au travers, et les autres passèrent soit à droite, soit à gauche, comme ils le purent. On les ramena une seconde fois à la charge, sans beaucoup plus de succès, et là se terminèrent les amusemens.

Le gouverneur nous manda alors près de lui, et protestant du plaisir qu'il avait de nous voir, il nous demanda de lui accorder encore une journée pour nous montrer la ville, et nous dit qu'il y aurait le lendemain comédie en notre honneur. Mais M. Crawfurd lui expliqua les raisons qui nous obligeaient de partir, et nous prîmes congé de lui, fort sa-

tisfaits de tous les égards qu'il nous avait témoignés.

Le 3, dès la pointe du jour, les barques dans lesquelles nous étions venus à Saigon nous attendaient pour nous reconduire à bord. Nous y entrâmes à six heures du matin, et le même jour à cinq du soir nous rejoignîmes le vaisseau.

Le lendemain, dès que parut le soleil, nous levâmes l'ancre, et favorisés par un bon vent de sud-ouest, nous poursuivîmes notre voyage vers Turon. A notre sortie de la rivière, *le John-Adam* faillit toucher contre un bas-fond ou un banc qui n'est pas marqué sur les cartes.

Nous mîmes une semaine, espace de temps qu'on ne peut dire ni court ni long, pour aller du cap Saint-James au point le plus occidental de la baie de Turon. Pendant tout ce trajet, nous n'eûmes pas à nous plaindre des vents; mais dès lors, quoique légers, ils nous devinrent contraires. Nous restâmes quatre jours, jusqu'au 14 septembre, à hauteur de ce point sans pouvoir entrer dans le havre, dont cependant nous étions très près, car un fort courant, qui paraissait venir du golfe de Tonkin, entraînait toujours notre navire vers l'ouest.

La côte de Cochinchine, du cap Saint-James à la baie de Turon, est singulièrement haute et pittoresque. Une chaîne fort élevée se prolonge ininterrompue sur toute cette distance, dans la direction

du rivage de la mer, c'est-à-dire dans celle du sud-est au nord-ouest. Il n'y a généralement que peu d'espace entre les montagnes et la côte, et celle-ci est toujours raide, escarpée, à pic, ou bordée d'une étroite grève de sable. Les rangées sont nombreuses, et pour la plupart on les voit s'élever graduellement les unes au-dessus des autres, à mesure qu'elles s'éloignent de la mer. Leurs formes abruptes, pointues et angulaires, leurs sommets nus, leurs flancs si rapides, semblent concourir à prouver que la plus grande partie et toute la moitié occidentale de ces montagnes sont granitiques. Vers le milieu de la chaîne elles deviennent moins raides et moins hautes, tandis que leurs formes s'arrondissent vers la cime. La fertilité du sol paraît s'accroître avec ce changement, et dès lors on commence à voir un pays où l'homme trouve plus facilement à subsister. Là, l'industrie humaine lutte contre l'inégalité du terrain. De nombreux champs se montrent sur les flancs des montagnes, et une multitude infinie de barques qui se jouent en pleine mer indique l'existence d'une population considérable. Quelques-unes des îles situées le long de la côte sont aussi cultivées de la même manière. Du blé d'Inde, et les plus petites espèces de grains, telles que le *cynosurus coracanus*, quelques sortes de légumes, des yams, des pommes de terre, et du *capsicum*, c'est tout ce qu'on peut demander à des

sols pareils de produire, et en même temps tout ce qui, joint à une abondante provision de poisson, semble constituer la nourriture des habitans de cette partie de la côte. Leurs barques ressemblent pour la forme à celles des Malais, mais sont différemment gréées. Outre une large voile carrée qui s'élève au milieu, elles en ont encore deux autres à peu près semblables, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière. De loin on les prendrait pour de petits vaisseaux. Elles sont extrêmement nombreuses, et quelquefois on en distingue à l'horizon plusieurs centaines qui naviguent ensemble. Mais en vain chercherait-on, quand un bâtiment vogue dans ces parages, à obtenir, des gens qui les montent, qu'ils vinssent le visiter.

A la vue de ces innombrables flottes de jolies barques, l'esprit est porté naturellement à imaginer un haut degré d'industrie, de bonheur social, de félicité domestique. Oui, on se figure que les mains qu'elles portent ne déploient tant d'activité qu'afin de pourvoir en grande partie à la subsistance de milliers d'entre leurs compatriotes ; on se persuade que cette multitude de navigateurs doit amasser de grandes richesses, en même temps qu'elle enrichit l'État. Mais combien, hélas ! combien la réalité est ici différente de la présomption ! Avec tout au plus des haillons pour se couvrir ; sans autre demeure, sans autre asile que leur frêle barque, où ils n'ont,

pour se garantir des intempéries de l'air, qu'une méchante natte; et souvent peut-être manquant d'une nourriture qui toujours est malsaine : voilà la vie de misère que mène une nombreuse mais infortunée population. Les plus barbares des Orang-Lants ne sont ni plus sales ni plus malheureux que la plupart des tribus de pêcheurs qui fréquentent les côtes de la Cochinchine. La facilité avec laquelle ils peuvent, au moyen de la pêche, se procurer leur subsistance, toute misérable qu'elle est, explique pourquoi ils se livrent en si grand nombre à ce genre d'occupation. Pour se suffire de la sorte à elle-même, une famille n'a besoin d'aucuns fonds, ni surtout de beaucoup d'industrie. D'où il arrive que chaque barque n'est ordinairement la résidence que d'une seule famille, et comme la source d'où ils tirent leurs alimens est inépuisable, il paraît n'y avoir aucune limite à l'augmentation des mariages parmi eux. L'homme de l'adresse la plus ordinaire peut, de ses propres mains, établir la machine et les quelques instrumens, pour ainsi parler, avec lesquels il pourvoira à son existence et à celle de sa famille. Le principal de tout, et ce dont il leur est impossible de se passer, c'est la barque; or, leur mode de la construire est beaucoup moins coûteux,beaucoup plus simple que celui généralement adopté dans ces mers. Ce doit être une besogne fatigante, ennuyeuse et malaisée, que de creuser

un seul tronc de gros arbre. Les Cochinchinois y ont donc substitué en place une espèce d'ouvrage de vannerie très fin et très serré, dont ils forment le fond et la plus grande partie des côtés de la barque. Cette claïe, ou plutôt cette natte, est faite de branches flexibles, et après qu'on l'a étendue sur une carcasse de chaloupe, on la recouvre soigneusement de poix. Une ou deux planches cependant constituent le haut des côtés, et un pont de même matière solidifie toute la construction. Au centre, il y a un petit hangar de joncs, seul abri de l'équipage et des passagers; des bambous servent de mâts; les cordages sont faits d'écorce d'arbres; quelques nattes cousues ensemble sont les seules voiles; et tout cela, de même que les lignes et les filets à pêcher, chaque homme le confectionne pour lui seul. Ainsi équipés, ces indigènes prennent la mer, portant avec eux tout ce qu'ils possèdent, et errent de baie en baie à la poursuite d'une nourriture qui, à en juger par leurs membres amaigris et leur air maladif, doit être bien précaire, bien insuffisante. Quoiqu'ils naviguent la plupart du temps protégés par une côte élevée et rocailleuse, on les rencontre parfois très loin du rivage. La nuit, et le temps du jour où ils n'ont rien à faire, ils les passent invariablement couchés à l'ombre des bois ou sur quelque grève sablonneuse. Ils restent ainsi les bras croisés jusqu'à ce que la faim vienne leur

imposer la nécessité du travail. La manœuvre de leurs barques ne doit pas leur coûter beaucoup de fatigue, car elles sont construites de manière à marcher avec tous les vents et dans toutes les directions.

Le 15 nous parvînmes enfin à pénétrer dans la baie de Turon. Un salut de vingt-un coups de canon fut tiré du vaisseau dès qu'il eut jeté l'ancre; un petit fort sur la côte voisine y répondit par trois coups.

La baie de Turon est complétement enfermée entre les terres, et si l'entrée en était aussi facile que l'intérieur en est sûr, elle serait à juste titre comptée parmi les havres les meilleurs. La peine que nous éprouvâmes à en approcher devait sans doute, en grande partie, provenir de l'époque avancée de la saison, car les vents contraires avaient déjà commencé, et avec un courant d'une grande force ils entraînaient notre navire vers l'ouest.

Nous nous trouvâmes soudain comme transportés dans un beau lac tranquille, qui était presque de toutes parts environné par de raides et hautes montagnes couvertes de bois jusqu'à leurs sommets. Mais, quoiqu'il y eût là un assemblage de tout ce qui est ordinairement regardé comme favorable à produire et à développer les plus riches et les plus belles scènes de la nature, l'effet général en était

cependant moins beau que nous ne l'avions présumé. A vrai dire, nous avions alors dépassé cette ceinture privilégiée de la région équatoriale, sur laquelle la nature a répandu si prodigalement tous ses dons les plus magnifiques. L'activité et l'énergie de la vie végétale, qui avaient si souvent attiré notre admiration par la grandeur et la variété de ses formes, avaient disparu. L'œil ne rencontrait partout qu'un pays plus stérile et moins varié. Un sol d'une nudité plus qu'ordinaire ne supportait, pour toute végétation, que des arbres rabougris. D'immenses berges de sable bordaient la plupart des côtes, hormis les endroits où la projection de rochers granitiques les rendait encore plus escarpées. Sans doute la grande étendue de cette baie, qui forme un bassin circulaire, les sommets dentelés des chaînes de montagnes partiellement enveloppés dans le brouillard et dans des nuages gris, la multitude de barques qu'on voit sans cesse aller et venir, et la structure hardie de quelques rocs, donnent à ce havre un aspect singulièrement pittoresque. Sous ce rapport, cependant, il est beaucoup inférieur à celui de Trincomalée, auquel il ressemble du reste par l'absence de toute terre cultivée, et par le manque de toute habitation humaine. Çà et là sur les côtes de la baie, on aperçoit les huttes de quelques misérables créatures qui vivent du produit de leur pêche, tandis qu'on n'y distingue pas le moindre vestige

d'agriculture. Ni le bétel, ni le cocotier, ni aucune espèce de palmier n'est visible; et quelques acres de riz méritent à peine d'être mentionnés. La pomme de terre et le blé de Turquie sont ce qui pousse le mieux, mais en somme tout annonce le sol le plus ingrat.

Les montagnes qui environnent la baie présentent au botaniste un champ de recherches aussi intéressant qu'inépuisable. Il serait difficile d'indiquer une localité qui produise une plus grande variété de plantes que celle-ci. Sans se l'imaginer, les naturels, qui sans cesse abattent les plus gros arbres pour en faire du feu, favorisent singulièrement la production des herbacées. Les excursions quotidiennes de mes compagnons de voyage, car j'étais moi-même trop mal portant pour les accompagner, enrichirent beaucoup ma collection botanique. C'était surtout à la bonté de M. Crawfurd que j'étais redevable des trésors qui m'arrivaient chaque jour; non-seulement il donnait les ordres nécessaires pour que mes domestiques, qui peu à peu étaient devenus d'habiles herboriseurs, ne manquassent de rien à terre, mais encore était lui-même heureux à faire des découvertes.....

Quelques heures après que nous eûmes jeté l'ancre, un mandarin, d'un air fort respectable, vint nous visiter à bord, accompagné d'un nombre considérable d'individus en uniforme qui compo-

saient sa suite. Ce mandarin faisait un étrange contraste avec la généralité de ses compatriotes. Il ne parlait que très peu, et encore très lentement; il ne nous adressa que quelques questions, et cependant montrait beaucoup de curiosité. Il était âgé d'environ quarante ans, avait le corps mince, la taille haute et, comme tous les autres indigènes, la figure ronde. Ses manières étaient on ne peut plus distinguées, et son costume on ne peut plus élégant, selon l'usage du pays. Il est presque inutile de dire que l'objet de sa visite était de savoir d'où nous venions et quels étaient nos desseins. Nous apprîmes de lui que notre arrivée était depuis quelque temps attendue. Avant tout, il commença par nous demander si la lettre adressée au roi de Cochinchine était du roi d'Angleterre; puis il témoigna le désir qu'on lui remît une liste des noms de toutes les personnes qui se trouvaient sur le vaisseau.

Vers le soir, il prit enfin congé de nous, après avoir déclaré qu'il préviendrait son supérieur, le mandarin chef de Fai-Foh, de l'arrivée de la mission britannique, car il n'était lui-même qu'un mandarin de lettres, chef du village de Turon.

Cet individu vint à bord plusieurs fois, une entre autres pour apporter à M. Crawfurd une lettre du chef de Fai-Foh, et un présent qui consistait en poisson, fruits, gibier, volaille, plusieurs

cochons, et un bœuf. Le bruit courut les premiers jours que nous serions invités à visiter Fai-Foh, pendant qu'on attendait à notre égard la réponse de la cour; mais ce n'était, à ce qu'il paraît, qu'une vague rumeur, car depuis il n'en fut plus aucunement question.

Le 20, M. Crawfurd alla visiter le mandarin de Turon, avec qui nous avions alors fait ample connaissance, et nous l'accompagnâmes M. Rutherford, le lieutenant et moi. Le village de Turon est éloigné d'environ trois milles de l'endroit où les bâtimens jettent ordinairement l'ancre. Pour y parvenir, il faut traverser un vaste bas-fond qui s'étend vis-à-vis l'embouchure de la rivière. Là, sur la rive gauche s'élève un petit fort presque quadrangulaire, entouré par des murs de sable et par un fossé. Sur la rive droite, mais beaucoup plus loin, nous distinguâmes plusieurs redoutes. Les remparts de la petite citadelle, lorsque nous en approchâmes, étaient bien garnis de troupes; chaque soldat avait ou une lance ou un mousquet, armes qu'on voyait alternativement.

A notre arrivée au village, on nous conduisit dans un édifice public, où après quelque temps d'attente le mandarin nous vint retrouver. Il nous fit servir des rafraîchissemens, et causa avec nous de choses indifférentes. Une multitude d'individus, tous bien habillés, étaient entrés avec nous dans la

salle où nous étions. Les uns s'étaient assis à une distance respectueuse sur de basses estrades, tandis que les autres se tenaient debout. Bientôt arriva un autre personnage. C'était un mandarin de l'armée qui commandait le fort, et dont le rang était égal à celui du chef de ce village. Il était petit, maigre, très vif, et de moyen âge. Son costume était beaucoup plus élégant que celui de son camarade, non pas pour la coupe qui était absolument la même, mais pour la qualité de l'étoffe. Il était accompagné d'une trentaine de ses hommes, tous bien vêtus et armés de lances. Il s'excusa sur le mauvais état de sa santé de n'être pas venu plus tôt présenter ses hommages à M. Crawfurd...

Lorsque ces personnages se furent retirés, nous traversâmes le village. Les maisons qui le composent sont disséminées le long de la rivière à une distance d'un ou deux milles. Elles sont jolies, propres, commodes, et s'élèvent généralement au milieu d'un enclos de petits pieux. Nous ne vîmes que peu ou pas de culture aux environs. Le *jatropha-curcas* formait quelques haies; le *calophyllum inophillum* ombrageait quelques promenades. Quelques convolvulus et d'autres fleurs furent, avec les végétaux désignés ci-dessus, tous ceux que nous rencontrâmes dans le cours de notre promenade. Le bazar de l'endroit était d'un style passable, mais pauvrement approvisionné, même de poisson. Les habi-

tans se comportèrent à notre égard avec la plus exquise politesse.

Le 21 le chef de Turon nous rendit une nouvelle visite dont l'objet était plus intéressant que celui de toutes les autres. Il était accompagné d'un interprète, parlant portugais, qu'on avait envoyé exprès de la capitale, pour informer M. Crawfurd que deux barques royales étaient arrivées d'Hué pour le conduire en cette ville, qu'elles pouvaient porter dix personnes, mais ne devaient pas en recevoir une seule de plus, car il avait reçu à cet égard des ordres péremptoires.

Cette communication répandit parmi nous un désappointement général. Notre curiosité, rendue plus vive, plus violente par le peu que nous avions déjà vu de ce pays, allait ainsi être désappointée au moment même où nous pensions pouvoir la satisfaire. Il était évident qu'on ne nous laisserait pas tous gagner la capitale, et cependant on peut supposer qu'il n'y avait parmi nous personne qui ne brûlât du désir de connaître une contrée si peu connue et si peu fréquentée par les Européens; une contrée qui, adoptant l'exemple, la politique et la discipline des nations européennes, et pourtant ne se mêlant pas le moins du monde de leurs affaires, ne s'exposant pas au danger de leur influence, a dans l'espace de quelques années fait de tels progrès en civilisation, en force gouverne-

mentale et en science militaire, qu'elle s'est rendue formidable à tous les peuples voisins.

Après beaucoup de débats, il fut enfin convenu que quinze personnes, y compris l'équipage de la grande chaloupe du vaisseau, laquelle était nécessaire pour le transport de nos bagages, pourraient se rendre à Hué.

Mais encore restait à décider quelles personnes accompagneraient M. Crawfurd. Le capitaine Dangerfield, qui était premier secrétaire de la mission, se mit à déclarer tout d'abord que le poste qu'il occupait lui donnait plus de droit qu'aucun de nous n'en avait à être choisi le premier, et qu'il ne s'en départirait pas sans une raison suffisante. Mais M. Crawfurd lui poussa un argument dont il trouva que la force suffisait. C'était que je parlais la langue portugaise, et que par conséquent je serais en cette occasion plus utile qu'un individu qui ne la parlait pas. Cette affaire ainsi arrangée, les gens qui devaient former notre suite en nombre désigné furent aisés à choisir; seulement les autorités locales exigèrent que dans ce nombre il n'y eût pas un seul *sepoy*.

S'il n'avait été nullement question du chiffre des personnes que les barques royales devaient recevoir, nous aurions pu supposer, d'après ce qu'elles pouvaient contenir de monde, que le gouvernement cochinchinois avait eu l'intention de mettre

tout l'équipage à même de faire le voyage. Mais les ministres avaient été instruits minutieusement de tout ce qui concernait l'ambassade; on leur avait transmis, ainsi que beaucoup d'autres documens, la liste des gens qui la composaient. Ils savaient donc au plus juste combien nous étions à bord. Si la mission britannique se fût présentée à la cour de Cochinchine telle qu'elle était partie de Bengale, elle y eût fait bonne et imposante figure; mais c'était précisément, chose très manifeste, ce que cette cour ne voulait pas. Non content de s'opposer avec opiniâtreté, avec rigueur à tout ce qui pouvait le moins du monde donner aux représentans de la Grande-Bretagne un air décent et respectable, on alla jusqu'à refuser au petit nombre de ceux qui se rendirent à Hué la permission d'emporter avec eux divers objets qui ne pouvaient servir qu'à leur commodité personnelle, par exemple, diverses pièces de leur garde-robe. Il était évident d'après cette conduite qu'on voulait nous ôter toute espèce d'importance, et nous recevoir le plus modestement, pour ne pas dire le plus mesquinement, possible. Le gouverneur de Saigon, qui s'était comporté envers nous d'une manière si polie et si respectueuse, nous avait dit que lors de notre arrivée à la capitale, le mandarin des éléphans viendrait lui-même conférer avec notre chef; mais ce personnage ne nous avait encore envoyé que des commis.

Le 22, à trois heures de relevée, les deux barques en question arrivèrent près du *John-Adam*. Le mandarin qui les commandait avait la plus belle figure d'homme que nous eussions encore vue depuis que nous étions entrés dans le pays. Il était avancé en âge, mais vert cependant, et même athlétique. Cet homme réalisait vraiment l'idée la plus haute qu'on pût concevoir d'un vieux soldat endurci à la fatigue et accoutumé à toutes les privations. Il nous proposa de mettre à la voile dans la soirée; nous y consentîmes, et il demeura à dîner avec nous. Les Cochinchinois ne font jamais de difficulté pour manger ce qu'on leur sert, et non-seulement ce personnage qui s'attabla avec nous, mais encore les gens de sa suite, goûtèrent à presque tous nos plats. Ce peuple, en effet, n'est nullement délicat sur l'article de la nourriture.

Lorsque nous descendîmes dans les barques, nous les trouvâmes encore plus incommodes que nous ne l'avions craint. Elles avaient la forme de canots, et étaient fort étroites, mais démesurément longues; leur longueur compensait ce dont elles manquaient en largeur. Elles contenaient quarante rameurs chacune, et étaient munies de quelques petites *swivels* (coulevrines) en cuivre. La seule place qu'on nous laissa fut une méchante cabine de forme circulaire, faite de bambous, recouverte de nattes trouées, dans laquelle on ne pouvait entrer qu'à

plat ventre. Nous y étions entassés les uns sur les autres, et le toit en était si peu haut que, même assis, il nous fallait baisser la tête. Nous avions d'abord cru que du moins les deux barques seraient mises à notre disposition, mais nous fûmes désappointés; le mandarin s'opposa de toutes ses forces à ce qu'il en fut ainsi, et même insista pour occuper lui tout seul la meilleure des deux huttes. Cependant, lorsque nous allâmes prendre possession de la nôtre, nous reconnûmes qu'elle était si petite, que deux personnes y pouvaient à peine tenir couchées côte à côte.

VOYAGE DE LA BAIE DE TURON A HUÉ. — Embouchure de la rivière de Hué. La politesse des Cochinchinois ne leur a pas appris à traiter les femmes avec douceur. Arrivée à Hué. Perpétuelle surveillance à l'égard des membres de la mission. Costume militaire. Lettre du gouverneur général de l'Inde au roi de Cochinchine, envoyée au mandarin des éléphans. Changemens faits à la traduction chinoise. Entrevue avec le mandarin. Canal qui entoure la ville. Magnifiques points de vue de la rivière de Hué. Propreté des villages environnans. Chevaux. Sol. Fortifications de la capitale. Mandarins français. Conférence avec le mandarin des éléphans. Difficulté au sujet d'une audience du roi. On nous sert une collation. Suite du débat. L'audience nous est refusée. Beauté et force de la citadelle. Caractère ombrageux du gouvernement. Casernes royales. Arsenal d'artillerie. Énorme canon. La citadelle. Remarques sur l'influence française à la cour de Cochinchine. On refuse même les présens du gouverneur général. Pauvreté du bazar.

Réunissant tout ce dont nous présumions avoir le plus besoin pendant notre petit voyage, nous prîmes possession de notre chaloupe à six heures

du soir, et quand nous quittâmes le vaisseau, on nous salua comme la première fois de plusieurs coups de canon. Ni le dessinateur, ni personne sur le secours de qui je pusse compter pour enrichir ma collection d'histoire naturelle, n'eut permission de m'accompagner.

Il était à craindre que vu la saison de l'année, nous n'éprouvassions quelques tempêtes pendant le trajet, et cette perspective ne nous charmait pas du tout, nous trouvant forcés de tenir la mer avec une chaloupe découverte. Le mandarin s'en consolait, lui, car il savait ce que nous ignorions, que la côte, quoique escarpée et rocailleuse, abondait en havres excellens qu'il pourrait gagner sans beaucoup de peine, quelque mauvais que devînt le temps. Heureusement, cependant, le temps fut agréable durant tout notre passage, et quoique nous n'eussions guère été secourus par nos voiles depuis que nous avions abandonné la baie de Turon, nous atteignîmes l'embouchure de la rivière d'Hué dans l'après-midi du 25, après vingt heures de traversée.

Nous avions pensé que la grande chaloupe du *John-Adam* pourrait marcher au pas avec les barques de Sa Majesté cochinchinoise, mais il en fut tout autrement. Elle resta en arrière dès les premiers milles, et n'atteignit Hué qu'un jour et une nuit après nous.

De Turon à la capitale, le pays, à le voir de la mer, est le même absolument que celui de ce premier point à Saigon. Il est haut, sourcilleux, pitto resque. La chaîne de montagnes continue, et ses rangées offrent pareilles formes, pareille direction. Il y a sans doute tout lieu de croire qu'elles sont encore de struucture granitique. Quand on approche de la rivière d'Hué, elles augmentent de hauteur, et leurs pics deviennent plus pointus. Au total, leur aspect est peut-être plus stérile. Néanmoins, à l'instant où se leva le soleil, nous fûmes tout remplis d'admiration par le double caractère de grandeur et de beauté de la scène qui se développait devant nous. D'épais nuages blancs étaient encore arrêtés tranquillement à moitié des montagnes, tandis qu'on voyait leurs immenses éminences s'élancer dans le pur éther. L'ombre plus noire de la vallée contrastait admirablement avec la couleur plus claire de quelques petits morceaux de terre cultivée. Enfin, une multitude de barques toutes en mouvement répandait autour de nous un air de vie et de travail.

La nature du sol n'était que trop évidente, d'après la situation de nombreux villages érigés sur des grèves nues et sablonneuses. On ne voyait dans leurs alentours aucun vestige de culture ni de végétation. Leurs habitans n'avaient absolument pour vivre que les produits de leur pêche; aussi aper-

cevions-nous souvent des centaines de petites barques tirées à un même endroit sur la berge. A l'embouchure de la rivière d'Hué, sur la rive gauche, s'élève un fort, assez petit, mais construit dans les règles de l'art, avec un rempart entouré d'un mur de pierre et des canons montés *en barbet.* Cette citadelle a été bâtie pour défendre au besoin l'entrée de la rivière, elle la commande même complétement, et est tenue en très bon état; je doute néanmoins qu'elle pût faire longue résistance si elle était attaquée par un vaisseau bien muni d'artillerie. Les créneaux en étaient presque couverts de soldats, tous armés de mousquets ou de lances. Garnir de troupes les murailles d'un fort est regardé par les Cochinchinois comme le plus beau compliment possible, et cet usage équivaut chez eux à celui qui chez nous consiste à tirer le canon. Un peu au-delà de cette petite place, le mandarin donna ordre de jeter les ancres des deux chaloupes. Nous restâmes ainsi arrêtés l'espace environ de six heures, et quand vers le soir nous témoignâmes le désir d'aller nous promener à terre, on nous prévint que nous ne devions pas nous éloigner. Nombre de gens, soldats et bourgeois, nous suivirent. Il n'y avait absolument rien à voir qu'un amas de misérables huttes construites au milieu d'une grève nue et sablonneuse.

L'embouchure de la rivière de Hué est assez étroite, eu égard au volume d'eau qu'elle décharge

dans la mer. Elle est rétrécie d'un côté, par un haut et vaste banc de sable qui, s'étendant le long du rivage, sert de barrière à un immense bras du fleuve qui semble s'avancer vers l'ouest à la recherche d'un passage. Un autre banc de sable, mais moins élevé, sur lequel est érigé le fort dont il a été question, la resserre de l'autre côté. A certain moment, lorsque la marée monte, il y a, dit-on, de seize à dix-huit pieds d'eau sur la barre. L'embouchure, formée par les deux bancs de sable que j'ai dits, n'a guère que deux à trois cents verges de large. Quand on l'a franchie, il semble qu'on a pénétré dans un vaste lac d'eau douce et qu'on est tout-à-fait séparé de la mer.

Le spectacle qui alors se présente aux yeux devient fort intéressant. Des îles couvertes de culture se montrent au loin; et à voir le lit du fleuve divisé par elles, on dirait plusieurs larges rivières qui versent leurs eaux dans un même bassin. Puis, ce sont des milliers de barques qui montent ou qui descendent. Il y avait des femmes dans toutes ces barques, et elles paraissaient avoir dans les manœuvres plus que leur due part de fatigue à supporter. L'exquise politesse de mœurs que nous avions remarquée parmi les habitans de ce pays n'a point encore rendue meilleure la condition des femmes dans la société.

Pendant notre halte, le mandarin avait envoyé

un exprès porter à Hué la nouvelle de notre arrivée, et demander des ordres. On lui ordonna d'attendre lui-même, au lieu où nous étions mouillés, la chaloupe de notre vaisseau, et cependant d'expédier les nôtres vers la capitale. A neuf heures du soir nous avançâmes de nouveau; et sur le minuit, après avoir parcouru l'espace d'environ neuf milles, nous jetâmes encore l'ancre.

Nous restâmes là, dans notre barque, jusqu'au matin du 26. Il n'y avait aucune apparence de ville; les gens de l'équipage nous assuraient cependant que la capitale était fort voisine. Nous avions beau ouvrir les yeux, nous ne distinguions devant nous que quelques habitations. La rive était marécageuse, et toute couverte de plantes aquatiques, de sorte qu'il était difficile d'approcher de la terre autrement qu'à l'aide d'une étroite planche. Plusieurs lances étaient piquées en terre contre une haie, dans l'intérieur de laquelle s'élevait la maison que le mandarin des éléphans avait désignée pour nous recevoir. Vers sept heures, une belle barque vint se ranger près de la nôtre, et bientôt on nous pria de débarquer afin d'aller prendre possession de notre logement, que nous trouvâmes vaste et commode. Nous y étions entourés d'un cordon de soldats armés; mais le seul inconvénient que nous éprouvâmes venait du nombre immense de personnes qui occupaient la même

maison que nous, et qui sans cesse parlant à haute voix, ne nous laissaient pas un moment de repos ni le jour ni la nuit. Ils étaient continuellement spectateurs de toutes nos actions, et ne se permettaient jamais de nous perdre de vue, mais nous suivaient dans toutes les pièces où nous allions, aussi bien dans celle où nous prenions nos repas que dans les autres. On nous avait prévenus que nous devions ne pas dépasser les sentinelles, mais rester au logis jusqu'à ce que nous eussions été présentés à la cour. Nos domestiques même étaient surveillés avec la sévérité la plus rigoureuse, et ce n'était pas sans peine qu'on accordait de temps en temps à l'un d'eux, la permission de se rendre à un bazar voisin, quoique dans ces cas il fût toujours accompagné. Bref, rien n'égalait la rigidité de nos gardiens sur l'article de la consigne.

Comparativement aux armées des princes indigènes de l'Inde et à celles du roi de Siam, les soldats que nous vîmes en Cochinchine faisaient une très respectable figure. Quoique d'une taille excessivement petite, ils sont bien faits et d'une constitution robuste. Ils seraient, à ce qu'il semble, d'excellentes troupes légères. Leur costume est à la fois élégant et commode; à mon avis, il aurait été difficile d'en imaginer un qui fût mieux approprié tant à la nature du climat qu'au bien-être du soldat, et qui à ces deux points réunît davantage

celui de la beauté de l'aspect auquel on vise toujours dans les uniformes militaires.

Voici de quoi le costume se compose principalement. C'est d'abord un casque conique mais sans pointe, fait de petites branches tressées avec soin, verni et en général doré. Il est solide quoique léger, et parfaitement imperméable. Sur le sommet de ce casque, les uns portent une aigrette de crins de cheval rouges et de plumes, d'autres n'y ont rien du tout. Ce casque se met par-dessus le turban ordinaire du pays, et s'attache par deux lanières sous le menton. Quand le temps est sec, et que les soldats ne sont pas de service, ils rejettent la partie de leur coiffure dont je parle sur l'épaule; elle y est retenue par la mentonnière, et alors ressemble à un petit bouclier.

Ils ont ensuite sur le corps une large jaquette de serge rouge ou de gros drap de la même couleur, avec un collet court et serré. Ce vêtement est simple, a de longues manches, et est attaché sur le devant par des ganses et de petits boutons. Il tombe jusqu'aux genoux, et est fendu de chaque côté. Par-dessus celui-là se portent un ou deux autres habits, selon l'état du temps; ceux-ci sont de serge jaune avec passe-poils de diverses couleurs faisant contraste. Pour la forme, ils ressemblent absolument au premier vêtement, sinon qu'ils n'ont pas de manches. Une paire d'amples culottes descendant à

peine au-dessous du genou, et faites d'une grosse étoffe de soie rouge ou blanche, complète le costume. L'armure, comme il a déjà été dit, est ou un mousquet ou une lance. Le plus grand nombre des premiers semble être de fabrique française. Ils sont munis d'une baionnette comme les nôtres, mais beaucoup plus légère. Les soldats de Cochinchine paraissent même prendre plus soin de leurs armes à feu que ceux d'Europe. Ils portent toujours la batterie couverte, et à l'approche de la pluie, ils enveloppent soigneusement le fusil tout entier d'un fourreau d'étoffe. Leurs fournimens sont pareils à ceux des troupes européennes; mais le cuir dont ils sont faits est orné de figures d'or. Leur giberne est moins grande que celle d'un soldat anglais. J'eus la curiosité d'examiner l'intérieur d'une d'elles, et voici l'inventaire des différens objets que j'y trouvai contenus :

Un jeu d'échecs;

Une petite fiole d'huile parfumée;

Une petite corne, percée d'un fort petit trou, et qui paraissait renfermer de la poudre pour amorcer;

Un paquet de petits bambous creux, renfermant chacun une charge de poudre, et fermés par un bout avec du papier;

Point de balles, ni de plomb.

En dehors et sur le dessus de la giberne, est attachée une espèce d'anneau en osier qui sert à sus-

pendre une couple de bâtons gros d'un pouce, et à peu près longs de six, qui font partie nécessaire de l'équipement de chaque soldat. Il y a un anneau semblable au bois de la lance. C'est en frappant ces bâtons les uns contre les autres, et non en échangeant comme chez nous un mot d'ordre, que les sentinelles indiquent qu'elles se tiennent sur leurs gardes. Le bruit est aussi fort, aussi aigu qu'il le faut. Elles frappent trois coups chaque demi-heure, qui se répètent successivement sur toute la ligne des postes.

La longueur de la lance est d'environ douze pieds. Le bois en est de bambou, arbre merveilleusement propre à cet usage. La tête a huit pouces de long. Deux paquets de crins de cheval ornent le sommet.

A peine eûmes-nous mis le pied dans notre logement, qu'un envoyé du mandarin des éléphans vint nous demander la lettre dont nous étions porteurs pour le roi, afin d'en examiner le contenu avant de la soumettre à Sa Majesté. M. Crawfurd la remit, mais il en donna, outre l'original anglais, deux traductions, l'une portugaise et l'autre chinoise, qu'avaient exécutées les missionnaires de Sérampore.

Dans le courant de la journée, le même mandarin nous envoya quelques légers cadeaux de riz, d'huile, de sel, de bougies, etc., et une petite

somme d'argent d'une valeur d'environ quinze à vingt dollars.

Le mandarin de Turon nous honora d'une visite dans la soirée, et resta trois ou quatre heures à causer avec nous.

Le 27, le commis qui était venu la veille chercher la lettre nous en rapporta la traduction chinoise, sous prétexte qu'elle contenait plusieurs expressions qui ne permettaient pas que le roi pût en prendre lecture. M. Crawfurd lui avait dit le jour précédent qu'il changerait volontiers tous les mots, toutes les tournures de phrase qui ne seraient pas en harmonie avec l'idée qu'on avait des convenances à la cour de Cochinchine. Quelles objections élevait-on maintenant? Je n'en fus plus officiellement instruit; mais j'entendis, par exemple, M. Crawfurd dire qu'on se plaignait de ce que le gouverneur général de l'Inde avait composé l'ensemble de la lettre comme s'il écrivait à son égal. Le commis et plusieurs autres individus, avec M. Crawfurd et son interprète chinois, furent occupés toute la journée à faire les changemens requis.

Le 28, le même personnage revint encore. Cette fois, c'était pour demander une nouvelle minute de la traduction chinoise, destinée, à ce qu'il disait, au gouverneur de Saigon; mais quand nous visitâmes le mandarin des éléphans, ce dernier

nous apprit qu'il avait l'intention de garder cette copie pour son compte. Vers midi, comme on finissait de la transcrire, arriva un exprès annoncer que le susdit mandarin désirait avoir une entrevue avec le fondé de pouvoirs du gouverneur général. Une barque aussi commode que jolie, et qui avait pour rameurs des soldats vêtus de rouge, nous fut en conséquence envoyée. Nous partîmes vers une heure de l'après-midi, accompagnés de plusieurs des gens à qui était confié le soin de notre surveillance. Il nous fallut deux heures pour atteindre la maison du mandarin; car l'espace que nous eûmes à parcourir n'était pas moindre de six milles. Notre demeure était presque à même distance de la capitale, quoiqu'on nous eût dit que nous en étions tout proches. La rivière est tellement divisée par des îles de toutes les dimensions, et coupe de telle sorte la contrée en tous sens, qu'il est fort difficile d'indiquer autrement son cours que par la direction générale qu'elle suit, et qui est la plupart du temps celle de l'ouest à l'est. En remontant le fleuve pour gagner la résidence du mandarin, nous quittâmes bientôt la branche que nous avions d'abord prise, et tournant à droite, nous entrâmes dans un large et beau canal, en partie naturel et en partie artificiel. Ce canal entoure la capitale de trois côtés, et par ses deux extrémités rejoint le grand bras qui coule devant le quatrième. Il a

bien quarante ou cinquante verges de largeur à celle de ses deux entrées par laquelle nous y pénétrâmes; mais il se rétrécit à mesure qu'on avance, et finit par ne plus avoir qu'une largeur de quinze ou vingt verges. Il est entretenu dans le meilleur état possible. Les rives en sont inclinées régulièrement, et soutenues par des chaussées à tous les endroits où il est besoin. Sa profondeur paraît être communément de huit pieds. Il présente le double avantage de constituer une défense extérieure pour la capitale, but auquel il était sans doute destiné dans l'origine, car il longe les remparts dans toute leur étendue, et, ce dont l'utilité n'est pas moindre, de permettre d'arriver par eau aux différens quartiers d'une cité aussi vaste.

Nous n'avions guère vu encore, depuis notre arrivée, que les quatre murs de notre habitation. Mais là, le plus noble, le plus magnifique spectacle s'offrit bientôt à nos yeux, et nous reconnûmes que les bords de la rivière d'Hué présentaient un aspect plus majestueux et plus intéressant que ceux d'aucune autre d'Asie. Les beautés, cependant, que nous admirâmes, sont plutôt des dons de la nature que des ouvrages de l'art. Une immense nappe d'eau que promène un superbe fleuve à travers une fertile vallée qui n'est point trop large pour que l'œil n'en puisse embrasser à la fois les

différentes parties; des chaînes de hautes et raides montagnes dans le lointain; des cocotiers, des arecayers et des bananiers, des champs de cannes à sucre et des haies de bambous qui élèvent leurs élégantes cimes dans les airs; enfin, des rangées de cette belle plante qu'on appelle *hibiscus:* tels sont les principaux objets qui, groupés de différentes manières, charment l'œil du spectateur. Il ne faut pas non plus oublier, comme traits au tableau, de nombreux villages où semble régner l'abondance. Ce que ces villages ont de plus remarquable, c'est la propreté, c'est l'élégance des habitations, c'est l'air gai, content et heureux des habitans. Les maisons des gens riches sont vastes et solides, couvertes en tuiles, et bâties moitié en briques et en mortier, moitié en bois. On est aussi frappé du goût que paraissent avoir tous ces villageois, d'orner leurs cours et leurs petits jardins de fleurs et d'arbres de décoration.

Quoique nous fussions dans le voisinage immédiat d'une vaste cité, nous n'apercevions qu'un très petit nombre de naturels, et ceux-là ou travaillaient dans les champs, ou arrachaient les herbes du canal, ou passaient sur les grandes routes. Nous fûmes encore plus surpris de ne rencontrer sur la rivière que très peu de barques, et nous ne vîmes que trois ou quatre junks. Il est vrai que la saison commerciale était finie; cependant il nous semblait

qu'une ville si considérable aurait dû sans cesse occasioner un grand transport de marchandises, quand même ce n'eût été que par bateaux, sinon par navires. En outre, quoique la première remarque fût également applicable à Saigon, nous y avions toujours vu une multitude de chaloupes en activité. Parmi les gens que nous voyions passer sur les routes, quelques-uns étaient montés sur de petits bidets pleins d'ardeur, mais ni beaux ni robustes. Il n'y en a pas d'autres dans le pays, et ce sont uniquement les individus des dernières classes qui les montent; c'est aussi, que nous sachions, le seul usage auquel on les emploie.

Dans nos diverses excursions nous remarquâmes toujours l'immense étendue des paysages. Sur la rive gauche du fleuve, qui n'est pas fort éloignée des montagnes, il est varié de vallons et de collines, celles-ci s'élevant quelquefois jusqu'à former des monts de moyenne hauteur dont les flancs sont cultivés avec soin. En général pourtant, la culture est peu considérable, les terres propres à produire du riz sont en petite quantité, et lorsqu'il en est ainsi sous ces latitudes, la contrée doit être regardée comme extrêmement pauvre. Tel est donc le voisinage de Hué qui, par ce motif, tire de Saigon et de Tonquin tout le riz nécessaire à sa consommation. Autour de cette capitale, le sol offre une multitude de différences. En certains endroits il est

sec, friable, et presque de sable pur; en d'autres il consiste en une argile compacte; et ailleurs, c'est un mélange d'argile et de sable. L'alluvion que ce grand fleuve a formée est extrêmement petite.

Aussitôt que nous fûmes entrés dans le canal, nous nous trouvâmes en face d'un des côtés de la citadelle. Ce terme de citadelle, qu'on est dans l'usage d'appliquer à la capitale de Cochinchine, est sans doute impropre, et ne donne pas une idée exacte de ce qu'il désigne; pourtant Hué, à la rigueur, est autant une citadelle qu'une ville d'une aussi grande étendue peut l'être. Effectivement, c'est une place fortifiée; et si les Français l'avaient comparée à des places telles que Delhi et Agra, mais non à Fort-William[1], la comparaison aurait été plus juste. Quoi qu'il en soit, les fortifications de cette ville sont de la nature la plus merveilleuse, qu'on les considère sous le rapport de leur étendue, ou de la hardiesse de leur plan, ou de l'habileté de leur exécution, ou enfin de leur rare solidité. La citadelle, pour l'appeler comme tout le monde, est bâtie avec la régularité la plus sévère, et d'après les principes qui constituent en Europe l'art de fortifier. Elle est de forme quadrangulaire, et chaque côté nous parut avoir au moins un mille de long. Le rempart a environ trente pieds de haut, et est construit de briques et de ciment. Les bas-

[1] Fort-William est le nom que les Anglais donnent à Calcutta.

tions n'ont que peu de saillie, présentent de cinq à huit embrasures, et sont placés à énorme distance les uns des autres. Les murailles sont fort bien entretenues. Nous ne pûmes pas voir distinctement s'il y avait au bas un fossé, mais on nous dit qu'il y en avait un. Le glacis qui s'étend jusqu'au canal a environ deux cents verges de large. Sur beaucoup de points il est un peu plus élevé du côté du canal que de celui de la place, mais celle-ci le commande de toutes parts. De nombreux hangars, soit pour les barques, soit servant à d'autres usages, sont érigés sur le glacis.

Un ennemi trouverait en beaucoup d'endroits, sur la rive opposée du canal, à s'abriter des canons de la citadelle, dans les broussailles, dans les haies, et même dans les villages, de sorte qu'il pourrait de son côté tirer sur la place sans presque exposer son monde. C'est qu'il ne faut pas croire en effet que ces villes soient capables d'une énergique résistance. Elles peuvent servir de défense temporaire en cas d'une surprise inattendue ou d'une attaque tumultueuse tentée par des troupes irrégulières; mais une poignée d'hommes braves et entreprenans en serait bientôt devenue maîtresse.

Les portes sont décorées dans le style chinois, et on a, pour ainsi dire, fait tout ce qu'il était possible de faire pour les rendre imprenables. Dans l'intérieur de la ville s'élève un gros bâtiment

carré, ceint de hautes murailles, et qui paraît très fort. C'est probablement la citadelle proprement dite; mais nous n'avons pu le voir qu'imparfaitement.

Nous eûmes tout lieu de croire qu'on ne nous avait ainsi menés par le chemin le plus long qu'afin que nous pussions voir l'étendue des remparts.

Au bout d'un certain temps nous quittâmes le canal pour rentrer dans le principal bras de la rivière. Au point de leur jonction, la vue est extrêmement belle, la nappe d'eau immense, le pays en face fort joli et fort varié. Là, le sol paraît convenir principalement à la culture de la canne à sucre, du blé indien, des légumes, et de telles autres plantes qui aiment un terrain sec. Nous longeâmes les maisons de plusieurs grands personnages; elles étaient entourées de murs en pierres et de haies en bambous. Les chemins qui passaient devant étaient bons. Après avoir navigué l'espace d'un mille sur la grande branche, nous atteignîmes enfin la résidence du mandarin des éléphans. Nous attendîmes quelques minutes dans notre chaloupe, puis on nous pria de débarquer. Comme nous approchions de l'habitation, nous rencontrâmes deux mandarins français, MM. Vannier et Chaigneaux, qui entrèrent avec nous. Ils avaient des robes de soie pour costume, suivant la mode cochinchinoise. C'étaient l'un et l'autre de beaux vieillards, d'une aimable expression de physionomie. Le premier avait servi

dans la guerre de l'indépendance américaine et paraissait âgé de soixante-cinq ans; le second était un peu plus jeune. Ils avaient tous deux quitté la France lorsque la révolution de 1789 avait éclaté, et s'étaient dévoués à la cause du feu roi de Cochinchine, qui les avait élevés au rang qu'ils occupaient alors. Ils avaient été les compagnons de Sa Majesté dans ses infortunes, aussi bien que dans son bonheur; mais de vingt Français entrés vers la même époque à son service, ils étaient les seuls survivans.

Dans la cour de la maison du mandarin, il y avait une foule d'individus à mine de vagabonds, les uns masqués, les autres le visage peint, tous ayant l'air hideux. M. Chaigneaux m'apprit que c'étaient des acteurs qui jouaient alors une comédie chinoise, et que ce divertissement, ainsi que beaucoup d'autres, était célébré à l'occasion du mariage d'un des fils du mandarin qui venait d'amener chez lui sa femme, une demoiselle de la plus haute distinction. La musique, qui était dure, aigre, désagréable, cessa dès que nous arrivâmes. Le mandarin était assis sur une petite table ou plutôt sur un banc que recouvraient un tapis et de beaux coussins, à l'extrémité d'une vaste salle, mais simple et presque nue, et qui avait deux entrées. Derrière lui étaient les appartemens des femmes, séparés seulement par un rideau; elles regardaient de là le spectacle, et y restèrent pendant toute la durée de notre visite.

De l'autre côté de la pièce, ouvraient aussi plusieurs appartemens qui servaient alors de coulisses aux acteurs, car c'était toujours de là qu'ils entraient en scène. A droite et à gauche, se tenaient des spectateurs de différentes sortes, rangés sur trois ou quatre rangs. Il y avait des hommes, des femmes, des enfans; mais presque tous paraissaient de la plus misérable condition. Nous n'aperçûmes pas un seul soldat, mais plusieurs domestiques portaient de grands sabres pour maintenir l'ordre. Nous avançâmes jusqu'aux pieds du mandarin, et lui fîmes la révérence. Sans quitter son siége, il nous rendit notre salut, et nous pria d'un signe de nous asseoir sur des nattes à sa gauche. Les mandarins français s'assirent eux-mêmes sur des chaises de chaque côté de nous. La conversation qui alors s'engagea eut lieu de notre part moitié en langue française, moitié en langue portugaise, les mandarins français servant d'interprètes dans le premier cas, et un chrétien naturel dans le second.

Lorsque nous fûmes assis, le chef nous demanda si nous avions besoin d'ajouter quelque chose au contenu de la lettre du roi. M. Crawfurd répondit que cette lettre renfermait presque tout ce que nous avions à dire; mais qu'il désirait cependant présenter quelques observations relatives au commerce, et qu'il les présenterait sur-le-champ, ou à tel jour, à telle heure que le mandarin le jugerait conve-

nable. Celui-ci répliqua qu'il était prêt à entendre tout ce que nous voudrions proposer.

M. Crawfurd exposa alors que l'objet principal de notre ambassade était d'obtenir des autorités compétentes, pour les navires britanniques, la permission de trafiquer avec les ports de la Cochinchine, entre autres avec Saigon, Turon-baie et Tonquin; et qu'en conséquence, il souhaitait qu'on lui remît des instructions détaillées tant sur les droits de douane, que sur les règlemens commerciaux en vigueur dans chacun des ports ci-dessus désignés. A cela, le mandarin répondit que les ports de la Cochinchine étaient ouverts aux vaisseaux de toutes les nations; que les droits avaient été, depuis un très petit nombre d'années, considérablement réduits, d'abord par le feu roi, puis par Sa Majesté régnante; qu'il nous remettrait suivant notre désir un tableau ou un projet des taxes exigées dans les différens ports, et qu'il expédierait toujours le plus promptement possible les affaires des négocians, dès qu'elles lui seraient soumises, sachant qu'il n'y avait rien de plus important qu'une prompte expédition dans les matières de cette nature.

M. Crawfurd répliqua que, si la chose se fait ainsi, il n'avait plus rien à demander, et que les lois du pays étaient fort libérales. Sur quoi, le mandarin observa que grâce à la modestie de nos exigences, il serait bientôt d'accord avec nous sur

tous les points; que, cependant, jusqu'à ce qu'ils fussent réglés, nous devions, comme étrangers, ne pas paraître en public; mais que, quand ils le seraient, nous n'aurions qu'à le faire prévenir que nous désirions aller nous promener, et qu'il nous enverrait une barque pour nous conduire nous et nos gens où bon nous semblerait. Il ajouta enfin que nous recevrions, le jour suivant, non-seulement le tarif, mais une réponse péremptoire et définitive à toutes nos demandes.

Après cette conversation, comme l'entretien menaçait de tomber, M. Chaigneaux jeta sur le tapis l'affaire des mousquets de mauvaise qualité que la maison de commerce Abbot et Maitland avait expédiés de Madras. Le mandarin n'ignorait aucune circonstance de ce qui s'était passé à cette occasion, et la manière dont il en parla, cependant, ne nous laïssa plus aucun doute qu'il ne fût malintentionné à notre égard.

Voyant les choses prendre soudain une telle tournure, M. Crawfurd voulut tout de suite savoir ce à quoi nous devions finalement nous attendre, et il demanda au mandarin quand il pouvait espérer avoir l'honneur d'obtenir une audience du roi. Nous ne présumions guère encore quelle réponse allait nous être faite; on nous dit que, comme l'objet de notre ambassade était d'une nature tout-à-fait commerciale, il était, par cette raison, de toute impos-

sibilité que les ambassadeurs fussent admis en présence de Sa Majesté, et que ses ministres seuls devaient en connaître. M. Crawfurd répliqua qu'effectivement il était d'usage partout que les affaires du commerce fussent traitées par les serviteurs du roi, et qu'il s'estimerait heureux d'avoir l'avantage de conférer avec eux sur ce sujet; mais que la conclusion d'un traité commercial n'était pas l'unique objet de la lettre au roi ni de l'ambassade, et qu'il avait été envoyé d'un pays lointain par un gouvernement puissant et respecté de tous, afin de féliciter le roi de Cochinchine sur son avénement au trône; que cette considération prouvait bien tout le cas que les Anglais faisaient de Sa Majesté Cochinchinoise, et que le but évident, le but principal de notre visite était de resserrer et de cimenter à jamais les liens de l'amitié entre les deux nations; enfin que cette détermination à ne pas recevoir l'envoyé du gouverneur général de l'Inde, d'un homme du plus haut rang, de l'intime ami de son souverain, que tout le monde respectait, et qui tenait correspondance avec les plus grands monarques de l'Orient, était d'autant plus extraordinaire, et même d'autant plus inexplicable, que le feu roi avait reçu un pareil envoyé et lui avait accordé deux audiences publiques. M. Crawfurd termina en priant le mandarin de soumettre à Sa Majesté cette dernière observation, et de lui en apprendre aussitôt

que possible le résultat. Mais le mandarin répondit qu'il avait déjà conféré avec son maître sur ce sujet, et que c'était sa volonté seule qu'il nous avait transmise; que si le fondé de pouvoir du gouverneur général etait venu pour tout autre motif que pour celui d'un traité de commerce, il aurait été présenté à la cour; mais que lui donner audience en cette occasion serait violer tous les usages établis; que si M. Crawfurd avait été l'ambassadeur du roi d'Angleterre ou de tout autre roi, il eût été reçu; mais que dans ce cas, c'était simplement comme si le gouverneur de Saigon avait envoyé un député à la cour; que nous demandions une chose contraire à toutes les coutumes du pays, une chose impossible, mais que pour nous satisfaire on soumettrait de nouveau l'affaire à la décision du roi.

Pendant ce débat on nous avait servi du thé, et lorsque la conversation en fut à ce point, on posa sur la table des viandes rôties, telles que porc, gibier, volailles, et des fruits de diverses espèces. M. Chaigneaux ramena encore l'entretien sur les mauvais fusils, mais sans plus de succès que la première fois; et le silence recommença d'autant plus à régner, qu'on nous pria de faire honneur au repas, ce que nous fîmes.

Tandis que nous mangions, le mandarin resta sur son estrade, tranquille spectateur de ce qui se passait autour de lui. Toute la vaisselle, jattes, plats,

assiettes, était en porcelaine de Chine. Vers la fin, on plaça devant nous de petits verres à liqueur, de la fabrication la plus grossière, avec une bouteille de vin français fort commun. Les couteaux, à manches dorés, venaient aussi de France.

Lorsque nous eûmes satisfait notre appétit, on enleva la table, et le chef nous demanda si nous n'étions pas curieux de voir la comédie. M. Crawfurd répliqua qu'il désirait d'abord ajouter quelques mots sur le sujet de la dernière conversation. Il chargea donc l'interprète portugais d'exposer que le mandarin, non plus que toutes les personnes de la cour, non plus que les deux Français présens, ne devait pas ignorer qu'en 1804 le fondé de pouvoir du gouverneur général du Bengale, M. Roberts, qui n'avait été envoyé qu'au même titre auquel l'était M. Crawfurd, avait été honorablement reçu à la cour et avait obtenu deux audiences du roi; qu'en conséquence c'était une preuve claire et irrécusable que la réception de ce dernier ne blesserait en rien l'étiquette; que les députés du gouverneur général étaient accueillis avec distinction auprès des premiers monarques de l'Inde; et que tout récemment le même M. Crawfurd avait obtenu audience d'un monarque voisin de celui de Siam. Il conclut en suppliant que l'affaire fût prise en sérieuse considération.

Le mandarin se mit à protester ses grands dieux

que M. Roberts n'avait reçu aucune audience du roi. Il se rappelait même, disait-il, que des documens qui prouvaient le contraire, et qu'on avait rédigés par ordre exprès de Sa Majesté, étaient en la possession du gouvernement de Bengale, et que MM. Vannier et Chaigneaux, qui tous deux avaient été alors présens, pouvaient maintenant témoigner du fait. M. Chaigneaux nia formellement savoir rien de cette affaire, prétendit qu'il était malade et absent. M. Vannier ne pouvait pas non plus donner un démenti au mandarin, mais garda le silence. Celui-ci n'ignorait pas que la seule vérité était sortie de la bouche de M. Crawfurd; cependant il équivoquait de la manière la plus palpable. Tantôt il disait que l'envoyé britannique n'avait pas été admis, tantôt que c'était pendant la guerre, à une époque où le premier venu aurait pu être admis devant le roi, et que depuis ce temps les coutumes étaient changées, qu'on réservait la magnificence de la cour uniquement pour les grandes occasions. Ici M. Crawfurd fit observer qu'il n'était pas censé connaître les changemens survenus dans l'étiquette royale, et que quant au mode dont la mission devait être reçue, c'était au roi seul de décider si l'audience serait publique ou particulière. A cette observation, le vieux ministre répliqua sèchement qu'il était sans doute bien naturel que nous recourussions à tout expédient quelconque pour obtenir une audience de

son maître lorsque nous n'étions venus de si loin que pour avoir un tel honneur; et il déclara en termes précis que tous nos efforts n'aboutiraient à rien. Le sérieux avec lequel ce bonhomme prenait la chose, son air flegmatique et le ton orgueilleux qu'il affectait, en furent trop pour nous; et ne pouvant garder plus long-temps notre gravité, nous partîmes d'un bruyant éclat de rire. Les Français ne parurent pas moins surpris que le mandarin de nous voir nous abandonner à un tel accès de gaîté. Pendant quelques minutes le vieux ministre ne sut réellement que dire; enfin il remonta sur son grand cheval de bataille, il en revint à son argument favori, que l'étiquette de la cour avait été changée, puis nous promit encore pour le lendemain une réponse générale.

Les acteurs furent alors introduits. Leur jeu était si grotesque et si ridicule, la pièce qu'ils représentaient si insignifiante et si ennuyeuse, qu'il est inutile d'ajouter un mot de plus sur ce sujet. La musique aussi était abominable. Nous en eûmes bientôt assez, et nous demandâmes la permission de regagner notre demeure. Les gentilshommes français nous accompagnèrent jusqu'à nos barques.

Nous retournâmes au logis par une autre route que celle par laquelle nous étions venus, de façon à faire tout le tour de la ville; mais il était alors nuit, et nous ne pûmes presque rien voir.

Le jour suivant, 29, malgré sa promesse deux ou trois fois répétée, nous ne reçûmes du mandarin des éléphans aucune réponse à nos diverses demandes de la veille. Mais il nous envoya dire dès le matin, qu'une barque viendrait nous prendre pour que nous visitassions la capitale. Elle arriva en effet dans la soirée, et les mandarins français nous honorèrent de leur compagnie pendant notre promenade. Remontant la rivière, nous longeâmes de nouveau la partie de la citadelle que l'obscurité nous avait empêchés le soir précédent d'examiner en détail. Cette partie des murailles n'avait été complétement finie que dans le cours de l'année. A ce qu'il paraît, le roi régnant n'approuvait pas, autant que son prédécesseur, les principes de fortifications de Vauban. Il avait donc bâti les embrasures sur un plan de sa propre invention [1], leur donnant une disposition tout-à-fait inverse, c'est-à-dire qu'elles sont étroites vers le fossé et larges vers le rempart. Il en est ainsi pour toutes celles de ce côté; mais à cette expression près, on ne trouverait peut-être absolument rien à reprendre dans cette immense construction. Nous fûmes alors plus frappés que jamais de la rare beauté, de la grandeur, de la régularité et de

[1] Quoi qu'en dise l'auteur, il y a long-temps que ce mode de construire les embrasures a été vivement recommandé par plusieurs écrivains militaires.

la force de cette place extraordinaire, car on ne peut se dissimuler qu'elle ne le soit sous toute espèce de rapport. Rien de plus conforme aux règles, rien de plus soigneusement exécuté que tous les ouvrages, le glacis, le chemin couvert, le fossé, les murs et les remparts. Quelques-uns des ponts sont faits de pierre et de ciment, d'autres de bois, mais soutenus par des piles de maçonnerie, et tous d'une élégance remarquable.

Lorsque nous eûmes longé la moitié environ de ce côté de la ville, nous y entrâmes par une des principales portes qui est solidement bâtie, fortifiée dans le style européen, et décorée avec beaucoup de simplicité. Le glacis est couvert d'un gazon coupé très ras, et a deux cents verges environ d'étendue. Le fossé est large de trente pieds à peu près; d'épaisses murailles le contiennent de part et d'autre, et comme il est de niveau avec la rivière, il contient toujours de l'eau. Le mur n'a guère moins, je pense, de vingt ou trente pieds de haut. Les Français nous dirent que la longueur des quatre faces de la citadelle était de mille cent quatre-vingt-sept toises de six pieds chacune, et les remparts étaient disposés pour recevoir huit cents pièces de canon. Après avoir passé sous la porte, nous tournâmes à droite, et nous suivîmes les fortifications. L'intérieur de la place n'a pas été construit avec moins d'art et de soin que l'extérieur.

Elle est divisée en carrés ou quadrangles, les routes en sont larges et commodes, et un canal navigable qui mène aux greniers et aux magasins la traverse tout entière. La ville, si elle mérite ce nom, est bien pitoyable; la plus grande partie du terrain semble être occupée par des jardins mal cultivés qui dépendent de méchantes huttes; mais seulement temporaires, sans doute. Les bazars ont aussi une apparence de pauvreté; mais, d'autre part, les rues sont si régulières qu'elles donnent à toute la place un air d'élégance, et lorsqu'on monte sur le rempart on ne saurait s'imaginer combien est belle la vue de la ville ainsi que de la contrée environnante. Après avoir cheminé plus d'un mille le long des murs, on nous mena visiter les greniers publics qui consistent en un nombre considérable de magasins solides et bien bâtis. On a donné à toute chose la plus grande attention; c'est ainsi que les bâtimens qui renferment les poudres de l'État s'élèvent au milieu d'un vaste étang.

Nous fûmes, au reste, malheureux pour le jour que nous avions choisi. La pluie vint à tomber avec beaucoup de violence, et la foule de spectateurs inoffensifs qui nous avaient paresseusement suivis jusqu'alors commença à se disperser. Nous dirigeâmes ensuite nos pas vers le palais et la forteresse. Je ne pus m'empêcher de réfléchir, chemin faisant, combien l'accueil que nous avions reçu à

Saigon était différent de celui que nous recevions à Hué. Là, le peuple s'était montré jaloux de nous combler d'égards; son hospitalité avait été sans borne. Ici, au contraire, nous passâmes en face du palais où il y avait beaucoup d'officiers et de nobles personnages qui nous virent; et cependant, quoique nous fussions à pied, que la pluie tombât par torrents, que nous n'eussions rien pour nous en garantir, qu'elle traversât nos vêtemens, et que nous ne trouvassions ni voiture ni palanquin pour nous abriter, personne ne songea à venir à notre secours. Il était aisé de concevoir quelle figure digne des représentans de la Grande-Bretagne nous devions alors faire!

Le palais du roi est entouré de chaque côté par de magnifiques casernes. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus de leur propreté, de la convenance de leur plan, ou de l'élégance de leur architecture. Les râteliers pour les armes, les armes elles-mêmes, les lits-de-camp sur lesquels les soldats couchent, les chambres des officiers, tout était disposé avec le plus grand ordre, avec la plus parfaite régularité. Les soldats, quoique non armés, étaient symétriquement rangés sous les portiques, et tous en uniforme. Cet uniforme est bleu pour certains régimens, et blanc, vert, gris pour d'autres, mais tous ont les manches rouges. On distingue les officiers à une petite broderie circulaire qu'ils portent sur chaque

épaule en guise d'épaulettes. Ces casernes soutiendraient aisément la comparaison avec les plus belles qu'on puisse voir en Europe.

Lorsque nous en eûmes parcouru plusieurs corps, nous reprenions le chemin de nos barques, ne nous souciant pas de continuer notre promenade par une pluie battante; mais le commandant de l'artillerie, jaloux de nous montrer son département, nous fit rappeler. Nous revînmes donc sur nos pas, et certes ce que nous vîmes en valait bien la peine. Nous n'avions aperçu aucun canon sur la muraille; mais le spectacle qui alors se déroula devant nos yeux nous combla de surprise. Il serait interminable d'énumérer toutes les différentes sortes de pièces qu'on nous montra soit en cuivre soit en fer, leurs tailles et leur mille autres détails. Quatre immenses bâtimens, ou pour mieux dire, hangars, étaient entièrement remplis de canons en tout genre, les uns montés, les autres démontés. Il y avait aussi un nombre de mortiers considérable, et un énorme approvisionnement de boulets et de bombes. On nous fit surtout admirer une multitude de fort belles pièces en cuivre qui avaient été fondues sous la direction du dernier roi, et entre autres il y en avait neuf d'un prodigieux calibre. L'officier qui nous conduisait fit observer qu'elles étaient trop grosses pour servir en guerre, mais que le roi les avait fait fabriquer pour éterniser sa mémoire et

rappeler les ouvrages exécutés sous son règne. Elles étaient montées sur des affûts qui n'étaient pas finis avec moins de perfection que les canons eux-mêmes. Les affûts étaient en général merveilleusement soignés, et faits d'un bois très dur et très solide appelé *sao*, qui se tire, en grande partie, de la province de Don-gai ou Saigon.

Le palais du roi est environné si complétement par les casernes, que si nous n'eussions passé devant une ou deux portes, nous n'aurions pu absolument voir aucune partie des bâtimens qui le composent. La forteresse est un petit édifice quadrangulaire avec de hautes et épaisses murailles, situé près du palais, et qui ne mérite sous aucun rapport l'attention du voyageur.

Peu à peu l'obscurité était devenue si profonde, que ne pouvant plus rien voir autour de nous, il nous fallut prendre le parti de remonter dans notre barque. Mais nous en avions assez vu pour être à même d'emporter une haute idée du savoir-faire et de la puissance des Cochinchinois. Tout chez eux avait un cachet de grandeur, d'élégance et de perfection. Aussi, comparativement, de semblables entreprises exécutées par d'autres Asiatiques n'étaient que comme des ouvrages d'enfans. Les leurs, au contraire, semblent proclamer à haute voix un peuple hardi, entreprenant, guerrier. Oui, tels sont les sentimens qu'inspirait la vue de

tous leurs édifices; mais hélas! pourquoi fallait-il qu'une connaissance plus étendue de la nation vînt diminuer la bonne idée qu'on se sentait si disposé à concevoir d'elle? Il était déjà aisé de s'apercevoir que le souvenir du génie qui avait conçu, qui avait commencé de si grandes choses, n'avait plus assez d'influence pour les faire continuer. Il était à craindre que ses successeurs, loin de marcher sur ses traces, loin d'achever ses travaux, pussent à peine les conserver en l'état où il les avait laissés. Surtout il était évident que les principes d'art qui avaient dirigé chaque entreprise étaient français. Le feu roi, en se dépouillant assez du préjugé national pour suivre les conseils et les plans que lui donnèrent des étrangers, avait à coup sûr montré un grand esprit. Mais il avait pour successeur un Pharaon, qui n'osait plus mettre sa confiance en Joseph [1]. Le crédit français, il y avait tout lieu de

[1] « A part tout orgueil de nationalité, c'était peut-être que le monarque cochinchinois de 1822 avait eu par hasard connaissance du drame que Constantin Phaulkon, M. Chaumont et les jésuites jouèrent en 1688 à Bankok et à Louro, par ordre de Sa Majesté le roi de France.

« Au sujet de l'alliance extraordinaire projetée entre les souverains français et cochinchinois, et qui ne fut pas conclue seulement parce que la révolution française de 89 éclata, on peut consulter l'*Esquisse sur l'Histoire de la Cochinchine*, par Barrow, depuis la page 250 jusqu'à la fin. L'importance politique qu'aurait eue un pareil traité est incalculable. Tous les Anglais durent être, à ce propos, de l'avis de M. Barrow, qu'il est difficile de calculer quels eussent pu être les résultats d'une pareille alliance pour nos

le croire, déclinait chaque jour, et probablement devait cesser tout-à-fait avec les deux mandarins de cette nation, dont un était sur le point de retourner dans sa patrie. Les propositions faites par la cour de France depuis la paix de 1815, et ses efforts pour conclure une union plus étroite avec la Cochinchine, ont été tenus dans le plus profond secret. Quelle que puisse avoir été leur nature, il est clair qu'elles ont été refusées par les Cochinchinois. C'est sur la Chine, et non plus sur la France, que se modèle en tout et pour tout la cour actuelle. Elle n'a admis aucun Français à son service depuis la mort du dernier roi; et quoique nous présumions que MM. Vannier et Chaigneaux n'aient pas été favorables à la réussite de notre mission, c'est chose à peu près certaine qu'il était aussi tout-à-fait hors de leur pouvoir d'influencer la cour en faveur des propositions de leurs compatriotes. Quand ils virent que nous étions surpris et désappointés de l'entêtement des ministres à refuser une audience du roi au député du gouverneur général de l'Inde, ils nous donnèrent indirectement à entendre qu'un refus semblable avait été fait à d'au-

possessions indiennes, et pour le commerce de la Compagnie des Indes orientales avec la Chine. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne tendait à rien moins qu'à nous déposséder de tout. »

Le lecteur aura sans doute reconnu à la rédaction de cette note, qu'elle émane de l'éditeur anglais. Elle est assez curieuse pour que nous ayons cru devoir la conserver.

tres qu'à nous; et ensuite ils nous avouèrent en termes moins ambigus que nous devions d'autant mieux nous consoler de notre échec, que M. Cargariau, capitaine de la frégate française *la Sibylle*, en avait éprouvé un semblable en 1817. Vainement répliquâmes-nous à ces messieurs que les cas n'étaient en rien les mêmes; comme le mandarin des étrangers, ils finissaient toujours par prétendre en dernier ressort que l'étiquette de la cour était changée.

Maintenant que le déclin du crédit des Français est manifeste, et que leurs conseils ne sont plus suivis, il sera curieux de voir si, sans l'influence de cette nation, les Cochinchinois seront capables de conserver cette puissance qui a élevé leur pays à son rang actuel, et les a rendus, sous tant de rapports, supérieurs aux peuples environnans.

Le 1er octobre, nous allâmes visiter M. Chaigneaux; mais ne le trouvant pas chez lui, nous portâmes nos pas vers le principal bazar de la ville, accompagnés de son neveu, jeune homme fort intelligent. Nous n'avions encore examiné qu'une très petite partie du bazar, lorsqu'un officier subalterne de la police vint prévenir M. Crawfurd, qu'une communication du mandarin des étrangers nous attendait au logis; c'est pourquoi nous rebroussâmes chemin. Les boutiques que nous eûmes le temps de voir étaient bien approvisionnées des

marchandises les plus grossières et les plus communes de Chine; mais ne renfermaient que fort peu d'objets de fabrication indigène.

Lorsque nous arrivâmes à notre habitation, nous y trouvâmes le secrétaire du mandarin des étrangers, ce même vieillard qui était venu chercher la lettre du roi. Il était chargé par son maître de nous dire que, comme les Anglais n'avaient encore fait aucun commerce avec la Cochinchine, et par conséquent retiré aucun profit, Sa Majesté ne pouvait se permettre d'accepter nos présens; mais que si nous revenions une autre année, acceptant alors ce qu'elle trouverait à sa convenance dans notre cadeau, elle nous en paierait la valeur en espèce ou en nature; que quant à notre demande d'être présentés à la cour, il était nécessaire pour une telle solennité que tous les mandarins fussent en robe, tous les membres de la famille royale en grand costume; que c'était donc une magnifique cérémonie, réservée pour les seuls envoyés de rois; que si M. Crawfurd était venu de la part du roi d'Angleterre, il aurait eu les honneurs de la présentation, mais que dans le présent cas c'était tout comme si le gouverneur de Saigon se permettait d'envoyer un ambassadeur à un monarque.

Le secrétaire ajouta que le tarif de la douane nous serait transmis, et que les Anglais, en s'y conformant, auraient la permission de commercer

avec tous les ports de Cochinchine et de Tonquin. Il nous conseilla ensuite de renvoyer sans délai la grande chaloupe de notre vaisseau, sans quoi la mauvaise saison l'empêcherait sans doute de rejoindre *le John-Adam*, et nous annonça que nous serions libres nous-mêmes de regagner la baie de Turon, soit par mer soit par terre.

C'était probablement l'occasion la plus favorable et peut-être la seule de protester avec énergie contre le refus de présentation qui avait été fait. Toutefois, le renouvellement du débat pouvait à la rigueur, quoique la chose ne me parût nullement à craindre, occasioner de la part des autorités quelque mesure contraire à nos intérêts commerciaux; et ce fut sans doute par cette raison que M. Crawfurd se déclara satisfait des arrangemens qui avaient été pris sous ce dernier rapport. Il ne restait, en effet, rien à demander au sujet du commerce, puisqu'on n'accordait à personne plus de concessions, plus de privilége qu'à nous. On devait recevoir nos vaisseaux comme on recevait ceux des Chinois, des Français, des Hollandais et des Américains. Mais puisque nous n'avions pas de faveur à demander, pas de grâce spéciale à obtenir, il me semble que c'était bien le cas de réclamer avec la plus grande chaleur ce qui est dû à la Grande-Bretagne, et ce que nulle autre nation de l'Inde ne lui refuse.

Avant que le secrétaire du mandarin des étran-

gers ne nous quittât, MM. Vannier et Chaigneaux vinrent nous rendre visite. Ils étaient envoyés par le roi pour nous bien expliquer la teneur du message que nous venions de recevoir; mais cette attention de Sa Majesté était certes inutile : nous avions parfaitement compris. Ce fut en cette occasion qu'ils nous rapportèrent que M. Cargariau n'avait pas vu le roi.

Le 3, après avoir passé la matinée avec M. Chaigneaux, nous visitâmes le principal bazar. Il forme une rue spacieuse, longue d'un mille environ, et de part et d'autre garnie de boutiques dans toute sa longueur. La plupart de ces boutiques ne sont que de misérables huttes, faites de feuilles de palmier; mais les autres dépendent de maisons plus solides, principalement construites en bois et recouvertes en tuiles ou en chaume. Dans celles-ci comme dans celles-là, néanmoins, règne la plus grande pauvreté. On ne voit dans presque toutes que des rogatons de papier doré ou de couleur, dont il se fait une énorme consommation dans les cérémonies religieuses et dans les funérailles. Puis, de la porcelaine chinoise, mais de l'espèce la plus commune; des éventails, soit du pays, soit de Chine; des boîtes de laque; des soies et des crêpes, mais en fort petite quantité; des médicamens au contraire sans nombre; des vêtemens d'étoffe grossière tout confectionnés, de larges chapeaux en

feuilles de palmier, et une sorte de jaquettes en la même matière; du riz, des légumes et des fruits; enfin du sagou fait avec les graines d'une espèce de *nymphæa;* telles étaient les marchandises le plus communément exposées en vente. Il n'y avait que fort peu d'objets en fer travaillé; c'étaient des clous, des haches, des ciseaux à tailler qui, quoique très grossiers, se vendaient un prix exorbitant.

Les Cochinchinois portent des bourses dans lesquelles ils mettent leur bétel et leur tabac. Elles sont fort jolies, et d'habitude se placent en travers sur l'épaule des hommes. Les unes sont de simple soie bleue, les autres brodées d'or; mais il y en a de tous les prix, depuis un demi-dollar jusqu'à quinze. Les gens de distinction les font porter par leurs domestiques. Dans ce bazar les boutiques sont presque généralement tenues par des naturels du pays. C'est à peine si parmi eux on aperçoit un seul Chinois.

Extérieur physiologique des Cochinchinois. — Costumes. Caractère moral. Religion. Abrutissans effets d'un gouvernement despotique. Servitude militaire. Population. Pluies et inondations. Costume de la saison pluvieuse. Visite au tacoon. Tablettes et boîtes ornées de *Mya*. Lettre et présens pour le gouverneur général de l'Inde. Nouveau refus des présens de ce dernier. Règlemens relatifs au commerce. Restriction de la liberté commerciale. Repas. Goût singulier des Cochinchinois et des Chinois pour les œufs pourris. Le mandarin de Han. Refus de la lettre pour le gouverneur général. Pitoyable esprit du gouvernement de Cochinchine. Acteurs chinois. Bastonnade infligée en notre présence au *premier rôle*. Dernière entrevue avec le mandarin des étrangers. Retour à Turon. Beauté du pays. Canal. Lac d'eau salée. Magnifique spectacle. Voyage par terre. Observations botaniques. Palanquins et porteurs. Contrée granitique. Excellent état des routes. Nous nous rembarquons.

Vu le prolongement de notre séjour dans la capitale de la Cochinchine, nous pûmes à loisir en examiner les habitans, et nos relations avec eux nous mirent à même de saisir dans leur caractère moral une infinité de légers traits qui, à moins d'une connaissance aussi intime, nous auraient certainement échappé, tandis qu'en même temps nous remarquâmes mieux les divers détails de leur forme physique. Ce qui, par exemple, nous frappa beaucoup, c'est la ressemblance extraordinaire de taille et de visage qui distingue tous les Cochinchinois.

Mais tel est l'ensemble de leur extérieur, qu'on ne saurait leur appliquer exactement la description d'aucune des tribus dont j'ai jusqu'à présent parlé.

Sous quelques rapports sans doute l'analogie est assez évidente, mais sous d'autres elle l'est beaucoup moins, pour ne pas dire qu'elle soit tout-à-fait nulle. Il me semble cependant qu'une analyse rigoureuse de toutes leurs particularités corporelles devra disposer à conclure que cette nation aussi est un rejeton de la race tartare, et qu'elle constitue une variété de cette vaste branche de l'espèce humaine, disséminée sur une si grande étendue.

Sous le rapport de la taille, les Cochinchinois sont peut-être, de toutes les différentes tribus qui appartiennent à cette race, les plus petits. Nous ne retrouvons chez eux ni cette largeur transversale de la face qui caractérise les Malais, ni la forme cylindrique du crâne, non plus que la protubérance et l'expansion de la mâchoire inférieure, qui sont propres aux Siamois, ni les yeux obliques particuliers aux naturels de la Chine. Mais, en commun avec tous ces peuples, ils ont la barbe maigre, rare et dure, les cheveux gros, plats et bruns, les yeux noirs et petits, le teint jaunâtre, la forme trapue et ramassée, enfin les extrémités vigoureuses.

Je vais cependant essayer de tracer ici une description plus complète de cette variété. Ce n'est pas chose très difficile, du moins pour un observateur attentif, que de démêler dans l'extérieur des Cochinchinois tout ce qui les distingue non-seulement des autres nations, mais encore de leurs voi-

sins. Une difficulté majeure, au contraire, est celle qu'on rencontre souvent lorsqu'on cherche à énoncer par des termes exacts et précis en quoi consistent ces différences. Le sujet de la filiation des peuples, quoique présentant un très vif intérêt, est encore enveloppé d'une obscurité profonde. Il y a dans toute la race humaine, si nombreuses qu'en soient les variétés, et quelles que puissent être d'une part les modifications du climat, de l'autre les diverses conditions de vie barbare et de vie civilisée, il y a, dis-je, un cachet général, un cachet universel de ressemblance qui ne souffre réellement pas d'exception. Sans doute, certaines tribus diffèrent tant de certaines autres en apparence, qu'on se sent disposé à conclure qu'elles forment des espèces d'êtres absolument à part. Cependant, la différence est peut-être dans tous les cas plus apparente que réelle; peut-être existe-t-elle toujours plus dans notre imagination que dans la nature. Quand nous voulons rechercher l'origine, l'histoire, les connexions d'une tribu particulière, ou l'explication de la prédominance chez elle de quelque trait particulier, il nous faut souvent confesser, bon gré mal gré, que nous ne pouvons saisir des diagnostics qui nous satisfassent sous tous les rapports. Mais tel est l'intérêt de ce sujet qu'il servira toujours de matière aux patientes investigations des hommes qui réfléchissent, et que proba-

blement les épaisses ténèbres qui le couvrent encore finiront par disparaître.

Pour en revenir aux Cochinchinois, la circonstance qui dans tout leur extérieur frappe le plus un Européen, est l'extrême petitesse de leur taille; et la largeur, la carrure de leurs épaules, rendant chez eux cette particularité encore plus saillante, ils paraissent plus petits même qu'ils ne le sont en réalité. Nous mesurâmes les uns après les autres vingt-deux individus, presque tous soldats, les autres simples bourgeois, et nous trouvâmes que leur hauteur moyenne était de cinq pieds deux pouces trois quarts. Pour onze des mêmes personnes, la longueur moyenne du bras était d'un peu plus de douze pouces, et celle de l'avant-bras de onze environ. La circonférence de leur poitrine, dans la partie la plus large était de deux pieds neuf pouces [1]. J'ai déjà dit plus haut que les Cochinchinois ont la peau jaunâtre. Il est fort rare d'en trouver qui l'aient tout-à-fait noire. La plupart des femmes en particulier sont aussi blanches que la généralité des habitans du sud de l'Europe.

La forme sphérique du crâne et le contour oviculaire de la face caractérisent les Cochinchinois d'une façon toute particulière. Leur tête est plus

[1] Il ne faut pas perdre de vue que ces mesures sont données en pieds et pouces anglais, et que le pied anglais ne vaut que onze pouces français.

saillante par-derrière que celle des Siamois; elle est aussi plus petite et mieux en proportion avec le reste du corps, que chez les nations déjà mentionnées; mais les diamètres transversaux, tant de l'occiput que du sinciput sont presque d'égale largeur. Ils ont le front court et petit, les joues arrondies, le bas de la figure large. De fait, l'ensemble de leur visage offre à peu près l'apparence d'une demi-sphère, et cela est surtout frappant chez les femmes qui passent pour être d'autant plus belles qu'elles ont ce trait national plus prononcé. Leurs yeux sont petits, noirs et ronds; mais ils n'ont pas les paupières gonflées et pendantes des Chinois, ce qui leur donne une vivacité de physionomie étrangère à ces derniers. Leur nez est court, mais bien fait. Leur bouche est d'une largeur remarquable, et leurs lèvres sont saillantes sans pour cela être épaisses. Leur barbe est fort clair-semée, ce qui ne les empêche pas de la cultiver avec le plus grand soin. Il y en a parmi eux qui peuvent à peine compter une douzaine de poils sur leur menton ou sur la totalité de leur mâchoire inférieure; mais ils pourraient plus facilement porter des moustaches que des favoris. Leur cou est généralement court. Avant de quitter cette partie de mon sujet, je ferai observer qu'il y a dans la forme de leur tête un degré de beauté, et dans l'expression de leur physionomie un degré d'harmonie, de vivacité, d'in-

telligence et de bonne humeur que nous chercherions en vain chez les Siamois ou les Chinois.

La forme du corps et des membres diffère peu, pour la nation cochinchinoise, de celle des tribus dont j'ai précédemment parlé. La poitrine est courte, mais vaste et bien développée. Les reins sont larges. Les extrémités supérieures sont longues, mais bien faites; les inférieures, courtes et singulièrement vigoureuses. Il y a cette différence remarquable entre les autres tribus de la même race et celle-ci, que la tendance à l'obésité se voit rarement en Cochinchine. Les membres, quoique gros, ne sont pas gonflés de graisse. Le système musculaire est plein de vigueur; la jambe en particulier est presque toujours robuste et bien faite. Quoiqu'ils aiment à rire, les Cochinchinois ne sont guère plus gras [1].

Le costume de ces Asiatiques peut être décrit en peu de mots. Ce sujet mérite d'autant plus l'attention, qu'il nous les présente aussi sous un jour différent de celui sous lequel leurs voisins se montrent. Quoique vivant dans un climat non-seulement doux mais encore chaud, leur passion pour les vêtemens est universelle. Il n'est parmi eux aucun individu, quelle que soit sa pauvreté, qui ne soit au moins vêtu depuis la tête jusqu'aux genoux, et si leurs habits ne sont pas toujours très élégans,

[1] Through a laughing, are not a fat people.

il faut plutôt en chercher la cause dans leur misère que dans un manque de goût. C'est surtout la commodité et le bien-être qu'ils recherchent. Ils sont assez sottement vains pour s'estimer eux-mêmes d'après le plus ou moins de richesse de leur habillement, et ce défaut leur fait souvent commettre de graves extravagances. Vous verrez souvent un homme bien mis sans avoir dans sa poche un seul *quhan* [1].

La partie principale et la plus coûteuse de leur costume est le turban. Celui des hommes est en crêpe noir, celui des femmes est en crêpe bleu, et lorsqu'ils sont en deuil les uns et les autres, à ces deux couleurs ils substituent la blanche.

Une ample jaquette ressemblant assez à une chemise qui serait fort large, surtout des manches, tombant presque jusqu'au genou et boutonnant sur le côté, telle est la forme du principal vêtement des Cochinchinois. Ils en portent, généralement, deux l'une sur l'autre, dont celle de dessous est de soie, et ils en augmentent le nombre selon leur fortune, ou leur position dans l'État. Les femmes ont un genre d'habillement à peu près pareil, quoique plus léger, et ainsi que leurs seigneurs et maîtres portent un large pantalon, dont la couleur varie suivant les différens goûts. Les habits des gens de la classe pauvre sont faits de grosses

[1] Petite monnaie, sans doute.

cotonnades, mais ce n'est pas l'usage le plus commun, car les grossières étoffes de soie ont encore plus de vogue. Les riches font usage des soieries de Chine et de Tonquin; seuls aussi ils se permettent des chaussures qui sont de fabrique chinoise, et qui par conséquent ressemblent plus à des galoches qu'à des souliers.

Après cette description du physique des Cochinchinois, je vais ajouter quelques mots sur leur moral. Mais comme nous n'avons que fort peu séjourné dans le pays, et que c'est une matière fort délicate, mes observations devront nécessairement être fort imparfaites. En outre, le sujet, considéré sous ses différens points de vue, est si vaste que je n'en puis aborder que quelques-uns.

Le plus important et le plus remarquable est celui de la religion. D'abord les Cochinchinois, à proprement parler, n'en ont aucune. Ils n'ont en effet ni dogmes religieux, ni gens chargés de les enseigner, ni prêtres, ni aucune espèce d'individus dont l'office soit d'encourager les autres à pratiquer la religion, ou qui doivent par leur conduite, du moins, en donner l'exemple. Non; mais chacun est libre d'agir sous ce rapport comme il l'entend. Les hautes classes prétendent suivre les préceptes de Confucius. Le théisme des Chinois est aussi froid, aussi peu touchant, que mal défini, qu'incertain dans ses principes. Il semble n'exercer aucune in-

fluence sur leurs actions, et nul d'entre eux ne conçoit bien clairement en quoi il consiste. On dirait qu'il est de bon ton de le professer; mais ceux qui le professent n'en parlent jamais, et n'ont pas même le moyen de connaître une foi que la mode seule peut-être leur imposa.

L'esprit humain, dans quelque condition de vie que ce soit, s'est formé à lui-même certaines idées d'un état futur. Mais lorsqu'il n'est pas dirigé sagement il se laisse entraîner par ses craintes, et ne tardant guère à être enveloppé par l'épais brouillard de la superstition, il se figure voir, au travers, des objets de terreur qui n'ont pas le moindre fondement. Tel est le cas des Cochinchinois dont la religion, s'ils y pensent jamais, consiste en la cérémonie de placer sur un grossier autel quelques morceaux de viandes et quelques petits bâtons enduits de la poudre d'un bois parfumé, ou de jeter au vent de petits bouts de papier doré, ou encore de clouer une pièce de grimoire soit à un poteau, soit à une porte, soit à un arbre. Vainement chercherait-on les motifs de ces ridicules usages. Les objets de leurs frayeurs sont aussi nombreux que stupides. Les gens qui passent leur vie en mer observent telle forme de superstition, ceux qui habitent le long des côtes telle autre, et ceux qui résident dans les districts agricoles en ont une troisième.

Si donc on ne peut pas dire que les Cochinchi-

nois n'aient aucune religion, il est du moins évident que jamais ils n'obéissent à l'influence d'une idée religieuse. Peut-être, d'ailleurs, y a-t-il quelque vérité à prétendre qu'il vaut mieux qu'un peuple n'ait pas de religion que d'en avoir une fausse. Le peuple dont je parle ici peut fournir un argument à l'appui de cette opinion. Sans doute on pourrait croire que la première, que l'indispensable conséquence du manque de religion doit être une confusion complète du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Or, il n'en est pas ainsi. Au contraire les Cochinchinois, sous beaucoup de rapports, sont supérieurs à leurs voisins qui ont une religion nationale, et qui la pratiquent dévotement. Si d'une part ils sont privés des bienfaits d'une véritable religion, de l'autre ils sont du moins exempts des dégradantes erreurs d'une fausse. Une influence plus forte que celle de la religion même a modifié, sinon formé, le caractère moral de la nation; je veux dire un gouvernement ignoble, sordide, illibéral et despotique, dont l'effet lent, mais continu, est triste et révoltant à suivre dans le cours des siècles. Il a voué toute la masse du peuple à une pauvreté insurmontable, éternelle; il a avili les plus nobles facultés; il a détruit tout généreux sentiment; il a étouffé dès leur naissance toutes les inspirations du génie; il a enfin de son haleine empestée fait mourir, sitôt écloses, toutes les tenta-

tives d'amélioration. Avec une telle forme de gouvernement, devra-t-on s'étonner que le caractère moral de la nation soit abruti sous certains rapports? Les plus grands défauts qu'on puisse reprocher aux Cochinchinois leur viennent de l'esclavage et de l'oppression qu'ils ont toujours soufferts. Mais en dépit même de tous leurs défauts, ils déploient souvent une sensibilité de cœur, une finesse d'esprit et une sagesse de jugement qui, je n'en doute pas, pourraient sous un gouvernement libéral les élever à un haut rang parmi les nations, si ce n'était qu'on leur rappelât sans cesse la servitude sous laquelle ils vivent. Oui, sans cesse le bâton joue sur leur dos, et le plus petit officier, le moindre misérable qui peut prétendre à quelque supériorité sur d'autres, est en droit d'infliger des coups de fouet à ses subalternes. Mais la résignation avec laquelle ils se soumettent à cette dégradante discipline qui pèse aussi bien sur les simples citoyens que sur les colons, est la circonstance la plus extraordinaire. Leur obéissance est illimitée; et jamais, ni par parole, ni par action, ils ne manifestent la plus légère résistance aux arbitraires décisions de leurs tyrans. On ne doit donc pas être surpris qu'un tel système les rende astucieux, timides, trompeurs et insoucians de la vérité; qu'il les force d'être suffisans, malhonnêtes, criards, présomptueux et tyranniques, toutes les

fois qu'ils se figurent le pouvoir avec impunité. Continuellement vous les entendez crier bien haut, mais la moindre opposition, la moindre fermeté les réduit aussitôt au plus humble degré de soumission et de bassesse.

Tels sont les côtés les plus laids de leur caractère; mais tous ces vices sont pour le moins compensés par autant de qualités excellentes. Ainsi, de leur naturel, ils sont plus doux, plus bienveillans, plus inoffensifs qu'aucune autre nation. Quoique adonnés au vol, le crime de meurtre est inconnu parmi eux. Envers les étrangers ils se montrent affables, bons et attentifs, déployant dans toute leur conduite une politesse innée, une urbanité franche, dont la masse de la population ne se doute pas dans d'autres parties de l'Inde [1]. Ils sont

[1] Sur leurs personnes, les Cochinchinois sont loin d'être propres. De fait, beaucoup de leurs coutumes sont extrêmement dégoûtantes. Les ablutions si fort pratiquées par tous les Asiatiques occidentaux leur sont inconnues; et jamais ils ne lavent leurs vêtemens, depuis le jour où ils les mettent pour la première fois jusqu'à celui où ils les quittent pour cause d'usure.

Je ne crois pas que soit le moins du monde fondée l'opinion, pourtant reçue généralement, que les mœurs de ce peuple sont d'une excessive dissolution, et qu'il ne fait aucun cas de la vertu des femmes. La conduite effectivement des deux sexes est en public tout-à-fait correcte et décente. Les infractions que commettent les dames à la fidélité conjugale excitent la plus vive indignation et la plus grande horreur chez les maris de toutes les classes, tandis que le châtiment porté en pareil cas par les lois est d'une extrême, pour ne pas dire même d'une révoltante sévérité. Quant aux femmes qui ne sont pas mariées, elles jouissent pour

d'ailleurs gais, amis de la joie et du jeu, toujours obligeans. A l'égard les uns des autres, ils se conduisent avec douceur et harmonie; mais quiconque néglige envers son supérieur ou son égal la moindre règle d'étiquette, et commet envers lui la plus légère faute, imaginaire ou réelle, n'en attend pas long-temps la punition. Le bâton est un remède universel à tous les méfaits. Comme les Chinois, cette nation honore les ancêtres d'un véritable culte, et révère le souvenir des parens. C'est peut-être, à bien considérer la chose, le seul vestige de religion qui existe parmi eux. Quelle que puisse être l'origine de ce respect, et quoiqu'il ait comme la plupart des institutions de pareil genre dégénéré en cérémonies où tout est fixé d'avance, et où par conséquent rien ne touche le cœur, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle indique un naturel aimable. Le but politique de cette coutume,

ces sortes de choses de toute la liberté désirable, et même jamais l'ombre du scandale n'apporte le plus petit obstacle à la très libre satisfaction de leurs penchans. Le degré le plus absolu de licence leur est accordé; et les liaisons qu'elles forment avec les jeunes gens, soit temporaires, soit durables, ne sont nullement, quelle que soit la conséquence qui en résulte, préjudiciables à l'avenir des jeunes personnes qui n'en sont pas moins respectées de leurs futurs maris. Les personnages secondaires ne se font aucun scrupule de donner leurs filles, moyennant une somme d'argent, à quiconque vient résider quelque temps dans le pays. La conclusion même d'un mariage définitif entre indigènes paraît ne consister en d'autre cérémonie que celle du paiement d'un certain prix par l'époux au père de l'épousée.

qui est d'ailleurs la seule où le gouvernement intervienne pour l'inculquer avec force dans l'esprit du peuple, ne doit pas être passé sous silence: c'est celui d'empêcher ses sujets de passer en pays étrangers, et de pouvoir ainsi les retenir dans un état d'ignorance et d'esclavage.

Les Cochinchinois sont plus industrieux qu'on ne serait tenté de le croire, quand on pense au mode oppressif de leur gouvernement. Lorsque l'autorité ne se mêle pas trop de leurs affaires, comme dans les pêcheries de la côte, leur industrie est véritablement fort remarquable; et il semble y avoir tout lieu de supposer que s'ils étaient affranchis de l'oppression qui les accable, ils ne déploieraient pas moins de talent ni d'activité dans d'autres branches. Ils sont capables de supporter un degré inouï de fatigue, et la quantité du labeur quotidien auquel ils se livrent, comme par exemple lorsqu'il s'agit de ramer ou de marcher, est en général considérable. Mais le plus grand obstacle au développement de l'industrie provient de l'injustice ou du moins de la rigueur du système militaire, par lequel les deux tiers de la population mâle sont obligés de servir comme soldats, et ne reçoivent qu'une chétive paie tout-à-fait insuffisante. De tous les maux qu'ils ont à endurer, c'est celui-là qu'ils paraissent trouver le plus oppressif. Non-seulement il ôte à l'agriculture et à d'autres occupations les bras nécessaires pour

de tels travaux, mais encore par les habitudes de paresse que le service militaire engendre dans ces hommes, il les rend impropres à reprendre la vie d'agriculteur et d'artisan. La conséquence de ce système peut aisément s'imaginer, mais non sans doute dans toute l'étendue qu'elle a en effet. Ainsi presque tous les genres de labeur sont dévolus aux femmes, qu'il n'est pas extraordinaire de voir mener la charrue ou ensemencer les champs. Du moins le travail des femmes est-il rémunéré au même taux que celui des hommes. Les gages journaliers des unes et des autres sont d'un mas avec la nourriture ou de deux mas sans être nourris. Encore un grand malheur qui résulte du mode de la conscription militaire, c'est que tous les liens, tous les nœuds de famille se trouvent brisés. Depuis dix-sept ans jusqu'à vingt, les jeunes gens sont susceptibles d'être incorporés dans les régimens de l'État, et ils n'ont aucune chance, aucun moyen d'en sortir avant que l'âge ou les infirmités les rendent incapables d'un plus long service. Il est vrai que de temps en temps on leur accorde des congés et qu'on leur permet de retourner chez eux; mais probablement, cette résidence temporaire dans leurs foyers n'oppose qu'une faible barrière à la tendance anti-sociale du système.

D'autre part, pour être à même de nous former une idée exacte des effets de ce système militaire,

il faudrait que nous connussions au juste à quel chiffre s'élève, sur un certain nombre donné d'hommes, le total de ceux qu'on choisit pour en faire des soldats. Mais cette proportion nous a été si diversement établie par différentes personnes, qu'il est fort difficile de prétendre au moindre degré de probabilité sur ce sujet. Il nous a été dit qu'on prenait habituellement les deux tiers de la population mâle depuis vingt jusqu'à cinquante ans; mais il faut observer, à ce que les mandarins français nous apprirent, qu'en général il y a toujours un tiers des soldats en congé.

Les réponses à nos questions touchant la population du pays, ou de telle ville, de tel district en particulier, n'ont pas été plus précises. C'est pourquoi j'ai cru devoir le plus souvent omettre d'en parler. Il est arrivé rarement que nous ayons eu occasion de causer avec des personnes dont les lumières fussent assez grandes pour qu'elles possédassent des notions bien correctes sur ce sujet; et même il paraît fort douteux que le gouvernement ait en sa possession des renseignemens certains qui pussent lui permettre de fixer sans erreur le chiffre dont il s'agit. Les Français, parlant par conjecture, estimaient la population du royaume à dix millions d'habitans. Néanmoins, des voyageurs de la même nation n'ont pas craint d'avancer qu'elle était trois fois plus considérable. Il est reconnu par tout le

monde que le Tonquin est plus peuplé que la Cochinchine. Les mines d'or et d'argent de ce premier pays donnent de l'occupation à la quantité au moins de dix mille industrieux Chinois avec leurs familles.

Le 12 octobre le tacoon, ou mandarin des étrangers, nous envoya dire que la lettre pour le gouverneur général de Bengale et les notes relatives au commerce étaient prêtes, et qu'il désirait nous les remettre. Une barque nous fut amenée de bonne heure, et nous partîmes pour la résidence du tacoon aussitôt après déjeuner. Il nous fallut plusieurs heures pour arriver au lieu de notre destination, à cause de la rapidité du courant. Depuis le 5 du mois, sauf un ou deux jours de relâche, il avait plu presque continuellement, et en telle quantité, que les pluies dont nous avions été assaillis près de la ligne, en Siam et au Bengale, où elles sont périodiques, nous semblaient en comparaison n'être qu'insignifiantes. Elles n'étaient accompagnées que de peu d'éclairs et de tonnerre. Un fort vent du nord-est ne cessa guère de souffler. Le baromètre, qui avant ce changement de temps avait à peine indiqué aucune variation perceptible, même dans ses mouvemens ordinaires de chaque jour, se tenant presque sans cesse à 29, 8, ou de 29, 8 à 29, 85, tomba alors insensiblement à 29, 685, et y demeura stationnaire pendant toute la durée des pluies. Le ther-

momètre, pendant le même temps, ne varia guère de 77 degrés 5 centièmes.

Le pays fut promptement envahi comme par un déluge, et bientôt les chambres où nous étions logés furent à peine élevées d'un pouce au-dessus du niveau de l'inondation, tandis que les autres parties de la maison, la cour, par exemple, étaient déjà inondées. Nos voisins de porte étaient encore plus à plaindre que nous : l'eau commençait à entrer dans leurs appartemens. Nous vîmes alors les naturels cheminer en bateaux par les rues où le jour précédent ils avaient passé à pieds secs. Les gens des classes inférieures font usage d'un vêtement bien propre à garantir le corps de toute humidité; et peut-être n'y a-t-il pas de pays où un pareil vêtement soit plus nécessaire. Il est fait de feuilles de palmier étroitement cousues ensemble, et quand on en voit un naturel revêtu, on croirait presque voir un Sibérien tout entortillé dans ses fourrures à longs poils. Il consiste en un chapeau de la forme d'une corbeille, qui descend jusque sur les épaules, et qui a un diamètre de deux pieds et demi à trois pieds ou plus. Ce chapeau s'attache sous le menton. Le corps est couvert d'une jaquette ronde sans manches, et l'espèce de tissu dont elle est confectionnée est impénétrable à l'eau. Quand arrive cette saison pluvieuse, on rencontre peu de gens dehors qui ne portent pas ce costume grotesque, mais com-

mode. Ils en sont si bien protégés que la pluie ne paraît guère interrompre leurs diverses occupations.

Lorsque nous arrivâmes devant la demeure du tacoun ou tacoon, nous trouvâmes MM. Vannier et Chaigneaux qui descendaient de leurs barques et qui se préparaient à entrer avec nous. Le ministre était assis comme la première fois, et simplement vêtu d'une robe en soie bleue unie. Il y avait derrière lui, suspendu contre le mur, un placard où étaient écrits quelques mots chinois. Les lettres étaient exécutées en nacre de perle, et de la manière dont le jour se réflétait sur leur surface, on eût dit qu'elles étaient relevées en bosse dans le style le plus élégant. Le travail était d'une extrême beauté; aussi le chef, voyant que ce placard attirait notre attention, prit soin de nous apprendre qu'il n'avait rien négligé pour qu'on le plaçât dans sa maison. Nous avions déjà vu plusieurs fort jolies boîtes pareillement incrustées, et nous en avions remarqué quelques-unes qui déployaient une correction de goût et un degré de richesse auxquels nous ne pouvions pas nous attendre. Ce que nous voyions alors ne leur était même pas comparable. Il n'y a que les chefs de qui on puisse acheter ces boîtes. Les plus belles viennent, dit-on, de Tonquin; et les coquillages dont elles sont ornées, espèce de mya très mince, très transparente et très précieuse, se tirent

de l'embouchure de la rivière de Saigon. Si les boîtes japonnaises sont plus élégantes, celles-ci sont plus solides. Les couleurs ne changent jamais, et le vernis en est excellent.

Il n'y avait en cette occasion qu'un fort petit nombre de domestiques et d'étrangers dans la maison du tacoon. Il nous reçut, comme lors de notre première visite, sans quitter son siége, et nous prîmes place, sur une estrade couverte de tapis, autour d'une table dressée devant son excellence, en face de quatre mandarins qui s'attablèrent avec nous.

Le vieillard paraissait tout joyeux d'avoir mené les affaires de la mission à bonne fin. Il était d'humeur fort gaie, parlait beaucoup, riait aux éclats, et voulait évidemment nous donner une idée favorable, tant de lui-même que de ses compatriotes. Il entama la conversation par cette remarque, que quelle que pût être la coutume en Europe, il était tout-à-fait contraire à leurs notions des convenances de décacheter une lettre destinée au roi, et que cependant celle du gouverneur général de Bengale à Sa Majesté cochinchinoise avait été ouverte à Saigon. Nous lui expliquâmes que ce dont il se plaignait avait été fait, contrairement au désir du fondé de pouvoir du gouverneur et à son grand chagrin, par le vice-roi de Saigon qui avait insisté pour voir la lettre originale. M. Crawfurd ajouta que ce personnage nous avait reçu fort amicalement, et que

son motif pour désirer prendre connaissance de cette lettre avait paru venir de quelques doutes qu'il avait peut-être conçus touchant l'objet réel de notre mission. Cette affaire en resta là.

Il y avait différens papiers sur la table devant le ministre. « Ce sont, nous dit-il, des copies de la lettre au gouverneur général, et des réglemens commerciaux que nous allons vous remettre. Toutefois ces minutes, que vous allez en recevoir seront parfaitement exactes; car notre coutume est de soigneusement sceller et enfermer dans une boîte les originaux que vous devez porter en cet état à leur destination. »

On nous donna alors les papiers à lire. La lettre adressée au gouverneur général n'était pas écrite au nom du roi de Cochinchine, mais en celui du tacoon. Et voici à peu près quelle en était la teneur. On y disait que M. Crawfurd avait apporté pour Sa Majesté cochinchinoise une lettre qui, rédigée en langue anglaise leur avait été inintelligible; mais que comme un interprète Chinois l'accompagnait, ils avaient, grâce à son secours, compris que le but de la lettre était d'obtenir pour les Anglais la permission de commercer avec la Cochinchine, et qu'il avait offert de la part du gouverneur général de Bengale cinq cents mousquets et deux lustres; qu'il serait permis aux Anglais de négocier à toutes les mêmes conditions qu'aux Chi-

nois, aux Portugais et aux Français; que le roi envoyait en cadeau au gouverneur général quelques pains de cinnamon, les uns de première, les autres de seconde qualité, du bois d'agila, deux cornes de rhinocéros, des dents d'éléphant, et plusieurs *péculs* de sucre candi; enfin, que le fondé de pouvoir du gouverneur avait lui-même reçu en présent du bois d'agila, deux dents d'éléphant, et une corne de rhinocéros. Tel était le contenu de la lettre.

M. Crawfurd déclara alors qu'il était satisfait de l'hospitalité, et de tous les bons traitemens que nous avions éprouvés depuis notre arrivée dans le pays, non moins que de la manière dont l'objet de notre mission s'était accompli; qu'il ne doutait pas que plus les deux nations se connaîtraient l'une l'autre, plus elles deviendraient amies; qu'il accepterait les cadeaux qu'il avait plu au roi de lui offrir, avec tout le respect convenable, et les regarderait comme une honorable marque de distinction; que pour ce qui était des cadeaux destinés au gouverneur général, les mandarins devaient bien savoir que rien de semblable n'était nécessaire pour assurer une bonne amitié entre puissances si favorablement disposées l'une à l'égard de l'autre; qu'il espérait donc que Sa Majesté ne s'offenserait pas s'il refusait de les recevoir; qu'il était cependant tout prêt à faire une chose équivalente, à se ren-

dre, comme il l'avait d'abord proposé, dans la salle des audiences royales, et que lors de son retour en Bengale il détaillerait au gouverneur général les objets qui lui avaient été offerts.

Il nous sembla que les mandarins s'étaient attendus à recevoir une réponse de cette nature, et les officiers français firent observer qu'ils avaient déclaré que dans leur opinion les présens pour le gouverneur général ne seraient pas reçus. Le ministre, de la meilleure humeur du monde, se servit de tous les argumens qu'il put imaginer pour décider M. Crawfurd à les accepter; mais, sur les assurances réitérées de celui-ci qu'il n'en pouvait rien faire sans un ordre exprès, il se désista, et l'affaire parut s'être arrangée des deux côtés d'une manière amiable, sinon satisfaisante. Le tacoon dit que les lettres nous seraient remises le lendemain, et que de bonne heure une barque irait nous chercher pour nous conduire à la salle des cérémonies, dans le palais, où les présens seraient étalés devant nos yeux. Il nous avait demandé, quand nous étions entrés, si nous préférions regagner la baie de Turon par mer ou par terre; nous avions répondu par terre, et il avait répliqué que nous avions raison, car la mer alors n'était qu'à peine tenable, qu'il nous prêterait sa propre chaloupe pour atteindre la première étape de notre voyage, où il nous serait plus agréable de nous rendre par eau,

grâce à un canal qui coupait le pays, et qu'ensuite on nous fournirait des palanquins et des porteurs pour achever le reste de la route. Satisfaits de cet arrangement, nous fixâmes notre départ à la matinée du 14. Il ajouta encore qu'un certain nombre de bœufs, de cochons, de chèvres, de canards et de poules, avec une certaine quantité de riz et de sucre, nous seraient offerts pour l'approvisionnement de notre vaisseau, et que nous les trouverions à Turon.

M. Crawfurd répondit qu'il les accepterait avec plaisir, et témoigna de nouveau de la satisfaction que lui causait la libéralité des réglemens de commerce. Pendant que nous étions là, le mandarin avait envoyé quérir son commis pour qu'il nous donnât au juste connaissance de ces réglemens. Lors de notre première conférence, il avait été convenu, comme on sait, que les navires de la Grande-Bretagne pourraient trafiquer avec tous les ports de la Cochinchine, et qu'on les imposerait au même taux que les junks chinoises. Mais, à cette seconde entrevue, le mandarin observa que la permission qui nous était accordée ne regardait que les ports de Saigon, d'Han [1] et d'Hué. De fait, c'était la restreindre aux deux premiers, car l'entrée du troisième offre tant de difficulté, étant obstrué par une barre très haute, et ses eaux sont si peu tran-

[1] C'est le port de la baie de Turon

quilles, que quant à celui-ci nous ne pouvions en profiter. Le ministre donna pour raison que comme le Tonquin était une contrée récemment conquise, le roi son maître avait cru devoir limiter les franchises commerciales de la manière indiquée.

Or, tel avait été l'empressement qu'on avait d'abord mis à nous permettre de commercer avec tous les ports du royaume, et telle la surprise que les deux officiers français, nos très obligeans amis, mais très certainement aussi nos ennemis politiques, avaient témoignée quand M. Crawfurd leur avait par hasard mentionné l'affaire, qu'il nous fut impossible de douter que le changement survenu dans les bonnes dispositions qu'on nous avait montrées en premier lieu ne fût le résultat de leurs conseils. M. Crawfurd déclara néanmoins qu'il consentait à ces restrictions.

Pendant la dernière partie de cet entretien commencèrent les préparatifs d'un repas qui nous était destiné. La table autour de laquelle nous étions assis fut bientôt couverte de confitures, de gelées, de volailles rôties, et d'une grande variété de fruits, qu'on nous pria de goûter. Le mandarin, déposant alors ces façons froides et guindées qu'il avait toujours gardées en notre présence, descendit de son siége, s'approcha de nous, causa avec beaucoup de familiarité, et plusieurs fois éclata de rire. Quatre ou cinq jeunes enfans qui étaient survenus l'envi-

ronnaient. Il nous apprit qu'il les avait mandés pour nous donner un échantillon des trente-six qu'il avait en vie, tous dans sa maison, et que le nombre total de ceux dont il avait été père s'élevait à quarante-quatre. Il ajouta qu'il était alors dans sa soixante-sixième année, qu'il avait servi trois rois, qu'il occupait sa charge depuis déjà vingt-et-un an, et qu'il espérait bien augmenter encore sa petite famille. Tous ses enfans lui étaient nés depuis que le feu monarque était monté sur le trône. Avant cette époque, toujours en guerre et en campagne, toujours fuyant d'un lieu dans un autre, toujours poursuivant ou poursuivi, il avait reconnu combien un pareil genre de vie est défavorable à la propagation de l'espèce, mais il se flattait d'avoir bien profité du temps de calme qui avait suivi.

Les mandarins qui étaient placés en face de nous semblaient trouver le repas délicieux. Ils le dévoraient plutôt qu'ils ne le mangeaient, et avec une gloutonnerie, une grossièreté de manières vraiment dégoûtantes. Du lard de cochon et des œufs couvés étaient les morceaux qu'ils paraissaient trouver les plus savoureux, et dont ils se bourraient l'estomac à qui mieux mieux. C'est à peine si un Européen pourra croire que dans cette contrée, ainsi que dans beaucoup de parties de la Chine, on dédaigne les œufs frais, tandis que ceux qui ont par vétusté subi un certain degré de putréfaction sont

fort estimés, et que ces derniers coûtent sur les marchés trente pour cent plus cher que les autres. Les œufs même qui renferment déjà des petits sont encore prisés bien davantage; et parmi les nombreux mets que nous envoya le roi, il y en avait trois platées toutes pleines d'œufs non-seulement gâtés, mais qui encore contenaient de jeunes volailles déjà emplumées. On nous assura que nous devions considérer cet envoi comme une marque de distinction spéciale. Conservant quelque doute, nous les fîmes porter aux soldats qui étaient chargés de notre garde; mais ceux-ci se hâtèrent de les avaler avec la voracité la plus voluptueuse.

Lorsque le repas fut fini et qu'on nous eut enlevé les restes, l'entretien qui roulait depuis une demi-heure sur des choses indifférentes fut tout d'un coup, à notre extrême étonnement et de la façon la plus burlesque, interrompu par le petit mandarin d'Han. Cet homme qui nous avait souvent visités tant à Hué qu'à bord de notre vaisseau, sans que nous ayons pu concevoir une notion assez favorable de sa capacité, pour le juger autrement qu'une pauvre sotte créature qui avait à peine deux idées dans la tête, se leva subitement, et à propos de rien, d'une voix haute et perçante, s'écria que nous avions été seulement envoyés par un gouverneur de province, que nous avions néanmoins offert des présens à un grand roi, que celui-ci avec raison

les avait refusés, et qu'à cause de son refus nous avions l'impudence de nous en aller sans les cadeaux qu'il avait lui-même daigné nous offrir. Si ce petit homme eût aussi bien fait honneur à la bouteille qu'au lard et aux œufs couvés, on aurait pu supposer qu'une observation aussi intempestive venait de son état d'ivresse. Mais ce n'était, à ce qu'il paraît, que le simple résultat de sa bêtise; car en cette occasion, quoique non pas en toutes celles où nous l'avions vu, il ne semblait pas gris. Avant de lui laisser le temps de continuer, M. Crawfurd répliqua qu'il n'avait pas demandé l'avis de ce mandarin et qu'il ne voulait pas en entendre davantage, car l'affaire avait été pleinement discutée par le tacoon en présence des parties intéressées, et ne devait plus être remise sur le tapis. Le petit mandarin fut manifestement piqué de cette réponse, et se méprenant sur la nature du rôle (un simple rôle d'interprète) que j'avais joué dans la discussion qu'il s'était efforcé de rouvrir, s'imaginant d'ailleurs qu'il était sur le pied d'une parfaite intimité avec M. Crawfurd, il pensa que l'observation de celui-ci venait réellement de moi. Se levant donc de nouveau, et avec des gestes encore plus animés, il répliqua que le gouverneur général ne nommait dans sa lettre qu'une personne; voulant signifier ainsi que celle-là seule avait droit de parler devant le ministre. Il n'ajouta rien de plus et se rassit, l'air

tout courroucé, d'autant qu'il me fut impossible de ne pas rire de sa méprise. Le tacoon lui-même rit à gorge déployée de cet incident. Mais quoique l'observation parût n'avoir été faite que par hasard, elle ne laissa pas de faire quelque impression sur les deux mandarins plus vieux que celui d'Han; et le ministre, prévoyant que le débat allait sans doute recommencer, dit, pour terminer le différent, qu'il en référerait à Sa Majesté. C'est ainsi que pour un malheureux mot, inutilement prononcé par une espèce d'imbécile, tous nos plans se trouvèrent renversés.

Le 15, car nous ne pûmes partir le 14 comme nous en avions formé le projet, deux commis du tuan-kam ou mandarin des éléphans, qui avaient assisté à notre dernière entrevue avec ce personnage, vinrent apporter à M. Crawfurd une copie scellée des règlemens commerciaux. Ils nous dirent par la même occasion que la lettre pour le gouverneur général ne pourrait nous être remise à moins que nous n'acceptassions les présens; mais que, dans tous les cas, ceux destinés à M. Crawfurd et aux gens de l'équipage nous seraient délivrés à Turon. Ils nous demandèrent si nous désirions réellement emporter la lettre, ajoutant qu'alors et si nous voulions recevoir le cadeau, condition *sine quâ non*, on la rédigerait sur-le-champ. M. Crawfurd répondit qu'il avait déjà fait connaître ses sentimens au

sujet des présens, et que quant à la lettre, c'était au roi de décider s'il voulait en donner une. Ils nous prièrent aussi de leur apprendre quand nous souhaitions partir; nous répondîmes : Le surlendemain. Sur quoi, ils nous annoncèrent que nous pourrions visiter le tuan-kam le jour suivant; nous promîmes de le faire, et ils prirent congé de nous, en apparence fort désappointés du résultat de leur visite. Ils avaient l'air de croire que M. Crawfurd ne pouvait retourner en Bengale sans une réponse à la lettre du roi.

Le 16 nous visitâmes le mandarin des étrangers. De très bonne heure, dans la matinée, il avait envoyé un de ses gens nous prévenir que le gouvernement ne mettrait que quatre hommes à notre disposition pour nous porter, M. Crawfurd, moi-même, le dessinateur, notre interprète et un domestique, avec tous nos bagages. On nous avait prié la veille de donner par écrit le nombre de personnes dont nous aurions besoin, et nous en avions indiqué douze. Nous ne fûmes pas légèrement étonnés d'apprendre qu'on les avait réduites à quatre, et ne concevant pas qu'un tel ordre eût la sanction du ministre, nous ne prêtâmes aucune attention au dire de l'esclave.

Depuis la dernière fois que l'affaire des présens avait été débattue, un changement marqué avait eu lieu dans la conduite des divers personnages de la

cour à notre égard. Ils descendaient à de petits actes de vile tyrannie qui étaient tout-à-fait ridicules, et beaucoup plus propres à exciter le mépris, la dérision et la pitié, qu'aucun sentiment hostile. Il n'était que trop évident que le roi était piqué du refus de son cadeau, et que la basse façon d'agir que suivaient alors ses ministres était autorisée par lui. En cette occasion, on nous aborda à quelque distance de la demeure du ministre, dans le dessein formel, à ce qu'il semblait, que nous eussions à cheminer quelque temps au soleil et sur de mauvaises routes. Dans la cour de la maison de son excellence, il y avait, comme d'habitude, une foule de fainéans entremêlés d'acteurs. La représentation de pièces chinoises semblait être l'amusement favori du vieillard, car nous trouvions toujours, quand nous arrivions chez lui, des acteurs en scène. Cette fois, ils s'interrompirent à notre entrée, et nous eûmes en même temps une bonne preuve du cas que l'on fait de ces héros du cothurne. Tous leurs lardons, en effet, toutes leurs plaisanteries ne peuvent pas les mettre au-dessus de la discipline du bambou. Le Richard de la pièce, le Kean de la troupe, était alors étendu à terre, sur le ventre, avec deux hommes qui le tenaient, et un vigoureux gaillard lui infligeait des coups de toute sa force sur la partie du corps que par décence je ne peux nommer. C'était un spectacle burlesque au-delà de toute expression.

Le beau casque doré du héros contrastait avec sa mine longue et colère, qui exprimait ainsi suffisamment combien il souffrait; et les magnifiques robes de satin à fleurs qui formaient son costume, ses larges bottes à la tartare, puis l'imperturbable sang-froid des drôles qui le tenaient, tout formait une scène qui arrachait à chaque spectateur de bruyans éclats de rire.

Le tuan-kam nous reçut en cette occasion avec encore moins de cérémonie que précédemment. Il était vêtu d'une simple robe de molleton ou de drap vert, et coiffé d'un turban noir sans aucune espèce d'ornement. On nous désigna pour nous asseoir des bancs de bois tout nus. Les tapis dont ils étaient ordinairement couverts avaient disparu, et il n'y avait dans la salle que le chef lui-même et un groupe des gens de sa suite qui sans doute ne se trouvaient là que pour voir la comédie.

La conversation se fit en anglais de notre part, au moyen de l'interprète chinois de M. Crawfurd.

Le mandarin fit observer d'abord que, comme nous refusions d'accepter les présens, le roi avait jugé convenable de contremander la lettre au gouverneur général, mais que l'approvisionnement de vivres qu'il nous avait promis pour le vaisseau nous serait remis à Turon. M. Crawfurd lui demanda des explications au sujet du nombre de nos porteurs qu'on avait réduit de douze à quatre. Il répondit

que c'était l'ordre exprès du roi, et que cet ordre ne pourrait être révoqué sans beaucoup de délai. On eût dit que sa conscience lui reprochait d'avoir bassement agi dans cette affaire, car il se hâta d'ajouter que ce n'était pas une mesure proposée par lui, et que ces sortes de choses ne le regardaient en rien. Puis il nous assura que si des navires anglais venaient trafiquer en Cochinchine, il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour être utile à nos compatriotes, et pour tâcher qu'ils ne perdissent pas leur temps. M. Crawfurd dit alors que, puisqu'on attachait tant d'importance à ces présens, il consentait à les recevoir à bord, mais qu'il ne pouvait pas répondre que le gouverneur général voulût bien les accepter, et que son devoir l'obligeait à protester hautement qu'il ne les recevait pas au nom du gouverneur. Le ministre répliqua que mieux valait laisser les choses comme elles étaient. L'entrevue dura environ une demi-heure. Le bonhomme nous souhaita une heureuse traversée jusqu'en Bengale, et nous lui dîmes adieu. Chemin faisant pour regagner notre logis, nous visitâmes les mandarins français, dont nous prîmes congé. Pendant notre séjour ils s'étaient comportés à notre égard avec une bonté, une politesse, une attention pleines de franchise, et nous leur étions redevables d'une multitude de petits services. Sous quelque point de vue qu'ils considérassent l'ambassade bengalaise, et il

était bien naturel qu'ils la regardassent comme contraire aux intérêts de leur pays, ils ne souffrirent jamais qu'aucun sentiment politique influençât leur conduite envers nous; enfin, dans les occasions où ils nous servirent d'interprètes, ils me parurent, autant que je puis en juger, rendre justice aux opinions de M. Crawfurd. S'ils influèrent d'une façon quelconque sur les déterminations de la cour, ce ne fut du moins pas sous ce rapport.

De retour au logis, nous arrêtâmes des gens pour porter nos bagages, et nous préparâmes tout pour partir le jour suivant, car nos affaires étaient terminées et rien ne nous retenait plus. La contrée était encore entièrement inondée, et la pluie tombait toujours avec abondance.

Le 17, à neuf heures du matin, deux barques, car nous devions faire par eau la première partie du voyage, furent à nos ordres. Elles étaient commandées par le vieillard qui nous avait amenés de Turon. L'une des deux, quoique d'une longueur extraordinaire, n'avait ni cabine ni hangar pour nous protéger contre le mauvais temps; nous y chargeâmes donc nos effets. Le tuan-kam nous avait bien dit qu'il mettrait sa propre chaloupe à notre disposition; mais, à notre extrême surprise, nous la vîmes déjà occupée par le vieux nautonnier. Nous lui représentâmes que cette chaloupe avait été expressément envoyée par nous, ajoutant que s'il n'en

sortait pas de bonne volonté nous le contraindrions d'en sortir par force. Il articula cent mauvaises raisons et refusa quelque temps de passer dans sa barque, mais voyant que nous allions exécuter notre menace, il obéit enfin. Une troisième embarcation, montée par une escorte de soldats armés de lances, nous joignit. Depuis notre arrivée nous avions été toujours gardés avec la plus grande rigueur, et, comme on voit, ce système n'avait pas encore cessé.

Nous remontâmes la rivière jusqu'à ce que nous eussions dépassé de quelque distance la capitale, et entrant alors dans un beau canal à gauche, nous suivîmes son cours, dont la direction est presque orientale, l'espace de huit ou neuf milles. La grande beauté du pays et la variété d'aspect qu'il présente nous charmèrent grandement. Les basses montagnes qui sont situées en face de la citadelle étaient çà et là cultivées en riz des hautes terres, et offraient un délicieux coup d'œil. L'immense plaine qui s'étend des deux côtés du canal était inondée, et on voyait de nombreux villages border ses lointaines limites. Ce canal a, dit-on, été construit par le père du roi régnant; il est large d'une vingtaine de verges et presque tout droit. Ses bords sont habités jusqu'à environ deux milles de la rivière, et on y aperçoit de temps en temps de grandes maisons bien bâties entourées de murs. Ce canal est véritablement une

œuvre colossale qui a dû coûter un énorme travail et qui est d'une patente utilité, car outre qu'il forme une excellente voie de transport par eau qui se prolonge fort avant dans les terres, il a permis au cultivateur de livrer à la culture du riz des champs d'une vaste étendue qui auparavant restaient improductifs faute d'irrigation. La terre qu'on a retirée du canal a été principalement employée à fabriquer des briques dont un nombre considérable a servi à construire les magasins et les fortifications de la capitale.

Lorsque nous l'eûmes suivi pendant huit milles, le canal nous versa dans un marais; mais on pouvait encore en distinguer les bords à d'épaisses touffes de grosses herbes, et à de nombreuses espèces de *spargenium* et de *carex* entremêlées de quelques buissons, tels que la *melastoma* et le *pandanus*. Quatre milles plus loin, nous atteignîmes les rives d'un lac isolé où se termine le canal. En cet endroit réside un magistrat subalterne auquel il nous fallut montrer notre passeport. Une écluse sépare l'eau salée de l'eau douce, et empêche que la première ne se répande dans les rizières. Nous ne fîmes là qu'une halte de quelques minutes, puis nous passâmes avec impétuosité à travers l'écluse dans le lac, dont le niveau était à cette époque beaucoup plus bas que celui du canal. Nous eûmes alors devant nous une vaste et belle nappe d'eau entourée d'un pays mon-

tueux et pittoresque qui réunissait à la fois les beautés sublimes et imposantes des contrées alpines et tempérées, et celles qui sont particulières à la zone torride. C'est, à proprement parler, une baie plutôt qu'un lac, qui fait pendant à celle de Turon, et qui lui est supérieure aussi bien en étendue qu'en magnificence. Sous d'autres rapports, cependant, il n'est pas comparable à ce havre excellent; car, quoique complétement fermé par la terre et ceint de montagnes qui offrent un abri contre tous les vents, son entrée par la mer est étroite, et il n'a, dit-on, que deux brasses d'eau dans ses parties les plus profondes. Néanmoins, les barques y sont toujours et tout-à-fait en sûreté, et nous en vîmes alors un nombre considérable qui le sillonnaient en divers sens. De nombreux villages se montrent aux pieds des montagnes, qui présentent çà et là de petits emplacemens propres à la culture tant du riz que des autres grains.

En deux heures nous eûmes traversé le lac, et suivant un étroit canal l'espace de deux ou trois cents verges, nous arrivâmes à un joli bourg très populeux, mais qu'entouraient de toutes parts des haies de bambous si épaisses qu'il était entièrement caché. Le sol est riche dans ce district, et donne d'excellentes récoltes de riz. On nous conduisit vers une maison spacieuse et commode, bâtie exprès pour servir de logement aux voyageurs. Plusieurs

villageois, mais de la classe pauvre, s'y étaient déjà rendus pour attendre nos ordres; et aussitôt ils nous procurèrent du feu, de l'eau, des vivres, enfin tout ce que nous leur demandâmes; mais personne de rang ou d'autorité, pas même le mandarin qui commandait nos chaloupes, ne s'approcha de nous. Les gens qui étaient temporairement devenus nos domestiques exécutaient au moindre mot les commissions, de quelque nature qu'elles fussent, que leur transmettaient nos interprètes. Ceux-ci nous accompagnaient depuis la capitale, et étaient au nombre de trois, dont deux parlaient le chinois, et l'autre, chrétien indigène, le portugais.

Dans le principal appartement de notre maison il y avait une douzaine d'estrades de différentes hauteurs, disposées pour dormir. On nous défendit de nous coucher sur la plus haute, parce que c'était celle du roi lorsqu'il passait dans le village.

Les habitans du lieu remplirent peu à peu la pièce que nous occupions. C'était la pure curiosité de nous voir qui les avait amenés; mais quoiqu'ils fussent très bruyans, ils n'avaient pas la présomption de toucher à rien.

Les interprètes vaquèrent à tous les préparatifs nécessaires pour que nous pussions le lendemain continuer notre route de bonne heure. On débarqua nos palanquins, et des porteurs nous furent fournis du village.

Nous fûmes surpris de voir si peu d'animaux dans notre trajet de ce jour-là, le pays paraissant favorable à l'existence de plusieurs espèces. Une grande foulque noire fut presque le seul oiseau que nous remarquâmes dans les marais.

Nous commençâmes le 18 notre voyage en palanquins, et nous atteignîmes en quatre heures l'étape suivante, qui nous parut être éloignée de dix ou onze milles. Du village au pied des montagnes il y a une distance de onze milles environ à travers une contrée aussi belle que fertile et bien cultivée. Malgré le voisinage de la mer nous n'aperçûmes pas de cocotiers. La noix d'arèque, le plantain, la pomme de terre, la feuille de bétel et le tabac, étaient les produits des jardins du village dans lequel nous avions passé la nuit précédente, comme le riz celui des champs qui les environnent.

Nous trouvâmes que les palanquins qu'on nous avait fournis, d'abord convenaient admirablement à la nature de la contrée, ensuite étaient aussi doux que commodes. Le fond consiste tout simplement en un filet de corde de coton qui a la forme d'un hamac de marin, qu'un bâton tient étendu à chaque extrémité, et qui est suspendu à une perche légèrement recourbée ou à un bambou qui plie par le poids. Le dessus est formé de feuilles de palmier élégamment mises les unes sur les autres et recouvertes d'un solide vernis noir qui le rend imper-

méable. Les côtés sont munis de rideaux d'une étoffe qui présente le même avantage, et on peut les lever ou les baisser selon la circonstance. Le tout est extrêmement léger. La position que prend le corps dans cette voiture est plus agréable et moins fatigante que dans les palanquins plus coûteux et plus élégans du Bengale, qui ne peuvent être portés à vide par moins de deux hommes, tandis que dans ceux de Cochinchine deux naturels porteront aisément l'individu le plus lourd, et que jamais on n'en voit un plus grand nombre se partager cette besogne. Les Cochinchinois, quoique de petite taille, sont robustes et bien faits. Ils marchent avec un palanquin sur l'épaule beaucoup plus vite que des porteurs bengalais, et ne font aucune halte avant d'atteindre le but de leur voyage.

On ne fournissait ordinairement, nous disait-on, que deux hommes par chaque palanquin. Mais à nous, je ne sais pourquoi, on nous en donnait pour chacun des nôtres un plus grand nombre, tantôt quatre, tantôt six. Jamais cependant ils ne portaient plus de deux à la fois. Ce fut pour M. Crawfurd et pour moi matière à grande surprise que de voir avec quelle facilité, avec quelle vitesse ils montaient ou descendaient de très rapides montagnes, sautant de pierre en pierre sans que jamais le pied leur glissât. Comme le triste état de ma santé ne me permettait pas de quitter mon palanquin, je

fus d'abord un peu alarmé de la hardiesse ou même de la témérité avec laquelle ils avançaient; mais bientôt je vis que mes craintes étaient mal fondées. Ils paraissaient toujours joyeux, quelque fatigue qu'ils eussent à supporter, et lorsqu'en un endroit où la route était excessivement raide j'essayai de marcher, j'eus à peine parcouru quelques verges que, m'entourant, ils me supplièrent de ne pas aller ainsi plus loin. Ce qui prouvait encore le bon naturel de ces pauvres gens, c'était leur attention de nous cueillir des fleurs et des fruits tout le long du chemin.

La première montagne que nous gravîmes nous parut haute de huit cents pieds au moins et très escarpée. Nous descendîmes ensuite dans une vaste plaine, en partie cultivée à la base des monts; mais, dans tout le reste de son étendue, marécageuse, d'un sol sablonneux, et couverte de taillis. Nous trouvâmes le village où nous fîmes halte propre, joli et riche comme le précédent. La maison où logeaient les voyageurs ressemblait tellement à celle où la veille nous avions logé, que je n'ai pas un mot de plus à en dire.

Nous changeâmes de porteurs en cet endroit, et après trois heures de repos nous poursuivîmes notre route. Nous eûmes encore à franchir une énorme montagne, mais nos gens l'eurent bientôt escaladée. Quand nous parvînmes au sommet, une

magnifique vue s'offrit à nos yeux. Nous plongeâmes sur un autre de ces immenses laçs ou baies intérieures dont j'ai déjà donné une description. Après être descendus, nous en longeâmes la rive gauche, qui n'était que sable, jusqu'à ce que nous fussions arrivés au point où il communique avec la mer par un canal aussi peu large que peu profond. Là aussi est un village, mais pauvre, et dont les habitans ne paraissent presque vivre que des produits de leur pêche.

On concevra sans peine que la contrée raboteuse à travers laquelle nous voyagions offre peu de terres susceptibles de culture, et que, par une conséquence nécessaire, la population doit y être fort chétive. Le petit nombre d'habitans qu'elle renferme tire plutôt sa subsistance de la mer que du continent : aussi chaque baie fourmille-t-elle de barques. Les montagnes présentent ce luxe ordinaire que prend la végétation dans les autres contrées du tropique. Là, cependant, il faut ajouter que les végétaux déploient plus de variété, quoique leur aspect général soit à peu près le même. Là aussi la contrée, entièrement granitique, offre cette surface toujours inégale, souvent montagneuse, qui est propre à toutes les contrées semblables. Les routes, vu la nature du pays, sont excellentes et paraissent n'avoir été établies qu'à force de travail.

Le 19, nous traversâmes le bras de mer étroit

qui forme l'entrée du lac, et nous commençâmes à gravir la montée la plus haute et la plus rude que nous eussions encore rencontrée. Le chemin passait sur des masses de granite et était extrêmement raboteux; cependant nos porteurs marchaient avec la plus grande aisance sur ces rochers qui auraient paru impraticables à des gens moins robustes.

Nous ne tardâmes guère à découvrir, d'une grande élévation, la baie de Turon. Vers midi nous atteignîmes le village situé en bas, sur le bord de la baie, et après un court déjeuner, nous embarquant sur une des chaloupes des indigènes, nous fîmes voile vers *le John-Adam.*

En y arrivant le 20, nous eûmes le bonheur de voir bien portans tous nos amis, ainsi que le reste de l'équipage. Je ne saurais assez dire combien leur société nous sembla douce; car malgré la politesse et la joyeuse humeur des Cochinchinois, nous avions regretté nos compatriotes. Pour se distraire, ceux qui étaient à bord avaient principalement fait des excursions sur les différentes montagnes qui environnent la baie; mais ils n'avaient pas trouvé à enrichir nos collections zoologiques autant qu'on aurait pu l'espérer.

Notre retour à Calcutta n'offrit rien d'extraordinaire.

FIN DU VOYAGE DE FINLAYSON.

COX.

VOYAGE DANS L'EMPIRE BIRMAN.

(1797-1800[1].)

PRÉLIMINAIRE.

Avant de présenter une analyse du voyage de Cox chez les Birmans, il nous paraît utile d'exposer quelques mots sur cet empire, et les États qui forment avec lui ce qu'on appelle l'*Inde transgangétique* ou l'*Indo-Chine*.

Cette vaste région est à peine connue des Européens, qui n'en ont guère exploré que les confins maritimes. Elle paraît formée par quatre ou cinq chaînes de montagnes descendant du Thibet, et qui, courant vers le sud dans des directions parallèles, la divisent longitudinalement en magnifiques vallées, arrosées par quatre grands fleuves, *l'Irawouady* (*Irrawaddy*) ou *rivière d'Ava ; le Thaluayn* ou *la rivière de Martaban ; le Menam* (*Mei-nam*) ou *le fleuve de Siam ;* et *le Meikong* (*Mekon* ou *Maykoung*) ou *le fleuve de Camboje*. Il est encore plusieurs autres rivières qui arrosent ces contrées, mais qui ne forment point de caractère distinctif ou saillant. Des cinq chaînes de montagnes que l'on croit exister,

[1] Ce voyage n'a été publié qu'en 1821.

celle qui sépare l'empire Birman du Bengale et des plaines de Chittagong s'abaisse graduellement dans le royaume ou la province d'Arakan ou Arracan, jusqu'à se réduire à de petites collines avant d'atteindre le cap Negrais. Cette chaîne est ce que les Birmans nomment, par rapport au centre de l'empire, la contrée montagneuse de l'ouest. Sa distance de la côte varie de dix à cent milles. La chaîne qui sépare la vallée d'Ava du bassin de Thaluayn est peu connue. La chaîne principale qui surpasse toutes les autres en longueur et en élévation paraît être celle qui sépare l'Ava et le Saigon de la grande vallée de Menam, et s'étendant le long de toute la péninsule de Malacca, termine au cap Romania l'extrémité la plus méridionale de l'Asie. La vallée de Siam est séparée de la rivière de Camboje par une quatrième chaîne que l'on dit se réunir aux montagnes de la Chine, vers le 22^{e} degré de latitude, et qui touche presque la mer près de la rivière de Chantibon. La cinquième et dernière chaîne, une des plus considérables de l'Asie, vient de la province chinoise de Yun-Nan, et prenant une direction sud-est, forme la limite occidentale du Tonquin et de la Cochinchine.

L'Iraouady, dont la source paraît se trouver dans le Thibet, divise le territoire Birman en deux parties inégales. La partie orientale comprend un espace de cent cinquante milles, jusqu'aux rivages du

fleuve Thaluayn, qui forme la limite propre vers le royaume de Siam, situé à l'est de l'empire Birman. On a très peu de notions sur cette portion de territoire, placé entre deux grands fleuves, ainsi que nous venons de le dire. L'Iraouady est pour Ava, nom ordinaire de l'empire Birman, ce que le Gange est pour le Bengale, la grande route de la population et du commerce, et les deux capitales, l'ancienne et la moderne de cet empire, savoir Ava et Anamapoura, sont situées sur les rives de ce fleuve. Il est navigable jusque sur les frontières de la province chinoise d'Yun-Nan, et il présente un des moyens les plus expéditifs et les plus commodes pour ouvrir un commerce avec les possessions au sud-ouest de la Chine. Le territoire situé à l'ouest de ce fleuve, s'étend de dix à trente milles jusqu'aux montagnes de l'Arakan, habitées par une race d'hommes féroces appelés *Kains*, et qui sont les plus indépendans du territoire Birman. Plus loin au nord, la contrée passe pour être montagneuse ou déserte, de manière que la partie fertile de l'empire se trouve au sud jusqu'à la mer, et notamment vers le Pégou et vers Rangoun, qui est le premier port de l'empire Birman et le grand entrepôt du bois de tek.

L'inondation périodique des vallées et des plaines maritimes, par le débordement des fleuves ou rivières, est une circonstance commune à toute cette

région, bien que ces grands cours d'eau observent différentes périodes; ce qui indiquerait que leurs sources doivent se trouver à des distances inégales. Le *Menam* ou *la rivière de Siam* a les inondations les plus régulières et les plus fortes, ce qui provient sans doute de ce qu'elle reçoit de ses nombreux tributaires un plus grand volume d'eau. Ces crues périodiques du Menam, comme celles du Paraguay, sont plus considérables dans le centre du royaume et beaucoup moindres dans le voisinage de la mer, ce qui pourrait faire supposer qu'à ces époques de la saison pluvieuse le Menam communique avec d'autres rivières. Du reste, le royaume de Siam peut être considéré comme une large vallée dont le bassin central se termine en un vaste golfe qui se prolonge à l'est de la presqu'île de Malacca, et l'on est fondé à croire que le bassin du Menam est de toutes les vallées le moins élevé au-dessus du niveau de la mer. La contrée nord-est, appelée le *Laos*, est encore très peu connue; on la dit productive. Elle est arrosée par le cours supérieur de la rivière de Camboje, et renferme, dit-on, de vastes forêts, comme aussi des marais infranchissables, retraite des éléphans qui y sont très nombreux.

L'Indo-Chine consiste en trois grandes divisions, savoir: l'empire Birman à l'ouest, le royaume de Siam au centre, et l'empire d'Anam ou la Cochinchine à l'est. Nous ne parlons point de la Pénin-

sule de Malacca, située directement au sud-ouest de Siam, et au sud-est des Birmans. Les peuples qui habitent cette vaste région, ainsi fractionnée, tiennent plus ou moins des races mongoliennes ou chinoises par leur figure, leur teint, leur chevelure forte et leurs yeux obliques. Les langues aussi montrent la même simplicité, la même pauvreté que dans les dialectes monosyllabiques du Thibet et de la Chine. Les trois grandes divisions que nous venons d'indiquer correspondent aux trois langues distinctes qu'on y parle. En effet, le birman se parle dans l'Ava et l'Arakan; le siamois s'étend jusque sur le Laos, et l'anamais est usité dans le Tonquin, la Cochinchine propre et le Camboje. Ces langues sont plus ou moins mêlées avec les dialectes chinois et hindoustani, suivant que les nations qui habitent ces contrées sont rapprochées de l'Inde ou de la Chine. La langue sacrée des Birmans est le pali; le dialecte birman est aussi emprunté de l'alphabet sanscrit, bien que les caractères ordinaires soient une écriture ronde nagari, tracée de gauche à droite comme celles d'Europe. Le Code légal est un commentaire sur les Institutes de Menou. Sous ce rapport et plusieurs autres, les Birmans révèlent leur affinité avec la race Hindoue, tandis que les Siamois, les Anamais et les Pégouans portent des marques plus grandes de ressemblance avec les Chinois.

Les divisions politiques des contrées indo-chinoises ont éprouvé de perpétuels changemens, résultat de limites mal définies et des efforts des différens États rivaux pour obtenir la suprématie. Le plus puissant, et selon toute apparence le plus ancien des États, est le royaume de Siam, jadis beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. Vient ensuite l'État ou Empire des Birmans. Le voyage à Siam et dans la Cochinchine par Finlayson nous dispense de toute explication nouvelle sur ces deux États. Quant à l'empire birman il a beaucoup perdu en importance depuis la guerre qu'il a soutenue contre les Anglais et depuis le traité passé avec eux en 1826; traité en exécution duquel les Birmans ont dû céder aux vainqueurs la province d'Assam au nord, et celle d'Arakan à l'ouest. Le capitaine Cox évalue la population de cet empire à huit millions d'habitans. La capitale moderne, qui en 1800 renfermait, selon le même voyageur, cent soixante-quinze mille habitans, n'en contenait plus en 1827 que trente mille. Cette capitale est Anamapoura, située sur la rive gauche de l'Iraouady et sur les bords d'un lac. Elle est toute bâtie en bois, à l'exception de quelques temples et d'une citadelle.

La population que nous venons de porter à huit millions d'habitans est élevée par d'autres voyageurs au-delà de onze millions, ce qui est encore bien peu considérable, eu égard à une si grande étendue

de territoire. La proportion des hommes aux femmes est de dix à six, et en certains cas de quatre à un. Cette énorme disproportion provient des guerres continuelles que soutient le pays. Le souverain dans une levée en masse ne pourrait guère assembler que trois ou quatre cent mille hommes en état de porter les armes. Son artillerie est commandée par des chrétiens indigènes et des renégats; il a un petit corps de cavalerie, et ses armées se composent de levées. Le service militaire est au surplus regardé par les Birmans comme la profession la plus honorable, bien que les recrues s'opèrent difficilement. Chaque soldat doit se fournir une partie de son équipement et de ses armes. Les familles des conscrits répondent de la bonne conduite de ceux-ci, et en cas de désertion, elles sont exposées à une destruction immédiate, ainsi que leurs propriétés, qui sont souvent livrées aux flammes. Une telle sévérité rend les soldats généralement fidèles à leurs drapeaux et braves dans les combats.

Un Birman est rarement autre chose qu'un serviteur du gouvernement, soldat, batelier, agriculteur ou laboureur. Les meilleurs artificiers (et le peuple birman aime leur art) sont des étrangers. Ce même peuple est d'une soumission abjecte envers les supérieurs, insolent et ingrat envers les étrangers; les gens en pouvoir sont rapaces et

cruels; dans la guerre ils sont traîtres et barbares; dans leur conduite privée, litigieux et sans foi; ils sont dans leurs appétits, insatiables et avares, paresseux dans leurs habitudes journalières; en un mot dans leurs discours, sur leurs personnes, dans leurs maisons et leur nourriture, ils sont obscènement sales, au-delà de toute expression. On ne saurait leur dénier le courage brutal, mais il tend à les affaiblir plutôt qu'à les exalter; ce courage est irrégulier et incertain. Les Birmans observent strictement les cérémonies de leur culte, et sont charitables envers les prêtres et les pauvres. On dit que dans les campagnes le peuple est hospitalier et non vindicatif; qu'il est superstitieux, gai, patient dans la douleur, et qu'à l'opposé des villes, il est frugal et affectueux. Malheureusement, toutes les bonnes qualités qu'il possède ne peuvent guère se développer sous un gouvernement qui cherche plutôt à exalter le vice qu'à encourager la vertu. Les prêtres sont les instituteurs naturels des garçons qui apprennent à lire et à écrire; on ne donne aucun soin à l'éducation des femmes, excepté quelquefois dans les classes plus élevées.

Les Birmans aiment beaucoup la poésie et la musique. Leur principal instrument est une harpe de bois léger, vernie, creuse et qui a la forme du dos d'un canot. Ils ont aussi une sorte de violon à trois cordes et un flageolet, ainsi que la guitare,

les cymbales et les tambours. Suivant le colonel Symmes, qui avait précédé le capitaine Cox chez les Birmans, il n'est pas un seul batelier qui n'ait quelque instrument pour tromper les heures tardives. Les Birmans excellent dans l'art de frapper sur des plaques de métal de manière à produire des sons harmonieux. Ils aiment beaucoup le jeu des échecs. L'argent et le plomb en lingots sont en usage à la place de la monnaie frappée. Le poids et la pureté de la matière sont regardés comme type de la valeur. Il y a toutefois des ticals ou tecals en circulation; ce sont des pièces d'argent du poids de dix deniers cinq grains à onze grains, et d'une valeur d'environ 3 fr. 50 centimes.

Par leur physionomie, les Birmans ont plus de ressemblance avec les Chinois qu'avec les naturels de l'Hindoustan. Les femmes birmanes sont plus belles que les femmes hindoues, mais moins délicatement constituées; elles sont bien faites et en général assez corpulentes. Elles ont les cheveux noirs, durs et longs. Les hommes sont de taille moyenne, actifs et athlétiques; ils présentent une grande apparence de jeunesse par suite de l'habitude qu'ils ont de s'arracher la barbe. D'un tempérament vif, colérique et ennemi du repos, les Birmans présentent un frappant contraste avec la molle inactivité des Hindous.

Les cérémonies funèbres des Birmans ont lieu

avec décence. On brûle ou on ensevelit les morts: l'incinération est le mode le plus en honneur. On enferme le corps dans une sorte de bière ornée de feuilles d'or ou autres, suivant les facultés des amis du défunt. Les personnes en deuil, c'est-à-dire habillées en blanc, suivent le corps, qui est brûlé sur la place publique au son des instrumens et des tambours. On fait ensuite des présens aux prêtres invités à la cérémonie. Lorsque le corps est consumé, on enterre les os. Les enfans et les criminels ainsi que les pauvres sont seulement ensevelis.

Dans la construction des maisons le bambou est à peu près le seul des matériaux qu'on emploie. Des trous de deux ou trois pieds de profondeur reçoivent les piquets en plus ou moins grand nombre, suivant la dimension du bâtiment. Des nattes faites de bambous fendus composent la toiture, les partitions intérieures et quelquefois le parquet. La toiture est recouverte de feuilles de nipa. Les gens riches se construisent des maisons de la même manière, mais avec des piliers en bois de tek, et le toit est recouvert en feuilles ou en tuiles. Le vieux palais du roi à Anamapoura est bâti en bois de tek. Il existe un nouveau palais à Ava, ville à peu de milles au-dessous de la première capitale. Il a été construit en 1824. Les pagodes sont en maçonnerie, variant en hauteur, et d'une forme conique; elles sont couvertes en plâtre et quelquefois de feuilles

d'or. La grande pagode de Rangoun est un magnifique monument de la superstition et de l'idolâtrie païennes; on lui donne déjà deux mille trois cents années d'existence.

L'ameublement des maisons consiste en nattes qui tiennent lieu de lits, de chaises et de tables. Deux ou trois plats en bois de manufacture birmane, ou quelques vases de terre grossière importés, composent le service du déjeuner et du dîner. Une ou deux petites malles ou quelques paniers renferment la garderobe de la famille. Ceux pourtant qui en ont les moyens font usage d'une couchette. Nous avons déjà dit que la propreté n'est point le trait distinctif des Birmans, ce qui n'empêche pas les deux sexes de se baigner souvent. Ils ont presque toujours la bouche pleine de bétel et salivante. Les gens riches tiennent ce bétel dans des boîtes en or ou en argent. Tous se frottent la tête avec de l'huile, et comme ils laissent croître leurs cheveux dans leur longueur et leur épaisseur naturelles, sans faire usage du peigne, on pense bien que la vermine s'y loge à son aise; en outre, comme la religion birmane défend de détruire ce qui a vie, il est bien rare que cette vermine ne soit pas abondante.

Dans les jours de fête et de cérémonie ou de visites, la mise est un peu plus soignée; les femmes portent de longues et amples robes de coton blanc avec des jupons de même étoffe ou de soie de di-

verses couleurs rayées. Les hommes portent aussi des robes analogues à celles des femmes, ou un manteau de soie serré autour des reins et pendant par-devant jusqu'aux genoux. Les femmes ont la chevelure ramassée en un paquet ou nœud derrière la tête, tandis que les hommes attachent la leur sur le sommet. Les hommes se tatouent de diverses manières sur différentes parties du corps. Les souliers des deux sexes protégent seulement la plante du pied, ayant deux brides ou ganses dans lesquelles l'orteil et les quatre doigts sont insérés ; ces souliers sont en bois ou en cuir. Les femmes, pour se rendre plus attrayantes, se colorent la face avec une poudre fine d'écorce d'un bois de sandal très odorant, et quelquefois teignent d'un beau rouge les ongles de leurs doigts des mains et des pieds.

Dans la conduite des affaires domestiques, la femme a la principale part. Elle va elle-même au marché ou surveille les achats, dirige la cuisine ou la fait elle-même. Quand il le faut elle file, coud, trafique aux bazars ou tient une boutique de vente en détail. Le mari la consulte dans ses propres affaires, et elle donne son avis avec une grande liberté, car ici les femmes ne sont point renfermées, elles forment une partie constituante de la vie domestique et publique. Elles regardent comme un bonheur de devenir mères, mais plutôt d'un fils que d'une fille. Elles-mêmes nourrissent leurs en-

fans jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans. On voit souvent la femme du juge ou du gouverneur assise près de lui et assistant aux jugemens des affaires. Les femmes des vice-rois et autres femmes des grands officiers ont des cours à elles, et reçoivent même des pétitions. Enfin, les femmes de tous les rangs jouissent d'un haut degré de liberté, vont où elles veulent et non voilées, et embellissent les amusemens publics par leur présence et leur gaîté.

Les mariages ont lieu sans beaucoup d'apprêt. Les deux conjoints goûtent d'une feuille de thé trempée dans de l'huile, ce qui est la forme usitée pour sceller tous les contrats, et échangeant leurs promesses réciproques, les deux corps ne font plus qu'une même chair. Malheureusement pour la durée du lien conjugal, il n'est aucun pays où il soit si peu respecté que parmi les Birmans. Aucune défaveur n'est attachée à un divorce, les plus frivoles prétextes suffisent pour l'amener. La polygamie est très répandue. L'argent ne s'emploie pas pour avoir une femme comme épouse, mais pour avoir de belles esclaves en qualité de concubines. Dans toutes les circonstances le sexe mâle commande à l'autre, et l'égoïsme paraît être la passion dominante des Birmans.

Leur religion est le bouddhisme, que professent également les peuples de Siam, de Ceylan, du Japon et de l'Anam, ainsi que la plus grande partie des

habitans de la Chine. Le mot Bouddha veut dire *le Sage*, et le culte de ce dieu a pour suprême sectateur le grand Lama, devant lequel se prosternent des millions de fidèles. L'idole du dieu dans l'Ava est Godama, mot qui signifie roi. Les prêtres de Godama ou Guadma, désignés sous le titre de rahaans, sont tous des membres réguliers de quelque monastère, sous la direction d'un supérieur, comme dans l'Église romaine. Ils font vœu de célibat et vivent dans des couvens, qui sont toujours les meilleures habitations de la contrée. Ce supérieur a le titre de royal abbé ou seredau, et de tous les grands reçoit le plus d'hommages après l'empereur. Les rahaamans sont aussi l'objet d'un profond respect de la part du peuple, qui partout leur cède le pas sur la route ou dans les lieux publics.

Nous compléterons ces notions sur les Birmans en suivant le voyageur dans sa mission depuis les rivages de la mer jusqu'à la capitale de cet empire.

RELATION.

Lorsque le major anglais, depuis colonel Symes, fut de retour au Bengale de la mission qu'il venait d'accomplir à la cour d'Ava, le gouverneur général des Indes orientales résolut, d'après la demande exprimée par le gouvernement birman, d'envoyer un des employés de la Compagnie à Ran-

goun, pour tenir dans ce port le poste de résident. Le choix tomba sur le capitaine Cox, lequel, après avoir complétement réussi dans ses relations avec la cour d'Ava, ne reparut à Calcutta que pour aller dans la province de Chittagong porter des secours aux émigrans que le gouverneur d'Arakan forçait de s'exiler pour échapper aux cruautés. Une mort prématurée termina dans cette même province la vie de ce capitaine, dont le voyage à Ava publié en 1821 doit nous occuper. Nous allons laisser parler le voyageur lui-même.

« Parti de Calcutta, j'arrivai au bout de huit jours à Rangoun. J'y reçus bientôt la visite de l'interprète de l'empereur, chargé de m'offrir un présent de fruits de la part du shabunder ou commissaire de marine de Rangoun, et de m'annoncer que le nak-han (l'oreille du roi), et un serédogée (secrétaire) m'attendaient un peu plus haut sur le fleuve. Nous ne tardâmes pas à nous joindre. Les deux personnages étaient de beaux hommes, très bien vêtus, ayant le teint brun-olivâtre, la contenance assurée et gracieuse à la fois. Un petit bouquet de barbe leur descendait du menton; leurs cheveux étaient relevés en une touffe sur le sommet de la tête. Ils avaient les dents noires, à cause de l'usage qu'ils faisaient du bétel, et un petit bandeau ou mouchoir leur ceignait la tête. Un ample vêtement de coton blanc leur couvrait tout le corps, et une pièce de la

même étoffe leur serrait les reins. Ils portaient aux oreilles des boucles en forme de spirale, et étaient suivis de domestiques tenant une boîte en laque rouge, pleine de bétel et de cigares, plus un petit vase de terre aussi plein d'eau. Le bétel me fut présenté, suivant l'usage consacré lorsqu'on rend visite à une personne de distinction, usage qui ne permet pas, non plus, que l'on se sépare avant de s'être fait cadeau d'un peu de cette feuille amère ou espèce de poivre corroboratif que les indigènes, hommes, femmes et enfans, mâchent sans cesse; car il serait impoli de parler à un supérieur, et même à son égal, sans avoir la bouche parfumée de bétel, comme également on passerait pour mal élevé, si durant la conversation ou en se saluant on ne s'offrait pas des feuilles de cette plante, comme des priseurs qui s'offrent du tabac.

Un chekey ou lieutenant, supérieur aux deux personnages qui se trouvaient près de moi, vint à son tour me rendre visite. De l'endroit où nous étions, nous apercevions au-dessus des arbres la pagode de Dagon, avec sa flèche dorée et son parasol. Ce monument célèbre est à deux milles et demi au nord de Rangoun; il domine par son élévation toutes les campagnes voisines. Le clocher et la pyramide, qui sont dorés, produisent un admirable effet quand le soleil les éclaire de ses rayons.

La ville de Rangoun, devant laquelle je me trou-

vais, est située sur une langue de terre à environ un mille et demi du confluent des deux rivières de Pegou et de Rangoun; la dernière n'est qu'une des issues de l'Iraouady, et c'est sur la rive nord-est de la première que se développe Rangoun, par 16 degrés 47 minutes de latitude nord, 96 degrés 9 minutes de longitude est. Vue du mouillage, la ville ne présente pas un aspect agréable. On n'aperçoit que des huttes éparses de bambou et de cadjan (feuilles de palmier) bâties sur pilotis le long du rivage, des cales de construction pour les vaisseaux, et des bassins bourbeux. Quelques maisons couvertes en tuiles s'élèvent entre les arbres, qui laissent voir également la douane avec ses deux étages dans le style chinois. La palissade qui entoure cet édifice, et que l'on appelle le fort, est également visible de la rivière. Il y a près du mât de pavillon un môle en bois très commode, une grue et des cabestans pour le déchargement des marchandises. On voit aussi une batterie de salut de seize canons du calibre de quatre et de six, laquelle présente une ligne de sabords analogue à la batterie d'un vaisseau de guerre. Un grand nombre de petites pagodes montrent de même leurs flèches dorées sur les deux bords de la rivière, dans une étendue d'un mille et demi. Rangoun est entourée d'une haute palissade; il y a en outre un fossé vers le nord, et un pont avec deux portes. C'est du côté du sud

que se trouvent les quais pour le déchargement des marchandises. Les rues sont étroites, mais bien pavées. Elles ont des canaux pour l'écoulement des eaux de pluie, et ces canaux sont couverts de madriers pour ne pas gêner la circulation. Les maisons, comme dans les autres villes birmanes, sont élevées de quelques pieds au-dessus du sol; les petites sur des bambous, les grandes sur de grosses pièces de bois.

Les gens riches à Rangoun demeurent dans ce qu'on appelle le fort. La classe inférieure habite les faubourgs, et dans l'un de ces faubourgs une rue est entièrement habitée par des filles publiques. On laisse les cochons parcourir à leur gré les rues, parce qu'ils y servent de boueurs et passent sous les maisons pour dévorer les ordures.

On voit aussi errer dans les rues une immense quantité de petits chiens bruyans, car les Birmans aiment beaucoup ces animaux. Enfin Rangoun et ses faubourgs contiennent environ trente mille habitans. Cette ville a été plusieurs fois la proie des flammes, notamment en 1810 et en 1823. Les couvens sont très nombreux dans les environs.

Cette ville passe depuis long-temps pour être le refuge des débiteurs insolvables de toutes les parties de l'Inde, et se trouve remplie d'étrangers sans fortune auxquels les Birmans font un bon accueil.

Je fis débarquer la voiture que le gouverneur

général de l'Inde anglaise destinait à l'empereur des Birmans. Les officiers de la douane et deux personnages, les plus élevés en dignité du gouvernement de Rangoun, vinrent au-devant de moi à la tête du môle. Au moment où je passais près de la douane une troupe de danseurs et de musiciens exécutèrent des divertissements. Arrivé à la demeure que je devais occuper, je m'empressai d'écrire au premier whounghée ou ministre, pour obtenir les instructions relatives à ma prochaine visite à l'empereur. En les attendant, je parcourus à cheval la ville et ses environs, et visitai une vieille pagode dont la terrasse a vue sur les montagnes de Martaban qui bornent l'horizon au nord-est. Je voyais les vallées couvertes de culture de riz et de vastes pâturages bordés par une immense forêt. Tous les vergers offraient des terrains agréables et productifs.

Le 11 novembre je quittai Rangoun, afin de me diriger vers Anamapoura, capitale de l'empire. La population qui était devant mes yeux me donna une idée assez avantageuse de la nation entière. On était sans violence, et l'on se comportait généralement d'une manière décente. La robe des femmes birmanes, ouverte sur le genou par-devant, m'eût donné une triste idée de leur chasteté; mais je me convainquis ensuite qu'elles sont épouses fidèles et bonnes mères. Il faut se rappeler toutefois que bien

qu'aussi libres, à peu près, que les Européennes, elles sont encore victimes de nombreux préjugés; leur déposition en justice, par exemple, n'a pas la force de celle d'un homme, et en faisant ces dépositions elles sont obligées de rester à la porte du tribunal, sans en pouvoir jamais franchir le seuil. D'un autre côté, leurs maris peuvent les vendre aux étrangers; et la femme qui est ainsi l'objet d'un trafic charnel n'en est point pour cela déshonorée, puisqu'elle apporte alors du gain à sa famille.

Les filles ont la faculté de se prostituer, comme autrefois à Babylone. Un créancier, devenant maître de l'individu qui ne lui a point payé sa dette, en vend les femmes et les filles, qui répondent pour la dette de leur mari et de leur père. Il y a aussi des procès en adultère, qui se vident par l'ordalie ou l'épreuve du feu ou de l'eau, comme je le reconnus par le trait suivant, dont je fus témoin oculaire.

Deux femmes se disputaient une petite propriété. Le tribunal, éprouvant des difficultés à décider l'affaire, prescrivit, du consentement des parties, l'épreuve par l'eau. On plongea les deux femmes dans un étang près de Rangoun. Elles y restèrent, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine. On leur mit une planche sur la tête, et elles durent s'enfoncer simultanément dans l'eau. Après y être

demeurées une minute et demie, elles revinrent sur l'eau presque suffoquées; celle qui supporta plus long-temps l'épreuve fut déclarée innocente, et personne ne douta de la justice de cet arrêt. Un prêtre avait aussi divisé une masse de cire en deux parties égales, dont il forma deux espèces de cierges que les deux accusées avaient pris, pour les allumer ensuite. La loi déclare coupable l'accusé dont le cierge est le plus tôt consommé; il perd sa cause et paie les frais du procès. L'épreuve par l'eau fut ici déclarée suffisante; mais dans une autre occasion une femme accusée d'adultère, et dont le cierge brûla plus vite que celui de sa voisine, ne put échapper à la condamnation, c'est-à-dire qu'elle fut répudiée par son mari.

Le bateau qui avait porté mes lettres à l'empereur revint enfin d'Anamapoura, avec des ordres au gouverneur de Rangoun de me fournir tous les moyens de transport nécessaires pour me rendre à la capitale. On me donna six canots, indépendamment de mon bateau. Je partis de Rangoun avec la marée le 5 décembre, et j'arrivai le 7 à Panlang, petite ville près de laquelle le fleuve se divise en deux branches. Nous dépassâmes ensuite une autre ville appelée *Yanghoum*, autour de laquelle on apercevait de belles cultures d'indigo. Les bateaux de charge qui me suivaient, surtout celui qui portait la voiture de l'empereur, avançaient

lentement, parce que les matelots birmans n'avaient pour rames que des bambous de quatorze pieds de long qu'ils enfonçaient dans le fleuve en parcourant une étroite plate-forme pratiquée à cet effet le long du bord du bâtiment. C'est la méthode des pêcheurs sur les petites rivières. Souvent, pour dissiper l'ennui d'une navigation si lente, je descendais à terre, et courais la campagne; je ne rencontrais que des habitans bien logés, bien vêtus, et dont l'air de santé annonçait l'usage d'une bonne nourriture. Chaque famille cultivait l'indigo, le coton, et semait son riz; les femmes confectionnaient le linge, et les hommes travaillaient aux champs.

Bientôt nous atteignîmes la ville de Pohenghée, assise sur la rive droite de l'Iracuady, dans une exposition belle et riante. Les montagnes et les collines environnantes étaient couvertes de bois de tek, arbre très élevé, toujours vert et dont le bois, qui a la durée du chêne, est propre à la construction des vaisseaux. Ce bois contient des sucs vénimeux, ce qui explique pourquoi les hommes occupés à le couper, et élevés dans les forêts où croissent ces arbres, sont maladifs et vivent peu de temps. Les chantiers de Pohenghée contenaient plusieurs navires en construction. C'est non loin de cette ville que les montagnes s'abaissent insensiblement vers l'ouest pour donner issue à une autre branche

du fleuve, qui arrose une fertile vallée couverte de riz.

Le 23 décembre, nous étions devant Prone ou Prome, située à la partie méridionale d'une riante vallée sur la rive orientale de l'Iraouady. Le terrain sur lequel elle est bâtie s'élève de quarante pieds au-dessus du niveau de la rivière dans les temps ordinaires, et de quinze à vingt pieds lors des inondations. Cette ville a un mille et demi d'étendue dans la direction nord et sud, et une largeur d'environ trois quarts de mille. Elle a été le théâtre de beaucoup de siéges et de batailles sanglantes; il lui reste quelques fortifications en bois. Elle compte un grand nombre de pagodes presque toutes entièrement couvertes de dorures. Un quartier est assez régulier, les autres ne contiennent que des ruelles tortueuses. La plupart des habitans suivent la religion musulmane. Cette ville est placée au centre des meilleures provinces de l'empire des Birmans. Les montagnes qui l'avoisinent abondent en mines de plomb, de fer et autres. Le bois de tek est un de ses principaux articles de commerce; viennent ensuite les cotons, les grains, les cordages, les papiers dont on fait des registres et des ombrelles. La ville a deux faubourgs au nord et au sud hors de son enceinte, et tous deux ont près d'un demi-mille d'étendue. Le fleuve, qui a ici un mille et demi de largeur, longe les montagnes de

l'ouest pendant plusieurs milles au-dessus et au-dessous de Prone. Ces montagnes sont arides; les arbres et les buissons qui les couvrent sont rabougris, signe certain de la présence des mines. La vallée qui se trouve au nord est magnifique et couverte de riches moissons. Prone, située par 18 degrés 50 minutes de latitude nord, 95 degrés 58 minutes 15 secondes de longitude est, est l'apanage du second fils de l'empereur, qui porte le titre du prince de Prone. Cette ville renferme environ dix mille habitans.

Je quittai Prone le 25 décembre, et j'étais le lendemain devant la ville de Comma, située sur la rive occidentale de l'Iraouady, et qui fournit des bois de construction très estimés. Le nombre considérable d'établissemens religieux que renferme cette ville annonce son opulence. Le 27, je m'arrêtai quelques instans à Patro, ville populeuse dont les environs sont bien cultivés. C'est dans cet endroit que je vis pour la première fois des teks, arbres peu communs sur les rives, mais très abondans sur les montagnes. Le 5 janvier 1800, je débarquai près de la ville de Yananghoung, où se trouvent les puits de naphta, une des plus grandes curiosités de ces contrées. Ces puits de naphta ou de pétrole fournissent beaucoup de cette matière à la profondeur de vingt coudées. L'air corrompu qu'on y respire fait souvent périr des mineurs.

L'huile est tirée liquide et pure, et on la livre au commerce sans lui faire subir la moindre préparation. Cette huile de pétrole est odorante et d'un vert foncé. Elle était déjà connue des anciens, car elle se trouve dans différens pays; les grecs la nommaient πετρελαῖον, c'est-à-dire huile de pierre. Elle est bonne à brûler, et sert, lorsqu'elle est combinée au feu avec de la résine indigène, à enduire les poutres des maisons et la charpente des embarcations. On les préserve ainsi des attaques de la vermine, et on les empêche de dépérir. On emploie avec succès la même huile contre les éruptions cutanées et les meurtrissures. Les mineurs prétendent que l'eau des terres environnantes ne filtre jamais dans leurs puits. Chaque puits occupe quatre hommes, qui reçoivent pour salaire un sixième de la valeur exploitée ou la valeur de ce sixième. L'huile sortie des puits est transportée dans de petites jarres et sur des charrettes au bord de l'Iraouady, où on la livre au commerce. Le produit de cette huile minérale naturelle est d'environ un million quatre-vingt-deux mille tacals, ou trois millions sept cent quatre-vingt-sept mille francs.

On voit l'Iraouady, à mesure qu'on le remonte, recueillir le tribut des rivières qui se jettent dans son lit. J'arrivai le 19 janvier au confluent de celle de Kedwdwan, qui coule au milieu d'un pays très fertile et où l'on cultive le coton. Le lendemain nous

déjeunâmes à Cheynacoun, ville dont les terres produisent du salpêtre. De là nous fîmes route pour Ava, ancienne capitale, aujourd'hui chef-lieu de la province d'Ava, à cinq lieues sud-ouest d'Anamapoura, sur la rive orientale de l'Iraouady, par 21 degrés 51 minutes de latitude nord, 93 degrés 32 minutes de longitude est.

Cette ville, où bientôt nous fûmes arrivés, est devenue presque déserte depuis qu'elle a cessé d'être le siége du gouvernement. Devant Ava les bords de l'Iraouady sont hérissés de rochers; sur la rive opposée s'étend la ville de Chegain, qui fut aussi une résidence impériale, et qui me parut encore très populeuse. Ava m'offrit une véritable scène de désolation : les édifices religieux qui subsistent encore se succèdent le long des bords du fleuve sur un espace d'environ deux milles. Ava se divise en ville haute et ville basse, toutes deux en ruines; les maisons sont en bois; presque toutes celles qui avaient quelque apparence ont été abandonnées, et leurs principaux matériaux ont servi à embellir la nouvelle cité d'Anamapoura, où je me trouvai le lendemain.

Anamapoura, la ville immortelle, la capitale de l'empire birman, se développe sur les bords d'un lac vaste et profond, qui par un canal navigable communique avec le fleuve Iraouady. La situation de cette grande cité qui fut fondée en 1783, est

belle pour une métropole; elle l'est surtout lors des inondations, parce que les bateaux circulent avec plus d'affluence et d'avantage sur les eaux du lac et du fleuve. Le palais de l'empereur est un amas confus de bâtimens éclatans de dorures dont la vue contraste avec celle des habitations couvertes de chaume et de lattes qui forment l'ensemble de la ville. Toutes sont bâties sur pilotis en bois; il en existe un bien petit nombre avec des toits couverts en tuiles. Toute la cité embrasse une étendue d'environ quatre milles le long du rivage sud-est du fleuve, et se distingue par une infinité de temples de divers genres. Le fleuve a deux milles de large devant Anamapoura. Dans la saison sèche, il a son lit couvert d'îles sablonneuses alors en culture, mais qui disparaissent entièrement sous les eaux à l'époque des débordemens de l'Iraouady. Le fort d'Anamapoura est un carré parfait qui présente quatre portes principales, et à chaque coin un bastion garni d'artillerie. La population d'Anamapoura est d'environ vingt mille habitans. La ville est divisée en quatre juridictions, ayant chacune un maire qui réunit aux fonctions administratives l'autorité judiciaire. Du reste, le pouvoir de vie et de mort appartient au monarque.

Mes guides me conduisirent à l'extrémité d'une des îles de sable, en face du centre d'Anamapoura, où j'attendis les ordres du vice-roi, qui bientôt me

fit passer à Chegain, ville située sur la rive opposée. Après de longs et ennuyeux pourparlers avec les ministres de l'empereur, je finis par me rendre au palais du monarque, dont l'impatience était extrême au sujet de la voiture que je lui amenais. On m'envoya des gens pour porter les présens destinés à Sa Majesté. Nous partîmes pour le palais, avec les lettres du gouverneur général, les guéridons, une machine à battre la monnaie, le carrosse de l'empereur, les chevaux et leurs guides. Arrivé devant le seuil impérial, on me fit mettre pieds nus pour passer dans la salle du trône.

Les gardes de l'empereur étaient en robes de satin galonnées, avec des collets ornés d'un triple feston, et des manchettes. Leur tête était couverte d'un casque d'or. Six eunuques étaient assis sur la même ligne, près du trône. Les princes du sang, les chobwas ou princes tributaires, et les courtisans d'un ordre supérieur, étaient tous vêtus de robes rouges en velours. Tous les présens étaient en vue du lieu où Sa Majesté allait prendre place. Elle parut enfin, avec une robe blanche ornée d'une bordure en or, la tête couverte d'une espèce de mitre, la main droite tenant un éventail fait avec des plumes de paon pour chasser les mouches.

A peine l'empereur eut-il été assis, qu'il demanda quel était l'envoyé du gouverneur général. Je posai ma main sur ma poitrine et m'inclinai. « Ah ! dit-

il, c'est donc ainsi que les Européens saluent leurs souverains ?» Le vice-roi répondit affirmativement à cette question. Les présens furent mis sous les yeux de Sa Majesté, qui en parut satisfaite; ensuite elle se retira. Tout le monde avait les pieds nus. On nous servit des baquets de confitures de la Chine; ce qui est regardé comme une rareté chez les Birmans. On nous versa du thé, et à la fin du repas, je fus très étonné de voir les seigneurs de la cour mettre dans leurs poches ce qui restait des friandises chinoises; on m'engagea moi-même à m'emparer de noix de bétel et d'arèque apportées avec le thé. Il fallut saluer le trône en se retirant. On nous reconduisit à notre demeure avec le même cérémonial.

Le monarque ordonna qu'une fête eût lieu à mon occasion. Des pièces d'artifice furent préparées; chaque personne de la cour eut la sienne. On mit d'abord le feu aux pièces des personnes de la classe la moins élevée, et l'on finit par celles du rang le plus haut. Ces sortes de fêtes sont fort suivies chez les Birmans; ils aiment beaucoup les pétards, qui vont éclater à une hauteur considérable dans les airs. Toutefois, sur un qui réussit douze manquent, à cause de la mauvaise qualité de la poudre et du peu d'expérience qu'ont les ouvriers birmans pour composer ces pièces d'artifice. Pendant qu'on les tire, une troupe de jeunes filles donnent le spec-

tacle de danses voluptueuses et bizarres. Elles se montrent de même dans presque toutes les autres cérémonies publiques.

Un jour un Birman qui rôdait autour de ma demeure m'ayant enlevé un de mes effets, je lui fis administrer les étrivières plutôt que de le signaler aux magistrats, car le vol chez les Birmans est puni de mort. Je remarquai que les ouvriers en métaux recherchaient la chair de cheval comme puissamment nutritive; mais je ne les vis point tuer les animaux pour les manger; ils suivent comme les Chinois le principe de la métempsycose, et ne font servir les bêtes à leur nourriture que lorsqu'elles meurent de maladie. C'est à cet usage qu'ils doivent les fréquens ulcères qui se développent sur leurs corps, et qui les rendent souvent si repoussans à la vue; les mendians du pays, qui errent çà et là par bandes, sont particulièrement sujets à ces afflictions.

Une des fêtes les plus célèbres des Birmans est celle de l'eau. Elle a lieu le 12 avril, dernier jour de l'année birmane. Les femmes ont coutume, ce jour-là, de jeter de l'eau sur tous les hommes qu'elles rencontrent, et les hommes ne manquent pas de leur rendre la pareille. On regarde cet usage comme lavant les souillures de l'année qui vient de s'écouler, et disposant à en commencer une nouvelle avec pureté. Ce jour est surtout attendu impatiemment par

les jeunes filles et les jeunes gens, qui s'abandonnent à la joie et à toutes les innocentes folies qu'on peut s'imaginer. Malheur à l'imprudent qui parcourt quelque rue sans précaution, un déluge d'eau l'atteint; les pots, les cuillers, tout est mis en usage pour le submerger. Les jeunes filles se tiennent aux aguets, et le premier garçon qui passe est inondé, sauf à prendre sa revanche, au milieu des rires et des applaudissemens de la foule. Etant sorti pour jouir de cette fête, j'eus moi-même l'avantage de recevoir une pluie abondante de plusieurs Birmanes, qui me firent en même temps les plus tendres agaceries. Il est défendu de se servir d'eau malpropre. Un homme n'a pas le droit de toucher une femme, et il ne doit lui jeter d'eau qu'après qu'elle lui en a jeté elle-même. Lorsqu'une femme avertit qu'elle ne veut pas jouer à ce jeu liquide, c'est avouer qu'elle est enceinte, et personne n'ose la provoquer.

Mes négociations terminées, rien ne me retenait plus dans la capitale; je fis donc mes apprêts de départ. Je redescendis le fleuve avec ma suite. Je revis Prone sans m'y arrêter, et je fus de retour le 1^er^ novembre au môle de Rangoun, après une absence de onze mois et quelques jours.

FIN DU TRENTE-QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
VOYAGES EN ASIE. — Dix-neuvième siècle.	1
FINLAYSON. (1821-1822.)	*ib.*
Voyage de Calcutta à l'île du Prince de Galles.	*ib.*
Voyage de Poulo-Pinang à l'embouchure de la rivière Menam.	33
Itinéraire de Packnam à Bankok.	109
Résidence à Bankok.	159
Entrevue avec le prince Chroma-Chit.	207
Forme physique des Siamois.	239
Itinéraire de Bankok à Kan-Dyu.	283
Itinéraire de Kan-Dyu à Turon.	327
Voyage de la baie de Turon à Hué.	366
Extérieur physiologique des Cochinchinois.	406
COX. (1797-1800.) — Voyage dans l'Empire Birman.	449

FIN DE LA TABLE.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

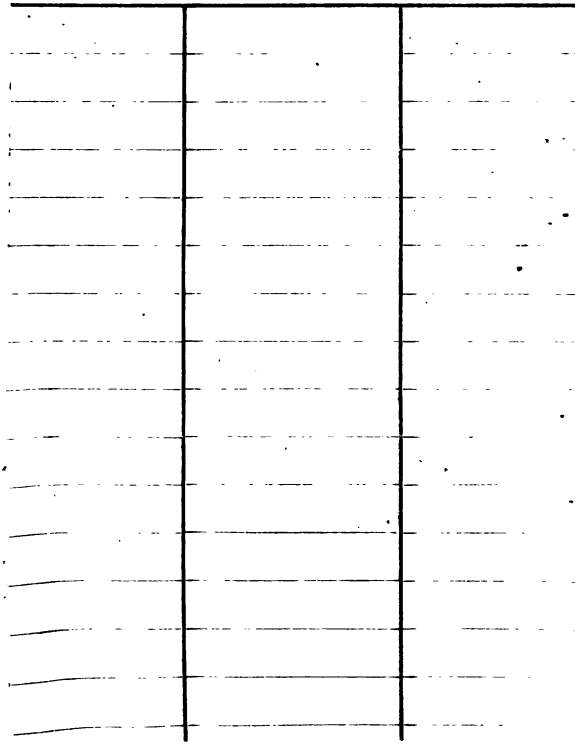

form 410